Programme d'Initiatives locales

Les déceptions seront grandes dans la région

par Bertrand GENEST

CHICOUTIMI — Les déceptions seront grandes chez plusieurs groupes ou municipalités qui ont présenté des projets dans le programme des initiatives locales.

Près du tiers des projets soumis et des montants sollicités dans les comtés de Chicoutimi et de Lapointe ont été approuvés par le ministre responsable, M. Robert Andreas, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. La liste des projets pour les deux autres comtés (Roberval et Lac-Saint-Jean) doit être publiée d'ici la fin de semaine, a-t-on appris, hier, d'Ottawa.

A Chicoutimi, le député Paul Langlois a fait savoir, hier après-midi, lors d'un appel téléphonique, que 20 projets avaient été acceptés, pour des subventions totales de $614,000 et créant 288 emplois de décembre 1973 à mai 1974.

Pour le comté de Lapointe, le député Gilles Marceau a mandaté sa secrétaire de communiquer la liste des 17 projets acceptés, qui totalisent $453,000 et donnant de l'emploi à quelque 155 travailleurs, pour la même période.

Rappelons que le gouvernement libéral a décidé, cette année, de réduire considérablement le budget alloué à ce programme. Si dans l'ensemble du pays, cette coupure est d'environ 66 pour cent, les comtés de Chicoutimi et de Lapointe s'en tirent assez bien avec un budget représentant environ 50 pour cent de l'investissement consenti l'année dernière.

Toutefois, l'un des grands oubliés est sans contredit la Coopérative radio FM du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui escomptait bien sur cette aide gouvernementale pour poursuivre son projet.

Pour plus de détails voir en page 3.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

1e année no 68 | Mercredi, le 19 décembre 1973 | 40 pages | 15 cents

Opération mystérieuse: 36 morts

Le cauchemar prend fin à Koweit

(PC, Reuter, PA) — Les cinq pirates de l'air, qui avaient détourné lundi un Boeing 737 de la compagnie allemande Lufthansa, à l'aéroport de Rome, après qu'ils s'y furent livrés à une véritable tuerie, se sont rendus mardi soir à Koweit, capitale de l'Etat arabe du même nom, et ils ont libéré sains et saufs les 12 otages qu'ils détenaient alors.

Les commandos, qui avaient d'abord refusé de descendre les mains en l'air su rle sol arabe, ont laissé sortir les otages. L'équipage, hôtesses en tête, est apparu ensuite et les pirates sont descendus les derniers, laissant armes et exploisifs dans l'avion. lis ont été arrêtés.

Selon la Lufthansa, les commandos, dont l'action a été unanimement condamnée par les organisations palestiniennes, ont menacé leurs otages à plusieurs reprises.

La tragédie a fait 36 morts.

OPERATION MYSTERIEUSE

Après son dénouement, cette opération reste mysterieuse. ses auteurs, qui ne se sont réclamés d'aucune organisation, sont inconnus. Les motifs, à part la libération des deux Palestiniens d'Athènes, sont incertains.

L'opération aura été la plus sanglante des opérations de maquisards arabes après l'explosion en vol d'un avion de la Swissair en février 1970. Cet attentat, revendiqué par une organisation de commandos à Beyrouth, avait fait 47 morts.

Elle surpasse en horreur "le massacre des innocents" de l'aéroport de Lod, à Tel Aviv, où un commando suicide japonais avait ouvert le feu sur la foule, tué 27 personnes et blessé 80 autres, pour la plupart des pélerins porto-ricains.

REPROBATION UNANIME

L'opération a été unanimement réprouvée par les organisations palestiniennes. M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, a exprimé l'indignation du peuple palestinien.

Le Fatah a déploré un attentat dirigé contre des innocents et contraire aux intérêts du peuple palestinien. Le Front populaire de libération de la Palestine a indiqué que cet "acte sale" n'avait rien à voir avec le mouvement de résistance palestinien.

L'attentat a déclenché une vague d'indignation générale. Le pape Paul VI exprimait lundi son "profond chagrin" devant cet "acte insensé". M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, s'est déclaré consterné devant "la tuerie insensée et brutale d'innocents".

SHARP: "PAS D'ARMISTICE AVEC LA TERREUR"

Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, a dit que tous les gouvernements à travers le monde doivent maintenant prendre les dispositions nécessaires pour que les auteurs de tels crimes soient châtiés comme ils le méritent.

"Pas d'armistice avec la terreur", a-t-il ajouté, rappelant qu'il y a un an il avait lancé un appel en ce sens aux Nations unies.

Le président Nixon a déclaré que le peuple des Etats-Unis était atterré par la tragédie. L'agence Tass condamne les actes de piraterie d'un groupe de terrosistes, mais ne mentionne pas qu'ils sont arabes.

A l'Assemblée populaire égyptienne, des parlementaires ont dénoncé des actes criminels éloignés des objectifs de la révolution palestinienne. La presse des pays arabes a condamné également l'opération.

La conférence de Genève sur le Proche-Orient sera convoquée

NATIONS UNIES Reuter — M. Kurt Waldheim a annoncé mardi qu'il convoquerait vendredi la conférence de Genève sur le Proche-Orient.

Le secrétaire général des Nations-Unies répondait ainsi à deux lettres identiques que lui ont adressé les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Moscou et Washington demandaient à M. Waldheim de présider la conférence mais, celui-ci a indiqué qu'il ne serait que "l'invitant" et que les Etats-Unis et l'Union soviétique seraient co-présidents.

M. Waldheim a convoqué, mardi soir, les ambassadeurs d'Egypte et de Jordanie, pour leur demander de transmettre à leurs gouvernements le texte de la proposition soviéto-américaine. Il a pris la même iniative vis-à-vis de la Syrie, bien qu'elle ait annoncé, dans la journée, qu'elle ne participerait pas à la conférence.

Le secrétaire général a informé M. Huang Hua, représentant de la Chine, président actuel du Conseil de sécurité, des événements de la journée.

Au Caire, l'Egypte a exprimé sa compréhension devant la décision de la Syrie de ne pas participer à la conférence de Genève, mais a indiqué qu'elle y participerait tout de même, afin de sonder les intentions d'Israël à l'égard d'un règlement pacifique au Proche-Orient.

EN BREF

POLICE

Un boxeur de Chicoutimi-Nord attaque le poste de police.

Page 2

LA SESSION

Le Parti Québécois paralyse les travaux sessionnels à Québec en provoquant deux débats.

Page 5

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	16
— Annonces classées	36
— Bandes dessinées	25
— Bourse	27
— Bridge	38
— Cinéma	17
— Décès	34
— Entrecroisés	24
— Finance	26
— Famille	16
— Horoscope	25
— Mots croisés	25
— Mots mystères	24
— Patron	36
— Sport	21 à 24
— Télévision	16

Rapport du vérificateur général du Canada

Irrégularités administratives et pratiques frauduleuses dans les projets de PIL et PJ

OTTAWA (PC) — Des irrégularités administratives et des pratiques frauduleuses ont été relevées par le vérificateur général, M. J.J. Macdonell, dans des projets des Initiatives locales et de Perspectives Jeunesses en 1972-73.

Dans le rapport déposé hier aux Communes par le ministre des Finances, M. John Turner, il est mentionné que vingt cas de pratiques frauduleuses ou irrégularités ont nécessité une enquête de la Gendarmerie canadienne chez des promoteurs de PIL.

Plusieurs personnes ont été condamnées sous l'inculpation de fraude et d'autres cas sont pendants.

Dans deux de ces cas, souligne le rapport qui analyse les dépenses du gouvernement pendant l'année financière se terminant le 31 mars 1973, le ministère, avec l'approbation du Conseil du Trésor, a versé "à titre gracieux" $16,000 et $3,000 à des employés qui n'avaient pas été payés.

De l'avis du vérificateur, "certains paiements ont été imputés irrégulièrement au PIL".

Au chapitre du programme 'perspectives Jeunesses, le rapport indique qu'après l'examen de 837 projets, des registres comptables suffisants manquaient pour 129 projets.

Dans 14 projets, les salaires versés aux participants dépassaient ceux prévus dans les lignes directrices tracés par le gouvernement.

Par ailleurs, l'indemnité recommandée de cinq cents le mille a été dépassée dans 31 projets où les sommes payées variaient entre sept et quinze cents le mille.

La document de 140 pages signé pour la première fois par M. Macdonell en qualité de Vérificateur général semble beaucoup moins cinglant dans ses critiques de l'administration gouvernementale que ceux préparés par M. Maxwell Henderson dans les dernières années de son mandat, juste avant la nomination de M. Macdonell.

Celui-ci passe en revue les divers secteurs de l'administration Trudeau pour 1972-73 sans assortir ses commentaires de remarques qui avaient eu le don de déplaire au premier ministre Trudeau et à certains ministres dans les années précédentes.

MANDATS SPECIAUX

M. Macdonell parait néanmoins reprocher au gouvernement Trudeau d'avoir abusé de l'utilisation des mandats spéciaux, ces crédits que se donne le Cabinet quand la Chambre ne siège pas en vue de permettre à l'administration de rencontrer ses obligations.

En 1972-73, précise le rapport, c'est-à-dire entre le 1er septembre 1972, date du déclenchement de l'élection fédérale du 30 octobre, et le 4 janvier 1973, jour de l'ouverture de la première session du nouveau gouvernement Trudeau, les mandats spéciaux du Gouverneur général ont alloué un montant de $590.5 millions pour continuer les services de l'Etat.

Près de la moitié de cette somme, soit $234 millions, était versée, le 5 octobre 1972, à titre d'avances pour le paiement des versements des prestations d'assurances-chômage.

Des $590.5 millions, le vérificateur est d'avis qu'au moins $134 millions ne répondaient pas à la qualification "requis d'urgence pour le bien public", dont $132 millions pour le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration aux fins du programme de perfectionnememt de la main-d'oeuvre.

Par ailleurs, le vérificateur des comptes de l'Etat consacre un chapitre à "l'affaiblissement du contrôle parlementaire" sur les dépenses publiques.

En date du 31 mars 1973, il y avait en tout $331.5 millions de disponibles dans des comptes spéciaux au titre de crédits non annulés, somme qui pourra être ainsi dépensés dans les années à venir sans qu'on ait à en référer au Parlement.

Le document de M. Macdonell souligne également "des détournements de fonds", notamment au ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

Au cours de l'année 1972-73, le gouvernement canadien a connu 76 cas de fraude, erreur ou négligence, représentant une valeur de $276 961.

De cette somme, $58,289 ont cependant été recouvrés, laissant une perte nette de $218,672.

IL FAIT FROID, MAIS... — Quelque 3,000 manifestants, tous des enseignants du district scolaire d'Ottawa, ont marché sur la colline parlementaire afin d'obtenir l'appui du gouvernement fédéral dans leur dispute avec le gouvernement provincial. Les professeurs s'opposent à la loi provinciale interdisant les démissions en masse.

(Téléphoto de la P.C.)

Les enseignants d'Ontario manifestent sur la place

TORONTO PC — Les enseignants ontariens ont quitté hier leurs écoles et ont tenu des manifestations en divers points de la province afin de protester contre la législation spéciale introduite d'urgence à la législature ontarienne par le gouvernement conservateur du premier ministre William Davis, en vue d'interdire les mouvements de démission collectives. Les enseignants, rappelons-le, ont adopté cette tactique dans le but d'appuyer leurs revendications.

La presque totalité des enseignants-dans une proportion de 100 pour cent en certains milieux-ont participé au mouvement de débrayage. Une revue de la situation, effectuée à l'échelon de la province, indique que presque toutes les écoles ont été fermées toute la journée.

Pendant, qu'à Queen's Park se poursuivant un débat acrimonieux sur le projet de loi 274 parrainé par le ministre de l'Education, M. Thomas Wells, des milliers d'enseignants, réunis à Ottawa, à Windsor, à Sudbury et devant même les édifices du gouvernement à Toronto, ont dénoncé le projet de loi gouvernemental.

Ce projet de loi interdit aux enseignants la démission collective utilisée comme moyen de pression et impose l'arbitrage obligatoire là ou des négociations normales échoueront.

7,800 DEMISSIONS

Quelques 7,800 enseignants déjà ont remis leur démission qui devrait prendre effet le 31 décembre prochain, afin d'appuyer leurs revendications relatives à leurs conditions de travail pour la présente année scolaire. Le projet de loi aurait entre autres pour effet de reporter l'entrée en vigueur de ces démissions au 31 août 1974.

Faisant face aux contestataires venus par milliers sur les terrains du parlement ontarien à Toronto, le ministre de l'Education, M. Thomas Wells, a déclaré que son projet de loi n'est qu'une mesure temporaire ne visant que les enseignants des 16 districts scolaires affectés par le mouvement de démissions collectives. M. Wells a indiqué que cette mesure sera remplacée par une autre le printemps prochain.

Le ministre a cependant été interrompu par les huées de la foule et est revenu prendre son siège à l'Assemblée législative où, quelques minutes auparavant, il avait été qualifié de "cynique, de sot et de dictateur" par le député néo-démocrate d'Ottawa, M. Michael Cassidy.

MÉTÉO

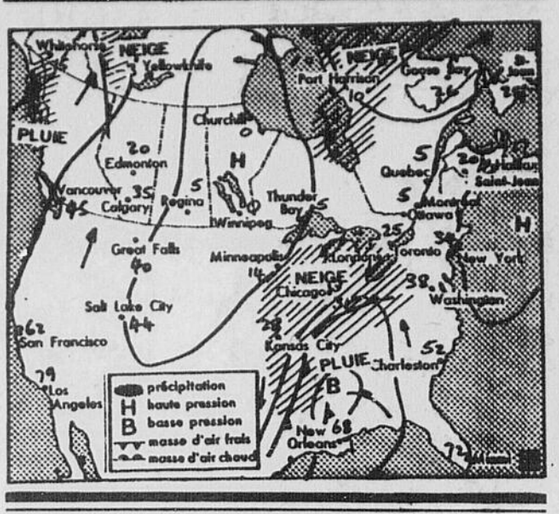

PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émises par le bureau météorologique de Montréal.

Régions de Chibougamau, Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: Mercredi, généralement ensoleillé et froid. Maximum, zéro à moin 5. Aperçu pour jeudi... moins froid.

Régions de l'Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est, Laurentides et Québec: Généralement clair mercredi. Maximum zéro à 5. Aperçu pour jeudi... neige faible et moins froid.

Régions du St-Maurice, Lac St-Jean et Saguenay: Mercredi, passages nuageux. Temps venteux. Maximum, près de zéro mercredi. Aperçu pour jeudi... nébulosité croissante.

Régions de Baie-Comeau et Rimouski: Quelques nuages mercredi. Temps venteux. Mercredi, maximum 5 à 10. Aperçu pour jeudi... généralement ensoleillé.

Régions de Gaspé et Sept-Iles: Mercredi, nuageux et quelques chutes de neige, avec fort refroidissement. Temps venteux. Maximum, près de 15. Aperçu pour jeudi... généralement ensoleillé.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures minima et maxima enregistrées durant les dernières 24 heures qui se sont terminées à 7 heures mardi soir, en Amérique du Nord.

	Min	Max
Dawson	-23	-7
Vancouver	37	-
Victoria	33	-
Edmonton	5	-
Calgary	17	-
Yellowknife	-25	-8
Saskatoon	-15	3
Régina	5	7
Winnipeg	-5	3
Churchill	-34	-20
Toronto	4	13
Ottawa	0	2
Montréal	5	5
Québec	7	8
Frédéricton	-	45
Saint-Jean, N.-B.	45	46
Moncton	52	58
Halifax	46	49
Charlottetown	53	54
Chicago	17	23

LES MARÉES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 03h05 (2'6") et haute à 09h30 (8'2"). Elle sera à nouveau basse à 16h15 (2'5") et haute à 22h05 (6'5").

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 04h25 (4'5") et haute à 10h40 (15'0"). Elle sera à nouveau basse à 17h30 (4'6") et haute à 23h15 (13'0").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 05h25 (4'0") et haute à 10h55 (13'4"). Elle sera à nouveau basse à 18h35 (3'7") et haute à 23h35 (11'7").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, publié et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY, LTEE, 316 Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480

Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Directeur-général: Gaston Vachon
Chef de nouvelle: Bertrand Genest
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur de la publicité: Yvon Rhainds
Directeur de l'information: Lucien Emond
Directeur du tirage: Denis Lessard

Le Quotidien, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters. Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac St-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe. (No. 3213)

MEMBRE DE ABC

SOUS ZERO — La température est tombée sous zéro pour la première fois de l'hiver qui ne débute officiellement que vendredi pourtant. Le vent qui soufflait rendait le froid encore plus mordant.

Un boxeur malmène la police à Chicoutimi-Nord

Chicoutimi-Nord — Le boxeur saguenéen Germain Côté et un de ses compagnons, Gilles Blanchette devront comparaître en cour municipale de Chicoutimi-Nord et au palais de justice de Chicoutimi pour répondre à des accusations de voies de fait et d'assaut sur les personnes de deux policiers de Chicoutimi-Nord.

L'incident est survenu dans la nuit de lundi à mardi vers 3h30 du matin, alors que Côté et son ami Gilles Blanchette se sont rendus au poste de police de Chicoutimi-Nord, dans le but apparent de faire annuler une contravention.

Devant le refus des agents d'obtempérer au désir de Côté et de son compagnon Blanchette, ces derniers se seraient alors attaqués au caporal Serge Fillion, en charge du poste, et aux agents André Legendre et Olivier Larouche. Dans l'altercation, Fillion et Larouche auraient subi quelques contusions au visage.

Arrêtés, Côté a été amené aux cellules du poste de Chicoutimi.

Il comparaîtra aujourd'hui au palais de justice et vendredi à la cour municipale de Chicoutimi-Nord.

Le froid cause un violent incendie à Jonquière

Jonquière — La froide température en demandant un effort supplémentaire aux systèmes de chauffage, pourrait être la cause d'un violent incendie qui a détruit partiellement la demeure de M. Jean-René Déry du 249 de la rue Sainte-Ursule à Jonquière.

Le feu s'est déclaré vers 21h 20, hier soir, et les pompiers de Jonquière appelés sur les lieux, ont dû lutter quelques heures pour circonscrire l'incendie.

Selon l'officier en charge, même si en fin de soirée, les pompiers n'étaient pas encore revenus du lieu du sinistre, l'incendie était sous contrôle, mais par ailleurs, les dégâts matériels seraient élevés.

Il y aura deux tirages de plus de la Super-Loto en 1974

MONTREAL (PC) — M. Maurice Custeau a annoncé, mardi, qu'il y aura maintenant six tirages de la Super-Loto par année, au lieu de quatre.

Comme chaque tirage rapporte au public plus de un millions de dollars, $2 millions de plus seront donc versés en 1974.

"C'est en quelque sorte notre cadeau des fêtes à la population, a déclaré le président de la Société d'exploitation des loteries et courses du Québec, pour la remercier de l'enthoisiasme qu'elle a manifesté envers Loto-Québec depuis le début."

La Société fera le premier tirage de la Super-Loto de 1974 le 22 février et il y aura un nouveau tirage tous les deux mois, le troisième vendredi du mois.

Au cours d'une conférence de presse, M. Custeau a annoncé également que la Société mettra sur le marché pour les tirages d'avril 1974 des billets totalement nouveaux.

Ces billets auront à peu près les mêmes dimensions qu'un billet de banque et représenteront des visages et des paysages du Québec. Les dessins varieront avec les saisons.

Parce que la femme du Québec encourage d'une façon toute particulière Loto-Québec, a dit M. Custeau, un hommage lui sera rendu sur les billets Super-Loto. La Québécoise y sera en effet représentée.

La Société d'exploitation des loteries et courses du Québec dédie ses billets de Mini-Loto aux jeunes qui sont les plus gros acheteurs de ce genre de billets.

Quant à la série de billets Inter-Loto, elle mettra en lumière l'industrie, le tourisme et les sports au Québec.

M. Custeau a également annoncé qu'à la demande du ministre des Finances, Loto-Québec fera, pour l'Inter de février, un effort de vente et de marketing plus accentué, afin de pouvoir remettre au gouvernement un excédent de $100,000 qui serviront à subventionner les Jeux d'hiver de Saint-Georges-de-Beauce. La mention des jeux apparaîtra d'ailleurs sur les billets.

Le président de Loto-Québec a tenu à rassurer ceux qui craignant que la Loterie olympique Canada nuise à Loto-Québec. Il n'y a rien à craindre, bien au contraire, a-t-il dit. "Nous avons fait le plus gros mois de novembre en quatre ans et le mois de décembre sera sans précédent. Et puis, nous avons l'exemple des jeux en Allemagne." Le phénomène s'explique par le jeu de la concurrence et aussi par le fait que les billets de Loto-Québec ne sont vendus qu'au Québec, tandis que ceux de la Loterie olympique sont vendus à la grandeur du Canada.

Quest-ce que Loto-Québec rapporte aux Québécois et au ministre des Finances du Québec?

Pour répondre à ces questions, le président de Loto-Québec a remis aux journalistes des statistiques comparatives. Le 15 décembre, l'argent distribué aux gagnants des quatre types de loterie mini, inter, super et perfecta depuis le début atteignait la somme rondelette de $111,300,000. A la même date, le ministre des Finances avait récolté $127,500,000.

Pour la seule année 73-74, qui ne se terminera que dans 16 semaines, M. Custeau prévoit des rentrées de $45 à $48 millions dans les coffres du ministre des Finances. Ce dernier aurait même autorisé M. Custeau à déclarer publiquement que Loto-Québec a contribué pour une bonne part à empêcher les impôts de monter au Québec.

Combien d'heureux gagnants depuis le début? En tout 589,000 au 15 décembre: Mini 304,700; Inter 77,200; Super 23,900; Perfecta 183,200.

Quant au gâteau de $111,300,000, il a été partagé comme suit: Mini $56,400,00; Inter $24,900,000; Super $11,400,000; Perfecta $18,600,000.

NOUVEAUX BILLETS — Les nouveaux billets de Loto-Québec mettront en évidence des visages et des paysages typiques du Québec et seront aussi animés de scènes touchant l'industrie, le tourisme et les sports. (Téléphoto PC)

dégustez le VIN FOU glacé
Vin Fou
BLANC BRUT
le grand mousseux de France qui triomphe au Québec.
HENRI MAIRE AU CHATEAU MONTFORT NEGOCIANT A ARBOIS - JURA - FRANCE
S.A.Q. 590-C

SOLDAT-ABATTU

CALGARY (PC) — Un jeune soldat a été abattu lundi soir dans une barraque militaire à Currie. Un camarade doit comparaitre aujourd'hui pour répondre à une accusation de négligence criminelle en rapport avec cette affaire.

La victime, Ronald Joseph Lee, natif de Oromocto au Nouveau-Brunswick, aurait été atteint à la tête au moment où avec son camarade, elle s'affairait à charter et à décharger une carabine de calibre 303.

AUTOMOBILISTE

WINDSOR (PC) — Aux termes d'un jugement rendu hier par le juge Lloyd Henriksen de la Cour provinciale d'Ontario dans le district Windsor, un individu reconnu coupable de conduite dangereuse pourra tout de même conduire son automobile.

Le magistrat en rendant cette ordonnance, use d'un pouvoir discrétionnaire que lui concède le code criminel du Canada et qui lui permet de déclarer un individu coupable sans le condamner, en tenant compte des circonstances atténuantes.

AVIS

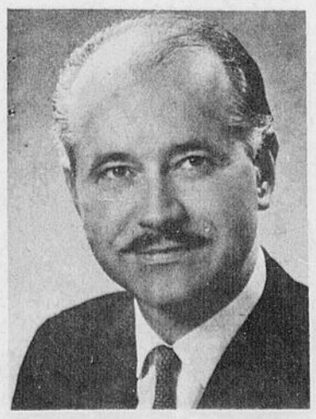

DR EMILE BERTHO

Nous tenons à aviser la population que le Dr Emile Bertho sera absent du bureau du 15 décembre 73 au 7 janvier 74.

Crime organisé

Côté voulait se retirer de l'affaire F. d'Asti

Par Lisa Binsse

MONTREAL (PC) — Poursuivant son témoignage devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, mardi, M. Jean-Jacques Côté a soutenu qu'il avait essayé, le 28 août dernier, de se retirer "une fois pour toutes" de sa participation dans l'affaire D'Asti.

Frank D'Asti faisait face à une demande d'extradition de la part du gouvernement américain sous une accusation de trafic de stupéfiants. Il purge présentement une peine de 20 ans de bagne au sujet de cette affaire.

Le 28 août donc, M. Côté a préparé une réunion chez lui pour minuit. Il a expliqué qu'il était suivi par la police et qu'il espérait que l'heure tardive de la rencontre dérouterait les policiers.

Outre M. Côté, qui était un organisateur libéral assistaient à cette réunion M. René Gagnon, qui était chef de cabinet de M. Jean Bienvenue, ministre québécois de l'Immigration, ainsi que Frank D'Asti et Nichola Di Iorio.

Ces deux derniers ont été décrits, au cours de séances antérieures de la Commission d'enquête, comme des membres de la pègre montréalaise.

Pour se rendre chez lui, ce soir-là, M. Côté changea de voiture avec sa fille. Elle assista également à l'entrevue, de même qu'un chauffeur de taxi.

CONVERSATION

Avant cette réunion du 28 août, soit le 9 août, M. Côté avait eu un entretien téléphonique avec D'Asti. L'enregistrement de cette conversation a été produit devant la Commission d'enquête.

M. Côté déclare, notamment, qu'il a mangé en compagnie de M. Gagnon et qu'il a maintenant "de bonnes nouvelles" à annoncer à D'Asti.

En dépit d'un interrogatoire poussé de la part de Me Guy Dupré, procureur de la Commission, M. Côté n'a pas expliqué ce qu'il entendait par les mots "bonnes nouvelles".

Il a soutenu qu'il n'avait prononcé ces mots que "pour laisser croire à D'Asti qu'il s'occupait de son affaire".

Au cours de cette conversation, M. Côté déclare: "L'affaire américaine, ce n'est pas réglé, mais le travail se fait. J'ai fait une bonne rencontre cette semaine. . . les choses s'arrangent".

M. Côté a prétendu, devant la Commission, que la deuxième phrase se rapportait à ses problèes personnels.

Pour ce qui est de la rencontre dont il est fait mention, l'avocat de M. Côté, Me François Daviault, a déclaré qu'il était au courant et qu'il s'agissait, en fait, de problèmes personnels à son client.

Siégeant à huis clos pour quelques instants, afin d'entendre les points soulevés par Me Daviault, la Commission a finalement décidé, en public, de ne pas interroger M. Côté sur cette réunion.

Elle n'en a pas moins ordonné l'émission d'assignations de comparaître à toutes les personnes présentes à cette réunion, au cours de la reprise des séances, après la période des fêtes.

Le meurtre de Jonquière

Les deux témoins cités à leur procès aux assises du printemps

CHICOUTIMI — Mme Irène Tremblay-Vaillancourt et M. J.-Edmond Vaillancourt ont été cité tous les deux aux assises du printemps, à l'issue de l'enquête préliminaire qui s'est terminée hier au Palais de Justice de Chicoutimi.

Cette enquête se tenait en rapport avec la mort de Marcel Vaillancourt de la rue Angers à Jonquière et concernait sa femme Irène et son frère J.-Edmond Vaillancourt.

Me Jean-Marc Lavoie et Me Claude Vaillancourt s'étant servi des dispositions de la loi exigeant le huis-clos sur la publication des nouvelles, on ne peut rapporter les témoignages entendus hier.

FRAUDES

Par ailleurs, un individu, M. Raymond Jacques Bolduc, comparaissant sous 32 chefs d'accusation pour faux et usage de faux, connaîtra sa sentence vendredi prochain.

L'individu qui a plaidé coupable hier matin au Palais de Justice de Chicoutimi, avait passé de faux chèques de $100 et $33 chez Avis-Rent-A-Car, de $75 et $25 à la Tabagie Royale et dans différents autres commerces de la ville au cours de l'été dernier.

Après s'être entretenu privément avec le juge Denis Gobeil, l'individu qui semblait bouleversé, a appris de la bouche du juge, qu'il connaîtrait sa sentence vendredi.

PAS DE STENOGRAPHES

La parade habituelle des comparutions, a débuté en retard hier alors que l'on cherchait un sténographe officiel. Ce dernier se préparait à partir pour Chibougamau. On l'a finalement rejoint à son domicile, et le travail a pu commencer.

UN AUTRE DELAI

Par ailleurs, un pauvre père de famille chômeur qui avait écopé d'une amende de $100, il y a trois mois et qui jouissait d'un délai pour payer son amende, n'a pu le faire. Aussi, hier il demandait au juge Gobeil, un autre délai; le juge, inspiré probablement par le temps des Fêtes, lui a accordé ce surcis, tout en conseillant au type de payer par versements: "Si vous attendez d'avoir $100 dans vos poches pour payer cette amende, vous allez attendre longtemps."

UN CAS DE PARJURE

Une dame accusée de parjure a vu son procès retardé à jeudi alors que l'on avait égaré des notes de sténo à son dossier. Le juge Gobeil a refusé d'entendre la cause, affirmant qu'il serait dangereux pour la prévenue que l'on commence son procès en n'étant pas en possession de tous les documents au dossier.

Un individu de St-David-de-Falardeau, a été accusé d'avoir volé un tuyau de tôle galvanisée d'une valeur de $400. Devant la complexité de l'affaire, le juge a pris en délibéré le jugement qui sera rendu vendredi.

DEMAIN...LE PERE DION

Demain, toujours à huis-clos, Me Jean-Marc Lavoie présentera sa défense dans l'affaire du père Roland Dion, accusé d'actes de grossières indécences.

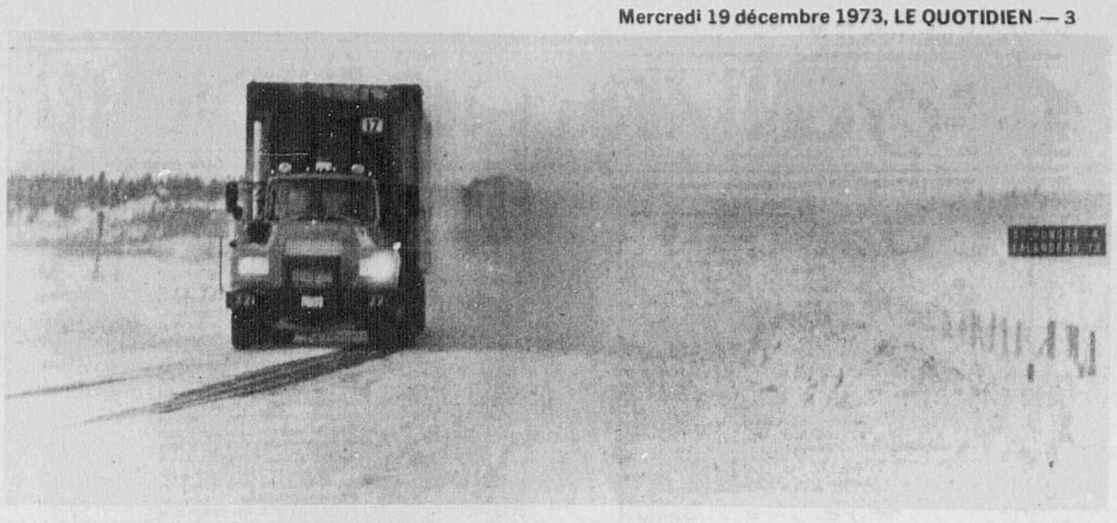

C'EST L'HIVER POUR VRAI: La dernière tempête, c'est à dire la première de l'année a laissé plus d'un pied de neige. La circulation est devenue difficile et même dangereuse.

Nouvelle administration portuaire

CHICOUTIMI — Une administration portuaire englobant les ports de Chicoutimi et de Baie des Ha! Ha! a été officiellement formée, lundi, lors du passage de M.D.E. Taylor, président du Conseil des ports nationaux, à Chicoutimi.

Le port de Baie des Ha! Ha! ayant tout récemment été transféré sous l'administration du Conseil des ports nationaux et géré depuis le port de Chicoutimi, M. Taylor agissait conformément à la loi du Conseil des ports nationaux.

La nommination de chacun des membres du Conseil d'administration, a été entérinée par le ministre des Transports, M. Jean Marchand. L'administration portuaire du Haut-Saguenay est nommée pour une période de trois ans et se compose comme suit: A la présidence, M. Jean Lavoie, président du CRD; M. Alain Jacquard, directeur des installations portuaires de l'Alcan à Port-Alfred, M. Antoine Gauthier, représentant de la province de Québec, M. Denis Boucher, directeur des opérations de Shell Canada à Chicoutimi et M. Gilles Rinfret, ingénieur-conseil, siègeront également au bureau de direction.

De plus, selon M. Taylor, les intérêts régionaux, commerciaux et portuaires sont très bien représentés par ce groupe qui oeuvre depuis quelques temps dans les milieux proches de l'économique. Il a de plus souligné que les installations portuaires du Haut-Saguenay sont partie intégrante du système de transport et que le Conseil est plus intéressé dans la bonne marche du système entier plutôt qu'à un port en particulier.

Coin Labrecque et Hôtel-Dieu

Edifice de 14 étages pour les retraités

par Réjean Tremblay

Chicoutimi — La ville de Chicoutimi a adopté officiellement hier un règlement décrétant la construction de 101 unités de logements pour retraités conformément au chapitre 55 de la loi de la Société d'Habitation du Québec.

Cette construction de 14 étages sera située au coin des rues Hôtel-Dieu et Labrecque et coûtera $2,177,781.

Le coût moyen par unité de logement inclue le terrain, la construction, les honoraires, l'aménagement et les services municipaux.

MODE DE FINANCEMENT

5% des coûts du projet proviendront d'un prêt de la municipalité tandis que l'autre 95% proviendra d'un prêt hypothéquaire à un taux de 7 7/8% amorti sur une période de 50 ans par la Société d'Habitation du Québec.

Les travaux débuteront le 1er mars et l'on prévoit l'occupation des premiers logements à compter du 1er février 1975 et la fin de l'aménagement du secteur concerné vers juin 1975.

C'est l'Office municipal d'Habitation de Chicoutimi qui sera chargé de l'administration.

MODE DE LOCATION

Les personnes retraitées qui auront droit à ces logements seront les suivantes: toute personne recevant l'allocation-logement aux termes de la loi de la SHQ; toute personne délogée par la suite de la mise en oeuvre d'un programme de rénovation urbaine. Toute personne délogée par suite d'expropriation par un organisme public.

Par ailleurs, on prévoit un coût d'exploitation prévu de $309,636, un revenu annuel prévu de $97,000 et un déficit d'opération de $191,373, déficit qui sera payé à 90% par la SHQ.

Le maire Henri Girard et les conseillers se sont évidemment félicités, à l'exception du conseiller Léo Favre qui a trouvé que le centre et l'est de la ville étaient trop avantagés par rapport à l'ouest où l'on se contente d'accumuler des promesses.

LES CAMIONNEURS...

Un groupe de camionneurs a profité de cette assemblée spéciale pour venir rencontrer le conseil. Ces camionneurs, membres de l'Association des Camionneurs Entrepreneurs du Québec, voulaient obtenir leur part des contrats qui sont donnés par la ville à l'ANCAI, (L'Association des Camionneurs Artisans Indépendants).

Le maire Henri Girard a demandé que les deux associations fassent parvenir au gérant leurs demandes et exigences respectives et le conseil, à partir de ces données, prendra sa décision jeudi soir à cinq heures lors d'une autre assemblée spéciale.

Si l'on se fie aux propos du conseil, la municipalité de Chicoutimi envisagerait de donner 50% des contrats à l'une et l'autre association afin de contenter tout le monde.

M. Guy St-Hilaire, président de l'Association des Camionneurs Entrepreneurs représentait le groupe d'une dizaine d'entrepreneurs qui ont rencontré le conseil.

A Jonquière en 1974

Championnat provincial des corps de tambours, clairons et trompettes

Jonquière — C'est dans la ville de Jonquière que se déroulera, les 23, 24, et 25 août 1974, le championnat provincial des corps de tambours, clairons et trompettes.

Cet événement musical aura lieu au stade Richard-Desmeules, et, en cas de mauvais temps, à l'intérieur du Palais des sports de Jonquière.

Le président du conseil d'administration de ce championnat, M. Roland Hébert, a affirmé qu'il fallait attendre à cette occasion entre 40 et 50 corps de tambours, clairons, trompettes, membres de la Fédération des Associations musicales du Québec (FAMQ), ce qui veut dire plus de 4,000 jeunes, garçons et filles, venant de plusieurs villes du Québec.

D'après une évaluation rapide et des sondages effectués lors des compétitions précédentes, les organisateurs attendent environ 10,000 touristes qui rendront visite à la région lors de ces compétitions.

Les corps musicaux participants sont divisés en deux sections: clairons et trompettes. Chacune de ces sections se répartit en trois classes: junior A, B, et C, selon la compétence, le nombre des membres et les années d'expérience dans la compétition.

A cette occasion, une trentaine de juges, du Québec et de l'Ontario, attribueront 2,400 dollars en bourses aux ensembles jugés les meilleurs de chaque catégorie.

Signalons que c'est la première fois depuis 6 ans que cet événement aura lieu à l'extérieur de la région de Montréal. En plus du président, le conseil d'administration de ce championnat est composé de MM. Jean Laflamme, vice-président, Bertrand Deschenes, secrétaire, Paul Gaudreault, trésorier, Yvon Dubé, publiciste, et Réjean Delisle, coordonnateur.

Champion de la luzerne

Alma — M. Laurent Boudreault de Ste-Croix est le champion de la Luzerne pour 1973, et la proclamation officielle en a été faite lundi à Alma par les autorités du Ministère de l'Agriculture du Québec. M. Boudreault devient l'un des 12 finalistes qui participeront au concours provincial prochainement, à la fin de janvier. Le champion a conservé 161.5 points sur une possibilité de 200, une performance éclatante. Lui et plus d'une quarantaine d'autres producteurs s'étaient enregistrés au concours, et 22 de ces derniers ont participé à la finale régionale. Cinq d'entre eux ont reçu des prix, se partageant une somme globale de $436.00, sans compter les nombreux autres prix de belle valeur, offerts par des organismes, institutions, ou compagnies concernés par l'agriculture ou l'économie en général.

M. Laurent Boudreault s'est vu remettre $300.00 en argent par le Ministère, $600.00 d'engrais chimique, $100.00 de semences de luzerne, et le trophé offert par l'Union des Producteurs agricoles de la région (UPA). M. Bertrand Lapointe de Jonquière s'est classé deuxième, a mérité une somme de $250.00 du Ministère, $350,00 d'engrais chimique, $100.00 de semences de suzerne, et un Méritas offert par l'Union régionale des Caisses POP. M. Ghislain Girard de Normandin en troisième place, obtient un montant de $200.00, de l'engrais, des graines de luzerne, et un Méritas des Caisses POP également. Tout comme MM. Maurice et René Bergeron de Grande-Baie, qui se sont classés quatrièmes, obtenant une bourse de $150.00, des graines d'orge, et un Méritas. En cinquième place, M. Jean-Claude Tremblay de St-Bruno, qui obtient $100.00 en argent, 100 livres d'orge de la CCS lui aussi, et un Méritas.

Les critères de jugement comprennent l'observation de fin de saison, dont l'apparence générale valant 30 points, uniformité valant 30 points, et le développement final de la plante valant 40 points. Les concurrents peuvent perdre 10 points pour les mauvaises herbes, et 10 points encore pour les déficiences. C'est également lundi qu'un tirage au sort a permis à des participants au concours estival d'orge de gagner différents prix.

LA LUZERNE

La luzerne est une plante légumineuse riche en protéines, qui exige pour croître un sol riche, draine de façon excellente, une acidité neutre, une bonne fertilisation, et un semis très hâtif. La luzerne, c'est en quelque sorte une espèce de foin beaucoup plus riche que le foin ordinaire, même mélangé avec du trèfle.

Le Ministère de l'agriculture compte beaucoup sur la luzerne pour augmenter la productivité des prairies. Le foin sans luzerne contient environ 6% de protéines, tandis qu'avec la luzerne, il en contient 12%. Le soja, source principale de protéines, étant contrôlé par les Américains, il faut trouver d'autres sources protéiniques à meilleur marché pour satisfaire aux besoins nutritifs des ruminants, afin de consolider la production laitière. En promouvant la culture de l'orge pour le grain et de la luzerne pour le foin, on fait progresser le concept important de l'autoapprovisionnement diminuant ainsi la dépendance de régions comme la nôtre à l'égard de l'Ouest et des Etats-Unis. Le manque de protéines constitue d'ailleurs un problème mondial, autant chez les humains que chez les animaux, d'après M. Paul A. Paquin, l'un des juges du concours de luzerne. Un jour même, peut-être pourra-t-on reconstituer le lait à partir des protéines végétales. Mais c'est là un tout autre problème...

Ce qu'il faut retenir, c'est que le Mnistère de l'agriculture encourage les producteurs à semer de la luzerne, et investit pour ce faire cette année quelques $30,000.00 en prix pour les concours. Des études révèlent par ailleurs que l'ensemble des producteurs qui auront semé de la luzerne économisera près de $9,000,000.00 cette année seulement. Car en nourissant les vaches en stabulation avec de la luzerne, l'agriculteur utilise moins de moulée, d'où l'économie appréciable.

De nombreuses personnalités ont assisté à la soirée de gala, dont M. Hubert Mélanson, directeur des bureaux et laboratoires régionaux au Ministère de l'agriculture, ainsi que son adjoint, M. Jean-Claude Verville, et aussi M. Gilles Choquette du service des productions végétales. Des représentants de l'UPA, de l'ACL, de la CCS, et de la Société d'agriculture de Chicoutimi.

Les invités ont également pu apprécier une exposition d'artisanat, et des oeuvres de Mmes. Jeanne d'Arc Tremblay, Rachelle Gagnon, et Françoise Delattre.

TEST DE GERMINATION

Le service de phytopathologie du laboratoire régional agricole procédera encore cette année à des tests de germination sur les céréales. Les agriculteurs qui veulent se prévaloir de ce service gratuit ont jusqu'au 15 février pour faire parvenir leur échantillon.

L'utilisation d'une semence de qualité s'avère économique en dernier ressort, puisque le rendement en est d'autant amélioré. Les prix élevés prévus pour les graines le printemps prochain ne doivent pas inciter les agriculteurs à utiliser des graines de qualité douteuse, selon les experts du Ministère.

Dans deux comtés

37 projets PIL acceptés

Voici la description des principaux projets d'Initiatives locales acceptés dans le cadre du programme fédéral d'aide au chômeurs:

COMTE DE CHICOUTIMI

Dans le comté de Chicoutimi, le plus important projet a été alloué à la Fabrique de la paroisse Saint-Alphonse de Bagotville ($55,920 et 30 emplois) pour la restauration de l'église.

Viennent ensuite le développement de l'Anse Saint-Jean ($50,280 et 48 emplois); l'éducation préventive et curative en toxicomanie ($43,680 - 14 emplois - responsable Paul Simard); des travaux municipaux à Petit-Saguenay ($34,676); l'amélioration des puits et des fosses septiques à Ferland ($34,560); l'aménagement d'une piste pour motoneige à Rivière-Eternité, $15,000; l'aménagement d'un camping municipal à Saint-Félix-d'Otis, $34,320; projet municipal à Saint-Fulgence, $24,570; l'aménagement de l'infrastructure du village souvenir du Carnaval-Souvenir, $34,570; travaux d'épuration des eaux à la paroisse de Bagotville, $34,278; la rénovation du musée Mgr-Dufour de Port-Alfred, $24,960; l'aménagement du mont Valin, $21,000.

Le Quotidien n'a pu obtenir des détails sur les autres projets figurant avec les premiers sur le tableau.

COMTE DE LAPOINTE

C'est la municipalité d'Arvida qui reçoit la plus haute subvention, $61,760, pour la rénovation du Foyer des loisirs.

Les autres projets sont: Saint-Honoré, $40,680 pour des utilités publiques: l'aménagement du Club des retraités de Price, $27,230; la construction d'un centre communautaire pour les enfants de familles nombreuses de la paroisse Saint-Dominique de Jonquière, $31,680; la construction de 27 cabines pour campeurs au Domaine de la Jeunesse de Falardeau, $17,520; le développement d'un terrain de loisir de 10 acres dans le village de Laterrière, $24,503; le fonctionnement du centre d'accueil pour alcooliques et toxicomanes, $24,830; l'animation des loisirs socio-culturels et sportifs au Patro de Jonquière, $24,844; la rénovation de l'église de Saint-Jean-Eudes, $32,317; la construction d'un chalet des services publiques au centre plein air du mont Jacob de Jonquière; l'animation du service de loisirs de Jonquière, $30,000; la construction de fosses septiques à Saint-David-de-Falardeau, $25,000; l'amélioration du centre de canot-kayac à la rivière aux sables, $23,298; l'information en milieu scolaire par l'Ecole d'équitation du Saguenay, $11,160; et le défrichage d'un terrain au lac Kénogami pour la construction éventuelle du village western, $10,000.

Rappelons qu'en vertu du programme, une organisation a but non lucratif, un groupement de citoyens ou une municipalité pouvait bénéficier d'une aide financière n'excédant pas, cette année, $75,000, dans le but de réaliser des projets susceptibles de créer de nouveaux emplois.

COMTE DE CHICOUTIMI

NOMS DU PROJET	*MONTANT*	*EMPLOIS*
Opération Patro de Jonquière	$23,844	9
Eglise Saint-Jean-Eudes	$32,317	12
Plein air mont Jacob	$39,120	21
Amélioration de quartier Jonquière	$ 9,360	3
Loisirs à Jonquière	$30,000	10
Foyer des loisirs d'Arvida	$61,760	20
Saint-David-de-Falardeau	$25,000	8
Centre canot-kayac	$23,298	7
Club de retraités de Price	$27,230	13
Pibrac (centre communautaire)	$31,680	11
Foyer St-Dominique de Jonquière	$20,698	9
Domaine de la Jeunesse	$17,520	16
Commission loisir Laterrière	$24,503	10
Centre d'accueil pour alcoolique	$24,830	8
Ecole d'accueil pour alcoolique	$11,160	4
Ecole d'équitation du Saguenay	$10,000	3
Village Western (lac Kénogami) Saint-Honoré	$40,680	13

COMTE DE CHICOUTIMI

NOMS DU PROJET	*MONTANT*	*EMPLOIS*
Maison Racine	$26,650	9
Eglise St-Alphonse Bagotville	$55,920	30
Education préventive et curative en toxicomanie	$43,680	14
Développement de l'Anse	$50,280	48
Petit Saguenay (travaux mun.)	$34,676	22
Ferland	$34,560	13
Rivière-Eternité	$15,000	5
St-Félix-d'Otis	$34,320	11
St-Fulgence	$24,570	8
Service de couture Chic.-Nord	$19,378	7
Carnaval Souvenir	$34,570	37
Paroisse de Bagotville	$34,278	13
Ass. paralysie cérébrale	$28,868	11
Centre de réadaptation Chic.	$33,272	11
Musée Mgr-Dufour Port-Alfred	$24,960	8
Domaine Rivière-du-Moulin	$34,060	11
Paroisse Ste-Claire Chic.-Nord	$15,000	5
Le Joint	$14,820	5
Service entraide personnes agées	$34,146	13
MontValin 74	$21,000	7

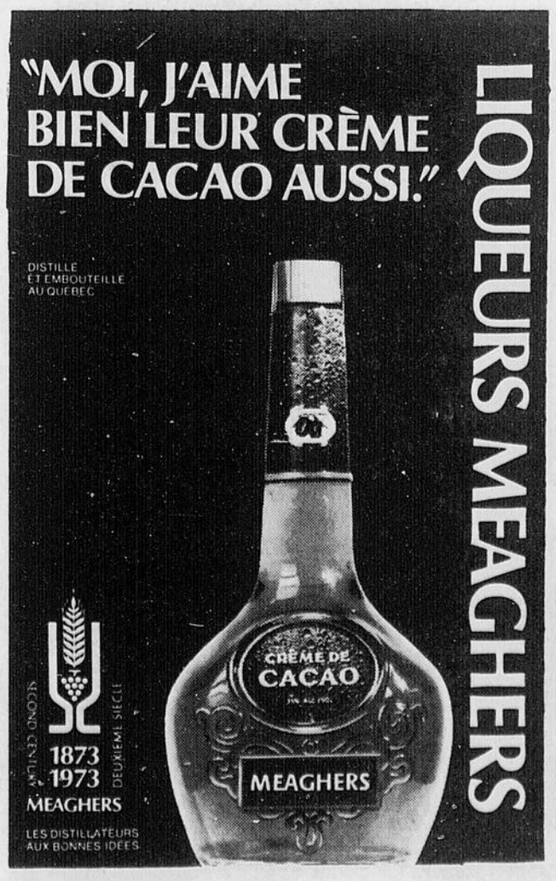

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

L'Etat doit subventionner le transport en commun

Le gouvernement provincial n'a pas le choix: il lui faudra soutenir financièrement le transport en commun dans le Haut-Saguenay, sinon ce sont les étudiants et les défavorisés de notre communauté régionale qui seront encore une fois injustement pénalisés.

Au cours de la dernière campagne électorale, le premier ministre Robert Bourassa et son ministre au Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Gérald Harvey, se sont engagés formellement à résoudre, du moins dans l'immédiat, ce problème qui traîne en longueur depuis plusieurs années.

Le contrat de travail qui lie la Compagnie de Transport régional et le syndicat de ses chauffeurs et mécaniciens est expiré depuis 15 jours déjà, et rien ne bouge. Les pourparlers entre les autorités municipales de Chicoutimi, les fonctionnaires supérieurs de Québec et la direction de Transport Régional n'ont encore produit aucun résultat satisfaisant.

Or, on apprenait, hier, que l'enthousiasme de l'Etat était considérablement refroidi. Le sous-ministre Jacques Charland ne voudrait absolument pas que le gouvernement s'aventure sur les oeufs du transport en commun.

Chicoutimi a dénoué l'impasse, l'an dernier, en acceptant de verser une subvention de $32,000, sur une période de deux ans. Le conseil municipal posa ce geste dans un mouvement de défense afin de sauver le prestige des Jeux du Québec grandement menacé par l'obstruction systématique des grévistes.

Cette année, Transport Régional exige un autre engagement de la municipalité avant d'entreprendre les pourparlers avec le syndicat, car il a besoin de $23,000 pour éviter un bilan dans le rouge. Le conseil municipal a déjà répondu fermement, par le voix de son conseiller Léo Favre, qu'il ne répèterait pas sa générosité si Québec ne comblait pas la différence.

Le gouvernement provincial a l'intention d'adopter une loi-cadre établissant des commissions métropolitaines de transport. Entre-temps, il semble craindre tout engagement financier qui deviendrait un précédent.

D'ailleurs, le cabinet Bourassa redoute la formation d'un véritable cancer provincial qui rongerait, sans limites, ses revenus. Le mois dernier, il a refusé de cautionner le budget de 1974 de la Commission des transports de la Communauté régionale de l'Outaouais parce qu'il prévoyait un déficit d'opération de $1,098,148.65.

La Commission des transports de la Communauté urbaine de Québec multiplie également les déficits que l'Etat accepte d'absorber.

Le transport en commun, dans une agglomération urbaine comme celle du Haut-Saguenay, est aussi nécessaire qu'à Québec ou à Montréal. Le contribuable de la région a participé au financement de tout le réseau de transport en commun de la métropole canadienne, y compris le luxueux métro. Pourquoi les citoyens de la conurbation du Haut-Saguenay n'obtiendraient-ils pas les mêmes avantages?

Car le transport en commun sera toujours déficitaire. En Ontario, le gouvernement défraie 50 pour cent des déficits d'opération, 75 pour cent de l'achat des équipements et 75 pour cent de la construction des garages.

Ce que le Haut-Saguenay espère est bien loin de ces largesses. Nous ne voulons pas que le gouvernement cautionne le gaspillage qui est souvent la caractéristique des services publics défrayés par les contribuables. Mais nous considérons nécessaire l'intervention de l'Etat pour assurer une qualité minimum du transport en commun dans l'agglomération s'étendant de La Baie à Jonquière.

Depuis la crise de l'énergie, les gouvernements supérieurs recommandent inlassablement à leurs commettants d'économiser l'essence en utilisant le transport en commun et en évitant les promenades futiles de fin de semaine.

Ils ont donc le devoir d'encourager non seulement le maintien mais l'amélioration de ce service public dont la mode d'une automobile et plus par famille nous a fait oublier les avantages.

Bertrand TREMBLAY

OPINION DES AUTRES

Critiques sévères du CEGEP

Les critiques sévères et quasi unanimes exprimées à l'endroit des CEGEP devant le Conseil de l'Université Laval, par des professeurs universitaires de longue expérience, devraient porter à réfléchir. On va jusqu'à affirmer que l'enseignement dans les CEGEP est un "fiasco". Les scientifiques se plaignent que les programmes y sont essentiellement philosophico-littéraires. Par ailleurs, on déplore une formation philosophique, historique et un enseignement du français déficients.

Du point de vue universitaire, l'opinion du doyen de la faculté des sciences sociales, M. Yves Dubé, paraît résumer celle de ses collègues: "Les CEGEP sont des institutions malades, qui affectent la vie de l'université". Les raisons de semblable situation ne tiennent pas seulement au CEGEP lui-même, mais remontent aux niveaux inférieurs de l'enseignement et filtrent de la société tout entière.

Au stade du CEGEP, la grande faille paraît provenir du défaut de programmes et d'enseignement véritablement structurés. Ces grandes institutions nouvelles, où devaient fleurir la liberté et la spontanéité, se sont lancées dans l'aventure de l'enseignement — mi-secondaire, mi-universitaire — avec la naïveté du néophyte. Sans tradition, on tombait d'autant plus facilement dans les pièges des derniers gadgets pédagogiques à la mode, du genre "tout enseignant est enseigné et tout enseigné est enseignant".

Le débraillé physique qu'on peut observer dans nos écoles, n'est que le signe extérieur d'un débraillé plus profond, psychologique et intellectuel. Psychologiquement, à tous les niveaux de l'enseignement, en maintenant l'élève au niveau du "faire" au détriment de celui de l' "apprendre", on le limite au niveau infantile et il ne peut que difficilement accéder à celui de l'adulte. La connaissance se transmet par l'apprentissage de l'un à l'autre. Sans compter que cette "société sans père" pour reprendre l'expression de Misterlicht, est également reproduite dans l'école "permissive" d'aujourd'hui.

Mais, si à l'université on se plaint des CEGEP, c'est que ceux-ci sont au stade immédiatement inférieur qui leur envoie les élèves. Les CEGEP pourraient également se plaindre de la formation du secondaire, du fouillis des polyvalentes, par exemple, et celles-ci à leur tour de la formation acquise à l'école primaire, particulièrement dans l'enseignement de la langue maternelle.

Ce n'est pas parce que des carences existent aux autres niveaux qu'il faut s'empêcher de voir celles qui prévalent au CEGEP. Au point qu'on se demande, à l'université, s'il ne faudrait pas recommander l'abolition de cette institution et recommencer avec autre chose. Concrètement, le CEGEP souffre de l'ambiguïté de se situer à la fois aux stades universitaires et secondaires. Il est le lien entre les deux; il faudrait définir avec précision la nature de ce lien.

Il apparaît, en outre, que le CEGEP n'insiste pas suffisamment sur la préparation formelle à l'université, sur la discipline intellectuelle et théorique nécessaire à l'accès aux études supérieures. S'il en est ainsi, les programmes devraient être révisés en conséquence.

De plus, tant au ministère de l'Education qu'au niveau de la direction générale du CEGEP, il devrait y avoir une autorité responsable et efficace en mesure de contrôler la qualité de l'enseignement, si on veut que celui-ci débouche sur un minimum de rigueur intellectuelle. Faute de prendre le taureau par les cornes et de la prendre à temps, on s'orientera inévitablement vers une dévaluation de l'enseignement universitaire, si on n'y est pas déjà engagé.

Gilles BOYER,
"Le Soleil".

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

PAROLE AUX LECTEURS

Le Dr Bertho a raison

En réponse à l'article écrit par Martha Gagnon, paru dans le Quotidien du 12 décembre 1973, et après avoir vu et entendu l'entrevue accordée sur les ondes du poste de télévision CJPM, je trouve que le docteur Bertho a parfaitement raison d'avoir parlé de la sorte.

Il me semble que s'il n'a pas été tendre, ces gens-là le méritaient sûrement.

On ne confie pas l'administration d'un hôpital comme le nôtre, à des hommes incapables qui ne sont nullement qualifiés. Ce ne sont pas des administrateurs, loin de là, mais des hommes qui aiment, recherchent les honneurs et qui aiment à faire parler d'eux et à voir leur photo dans les journaux.

Le premier devrait retourner à son poste de petit employé d'une compagnie du gouvernement, l'autre à son magasin, et laisser à ceux qui sont qualifiés prendre leur place.

A chacun son métier, messieurs.

Quant à la suspension d'une opération du Dr Bertho, au lendemain de cette entrevue, je trouve celà absolument enfantin, dégueulasse de la part d'hommes de sciences. Si vous avez peur de perdre vos fioles, chers messieurs, laissez-moi vous dire que vous n'êtes pas très très brillants.

Quant à la journaliste qui a écrit le reportage, oser dire que les gens étaient déçus par l'exibit, vous n'êtes pas très brillante, car le Dr Bertho ne pouvait, dans un espace aussi restreint, présenter tous les exibits de son exposition. Vous auriez eu votre place dans le manège pour enfant, car vous me semblez pas tellement dégourdie: la preuve en est qu'après votre départ, beaucoup de donneurs de sang dont je faisais partie, ont ri de vos questions un peu idiotes.

A bon entendeur , salut!

J.M. Louis,
27 Racine,
Chicoutimi.

Cher monsieur,

Vous avez les oreilles longues...car lorsque j'ai réalisé cette entrevue, je me trouvais seule en compagnie du Dr Bertho. C'est d'ailleurs ce dernier qui a insisté pour se retirer dans un coin isolé. Sur la qualité de mon article, vous m'excuserez de préférer l'appréciation de mon chef de pupitre à la vôtre.

Concernant ma débrouillardise, je vous invite à venir me rencontrer...mes patrons sauront vous répondre à ce sujet.

Martha Gagnon

L'avortement libre, un défi à l'autorité

Ayant lu les recommandations de l'équipe des permanents à l'assemblée générale de la Fédération du Québec pour le planning des naissances, je me permets d'en tirer quelques idées.

Premièrement, ce ou ces documents devraient être étudiés à fond, par chaque femme du Québec, puisqu'il semble engager la grande totalité des épouses, des mères et des jeunes filles. Oui, au Saguenay-Lac-St-Jean, il est temps que toutes nos associations féminines, en équipes dirigées par des "spécialistes" en la matière, (c. à. d. médecins, aumôniers, travailleuses sociales, psychologues ou autres et femmes touchées par le problème;) rédigent elles aussi un rapport positif sur ce qui doit être fait pour aider le problème du planning familial, pour celles qui le désirent ou de l'avortement thérapeuthique pour celles qui en ont besoin.

Pour l'avortement libre , j'espère qu'il n'en sera pas question.

D'abord certaines paroles dans ce texte, invitent à sortir nos plumes: "puisque les personnes opposées à l'avortement furent délibérément écartées etc...". (manque de temps pour les discussions).

Il faudrait cependant chercher à savoir ce qui parait adéquat sur ce problème qui semble vouloir déboucher sur une loi qui ouvrira, à toutes les femmes, la possibilité de se faire avorter quand elles le désireront. Y aura-t-il moins de charlatans, d'agresseurs, d'intéressés dans ce domaine, je me le demande . . .

Qu'est-ce qui pousse la femme à se faire avorter? . . . On parle de "désespoir" on parle de névrose, de remords, de trahison, d'obsession, syndrome qui se retrouve dans beaucoup de maladies. On parle d'un état d'hyperémotivité causé par des déboires cruels et successifs comme la crainte de perdre l'amour de ses parents pour une adolescente, ou perdre le père de l'enfant pour celle qui est enceinte. Il y a divers facteurs psychologiques et sociaux comme le manque d'argent, l'incompréhension de l'entourage etc ...

Est-ce qu'une femme dans cet état n'a pas besoin d'être conseillée par des personnes spécialisées, parce que le désespoir invite à l'auto-destruction c. à. d. le suicide. Nous avons donc le sort de deux vies entre nos mains. De là l'importance de palper un problème crucial qui est en somme créé par la société, où tout entraîne à l'accouplement prématuré: Chansons de sexe, films porno, revues qui prônent le divorce de Mme la Vedette qui parle de son 5e amant, Mlle qui est enceinte de quatre mois et c'est prestigieux, Monsieur qui se remarie pour la 3e fois etc... Depuis les chansons grivoises aux films les plus nocifs, la femme est devenue le "capital"sexologique de tout ce qui passe. En tout, assez de "sexe;; pour faire fondre les principes les mieux cotés chez n'importe qui.

Donc, si cette société est appréciée par nous, tolérée par nous, peut-on se surprendre qu'on parle d'avortement libre? . . . Il nous faut trouver les remèdes ensemble. Bien sûr qu'on ne veut plus que personne n'intervienne . . . ni l'Eglise ni l'Etat . . . Car à bien y penser on n'a plus besoin des curés, on défie l'Autorité établie! . . . Mais! c'est du chantage! . . . Comment se surprendre que les jeunes contestent, quand c'est justement la femme elle-même, qui défie l'autorité établie? . . .

Heureusement, toutes nos Québécoises ne pensent pas toutes ainsi! . . . Et ce sont nos enfants qui sont touchés par des lois, c'est à nous d'y voir. Si j'avais une fille enceinte, c'est là que je lui ouvrirais les bras, c'est là que j'essaierais de la comprendre, c'est là que je ramasserais mon butin!

D'ailleurs, il n'y a pas que le drame de l'avortement. Nous en aurions des mémoires à rédiger pour ceux qui sont dans le désespoir du cancéreux, le désespoir de celui qui est aveugle, le désespoir de l'accidenté, de l'abandonné, de l'amputé, du prisonnier, du drogué et le désespoir de ceux qui ne croient plus . . . en rien.

Il reste que comparativement à cette catégorie de malades, la femme qui est enceinte et qui veut l'avortement libre est à ce moment en bonne sant physique puisqu'on parle d'avortement thérapeutique pour une femme malade surtout physiquement. Est-ce que l'objet de l'avortement existe vraiment? N'est-ce pas plutôt une forme d'évasion du rôle primordial qui vient de la femme, qui court après quelle liberté? . . .

Le problème demeure très intéressant parce que très complexe, on se doit en tant que femme de l'étudier . . .

Nous pénétrons dans un laboratoire de vies humaines et à ce sujet le meilleur des contraceptifs n'est-il pas sa tête et son coeur?

Nous avons le droit d'exiger pour la famille, il n'y a pas que le droit au consommateur. Nous sommes dans un monde à éduquer, à former. C'est pourquoi l'information doit être formatrice, donnée à bon escient et discutée surtout quand il s'agit de vies humaines! . . . Le capital humain est la pierre angulaire de l'économie. Il nous faut des balancés sur le plan psychologique, sinon on recule.

"L'origine et la fin essentielle de la vie sociale, dit Pie XII, c'est la conservation, le développement, le perfectionnement de la personne humaine à qui cette vie sociale permet de mettre correctement en oeuvre les règles et les valeurs de la religion et de la culture".

Comme conclusion, étudions ensemble ce texte qui ne nous représente pas, les femmes du Québec et présentons un mémoire nous aussi, qui n'avilisse pas la femme. Rassurons la petite fille enceinte en lui disant: "Si tu ne veux pas garder ton enfant, donne-le à la société qui en fera sûrement un homme". De façon parallèle, nous serons rapprochées de l'idéologie des plus jeunes, des familles surchargées, du drame de tous ceux qui souffrent, qui, eux, continuent de vivre en acceptant leur misère et nous en retirerons le plus grand bien pour la société de demain. Je parle pour "CELUI" qui a droit de naître et que j'aime déjà.

Mme E. Pedneault
Bagotville P. Q.

SAVOIR DIRE

Dans l'ordre et le désordre

On a critiqué dans certains milieux particulièrement soucieux de la qualité du français, l'adoption par Loto-Perfecta du mot désordre dans l'expression: dans le désordre, par opposition à l'expression: dans l'ordre. Il est vrai que cette expression n'était pas heureuse. Je viens de lire que le tiercé, en France, a donné également lieu à l'adoption de ce "désordre" un peu désordonné. On reprochait dans un journal parisien à Léon Zitrone, grand maître de l'information à l'O.R.T.F., de faire des fautes de français, cela malgré l'existence d'un Secrétariat du langage. Hélas, de nos jours, nous le savons, on doit vite diffuser ce qu'on vient d'apprendre, il faut se hâter de passer "à la une", les nouvelles toutes fraîches. Pas le temps de fignoler le français, hélas. Le pauvre Léon Zitrone devrait, paraît-il, dire: tiercé **sans ordre,** ou **dans un ordre différent.** Ce qui nous consolera un peu de la même expression employée au Québec, sans pour cela cesser de penser qu'elle n'est guère heureuse.

Louis-Paul Béguin,
Office de la langue française.

Le PQ se lance dans l'obstruction systématique

1. — Débat sur l'espionnage parlementaire

Par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) — La découverte de l'existence d'un service ultra-secret de renseignements au sein du Conseil exécutif de la province risque fort de perturber les travaux de l'Assemblée nationale jeudi prochain.

Le président de la Chambre, M. Jean-Noël Lavoie, doit rendre en effet une importante décision dans les prochaines heures sur la recevabilité d'une motion d'urgence que lui a présentée, lundi, l'opposition péquiste.

M. Robert Burns, l'auteur de la motion, a fait valoir au président qu'il est extrêmement urgent de débattre cette affaire soulevée par la Presse, dans sa livraison de samedi dernier.

La création et le maintien d'un Centre d'analyse et de documentation n'ont jamais été autorisés par l'Assemblée nationale, selon la motion péquiste, et La Presse affirme de son côté que le gouvernement Bourassa a déjà consacré $ 2 millions depuis deux ans pour établir ce service de contre-espionnage.

BOURASSA S'ESQUIVE

Loin de nier l'existence d'un tel service, le premier ministre Bourassa a esquivé, lundi en Chambre, les nombreuses questions du député créditiste de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson.

"C'est simplement un service, dit-il, pour permettre de coordonner les différentes sources de renseignements qui parviennent au gouvernement, de manière à être bien informé sur des incidents qui sont ou qui peuvent arriver".

Se fait-il de l'espionnage électronique de l'espionnage politique, les députés sont-ils à l'abri de ce genre d'espionnage?

Pour toute réponse, le chef du gouvernement a déclaré: "le ministre de la Justice l'avait dit il y a quelques jours. Vous pouvez vous sentir en toute sécurité. Je sais que vous n'avez rien à vous reprocher, de toute façon".

A-t-on réellement dépensé $2 millions? Le directeur du CAD, M. Gilles Néron, a-t-il suivi un entraînement intensif au Maroc avec un de ses adjoints?

CABOTIN

Prenant un air cabotin, M. Bourassa a laissé tomber: "M. Néron a démenti, point par point, toutes ces affirmations. Je le lisais, hier, dans le Journal de Québec, juste au-dessus de la nouvelle qu'on titrait: '130,000 nouveaux emplois créés en 1973".

Evidemment, ajoute-t-il, si on veut faire des tempêtes dans un verre d'eau, et se servir d'articles de journaux pour soulever toutes sortes de débats, libre à l'opposition de le faire.

Comme le notait plus tard M. Burns, les dénégations de M. Néron, ex-journaliste du Nouveau-Journal et du Soleil devenu fonctionnaire il y a dix ans, ne s'appliquaient qu'à lui-même.

"Mais ça ne laisse pas croire nécessairement que l'article de la Presse est complètement faux", a aussi observé le leader parlementaire de l'opposition.

Ainsi, M. Bourassa devra rendre des comptes jeudi à l'Assemblée nationale, si le verdict du président de la Chambre est favorable au Parti québécois.

"Si c'est exact, d'accord on se pliera et on acceptera les explications du gouvernement.

Mais actuellement, il y a trop de doutes dans l'esprit des députés et de la population, surtout que les tables d'écoute électronique poussent comme des champignons de ce temps-ci au Québec", a conclu M. Burns dans son plaidoyer auprès de M. Lavoie, le président de l'Assemblée.

2. — Motion contre Me Robert Lamontagne

Par PIERRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — L'obstruction systématique du Parti québecois contre le projet de loi visant à hausser de $5,000 le traitement annuel des magistrats a pris une tournure un peu plus dramatique lundi à l'Assemblée nationale.

Malgré un long plaidoyer dès la reprise des travaux en matinée, le député péquiste Robert Burns n'a pu amener le président de la Chambre à déclarer illégale la Commission parlementaire de la Justice qui a adopté en soixante secondes samedi, les huit articles du projet de loi contesté.

Mais il suscitera toutefois un débat d'une durée illimitée aujourd'hui à l'Assemblée nationale, en y introduisant une motion de privilège pour réprouver la conduite du député Robert Lamontagne, vice-président de la Chambre et président de la commission parlementaire lors des séances de vendredi et samedi derniers.

De son côté, M. Jean-Noel Lavoie, président de la Chambre, devrait soulever auparavant une question de privilège pour inciter le député péquiste Marcel Léger à ne plus tenir de propos qui "laissent planer un doute" sur les institutions parlementaires".

INSINUATIONS

En substance, le whip de l'opposition a déclaré dimanche à la télévision que le PQ compte sur l'impartialité du président de la Chambre pour parvenir à jouer efficacement son rôle devant un gouvernement tout-puissant.

Cependant, M. Lavoie prendra la précaution de réentendre les paroles de M. Léger pour bien s'assurer qu'elles portent vraiment atteinte à l'Assemblée dont il est président.

De toute façon, il ne pourra faire qu'une mise au point en conseillant au député de Lafontaine de passer désormais par les voies normales de la procédure, s'il a des critiques à formule sur les institutions parlementaires.

Il est possible néanmoins qu'un député se lève pour demander à la Chambre d'étudier le cas de M. Léger et de lui infliger une sanction. C'est du moins ce que prévoit la procédure dans de tels cas, dont le plus récent est celui de l'ex-député de Trois-Rivières, M. Yves Gabias, qui avaient porté sans preuve des accusations graves contre M. René Hamel.

MOTION BURNS

Entretemps, la motion Burns qui, de l'aveu même du PQ, est destinée à retarder l'adoption du bill Choquette sur les émoluments des juges, provoquera des discussions passablement violentes entre le groupe des 102 et la minuscule opposition.

En fait, elle blâme le vice-président de la Chambre d'avoir ajourné à samedi matin la commission parlementaire de la Justice, sans avoir fait adopter sa motion d'ajournement par les membres de cette commission, au terme de la séance de vendredi qui a pris sur le coup de minuit.

M. Burns s'est quand même présenté à la commission samedi matin pour dire aux ministériels qu'ils siégeaient à une commission irrégulière M. Lamontagne le président de la Commission, l'a aussitôt ramené à l'ordre.

RETOUR EN CHAMBRE

Le porte-parole péquiste n'a pas insisté davantage. Il a laissé les libéraux tout seuls, en s'excusant pour son intervention. Après son départ, les articles du projet de loi étaient adoptés un à un, sans discussion aucune. Du reste, la séance de samedi aura duré douze minutes exactement.

Cette étape de la procédure est celle qui précède l'adoption finale du bill en troisième lecture, mais M. Burns a profité lundi de la présentation du rapport de la commission à l'Assemblée nationale, pour saisir M. Lavoie du problème.

VOUS AUSSI
VOUS PREFEREREZ

LE CENTRE des CADEAUX

POUR L'HOMME QUE L'ON AIME
COMBLEZ -LE
DE PRESENTS PRATIQUES
ET DE BONS GOUTS

1— **PANTALONS sport** pour messieurs tissus: 100% laine ou fortrel et laine. Quadrillé ou tweed. Taille médium, poche droite et bas large. Teintes variées.

$22.00 à $32.50

2— **CHAPEAUX en feutre** fourrure modèle sport. Choix de modèles. Teintes variées, ainsi que grandeurs assorties.

$27.00

3— **CHEMISES de toilette,** tissu: 74% acétate et 10% nylon. Ne requiert pas de repassage. Manches longues et pointes du collet arrondies. Variété de teintes et de grandeurs.

$12.00 à $15.00

4— **MALLETTES en Dioply** léger mais très résistant. Antiéraflures. Cintrées d'une extrusion d'aluminium. Serrures et accessoires au fini nicklé. GR.: 17 1/2" x 12" x 4".

$8.95 à $49.00

5— **VALISES de voyage** de construction robuste 100% nylon. De poids léger mais résistantes. Teintes: gris, bleu marine. A partir de:

$19.95

HOM

6— **TRIJAMA HOM silhouette moderne,** ligne près du corps. Ensemble tunique et pantalon (shorty). Pour tenue d'intérieur, vêtement de nuit ou ensemble pour la plage.

$32.50

7— **PYJAMA HOM d'élégance virile.** Ligne près du corps. Ensemble tunique et pantalon. A usage multiple. Pour l'intérieur, la plage ou comme vêtement de nuit.

$30.00

POUR LES JEUNES

8— **ENSEMBLE DEUX PIECES pour garçons.** Toilette originale comprenant: veste à manches longues, genre chemisier et pantalon à jambe évasée. Tissu 100% polyester quadrillé de couleurs variées.

Ages: 4 à 6x: **$23.00**
Ages: 7 à 12: **$28.00**

9— **GILETS de laine Bulky pour garçons.** Modèle à col rond et manches longues. Lavable à la machine. Teintes variées. Grandeurs: P. M. G. XG. Ages: 8 à 18 ans.

$16.00 et $18.00

10— **CHEMISES de toilette pour garçons,** col à pointes longues, manches longues. En tricot polyester et coton lavable sans repassage. Teintes variées. Ages: 8 à 18 ans.

$6.00

gagnon FRERES

OUVERT
tous les SOIRS 9h.
jusqu'au 22 déc. inc.

400, Racine est CHICOUTIMI 543-1501

Marinades sucrées
HABITANT
53¢

Serviettes de table
WHITE SWAN
26¢

CO-OP
minipri

ON EST LA POUR VOUS

JOYEUX NOEL
A TOUS

SPECIAUX EN VIGUEUR
JUSQU'AU SAMEDI
29 DECEMBRE 1973

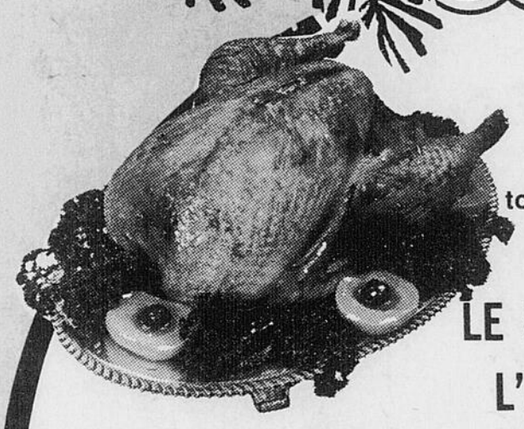

DINDE
congelée Canada
toutes catégories, 20 lb. et plus.

LE MEILLEUR PRIX VOUS L'AUREZ CHEZ-NOUS

FESSE de JAMBON (croupe), prêt à manger, marque populaire.	.98	lb.
FESSE de JAMBON (Partie du jarret) Marque populaire	1.08	lb.
Steak ou Rôti de jambon. Partie du centre. Marque populaire	1.18	lb.
LARD HACHE maigre pour tourtière	.99	lb.
Bacon CO-OP	1.27	

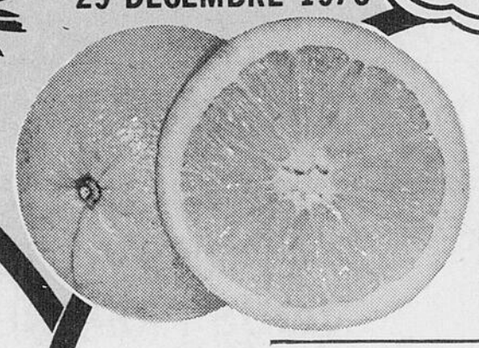

ORANGES MAROC
Grosseur 100, produit importé, très juteuses. **.65** doz.

ECHALOTES	E.U. gr 48	.11	le pqt
CELERI	Californie gr 24	.29	le pied
SALADE	Californie gr 24	.24	la pomme
CHAMPIGNONS	Waterloo bte de 8 onces	.55	

COMMENCEZ VOS EMPLETTES DES FETES

Oignons sucrés HEINZ 12 oz.	.62	Olives farcies GATTUSO 15 oz.	.79	Tomates choix CARNIVAL 19 oz.	.31	Chocolat LOWNEY'S buds, wafers, macarons. 5 lb.	3.39
Cretons en pain CO-OP lb.	.99	Gherkins sucrés HEINZ 12 oz.	.49	COCA COLA bout. retournables. 26 oz.	2/.49	Crème glacée asst. CO-OP 3 chp.	.65
Tourtières TAILLEFER, BILOPAGE et LA BELLE FERMIERE. — 16 oz. ch.	.99	Fromage Cheez Whiz KRAFT 16 oz.	.87	Gelée JELL-O asst. 3 oz.	3/.39	Coconut long sucré CO-OP 14 oz.	.69
		Miel liquide CO-OP 32 oz.	1.49	Confitures fraises et framboises HABITANT 24 oz.	.77	Bonbons asst. CO-OP Québec asst., Laurentien, Crème française 23 oz.	.69
		Fromage tr. ind. CO-OP 8 oz.	.44	Cassonade Marque populaire 5 lb.	.97	Bonbons asst. DAVID (P.M. 0.39) sac	.33
Pâté au poulet LA BELLE FERMIERE 8 oz.	.67	Pâté Corlon Bleue de foie. 7 oz.	.44	Sandwich pack CORDON BLEU asst. 43 onces	.89	Liqueurs asst. CO-OP 26 oz.	5/.97
Egg Rolls BILOPAGE 6' s	.65	Cristaux d'orange CO-OP 4 env.	.47	Garniture tarte VACHON bleuets, framboises, cerises, 19 oz.	.69	Allumettes en livrets CO-OP et MINIPRI 50' s	.20
		Jus de légume SMITH Garden Cocktail 28 oz.	.39	Biscuits Ritz CHRISTIE 16 oz.	.72	Pâté Cordon Bleu jambon. 7 oz.	.59
		Eau de Vichy CELESTIN 32 oz.	.52	Biscuits chocolat CO-OP 14 oz.	.69	Café moulu Co-OP 1 lb.	.95
Paté Cordon Bleu Jambon, veau, bacon, langue. Jambon, veau, bacon, tomate. Veau, porc, poulet. 7 oz.	.49	Soupe aux tomates HEINZ 10 oz.	.12	Tarte à la crème asst. ROBIN HOOD 11.5 oz.	.55	Détersif en poudre CO-OP 5 lb.	1.05
		Sauce ST-HUBERT env. blanche et hot chicken	.25	Arachides KRISPY KERNELS 8 oz., blanches .45; 8 oz., rouges .41; 14 oz. sur écales. .59		Détergent liquide MIR 2/24 oz.	.77
Crevettes cocktail CLOVER LEAF 4.5 oz.	1.11	Miracle Whip KRAFT 32 oz.	.75	Chocolat Vesta LOWNEY'S 5 lb.	3.27	Bas culotte UNIQUE et bas genoux, coul. asst. pre	.39

Salade de chou BILOPAGE 16 onces.	.49
Thé SALADA orange pekoe 60' s	.87
Café instant MAXWELL HOUSE 10 oz.	1.95
Farine ROBIN HOOD 7 lb.	1.14
Lait évaporé CARNATION 16 oz.	2/.45
Margarine CO-OP 1 lb.	.37
KETCHUP HEINZ 20 oz.	.50

Le Québec renfloue la SGF:$25 millions

Par Bernard RACINE

QUEBEC PC — L'Assemblée Nationale a adopté hier, en deuxième lecture, le projet de loi 20 autorisant le gouvernement à acheter 2,500,000 actions ordinaires de la Société générale de financement, au coût de $25 millions.

Le Parti québécois a critiqué la SGF mais a voté en faveur du bill auquel seuls les deux députés créditistes se sont opposés. Le bill a été envoyé pour étude à la commission parlementaire sur l'Industrie et le Commerce.

En présentant le projet de loi, le ministre de l'Industrie et du Commerce Guy Saint-Pierre a déclaré que le gouvernement ne s'était jamais découragé à la suite des nombreuses difficultés qui ont marqué les 11 premières années de la SGF.

Ces malaises, a-t-il dit, provenaient d'abord du fait que la recherche d'une rentabilité à court terme pour satisfaire les actionnaires privés du "holding" s'était révélée souvent incompatible avec la poursuite d'une mission de développement économique qui exige, dans bien des cas, la mise en place de moyens dont les résultats se font sentir surtout en longue période.

Elles provenaient aussi du fait que l'objectif que devait poursuivre la SGF en matière de développement industriel avait été formulée de façon très générale. Le ministre a aussi mentionné "certaines déficiences dans la gestion, tant au niveau des méthodes utilisées que des personnes en place".

"Toutefois, les erreurs qui ont pu être commises ne relèvent d'aucune façon de la mauvaise foi ou de l'incompétence flagrante." Elles ont été le prix à payer pour acquérir de l'expérience, a dit M. Saint-Pierre.

Les sociétés contrôlées par la SGF fournissent 9,200 emplois, dont plus de 80 pour cent dans le secteur manufacturier, elles ont une masse salariale de $84 millions et un chiffre d'affaires qui dépasse $275 millions. Plus de 3,000 de ces 9,000 emplois n'existaient pas quand la SGF a acquis les entreprises.

Le gouvernement a pris des mesures pour assainir la situation de la SGF, en modifiant sa structure financière, en diminuant de 16 à sept le nombre de ses administrateurs et en devenant le seul actionnaire de la société.

Les $25 millions demandés serviront à "renflouer le fonds de roulement de Marine Industries Ltée, ainsi que celui de CEGELEC, qui a été fortement diminué lors d'une grève récente".

Dix millions iront à Marine Industries, $1 million ira à CEGELEC, $3 millions iront à SOMA pour des projets déjà esquissés "et dont les détails devraient se concrétiser dans quelques semaines". Les $11 millions qui restent seront disponibles pour des projets soumis à l'approbation des ministres.

La SGF a reçu une nouvelle orientation qui "sera de promouvoir le développement, au Québec, d'investissements dans des activités nouvelles, utilisant une technologie moderne et jouissant de marchés en croissance rapide, en participant à des initiatives conjointes, les joints ventures, avec les entreprises étrangères susceptibles d'apporter un savoir-faire et une technologie éprouvés ou avec des petites et moyennes entreprises québécoises dynamiques et innovatrices".

Le chef de l'Opposition Jacques-Yvan Morin a déclaré que les ressources de la SGF lui semblaient totalement insuffisantes pour remplir son mandat et que la Corporation de Développement du Canada allait lui damer le pion et "faire les développements que la SGF aurait du faire".

M. Morin a blâmé le gouvernement de ne pas avoir utilisé son pouvoir d'achat pour développer de nouveaux complexes: pourtant les institutions publiques et parapubliques ont acheté, en 1970, pour $1.114 milliards.

Il s'est dit surpris que la Caisse de dépôt et placements du Québec se soit associée avec la CDC pour fonder Omnimédic, une société de gestion qui administrera la majorité des actions des laboratoires Octo et des Laboratoires Franco de Montréal.

Il n'y aura pas de contestation d'élections dans trois comtés

MONTREAL (PC) — L'élection des candidats libéraux dans les circonscriptions de Dorion et de Taillon ne sera pas contestée par le PQ devant les tribunaux. Et à moins de surprise, il en ira de même dans le comté de Ste-Marie.

Cette décision aura probablement été inspirée par l'expérience infructueuse tentée par le PQ en 1970, dans le comté de Fabre en particulier, qui avait démontré que l'annulation par voie judiciaire d'une élection est une chose très difficile au Québec, en vertu des lois existantes.

Ces procédures sont par ailleurs assez coûteuses et le PQ aurait jugé inutile d'engager des frais aussi élevés dans une bataille judiciaire à l'issue douteuse.

Ainsi la défaite de M. René Lévesque aux mains de M. Alfred Bossé, dans Dorion, est-elle maintenant consommée; même chose en ce qui concerne le candidat péquiste Guy Bisaillon, qui n'a pu déloger le député libéral Guy Leduc, dans Taillon.

STE-MARIE

Les délais prévus par la loi pour loger des procédures de contestation ont pris fin lundi, dans le cas de ces deux comtés. Un seul dossier reste ouvert, et c'est celui de la circonscription de Sainte-Marie, où un simple recomptage judiciaire a déjà confirmé la victoire du libéral Jean Malépart sur le député sortant Charles Tremblay, par une mince majorité de 48 voix.

Question du PQ sur le boycottage des titres québécois à Toronto

QUEBEC (PC) — Depuis le début de 1973, il y a eu une nette amélioration de la distribution des titres québécois sur les places financières canadiennes, autres que Montréal.

C'est ce qu'a affirmé, mardi, à l'Assemblée nationale, le ministre des Finances, Raymond Garneau, qui refusait ainsi une affirmation que lui avait fait faire le chef de l'Opposition officielle, M. Jacques-Yvan Morin.

Selon M. Morin, le ministre Garneau aurait déclaré, jeudi dernier, lors d'un déjeûner-causerie, qu'il y avait peu, sinon aucun avantage pour le Québec à faire partie de la Condéfération pour ce qui est de l'écoulement des titres financiers.

"J'avais indiqué que le pourcentage que nous avions vérifié en 1972, qui se situait aux environs de 11 ou 12 pour-cent, atteignait depuis 1973, pour ce qui est de la distribution des titres aux marchés primaires, une amélioration de 8 ou 9 pour cent et que la moyenne absorbée par les places financières canadiennes, autres que Montréal et Québec, était près de 19 ou 20 pour cent présentement", a dit le ministre.

Chronique parlementaire

QUEBEC — Le ministre Gilles Massé, titulaire des Richesses naturelles, a résumé mardi à l'Assemblée nationale l'essentiel des positions québecoises face aux multiples facettes de la crise énergétique.

Au député péquiste de Saguenay, M. Lucien Lessard, le ministre a rappelé que:

— les exigences du Québec sur le prolongement du pipe-line entre Sarnia et Montréal sont toujours les mêmes. Il n'est d'ailleurs pas question de restreindre les importations au Québec.

— le projet d'un autre pipe-line entre le Bas-du-Fleuve et Buffalo, dans l'Etat de New York, est relié au projet d'un port pour super-pétroliers et qu'aucune décision ne pourra être prise là-dessus avant le printemps prochain.

— le Québec maintient son opposition ferme au projet fédéral C-23Y qui veut donner à Ottawa de vastes pouvoirs sur l'ensemble des richesses naturelles, y compris l'électricité. M. Massé est toutefois prêt à concéder des pouvoirs au fédéral en ce qui concerne l'approvisionnement en pétrole.

SOINS DENTAIRES

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, a voulu cependant corriger une erreur qui s'est glissée ces jours derniers dans les media d'information.

C'est bel et bien à partir du 1er décembre dernier que s'est appliqué le programme de soins dentaires pour les enfants de zéro à sept ans.

Le programme qu'on a du reporter au 1er février, à cause de la lenteur des négociations avec les dentistes, concerne la couverture des actes de chirurgie buccale en milieu hospitalier.

Quant au troisième programme relativement aux prothèses, il fait présentement l'objet d'une étude sur le plan technique par un comité formé spécialement à cet effet le mois dernier.

Il y a des problèmes techniques de mise en application, ainsi que des discussions avec les fournisseurs sur le coût des prothèses et autres dispositifs administratifs à mettre en place pour la bonne marche du programme.

Le ministre souhaite des développements positifs d'ici juin 1974.

PERMIS DE TRAVAIL

Entretemps, M. Jean Cournoyer, ministre du Travail, a affirmé au député créditiste Fabien Roy qu'il abolira le permis de travail dans l'industrie de la construction, lorsqu'il aura l'assurance de le remplacer par un système plus adéquat.

"Ce qui devrait se faire normalement par la publication, dans la Gazette officielle, du nouveau règlement de qualification qui incorporerait un certain nombre de choses déjà en vigueur", a ajouté le ministre.

Il entend bien se soumettre au désir de l'Assemblée nationale, si tel est le cas, de saisir la commission parlementaire du Travail de son nouveau règlement, une fois qu'il sera rédigé.

PROJETS DE LOI

D'autres mesures législatives sont venus s'ajouter mardi à la longue liste de projets apparaissant déjà au feuilleton de la Chambre:

— Bill 22 concernant la Communauté urbaine de Montréal: il dispense le trésorier de la CUM de cotiser les municipalités membres pour le paiement des dépenses prévues au budget supplémentaire 1972 du conseil de sécurité, car ces dépenses sont couvertes en majeure partie par une subvention gouvernementale.

— Bill 19 concernant Place du Centre à Hull: il autorise la cité de Hull à participer financièrement jusqu'à concurrence de $1.5 million à la construction et à l'exploitation d'un centre de congrès.

Il l'autorise aussi à conclure une entente pour la gestion et l'exploitation des parcs de stationnement de Place du Centre.

— Bill 26 concernant l'enregistrement de certains actes: il vise les divisions de Trois-Rivières et de Champlain.

A noter, en passant, que les travaux de la Chambre ont accusé un retard d'une heure, parce que le président et les deux vice-présidents étaient retenus ailleurs ou simplement retardés par la mauvaise température.

POUR ETRE
LA VEDETTE
DE VOS RECEPTIONS

C'EST
UNE QUESTION
DE CHOIX...

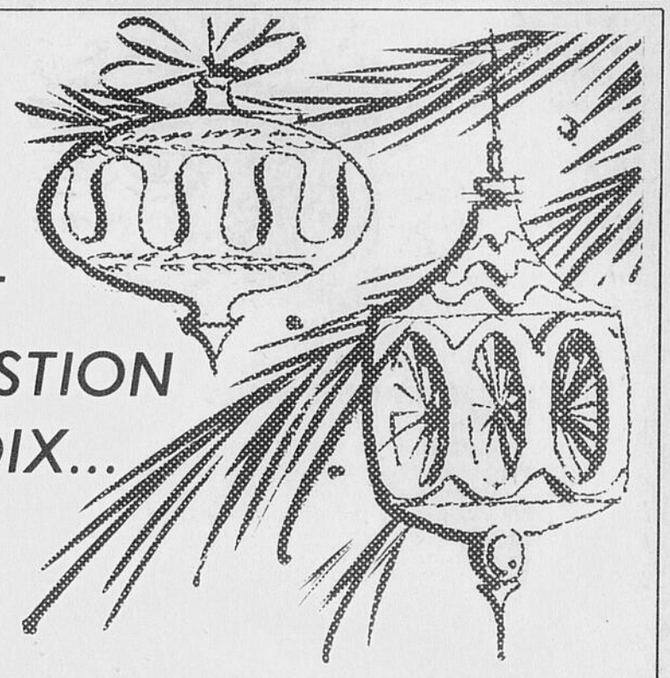

A— (1) **splendide robe longue de soirée** aux lignes sobres mais élégantes. Une création inédite offerte dans la teinte de brun.

$28.

B— (2) **magnifique robe longue** réalisée en velours noir. Décolté garni d'une bordure de fleurs imprimées. Grandeur: 12 ans.

$60.

C— (3) **élégante robe longue sans manche.** Soigneusement confectionnée de tissu polyester et acétate bordé de fin lamé. Teintes: bleu et rose. Grandeurs: 9 et 14.

$90.

POUR MIEUX VOUS SERVIR:
OUVERT TOUS LES SOIRS
JUSQU'AU 22 DEC. INCLUS

gf gagnon FRERES

400 est, rue Racine — Chicoutimi — 543-1501

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

PAMPHLET PUBLICITAIRE

Fin mars, au plus tard avril, la ville de Jonquière défraiera le coût d'un pamphlet publicitaire traitant particulièrement de questions de rénovation et de projets des Jonquérets.

Le conseiller Victorien Gagnon est à ce point convaincu de la valeur de ce document qu'il s'est même dit prêt à affronter ces messieurs de la presse dans un débat télévisé pour apporter tout l'éclairage nécessaire.

PLUS FIN QUE D'AUTRES

A l'hôtel de ville de Chicoutimi, on y a toujours pensé avant les autres. Ainsi, le conseiller Jules Larouche rappelait l'autre soir que la municipalité de Chicoutimi réclame depuis 10 ans un service ambulancier dans le parc des Laurentides, requête que viennent aujourd'hui de formuler les autorités municipales de Jonquière.

IL EN OUBLIERA LES ECHECS

Un des responsables de notre chronique hebdomadaire d'échecs, Michael Gallaher veut bien se reposer des problèmes de sa spécialité. Aussi, a-t-il décidé de profiter des chauds rayons du soleil des Barbades au cours des deux prochaines semaines.

NOEL DANS LE LAC

Ce bon Père Viateur Bleau, capucin, nous communique les horaires de Noël et du Jour de l'An pour l'ermitage Saint-Antoine du Lac Bouchette.

A 11 h. 30, les visites au confessionnal, à minuit, la messe solennelle suivie du réveillon. Les messes du jour sont prévues pour 9h.30 et 11h. de la matinés.

REDACTEUR ET RECTEUR

Quelques méchantes langues de profs à l'UQAC laissent entendre que notre rédacteur en chef, avec ses nombreux écrits sur cette institution, laisse l'impression d'aspirer au restorat. Soyez sans inquiétude messieurs, Le Quotidien tient énormément à son rédacteur en chef et il n'est même pas question de vous le prêter...

LES LAUREATS

Ce sont ceux de la dernière fournée du Cercle de presse du comté de Roberval. De gauche à droite, Alain Savard, J.-Armand Vézina (le maire de Dolbeau), Michel Roy (le président du cercle), Laurent Tremblay (il est du Quotidien celui-là), Ghislain Gagnon et Arthur Lapointe.

LES FACTURES A CE JOUR

Le rapport financier de la Régionale Saguenay nous apprend entr'autres choses que la construction de l'école polyvalente Laure-Conan, terminée cette année, a entraîné une dépense de $2,246,366. Pas teliement loin, l'école Dominique-Racine, dans sa deuxième phase de construction, a nécessité un investissement de quelque $50,976.

DECHIRE, DECHIRE PAS

A la conférence de presse des Saguenéens majeurs l'autre soir, un malin m'assure que la grande préoccupation des dirigeants du club était de savoir si oui ou non, pour convaincre messieurs les journalistes, on déchirerait ou non le contrat du directeur gérant Roger Roy. Si le ridicule tuait, on compterait des morts aujourd'hui...

REVOLUTION DU CN

Dans son édition d'hier, "Le Soleil" faisait écho à la "révolution tranquille du CN", laquelle selon Roch Desgagné, auteur de l'article, serait à la base d'un fort courant d'incertitude. Roch écrit que c'est l'implantation de postes de contrôle à Limoilou, Senneterre, Rouyn-Noranda, Jonquière, Saint-Félicien, Fitzpatrick et Shawinigan, servo-centres directement reliés à Montréal, "qui aurait modifié sensiblement la notion de service de la clientèle, de même que les services administratifs du Canadien National."

LA PHOTO ATTENDUE

Elle compte aujourd'hui 25 années de services au Palais de Justice de Chicoutimi et pourtant, toujours ce sourire affable sur ses lèvres. Il s'agit de Mlle Gabrielle Lespérance à qui juges, patrons et une quarantaine de confrères de travail viennent de rendre hommage pour tout ce travail efficace réalisé jusqu'à ce jour. De dire un compagnon: "Son souci quotidien demeure une photo". C'est chose faite Gabrielle!

IT'S GOSPEL NIGHT

Oubliez ces quelques mots d'anglais pour ne songer qu'à cette soirée évangélique présentée lundi soir par les profs et les étudiants de l'école secondaire Lafontaine. Une expérience à vivre, qui mérite d'être vécue. On ne peut que louer le travail des responsables de cette soirée.

ON T'ATTEND LOUIS-MARIE

A la réunion de la CSRS l'autre soir, il s'est trouvé un commissaire pour déplorer l'absence prolongée de Louis-Marie Savard, président de l'Association des enseignants, du Saguenay. Ce, à quoi, le président Victor Gagnon a rétorqué qu'une telle absence s'expliquait fort probablement par des relations cordiales de travail dans les services administratifs. Quand même Louis-Marie, faudrait faire un effort!

EUGENE A L'ECOLE

Fin mars prochain, le "cheuf" Eugène Labrie, de Port-Alfred retournera sur le banc de l'école de police de Nicolet. Il y suivra un cours en gestion policière.

A L'HOPITAL DE CHICOUTIMI

Les toutes dernières bribes d'informations d'André Lemieux, adjoint au directeur général à la section de l'information! D'abord, l'institution a retenu les services de Mme Louise Paradis pour animer et organiser les loisirs des enfants hospitalisés.

Deux autres médecins ont été admis à la pratique de leur profession à l'hôpital. Il s'agit du Dr Yves Savard, spécialiste en cardiologie et en hémodynanique et le Dr Van Bang Nguyen (j'espère qu'il n'y a pas de faute), médecin de médecine générale.

Deux autres petites nouvelles de la même source: le Dr Claude Bergeron a été élu membre du conseil d'administration de la Société de chirurgie de Québec. Enfin, les cliniques externes seront fermées les 25 et 26 décembre, les 1er, 2 et 7 janvier prochains.

LE FURETEUR

Pour une anecdote, un fait divers, un fait cocasse ou toute autre chose, le fureteur du Quotidien aura toujours une oreille attentive à 545-4474.

LES BOULES AVEC

Décidément les voleurs ne manquent pas de culot. L'autre soir, à l'hôtel Champlain, ils sont partis avec l'arbre de Noël. Les boules avec! Définitivement, on ne respecte plus rien de nos jours.

Programme d'enseignement aux enfants hospitalisés

CHICOUTIMI — La Commission scolaire régionale du Saguenay et l'Hôpital de Chicoutimi ont convenu de mettre sur pied un programme d'enseignement destiné aux enfants hospitalisés.

Ce programme s'adresse aux enfants hospitalisés à moyen et long termes, dont l'âge varie de six à douze ans. Il a pour but de leur permettre de se tenir à jour dans les matières principales et, ainsi, de n'être pas déroutés lors de leur retour en classe.

Notons qu'il ne s'agit pas d'un programme destiné à remplacer celui qui est offert à l'école. Il n'est pas aussi élaboré et, d'autre part, il n'est pas obligatoire. En outre, il ne mobilisera qu'une partie restreinte du temps de l'enfant au cours de la journée.

L'enseignement sera donné individuellement à chaque enfant par un professeur spécialisé, mademoiselle Lisette Côté; les parents et le médecin traitant de l'enfant devront, toutefois, donner préalablement leur accord.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

A.F.E.A.S. St-Paul — L'assemblée de l'A.F.E.A.S. de la paroisse de St-Paul, aujourd'hui à 20 heures, au Pavillon des Loisirs.

Nous comptons sur la présence de toutes les dames.

Club de l'Age d'Or — Le Club de l'Age d'Or de la Cathédrale avise que l'assemblée générale aura lieu aujourd'hui à la salle Bégin, à 2 heures. Il y aura la lecture des activités de l'année et le rapport des revenus et dépenses. Il y aura aussi élection d'un nouveau conseil.

CLINIQUE DU 20 DECEMBRE

MISTASSINI, clinique antituberculeuse (R.X. pulmonaire) au bureau de l'Unité Sanitaire, de 14 à 16 heures.

PETIT SAGUENAY, clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole et rubéole au Couvent de 2 à 3 heures.

RACINE, clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole au Couvent, à 15 heures.

SAINTE-CLAIRE, clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole et rubéole au sous-sol de l'église de 2 à 3 heures.

STE-ELISABETH DE PROULX, clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole au Couvent à 10.30 heures.

STE-JEANNE D'ARC, clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole au Couvent, à 14 heures.

N.B., clinique de vaccination pour les voyageurs à l'Unité Sanitaire de Chicoutimi, tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement de 9.30 à 11.30 heures a.m.

N.B., clinique antivénérienne à l'Hôpital de Chicoutimi Inc., tous les mardis de 10 heures à midi. Entrée par les portes des cliniques externes au local 316.

A tous nos employés et à leur famille et à celles de toute notre région, nos

MEILLEURS VOEUX de Joyeux Noël

Que cette fête maintienne le feu sacré de l'amour entre générations de bonne volonté.

Que ce temps de réjouissances soit pour chacun de vous un moment de joies et de bonheur. Heureuses Fêtes à tous!

CHAINE COOPERATIVE DU SAGUENAY

ST-BRUNO

gagnon FRERES

MEUBLES DE VOTRE LOCALITE

VOUS PRESENTE...

les coordonnés Inglis

LAVEUSES DE VAISSELLE

LAVEUSES A VAISSELLE MOBILES, REMPLIES PAR L'AVANT

Royal 100
Ce modèle mobile vous offre la commodité du remplissage par l'avant. Même si les deux paniers sont entièrement sortis, votre Inglis ne peut pas basculer. Le dessus chauffe-plats exclusifs en magnifique bois de cerisier est réversible: un côté pour l'apparence et l'autre pour dépecer, trancher, etc., muni d'une rainure pour recueillir les jus.
Ouvrez la porte et vous voyez deux paniers amovibles, l'un pour l'argenterie et l'autre pour la coutellerie et les ustensiles tels que les cuillers à mélanger, les grandes fourchettes et les spatules. La cuve en acier émaillé porcelaine a une double paroi isolante afin de réduire le bruit et de conserver la chaleur. Deux vitesses de lavage, six cycles automatiques, commandés par boutons-poussoirs et minuterie d'avance rapide. Lampe-témoin indiquant si la laveuse de vaisselle ou le chauffe-plats fonctionnent.

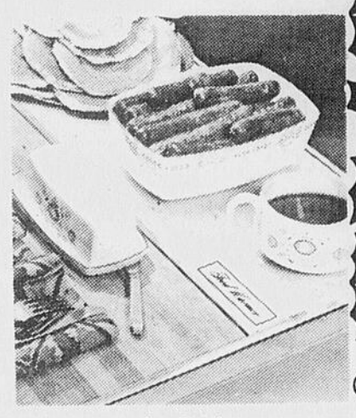

La surface chauffe-plats est commandée indépendamment...il suffit d'appuyer sur un bouton pour garder les légumes, la viande et le café chauds durant tout le repas, sans encombrement.

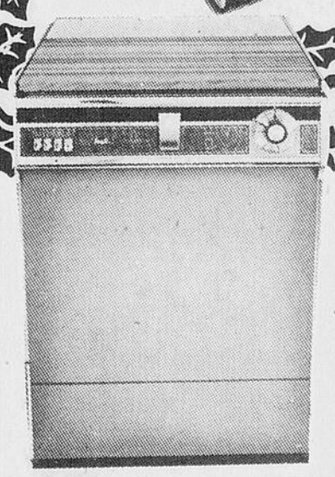

Royal 2 vitesses
— Deux vitesses de lavage et de rinçage: Lent et Super — Six cycles automatiques commandés par boutons-poussoirs: Super-lavage normal, Pré-rinçage, Lavage lent, Rinçage-séchage, Porcelaine-Cristal et Court — Paniers à argenterie et à ustensiles.
Blanc
Cuivre antique
Avocado
Or automnal

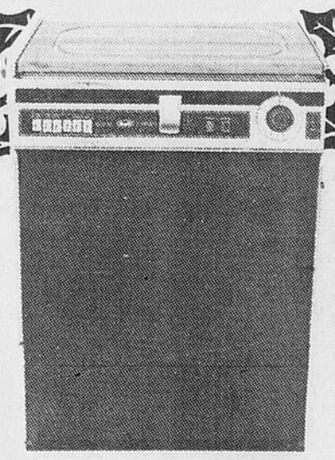

Citation
Dessus réversible en cerisier — Panier à argenterie amovible — Distributeur de conditionneur de rinçage avec indicateur de remplissage automatique — Cycles automatiques commandés par boutons-poussoirs: Super-lavage normal, Pré-rinçage, Porcelaine-Cristal et Court. Isolation insonorisante.
Blanc
Avocado
Or automnal

Nouveau dessus réversible en cerisier.
Beau et pratique, le nouveau dessus réversible en cerisier massif vous donne un côté pour le dépeçage et un côté pour l'apparence.

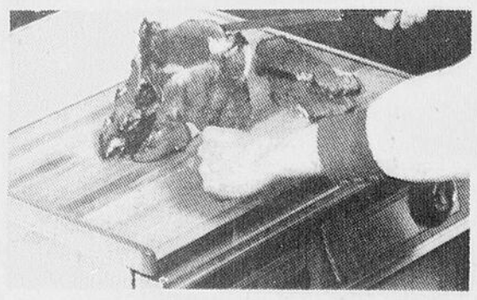

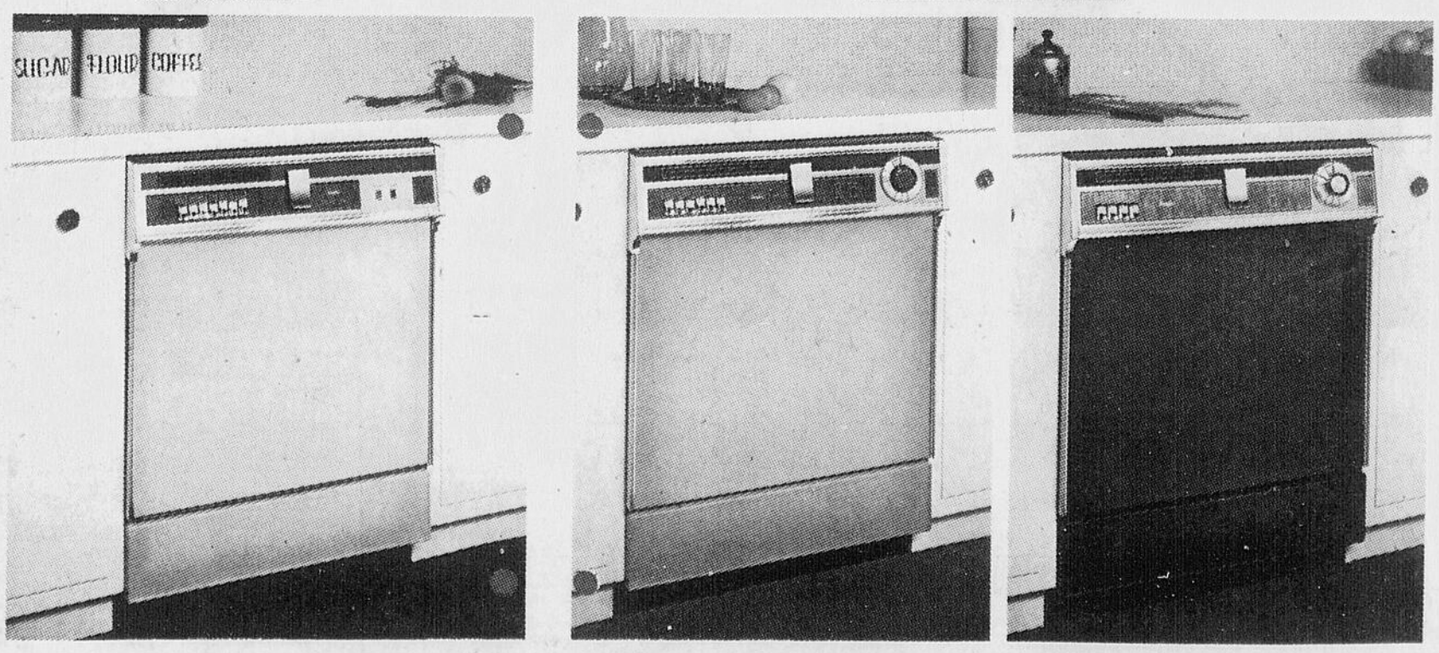

LES LAVEUSES A VAISSELLE ENCASTREES

Royal 100
Quand vous considérez l'installation encastrée, vous voulez la meilleure laveuse de vaisselle et, comme elle restera installée durant plusieurs années, vous faites aussi bien de la choisir avec tous les avantages possibles. Inglis offre un choix de six cycles avec deux vitesses, afin de laver toutes les sortes de vaisselle. L'eau circule à haute pression dans les cycles Super-lavage normal, Pré-rinçage, Rinçage-séchage et Court et à faible pression dans les cycles Lavage lent et Porcelaine-Cristal. Un bouton d'avance rapide vous permet de choisir un autre cycle si vous changez d'idée. La plaque de base exclusive vous permet une installation facile et rapide. Les matériaux isolants incorporés à la cuve et à la porte intérieure réduisent le bruit. Deux bras arroseurs assurent un lavage et un rinçage à deux niveaux, afin d'atteindre tous les articles.
L'assainisseur aide à protéger la santé de votre famille. Le filtre auto-nettoyeur élimine le pré-rinçage à la main. Nouvelle commodité: le panier à coutellerie et le panier à argenterie amovibles sont tous deux placés dans la porte où ils sont faciles à atteindre. Les panneaux avant sont interchangeables afin de vous permettre d'harmoniser les couleurs à votre goût.

Royal 2 vitesses
Caractéristiques: vitesses lentes pour les articles légers, vaisselle en plastique, porcelaine et cristal et vitesse rapide pour les ustensiles difficiles à nettoyer. Nouveaux paniers amovibles, placés dans la porte, pour la coutellerie et les ustensiles. Nouveau panier inférieur repliable pour gagner de l'espace. Six cycles automatiques commandés par boutons-poussoirs: Super-lavage normal, pré-rinçage, Lavage lent, Rinçage-séchage, Porcelaine-Cristal et Court. Isolation insonorisante.

Citation
Caractéristiques: Panier à argenterie amovible placé dans la porte — Distributeur de conditionneur de rinçage avec indicateur de remplissage automatique — Panneau de commande incliné, facile à lire — Quatre cycles automatiques commandés par boutons-poussoirs — Super-lavage normal, Pré-rinçage, Porcelaine-Cristal et Court.
Blanc
Cuivre antique
Avocado
Or automnal

Inglis

gagnon FRERES

400, EST RACINE – CHICOUTIMI – TEL.: 543-1501

PARTOUT AU SAGUENAY

LAC-ST-JEAN

DOMINION

Super Aubaines

PEPSI COLA

Bout. retournables. Contenant 26 oz.

6 POUR 1.29

Super Aubaines

CANNEBERGES

Entières ou en gelée. Ocean Spray. Boîte 14 oz.

.28

Epargnez sur vos repas de Noël!

Louise Desaulniers

La nutrition à votre service!

C'est la farce qui fait la volaille

Que vous serviez de la dinde, du canard, de l'oie ou du faisan, vous obtiendrez toujours plus de succès si vous prenez soin de les farcir.

Pour réussir une bonne farce, il faut avant tout choisir des ingrédients qui rehaussent le goût de la volaille et surtout dont les différentes saveurs se mêlent bien ensemble.

Briser les traditions

Si la volaille occupe une place importante dans vos menus des Fêtes, vous pouvez la servir de différentes manières sans pour cela vous donner trop de mal.

Cette année, laissez de côté la traditionnelle dinde rôtie . . . présentez plutôt une superbe volaille farcie et vous vous mériterez les compliments de tous vos invités.

Pour la dinde, par exemple, si vous êtes une cuisinière audacieuse, vous pouvez placer la farce entre la chair et la peau de la poitrine. Ceci a pour effet de rehausser la saveur de la dinde et de lui conserver tout son moelleux.

Si vous voulez transformer une simple dinde rôtie en un plat gastronomique, voici une recette délicieuse et simple à réaliser:

FARCE AUX MARRONS ET AUX ABATS

Pour une dinde de 12 à 15 lb:
les abattis de dinde, hachés
2 tasses d'oignon haché
¾ tasse de beurre ou de margarine
3 tasses de riz "long grain"
½ tasse de crème à fouetter
½ tasse de cidre bien sec
2 c. à thé d'estragon
2 c. à thé de thym
1 c. à thé de tout-épices
le jus d'un citron
1 lb de marrons cuits et décortiqués

Faire blondir les oignons dans le beurre. Ajouter les abats et faire cuire encore pendant 2 minutes. Faire cuire le riz dans 4 pintes d'eau bouillante salée durant 15 minutes, égoutter puis rincer à grande eau (froide) sous le robinet. Placer le tamis rempli de riz sur une casserole d'eau "mijotante" jusqu'à ce que le riz soit sec. Ajouter les oignons et les abats au riz et mélanger délicatement à l'aide d'une fourchette. Incorporer les autres ingrédients. Vérifier l'assaisonnement. Laisser refroidir avant de farcir et de trousser la dinde.

Canard ou Oie?

Si votre famille n'est pas nombreuse et que vous ne désirez pas manger de la dinde jusqu'à Pâques, une oie ou un canard feront une heureuse et savoureuse substitution. L'oie est une volaille grasse et moins charnue que la dinde. Pour la cuisson, il faut compter de 20 à 25 minutes par livre à 375°.

Voici une succulente recette de farce pour une oie de 10 à 12 lb ou 2 canards de 4 à 5 lb chacun.

FARCE AUX CANNEBERGES

¼ tasse de suif finement haché
4 tasses de canneberges hachées
1¼ tasse de sucre
2 tasses de miettes de pain rassis
1 c. à table de zeste d'orange
1¼ c. à thé de sel
½ c. à thé de poivre

Faire sauter le suif jusqu'à ce qu'il soit croustillant. Ajouter les canneberges, saupoudrer de sucre et faire cuire en brassant jusqu'à ce que les canneberges deviennent transparentes. Ajouter les autres ingrédients et bien mélanger.

Cette dernière recette convient très bien à toutes les volailles mais essayez-la avec le canard ou l'oie rôtie.

Joyeux Noël!

Pour plus d'informations, écrivez à:

Les magasins Dominion
a/s Louise Desaulniers
Diététiste-conseil
Case postale 278
Place d'Armes
Montréal, Québec

MELANGES à COCKTAIL
Assortis Party Tyme. Bte 6 oz. — **.97**

PATATES CHIPS
Ordinaires Hostess — prix marqué .69. Sac 9 oz. — **.67**

TREMPETTES
Hostess — prix marqué .69. Sac 9 oz. — **.59**

KETCHUP AUX TOMATES
Heinz Bout. 20 oz. — **.48**

CHOCOLAT
Chipits (semi-sucré 18 oz. .99) Pqt 6 oz. — **.42**

MARGARINE MOLLE
Blue Bonnet. Cont. de 2 — 8 oz. — **.63**

LAIT EVAPORE
Carnation. Bte 16 oz. — **.23**

CHOCOLAT
Jean Charles vanille ou assorti. 1 lb. — **.89**

PAPIER de TOILETTE
Decor blanc, rose, jaune. Pqt de 2 roul. — **.35**

AMANDES en ECALE
Wasco (Noix mélangées .73). Sac 1 lb. — **.99**

DINERS FRENCH
Nouilles ou à l'italienne. Pqt 7 oz. — **.55**

PETITS CORNICHONS
Dill Kosher Heinz. Pot 16 oz. — **.51**

MOUTARDE PREPAREE
Heinz. Pot 16 oz. — **.30**

PAPIER ALUMINIUM
Alcan (roul. 18" x 25' — .82) Roul. 12" x 25' — **.45**

CEREALE ORDINAIRE
Naturist (et amandes .83). Naturelle fruits. Bte 14 oz. — **.79**

THE en SACS
Domino. Boîte de 60 — **.63**

CEREALE NATURELLE
Ord., raisins ou amandes Granola. Bte 1 lb. — **.71**

DINERS LIBBY
Casserole Hawaiien, Lasagne, Newburg ou Stroganoff. 15 1/2 oz. — **.93**

CREME GLACEE
Richmallo Vanille, Chocolat ou Fraises. Cont. 1/2 gal. carton — **.93**

JUS D'ANANAS
Dole. Bte 48 oz. — **.43**

ANANAS TRANCHES
Dole. Bte 19 oz. — **.43**

EAU MINERALE
Montclair. Bout. 30 oz. — **.31**

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

ORANGES SUNKIST
Nouvelle récolte de la Californie

"Navels" — Sucrées — Juteuses — Gros. 88.

10 pour .99

POMMES de TERRE
de table du Québec. — Canada No. 1 Sac 10 lb. — **.69**

TANGERINES
de la Floride. Faciles à peler — gros. 176. Douz. — **.65**

POMMES DELICIEUSES
Rouges de le C.-B. — extra de fantaisie lb. — **.33**

ECHALOTES DOUCES
de la Californie Paquet — **.15**

BANANES
Importées, savoureuses, mûries à point. lb. — **.14**

RADIS en CELLO
de la Floride, savoureux Sac 6 oz. — **.13**

CRISTAUX Jolly Miller
Saveur d'orange. 4 pqts de 3 1/4 oz. — **.69**

CIGARETTES
Mark Ten bout filtre, rég.: $4.75 ou King — pqt de 25. Carton 200. — **4.85**

JUS D'ORANGES
ou de pamplemousse Orange Maison. Pqt de 4 — 6 oz. — **.63**

BREUVAGES au RAISIN
Orange Maison Pqt de 4 — 6 oz. — **.45**

JUS DE PAMPLEMOUSSE
ou d'orange Orange Maison Cont. 32 oz. — **.63**

CAFE INSTANTANE
Maxwell House (6 oz. $1.35) Pot 10 oz. $1.93 — **1.88**

CAFE MOULU
Maxwell House Sac 16 oz. — **1.17**

SUGAR CRISP
Céréale Post (Alphabits 15 oz. .66) Bte 13 oz. — **.62**

BONBONS DURS
Dare (Crèmes françaises 15 oz.) Sac 14 oz. — **.59**

RIZ MINUTE
Servez comme légume (12 oz. .59). Boîte 24 oz. — **1.05**

FRAIS CUIT CHAQUE JOUR...
Le Fournil

TARTELETTES
au mincemeat, traditionnelles. Pqt de 6 — **.55**

GATEAU
Cerises et pacanes. ch. — **.65**

TARTES CHOCOLAT
Boston, un vrai régal! ch. — **.85**

Disponibles dans les marchés avec "Le Fournil"

FAITES DES PROVISIONS

POUDRE à GELEE
Jell-O cerises, framboises, fraises. Bte 6 oz. — **.26**

CRISTAUX TANG
Saveur d'orange (pqt de 4-3 1/2 oz. .84) Pqt de 2 — 7 oz. — **.77**

CRISTAUX TANG
pour limonade Pqt de 5 — 3 1/4 oz. — **.79**

CRISTAUX START
Saveur d'orange (Bte 3 1/2 oz. .28) Bte 7 oz. — **.48**

CRISTAUX TANG
P'mousse ou raisin. Env. 3 oz. — **.18**

FARINE A GATEAUX
Brodie XXX Sac 5 lb. — **.99**

FAITES DES PROVISIONS

POUDRE A GELEE
Saveurs assorties Royal Pqt 3 oz. — **.11**

BETTERAVES
Marinées Habitant, Pot 24 oz. — **.41**

MARINADES SUCREES
Habitant Pot 24 oz. — **.55**

COCKTAIL AUX FRUITS
DE FANTAISIE DelMonte Bte 28 oz. — **.58**

PECHES TRANCHEES
ou moitiés de fantaisie DelMonte Bte 28 oz. — **.56**

ESSUIE-TOUT
Viva, couleurs assorties. Pqt 2 roul. — **.71**

FAITES DES PROVISIONS

FRIANDISES BIG-G
Bugles, Onyums, Whistles, Crisp-I-Taters. Bte 6 oz. — **.49**

SHORTENING
Domestic (1 lb. .48) Cont. 3 lb. 1/2 lb. gratuit. — **1.25**

DISTRIBUTEURS DECOR
à serviettes. avocat ou or. ch. — **1.19**

FARCE A VOLAILLE
Paxo Pqt 8 oz. — **.45**

MINCEMEAT
Maple Leaf Bte 28 oz. — **1.11**

MELANGES A COCKTAIL
ASSORTIS Freddy Carafe 25 oz. — **.99**

FAITES DES PROVISIONS

GATEAUX ETAGE
congelés, assortis, Sara Lee 14 1/2 oz. — **.69**

CREVETTES Pelées
Highliner Pqt 12 oz. — **2.49**

PETONCLES
Cuites, Highliner Pqt 7 oz. — **1.15**

CHOUX de Bruxelles
Dominion congelés, Pqt 10 oz. — **.56**

FRAMBOISES
Dominion congelées, de fantaisie. Pqt 15 oz. — **.72**

FRAISES
Dominion, tranchées, congelées Pqt 15 oz. — **.65**

DOMINION POURSUIT SA POLITIQUE DES PRIX COUPES A PLEIN DE TOUS LES JOURS, LES PLUS BAS A SA CONNAISSANCE

Super-aubaines

CREME GLACEE

Domino.
Vanille ou Napolitaine
Cont. carton 1/2 gal.

.79

Super-aubaines

JUS DE TOMATES

Heinz. De Fantaisie.
— Bte 19 oz.

.19

Prix coupés à plein tous les jours!

DOMINION

C'est surtout à cause des viandes!

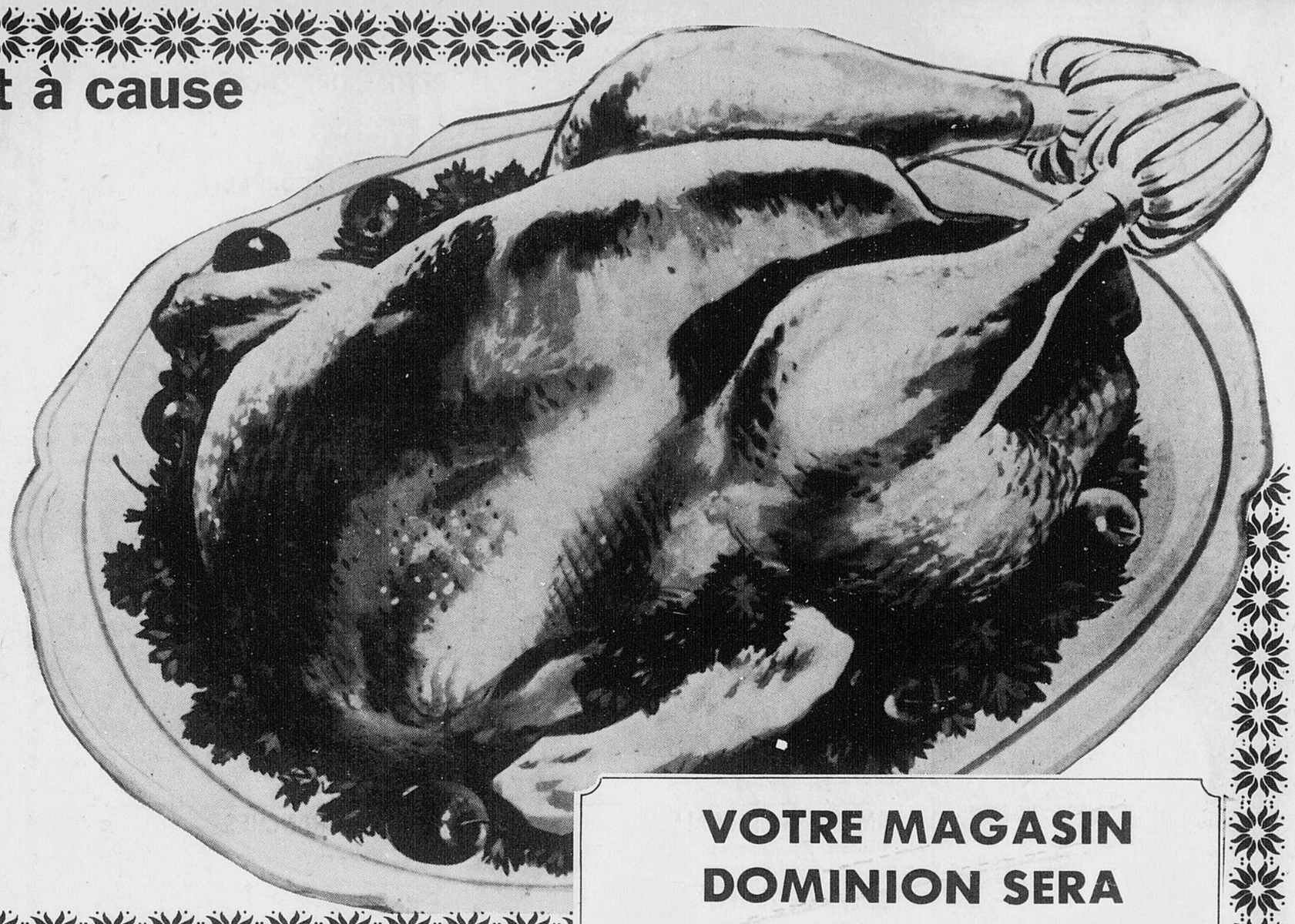

DINDES
Catégorie "A".. Deep Basted. Deluxe Golden Bird 6 à 10 lb. — lb. **.89**

DINDES — lb.
Catégorie "A". Deep Basted. — Deluxe Golden Bird. 10 à 18 lb. **.95**

DINDES
Catégorie "A". Deep Basted. Deluxe Golden Bird. 20 lb et plus. — lb. **.85**

DINDES
Congelées. Du Québec. Jeunes. Catégorie "A". 8 à 10 lb. — lb. **.73**

DINDES
Congelées. Du Québec. Jeunes. Catégorie "A". 20 lb. et plus. — lb. **.68**

JAMBON
Dans la fesse. Marques de qualité. Entier ou Moitié. — lb. **.99**

PORC FRAIS
Haché. Idéal pour tourtière! — lb. **1.19**

BIFTECK DE RONDE
Tranche complète. Désossée. — lb. **1.69**

BIFTECK D'ALOYAU
Epais et juteux. — lb. **1.85**

ROSBIF de COTES — Nature de choix. — lb. **1.69**

ROSBIF COTES — Croisées. Prêt pour le four! — lb. **1.19**

ROSBIF de PALETTE — Tendon dorsal enlevé! — lb. **.99**

PALERON HACHE — Frais haché! — lb. **1.19**

HUMBURGER — Frais à chaque heure! — lb. **1.09**

SAUCISSES — de Porc. En vrac. Bilopage. — lb. **.95**

SAUCISSES — Cocktail. Fraîches. Maple Leaf. En vrac. — lb. **1.29**

BACON — Sans Couenne. Maple Leaf. Paquet 1 lb. **1.21**

BACON — Sans couenne. Marque Jubilee. Paquet 1 lb. **.99**

EPAULE de PORC — Fumée. Picnic. Marque Populaire. — lb. **.85**

TOURTIERE — Bilopage. La Belle Fermière. Taillefer. — 16 oz. **1.09**

SAUCISSES — Fumées. Tout boeuf. Coorsh. Pqt 1 lb. **1.04**

"SMOKED MEAT" — Coorsh. Format sandwich 2 oz. **4/1.19**

ROULE SALAMI — Coorsh. Rouleau 12 oz. **1.19**

SALADE DE CHOUX — Coorsh. Contenant 16 oz. **.49**

PAIN de POULET — Viande et Olive. Hygrade. Tranché. — Pqt 6 oz. **.45**

CRETONS — BILOPAGE Contenant 11 oz. **1.04**

VIANDE — de Saucisse. A farcir. Rouleau. Maple Leaf. — lb. **.79**

VOTRE MAGASIN DOMINION SERA OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9.00 P.M.

ET TOUS LES SOIRS JUSQU'AU SAMEDI 22 DECEMBRE

FAITES DES PROVISIONS

BISCUITS Pillsbury — Au Lait de Beurre ou Doux. — Pqt 8 oz. **.18**

FROMAGE à la Crème — Philadelphie. Ordinaire (4 oz. .28) — 8 oz. **.51**

FROMAGE Tranché — Richmello (16 oz. .85). — 32 oz. Pqt. **1.65**

CAFE en FEVES — Richmello (1 lb. $1.03). — Sac 2 lb. **2.05**

KETCHUP au Tomate — Dominion. — Bout. 15 oz. **.33**

JUS de Pamplemousse — Dominion. — De Concentré. Régulier ou sucré. — Bte 48 oz. **.57**

FAITES DES PROVISIONS

JUS DE TOMATES — Dominion. De Fantaisie. — Bte 48 oz. **.39**

GATEAU aux FRUITS — Richmello. Morceau ou tranché. — 2 lb. **1.95**

GATEAU aux FRUITS — Domino. Non tranché. — 4 lb. **2.99**

SUPER-AUBAINE! PETITS PAINS — Au Lait Scone ou à Dîner. Richmello. — Pqt de 12. **.39**

TARTE au SUCRE — Richmello. — Tarte 20 oz. **.59**

BONBONS LEED'S — Mélange de Noël (Gaufre au Beurre 1 lb. .59). — 2 lb. **.77**

FAITES DES PROVISIONS

PAPILLOTES — De Noël **1.59**

CORSAGES — De noël **.69**

ORNEMENTS — D'Arbres de Noël. **4 pour .99**

SERVIETTES — De Papier. Motif Poinsetti. — Pqt de 20. **.56**

JOUETS en PELUCHE — Doux. Amusants. **2.99**

PILES à Transistors — Eveready. Pqt de 2. **.86**

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture lundi, le 24 décembre 1973.

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

DOMINION

DOMINION STORES LIMITED

Dominion est chef de file pour la qualité, la variété et les prix.

DOMINION EST CHEF DE FILE POUR LA QUALITE, LA VARIETE ET LES PRIX

Zellers

20-21-22 DÉCEMBRE

EXPLOSION de SPÉCIAUX

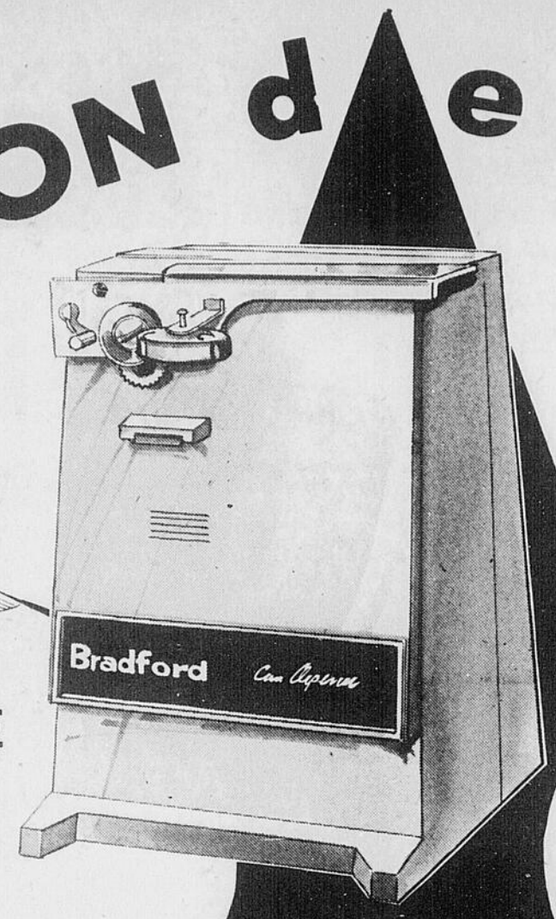

OUVRE BOITE ELECTRIQUE

de marque Bradford, couleur or, avocat, blanc. **Rég.: $13.86**

Spécial: **9.88**

COIFFEUSE

pour dame, de marque Zellers, livré avec cinq pièces permettant de sécher et coiffer à la fois. **Rég.: $19.88**

Spécial: **14.88**

TELEVISEUR

couleur, de marque Bradford, modèle portatif avec écran de 19''. **Rég.: $399.99**

Spécial: **333.00**

(service non inclus)

Quantité limitée! Spéciaux disponibles jusqu'à écoulement de la marchandise.

GRILLE PAIN

de marque Bradford, 2 tranches, couleur or, avocat. **Rég.: $13.94**

Spécial: **9.88**

SET DE VAISSELLE

en Duralex, 20 morceaux, incassable. **Rég.: $15.99**

Spécial: **11.88**

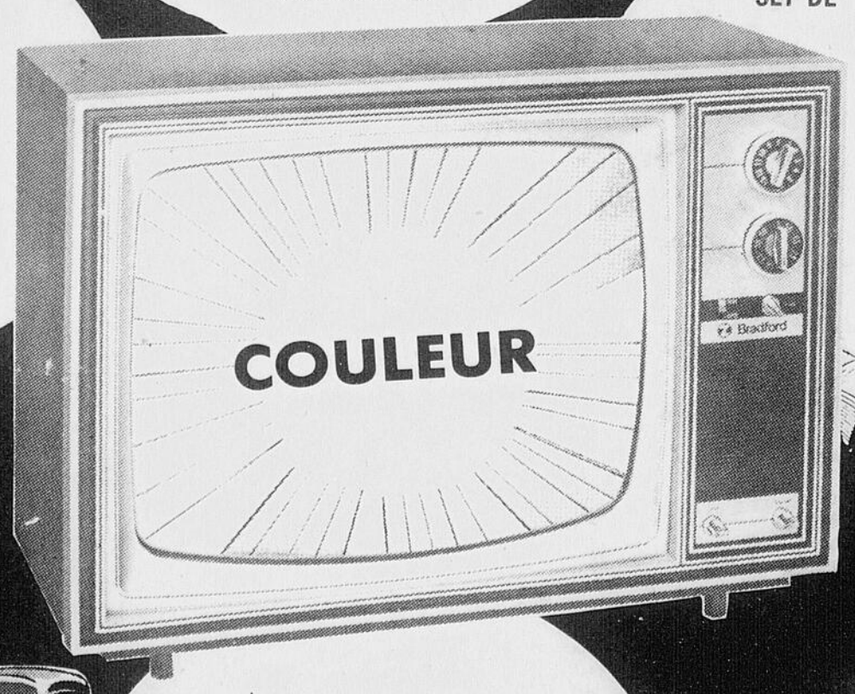

Due à la quantité limitée, les magasins Zellers de Chic. Alma se réservent le droit de limiter les quantités aux clients.

BOUILLOIRE

électrique, de marque Bradford, capacité de 2 pintes, or, avocat. **Rég.: $11.88**

Spécial: **8.88**

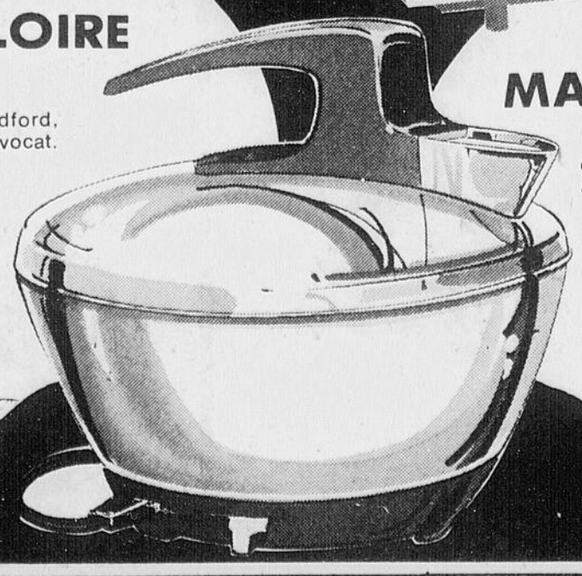

MANNE A LINGE

disponible dans les couleurs: or, avocat, blanc lilas. **Rég.: $16.99**

Spécial: **11.88**

MIXETTE

électrique, de marque Bradford, couleur avocat. **Rég.: $10.66**

Spécial: **8.88**

Zeller's **PLACE SAGUENAY** CHICOUTIMI **GALERIES LAC-ST-JEAN** ALMA

Zellers

20-21-22-DECEMBRE

FORMIDABLE POUR VOS ÉTRENNES de DERNIÈRE HEURE

HÂTEZ-VOUS

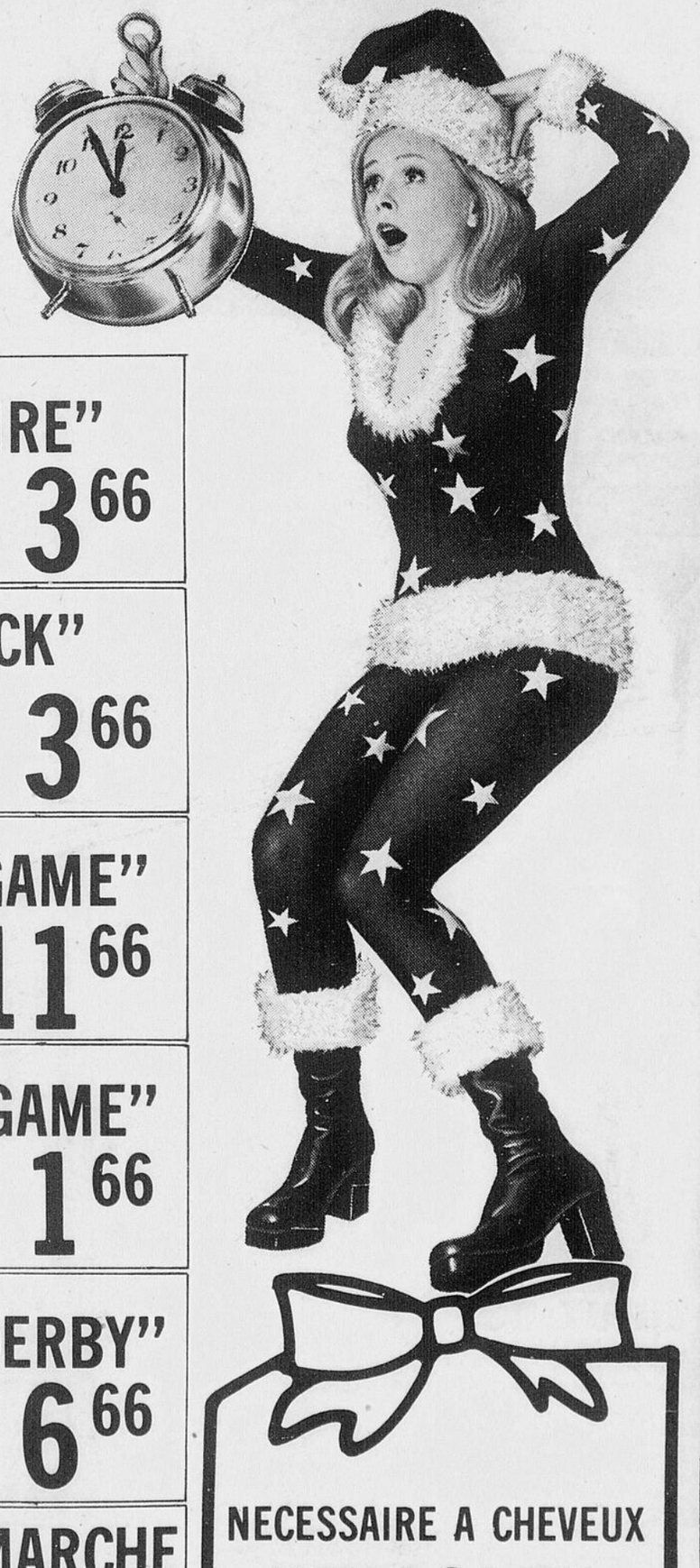

JEU DE
"LITE BRITE"
Rég.: 7.99
SPECIAL: **6.66**

JEU DE
"BILLIONNAIRE"
Rég.: 4.96 — SPECIAL: **3.66**

"DUMP TRUCK"
un camion muni d'une dompeuse.
Rég.: 4.99 — SPECIAL: **3.66**

JEU DE
"POM POM GAME"
Lancer la bille dans le panier.
Rég.: 2.38 — SPECIAL: **11.66**

JEU DE
"RING TOSS GAME"
Jeu de fers, (fers, remplacés par des anneaux).
Rég.: 2.38 — SPECIAL: **1.66**

JEU DE
"SMASH UP DERBY"
Rég.: 7.96 — SPECIAL: **6.66**

POUPEE QUI MARCHE
30" de hauteur.
Rég.: 15.66 — SPECIAL: **11.66**

JEU DE
MONOPOLY
Rég.: 4.39
SPECIAL: **3.66**

JEU DE
"SCRABBLE"
Rég.: 4.96 — SPECIAL: **3.66**

QUANTITE LIMITEE
Spéciaux disponibles jusqu'à écoulement de la marchandise.

Due à la quantité limitée, les magasins Zellers de Chicoutimi et Alma se réservent le droit de limiter les quantités aux clients!

NECESSAIRE A CHEVEUX "NICOLE"
coiffe et peigne les poupées.
Rég.: 3.94 — SPECIAL:
2.66

Zeller's

PLACE DU SAGUENAY
CHICOUTIMI

GALERIE LAC-ST-JEAN
ALMA

A NOËL DONNEZ UN CADEAU

PHARMAPRIX

ACCESSOIRES POUR LE RASAGE OU LE BAIN POUR LUI

OLD SPICE
LOTION APRÈS RASAGE
Prix de liste sugg. 2.10
PHARMAPRIX **99¢**

OLD SPICE
SAVON MUNI D'UNE CORDE
Prix de liste sugg. 2.25
PHARMAPRIX **1.47**

OLD SPICE
Lime - Lotion après rasage
Prix de liste sugg. 2.30
PHARMAPRIX **1.57**

OLD SPICE
ENSEMBLE CADEAUX
Cologne et lotion après rasage
Prix de liste sugg. 4.90
PHARMAPRIX **3.49**

ROMAN BRIO
Lotion après rasage
Prix de liste sugg. 2.50
PHARMAPRIX **1.18**

BLACK BELT
Lotion après rasage
Prix de liste sugg. 3.00
PHARMAPRIX **1.49**

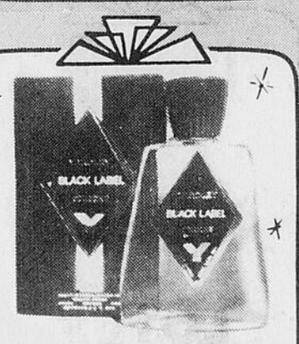

YARDLEY
BLACK LABEL
Cologne - 3.5 oz
PHARMAPRIX **3.00**

YARDLEY
BLACK LABEL
Lotion après rasage - 3.5 oz.
PHARMAPRIX **2.25**

ENGLISH LEATHER
Lotion après rasage - 4 oz.
PHARMAPRIX **3.50**

ENGLISH LEATHER
COLOGNE - 4 oz
PHARMAPRIX **5.00**

ENGLISH LEATHER
ENSEMBLE CADEAUX
Lotion après rasage, désodorisant en bâtons
PHARMAPRIX **5.25**

HYPNOTIQUE
ENSEMBLE CADEAUX
De MAX FACTOR
Cologne en aérosol 1½ oz poudre pour le bain, parfum cologne.
PHARMAPRIX **7.75**

BRUT 33
Ensemble cadeaux
"Splash On Lotion" ..... 8 oz
désodorisant En aérosol 7 oz.
PHARMAPRIX **5.00**

PUB
ENSEMBLE CADEAUX
Lotion après rasage .....2 oz.
Désodorisant cologne en aérosol ..... 2 oz.
PHARMAPRIX **5.50**

ENSEMBLE CADEAUX
HAI KARATE
Lotion après rasage, cologne, savon muni d'une corde.
PHARMAPRIX **3.99**

JEAN NATÉ
Poudre pour le bain - 12 oz.
PHARMAPRIX **3.75**

EAU DE LANVIN
Aérosol
PHARMAPRIX **4.75**

EAU DE LANVIN
ARPÈGE AÉROSOL
PHARMAPRIX **8.00**

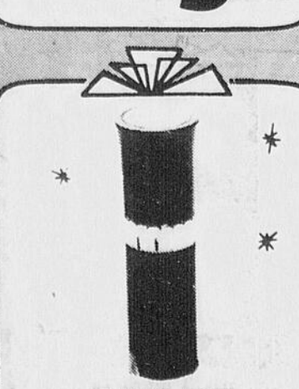

EAU DE LANVIN
MY SIN AÉROSOL - 2 oz
PHARMAPRIX **8.00**

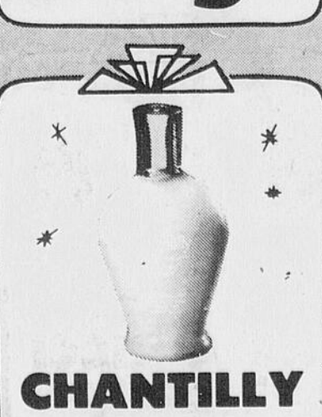

CHANTILLY
EAU DE TOILETTE
AÉROSOL - 2.5 oz
PHARMAPRIX **5.00**

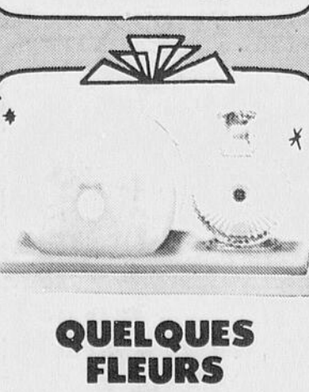

QUELQUES FLEURS
ENSEMBLE CADEAUX
À PARTIR DE:
5.25 À 20.00

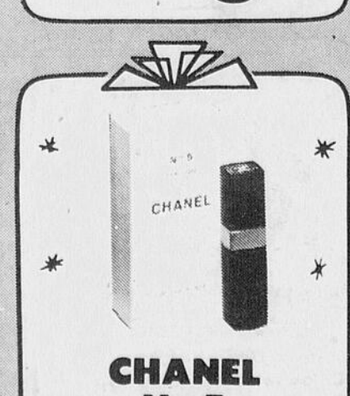

CHANEL No 5
PARFUM POUR LA BOURSE
PHARMAPRIX **7.00**

PHARMACIE
JEAN QUINTAL
Centre D'Achats
PLACE DU ROYAUME
1 Place du Royaume
Chicoutimi, Québec

Prix en vigueur du mercredi 19 décembre jusqu'à la fermeture lundi 24 décembre à 10 h. P.M.

IL Y A UNE PHARMACIE
PHARMAPRIX
PRÈS DE CHEZ VOUS

Marque déposée ®

DE FIN PARFUM DE...

APRIX®

Nous sommes prêts pour Noël ! L'êtes-vous ?

PARFUMS ET COSMÉTIQUES POUR ELLE

CHANEL NO. 5
Bouteille classique
PHARMAPRIX
7.50 à 55.00

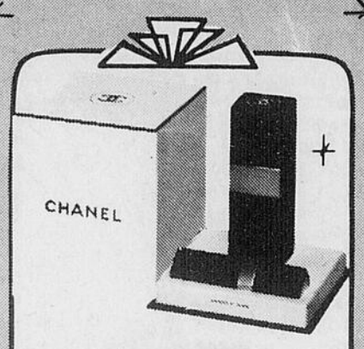

CHANEL
ENSEMBLE CADEAUX
Cologne aérosol et parfum
PHARMAPRIX **14.50**

ANNE MARIE
ENSEMBLE CADEAUX
Poudre et Cologne aérosol
PHARMAPRIX **4.75**

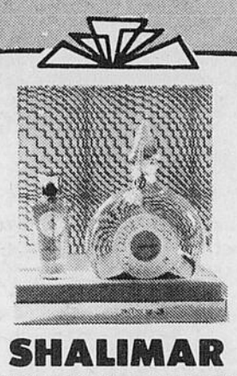

SHALIMAR
ENSEMBLE CADEAUX
Parfum ..... 1¼ oz
Cologne ..... 1¾ oz
PHARMAPRIX **9.00**

FABERGÉ
TIGRESS
ENSEMBLE CADEAUX
Talc et cologne
PHARMAPRIX **7.25**

KIKU
Poudre ..... 5 oz
PHARMAPRIX **4.50**

KIKU
Cologne aérosol ..... 3½ oz
PHARMAPRIX **6.75**

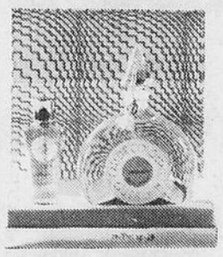

CHAMADE
ENSEMBLE CADEAUX
Parfum 1¼ oz et
Cologne 1¾ oz
PHARMAPRIX **9.00**

ANNE MARIE
ENSEMBLE CADEAUX
Cologne, Savon et huile de bain
PHARMAPRIX **4.50**

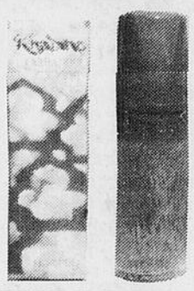

KHADINE
Cologne ..... 1 oz
PHARMAPRIX **2.50**

YARDLEY
LAVENDRE
Savon - 3 oz ch.
Pqt de 3 pains
PHARMAPRIX **2.50**

LOTUS
De **YARDLEY**
Cologne ..... 3½ oz
PHARMAPRIX **3.75**

4 oz

GOLDEN WOODS
DE MAX FACTOR
Poudre pour le bain
PHARMAPRIX **3.95**

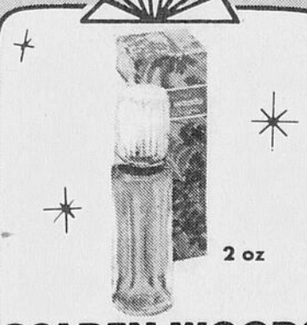

2 oz

GOLDEN WOODS
DE MAX FACTOR
Cologne en aérosol
PHARMAPRIX **4.25**

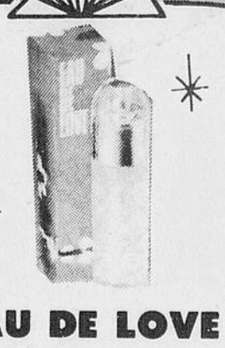

EAU DE LOVE
Cologne en aérosol
2.45 oz.
PHARMAPRIX **4.50**

MADAME ROCHAS
Parfum de toilette
PHARMAPRIX **8.50**

INTIMITÉ
DE REVLON
Cologne aérosol ..... 2.25 oz
PHARMAPRIX **3.75**

JEAN NATÉ
COLOGNE EN AÉROSOL
3 oz
PHARMAPRIX **3.75**

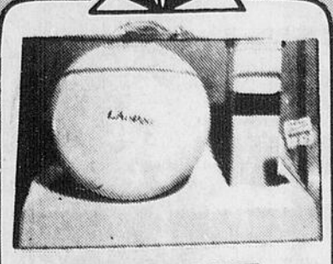

L'AIMANT
ENSEMBLE CADEAUX
DE COTY
Poudre de bain,
Cologne aérosol
PHARMAPRIX **8.75**

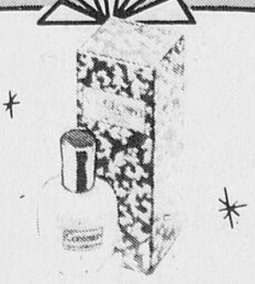

COMTESSA
Cologne en aérosol
DE DUBARRY
2 oz
PHARMAPRIX **3.95**

PANIER CADEAUX "7 WINDS"
De DUBARRY
Cologne en aérosol ..... 2 oz
Cristaux pour le bain 4.25 oz
Talc après le bain ..... 4 oz
PHARMAPRIX **7.95**

BULLES POUR LE BAIN
VELOUTÉES
De DUBARRY
PHARMAPRIX **6.00**

NINA RICCI
De Paris "L'air du Temps"
Parfum
1/6 oz
PHARMAPRIX **7.50**

NINA RICCI
De Paris "L'air du Temps"
Eau de toilette
Aérosol 2 oz.
PHARMAPRIX **8.00**

VOTRE PHARMACIE EST OUVERTE DIMANCHE

- Dimanche le 23 et mardi le 25 décembre de 10 h. A.M. à 6 h. P.M

- LANVIN
- SHALIMAR
- CHANEL
- WORTH
- CHANTILLY
- FABERGÉ
- YARDLEY
- LOVE
- DUBARRY
- REVLON
- COTY
- MAX FACTOR
- EVENING IN PARIS
- OLD SPICE
- BLACK BELT
- ROMAN BRIO
- TROUBLE
- FABERGÉ
- ENGLISH LEATHER
- JEAN NATÉ

ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION

C.J.P.M.-T.V.
Canal 6

MERCREDI, LE 19 DECEMBRE 1973

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin
"Inconnu du Nord-Express"
10.30 Personnalités (C)
11.00 Les bouts d'chou (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Les nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma (C)
"La bourse ou la vie"
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.30 Pour vous mesdames (C)
16.00 Robin Fusée (C)
16.30 Patofville (C)
17.00 Les Tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent... (C)
19.30 Le ranch à Willie (C)
20.00 Les grandes productions (C)
"En pays ennemi"
22.00 Auto-patrouilles (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Normandise (C)
23.30 Fin de soirée
"Distractions"

JEUDI, LE 20 DECEMBRE 1973

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin
"Madame veut un bébé"
10.30 Personnalités (C)
11.00 Les bouts d'chou (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma
"Docteur Louise"
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.45 Pour vous mesdames (C)
16.00 Les Bananas Splits (C)
16.30 Patofville (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent.. (C)
19.30 Jeudi 7:30 (C)
"La loi des hors-la-loi"
21.00 Au secours mon amour (C)
21.30 Toute la ville en parle (C)
22.15 Loto-Perfecta (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Normandise (C)
23.30 Fin de soirée
"L'espionne sera à Nouéma"

SAGUENAY TELEVISION SERVICE CO LTÉE
454, rue St-Hubert,
Jonquière, Tél.:547-2673
Place du Royaume,
Chicoutimi
Tél.:545-4080
467, Morin, Chicoutimi
543-1618

C.K.R.S.-T.V.
Canaux
12-2-8-9

MERCREDI, LE 19 DECEMBRE 1973

8.00 Bonne journée
9.00 Dessins animés
9.15 En mouvement (C)
9.30 M. Pipo
10.00 Clak (C)
10.15 Contes d'enfants
10.30 Initiation à la décoration intérieure (C)
11.00 Le gourmet farfelu (C)
11.30 Allo Père Noël
12.00 Midi-Express - Comptoir-Express - Nécrologie
12.30 Boubou (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.30 Cinéma chez-vous
"Jaguar"
16.00 Bobino (C)
16.30 Picotine (C)
17.00 Cent filles à marier (C)
18.00 7 Extra (C)
18.30 Téléjournal (C)
18.40 Information première
18.53 Nouvelles du sport (C)
19.00 Lutte grand prix (C)
20.01 La soirée du hockey (C)
"Caifornie à Toronto"
22.31 Téléjournal (C)
22.54 Nouvelles du sport et météo (C)
23.01 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma au clair de lune
"Les pirates de Tripoli"

JEUDI, LE 20 DECEMBRE 1973

8.00 Bonne journée
9.00 Dessins animés
9.15 En mouvement (C)
9.30 M. Pipo
10.00 Minute Moumoute (C)
10.15 As-tu 5 minutes (dernière)
10.30 Initiation à la décoration intérieure (C)
11.00 Le gourmet farfelu (C)
11.30 Allo Père Noël
12.00 Midi-Express - Comptoir-Express - Nécrologie
12.30 Boubou (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.30 Cinéma chez-vous (C)
"La vallée du bonheur"
21.30 Chapeau melon et bottes de cuir
22.30 Téléjournal (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma au clair de lune (C)
"La cité sous la mer"

Horaires sujets à changements.

UTILISEZ DES TIMBRES DE NOËL

NOUVELLE VERSION — Des élèves du centre Mackay pour enfants sourds et muets montrent leur enthousiasme en interprétant par le langage des signes "O nuit de paix" lors d'un spectacle annuel des Fêtes, à Montréal.

Le domaine artistique en bref

(DANSE)

Le ballet Royal de Winnipeg bénéficie d'une subvention de 50 mille dollars octroyée par le conseil des arts du Canada pour présenter "Casse-Noisettes" dans plusieurs villes de l'ouest du pays.

Cet appui financier spécial permettra de défrayer les dépenses d'un orchestre symphonique et la participation de 15 autres danseurs que nécessite le spectacle.

La compagnie présentera "Casse-Noisettes" à Winnipeg du 26 décembre au cinq janvier avant d'entreprendre la tournée dans l'ouest du Canada du 23 janvier au neuf février.

(LAUREAT)

Le prix en sciences du Québec pour 1973 a été attribué à Morrel P. Bachynski, a annoncé le ministre québécois des affaires culturelles, monsieur Denis Hardy.

Ce prix doté d'une somme de cinq mille dollars, est décerné annuellement à un chercheur qui s'est distingué au cours de sa carrière. C'est la plus haute récompense du genre accordée par le gouvernement du Québec.

Monsieur Bachynski possède deux diplômes de l'université de la Saskatchewan et un doctorat de l'Université McGill à Montréal.

Il est l'auteur de plus de 80 articles ayant trait à ses recherches sur les ondes électro-magnétiques, les lentilles à micro-ondes et autres sujets scientifiques.

(RENOMMEE)

Les noms de personnalités du monde du spectacle, dont neuf à titre Posthume, figurent depuis récemment au temple de la renommée, à New York.

Le maire John Lindsay a remis les parchemins à Mary Martin, Agnès de Mille, au metteur en scène Elia Kazan et au décorateur Jo Mielziner.

L'acteur Cyril Richard l'a accepté au nom de la défunte Lillie Langry. Le critique Brooks Atkinson, élu l'an dernier, représentait le critique George Jean Nathan, maintenant décédé.

Il faut pour être éligible avoir poursuivi une carrière à Broadway d'au moins 25 ans, en comptant plus de cinq réussites.

(DIETRICH)

Marlène Dietrich, dont les jambes au galbe parfait faisaient l'admiration de milliers de spectateurs à travers le monde, devait se rendre la semaine dernière en chaise roulante pour donner son spectacle dans le cabaret d'un hôtel de San Francisco.

La chanteuse âgée de 69 ans, marche encore avec difficulté depuis son accident à Washington, alors qu'elle était tombée de la scène dans la fosse d'orchestre.

A San Francisco, elle donne deux représentations par soir.

EXPOSITION

Le centre d'art du Mont-Royal présente une exposition du peintre Mario Von Brentini, d'origine austro-allemande, qui vit au Canada depuis une vingtaine d'années.

Ses tableaux ont été exposés en Russie, en Allemagne, en Suisse, en Autriche, et en plusieurs endroits d'Amérique du Nord.

Le gouvernement canadien a fait l'acquisition de tableaux de cet artiste, et organise des expositions.

Depuis son arrivée au Canada, ce peintre s'est particulièrement intéressé à reproduire la vie des esquimaux.

Au centre d'art du Mont-Royal, l'entrée est libre pour l'exposition qui se continue jusqu'au 23 décembre.

FESTIVAL RIMOUSKI

Le prochain festival provincial du jeune théâtre se tiendra du 27 mai au 2 juin 1974 au CEGEP de Rimouski.

MM. Michel Rousseau et Eudore Belzile, responsables du service socio-culturel de Rimouski, ont annoncé en fin de semaine que la candidature de cette ville avait été retenue par l'Association québécoise du jeune théâtre.

Quelque 400 participants, comédiens, musiciens, techniciens, animateurs et observateurs, sont attendus à ce festival, le huitième du genre.

L'an dernier, cette manifestation culturelle s'était déroulée à Jonquière, au Lac-Saint-Jean.

(ORCHESTRE)

L'orchestre symphonique de Québec (OSQ) a décidé de lancer une campagne de recrutement de membres dans le but d'améliorer sa situation financière. L'OSQ mettra en vente des cartes de membres qui permettront à leurs détenteurs de prendre part aux assemblées générales et spéciales, et aussi d'être éligibles au conseil d'administration.

Auparavant, il suffisait d'être abonné à une série de concerts pour être reconnu membre et bénéficier de ces privilèges.

En plus de recueillir des fonds, cette campagne vise à affirmer la présence de l'OSQ sur la scène musicale québécoise.

On a annoncé que le contrat de son directeur artistique, monsieur Pierre Dervaux, avait été prolongé d'un an, soit jusqu'au mois de mai 1975.

(EXPOSITION)

Une rétrospective de l'oeuvre de Johnny Friedlaender est actuellement présentée au musée d'art contemporain.

La collection comprend quelque 150 gravures créées depuis 1949, à l'époque où Friedlaender illustrait les poèmes de Paul Eluard regroupés sous le titre "La saison des amours", jusqu'à ses gravures les plus récentes.

Considéré comme l'un des graveurs les plus importants de son temps, Friedlaender est représenté dans la plupart des musées.

Depuis 25 ans, il a reçu des prix à de nombreuses biennales dont celles de Tokyo, Sao Paulo, Buenos Aires et Venise.

L'exposition au musée d'art contemporain se terminera le six janvier.

CINEMA

ALMA:
Alma: Jusqu'au 20 décembre incl.: "Plus vite mes chattes, tuez tuez" - "Je suis une croupie"

Aristocrate:
Jusqu'au 23 décembre incl.: "Che"

Canadien:
Jusqu'au 20 décembre incl.: "Non je suis vierge" - "Les désaxées"

CHICOUTIMI
Capitol:
Jusqu'au 20 décembre incl.: "Voluptés secrètes" - Dracula ce vieux cochon"

Cartier:
Dernière représentation: "Le voleur"

Impérial:
Jusqu'au 20 décembre incl.: "Les charognards" - "La mort était au rendez-vous"

Place du Royaume:

Salle 1:
"Les hôtesses de l'air" - "Camp spécial no. 7"

Salle 2:
"L'enfer de l'érotisme" - "Chaud délire"

Salle 3:
"Détenu en attente du jugement" - "Malpertuis"

DOLBEAU:
Météore:
Dernière représentation: "Chandler" - "Le bal des vampires"

JONQUIERE:
Bellevue:
Jusqu'au 20 décembre incl.: "Voluptés secrètes" - Dracula ce vieux cochon"

Centre:
Jusqu'au 20 décembre incl.: "Les charognards" - "Adios Sabata"

Elysée:
Dernière représentation: "Les belles années de Miss Brodie"

BAGOTVILLE:
Saguenay:
Jusqu'au 20 décembre incl.: "Non je suis vierge" - "Les désaxées"

MISTASSINI:
Orphéon:
Jusqu'au 20 décembre incl.: "Du vent dans les voiles" - "Les Aristochats"

ROBERVAL:
Diana:
Jusqu'au 20 décembre incl.: "Mama Dolorès" - "S comme dans salaud"

ST-FELICIEN:
Viva:
Jusqu'au 20 décembre incl.: "Sissi face à son destin" - "Ca branle dans les bambous"

Horaires sujets à changements.

Québec

Projet d'une station de télévision coopérative

MONTREAL (PC) — Coopérative de télévision de Québec CTVQ a soumis au Conseil de la radio-télévision canadienne des projets pour l'établissement d'une station de télévision coopérative dans la capitale provinciale.

En soumettant son mémoire à la commission, la coopérative a demandé un permis pour l'établissement à Québec d'une station, fondée sur les principes de la télévision de participation.

CTVQ a déclaré devant les membres du CRTC que la ville de Québec était prête à accueillir une station aux activités desquelles le citoyen moyen pourrait participer. Le président de la coopérative, M. Jean-Marc Chouinard, a indiqué que son groupe souhaitait mettre fin à l'isolement des citoyens du secteur urbain, et ce, aux niveaux culturel, politique et éducationnel.

CTVQ, qui a présenté une requête au gouvernement fédéral pour l'obtention d'une charte de coopérative, se propose de financer son projet en vendant des actions au grand public par l'intermédiaire des caisses populaires régionales. Dans son mémoire, la coopérative affirme qu'elle a déjà une liste de 3,000 personnes de la région de Québec qui pourraient être intéressées à l'achat de ces actions.

Les actionnaires auraient le pouvoir de contrôler la programmation. M. Chouinard a déclaré que l'assemblée générale des actionnaires où le conseil d'administration de la station aurait en outre le droit d'interdire la diffusion de certains messages publicitaires de nature à tromper le consommateur.

Le président du CRTC, M. Pierre Juneau, a demandé comment le groupement comptait obtenir une charte fédérale puisque, selon la loi, les coopératives doivent faire affaire dans plus d'une province pour avoir droit à la charte de coopérative.

M. Carrier a répondu que CTVQ établirait un bureau en Ontario pour vendre ou échanger des émissions de langue française. Le groupement, qui répondait parfois vaguement aux questions relativement au financement de ses activités, a fait savoir qu'il se proposait de rencontrer ses frais d'exploitation à la fois par la vente d'actions et par la publicité qu'il prévoit recueillir dans la région de Québec, qui est le second marché en importance dans la province.

Précédemment, un autre groupement coopératif, CTVM Enrg, avait retiré sa requête pour l'établissement d'une station de télévision à Montréal.

Deux grandes sociétés de diffusion sont également en lice pour l'obtention d'un permis d'exploitation du canal deux à Québec. Le président de Civitas, M. Ed Prévost, a indiqué que l'établissement d'une station à Québec coûterait $1,350,000. Il a mis en relief les liens qui existeraient entre les activités de la station et les troupes locales de spectacle. L'un des administrateurs de Civitas, M. Pierre David, a donné l'assurance que la station que son groupe créerait, s'il obtenait le permis, ne serait pas un satellite de Montréal. Il a accusé Inter-Cité de vouloir créer une station qui soit une annexe des stations montréalaises.

Le président de Télé-Inter-Cité, M. Frank Delaney, a déclaré que la station de Québec, telle qu'il la concevait, ferait partie d'un réseau mais qu'elle aurait sa propre production et son propre service de nouvelles.

Il a ajouté que le réseau aurait au programme certains spectacles réalisés à Montréal et Québec à tour de rôle.

M. Delaney a ajouté que Télé-Inter-Cité, qui a soumis des requêtes pour un canal UHF à Montréal et à Québec, n'accepterait pas un permis pour l'exploitation d'une station à Québec seulement.

Le vice-président de Télé-Capitale Inc., propriétaire de CFCM-TV Québec, M. France Fortin, a indiqué que son groupement ne voyait pas la nécessité d'établir une troisième station de langue française dans la capitale provinciale.

CFCM-TV fait partie du réseau TVA, qui comprend les stations de télévision CFTM-TV Montréal et CJPM-TV Chicoutimi. Le réseau privé TVA et Radio-Canada sont les deux seuls réseaux de langue française au Québec.

Civitas Corp. et Télé-Inter-Cité Québec Ltée, se partagent déjà une grande part des stations radiophoniques de la province.

Civitas gère les stations suivantes: CJMS et CKMF-FM, Montréal; CJPR, Québec, CJRC, Ottawa; CJRS, Sherbrooke, et CJTR Trois-Rivières.

Le président de Télé-Inter-Cité, M. Frank Delaney, est majoritaire dans la société radio Inter-Cité Ltée, qui possède les stations CHRD et CFDM-FM, Drummondville, CJLM Joliette et CJSO, Sorel.

On s'attend à ce que les décisions soient rendues au début de l'an prochain au sujet des permis.

à regarder à Télé 6

MERCREDI:
19 DECEMBRE:
Grandes Productions: (8:00)
EN PAYS ENNEMI: Guerre avec Tony Franciosa et Emile Genest.

JEUDI 20 DECEMBRE
Jeudi 7:30 hres: LA LOI DES HORS LA LOI: Western avec Howard Kell et Jane Russel.

VENDREDI
21 DECEMBRE:
En première: BAPTEME DE FEU: Guerre avec James Drury et Steeve Carlson.

SAMEDI
22 DECEMBRE:
Les Grands Spectacles: LE MAL DE VIVRE: Drame social avec Don Murray et Larry Gate.

DIMANCHE
23 DECEMBRE
Ciné Choix: UN CERVEAU D'UJ MILLIARD DE DOLLARS: Espionnage avec Michael Caine et Karl Maldin.

CJPM-TV

Jean LUMIERE
VITE... VITE...
ENCORE UN GRAND CHOIX DE CADEAUX POUR NOEL

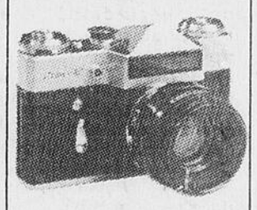

Joyeux NOEL à Tous

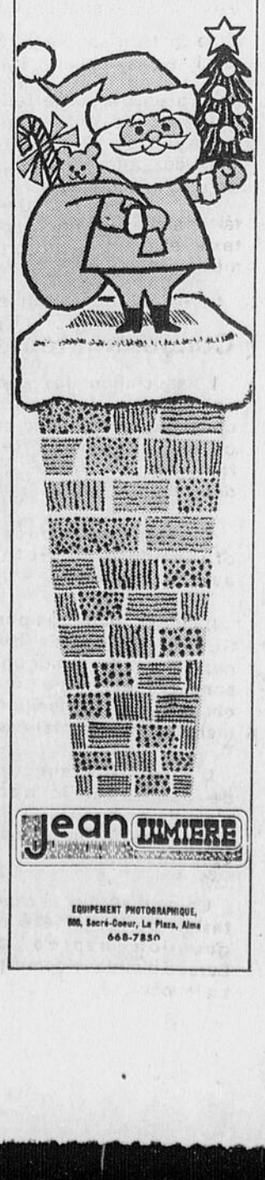

Jean LUMIERE
EQUIPEMENT PHOTOGRAPHIQUE,
800, Sacré-Coeur, La Plaza, Alma
668-7850

FÉMININ QUOTIDIEN

Lutte aux produits chimiques

On ne veut pas que le Canada s'effondre comme l'Empire romain

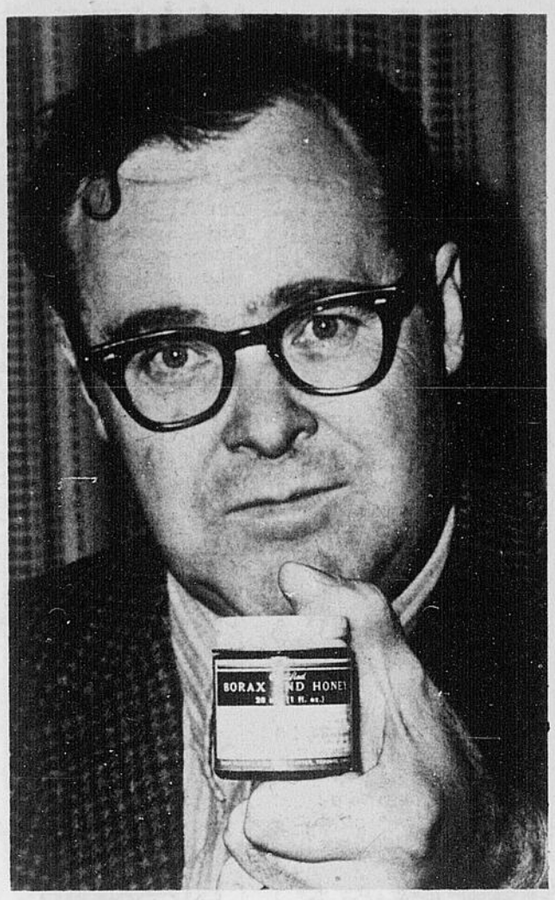

PROTECTION DE LA SANTE — Le Dr Alex B. Morrison, qui a retiré du marché les poudres pour la dentition contenant du borax parce qu'on avait découvert qu'elles étaient probablement toxiques, tient ici un contenant de cette préparation. Il est le directeur du Service de protection de la Santé au ministère fédéral de la Santé. Cet organisme est chargé de nous protéger contre des doses élevées de produits chimiques qui pourraient être introduites dans les produits de consommation. (Photo PC)

Par PETER MICHAELSON

OTTAWA (PC) — Etes-vous inquiet au sujet des insecticides, du mercure, de l'arsenic, des additifs, des herbicides, des phosphates, du plomb et des hormones qui sont introduits dans nos aliments, nos médicaments, l'air que nous respirons et l'eau que nous buvons? Suivez le conseil d'un homme qui s'y connaît dans ce domaine.

"Il faut être philosophe au sujet de ces poisons en puissance," dit le Dr A. B. Morrison, directeur du Service fédéral de protection de la Santé, un organisme chargé d'éloigner de nos systèmes sanguins ces éléments, produits chimiques et autres.

Il faut être philosophe, mais aussi prudent. Des vies humaines sont en jeu.

Et le Dr Morrison ne nous le laisse pas oublier.

"Il ne faut prendre au sérieux toutes les histoires effrayantes que vous entendez, a-t-il déclaré au cours d'une interview.

Certaines sont citées hors contexte, et d'autres ne sont même pas vraies."

Le réseau que dirige à l'échelle nationale le Dr Morrison, et qui est formé de chercheurs, médecins, inspecteurs, diététiciens et travailleurs de laboratoires, a un budget annuel de $42 millions, dans le but d'inspecter les aliments, d'évaluer les médicaments, de surveiller l'air et l'eau, d'étudier les maladies, d'analyser les drogues illicites, de faire des tests sur les cosmétiques et de vérifier les appareils médicaux.

Consommateurs

L'Association des consommateurs du Canada conseille la prudence en ce qui concerne "les travaux à faire à domicile".

Certaines annonces offrent de gros profits avec peu de travail.

Il faut se méfier en particulier de celles qui demandent de verser une somme quelconque pour obtenir des renseignements complémentaires.

L'Association suggère de demander le nom d'autres personnes ayant déjà fait ce travail, pour en savoir davantage.

On peut vérifier la réputation de la société en question auprès du bureau d'éthique commerciale local.

UN GRAND FRERE

Certaines personnes peuvent considérer cette intervention du gouvernement comme une attitude de "grand frère".

Mais les experts prétendent que l'Empire romain s'effondra, en partie, par suite d'empoisonnement au plomb apporté par les navires et conteneurs de l'époque, empoisonnement qui joua de vilains tours aux cerveaux des Romains, fait remarquer le Dr Morrison.

Si le Service de protection de la santé avait existé à l'époque, il aurait pu maintenir l'empire florissant.

Cet organisme a accompli beaucoup de progrès depuis 1875, alors que le Canada a adopté une loi visant à empêcher le frelatage de l'alcool.

Quatre analystes furent alors chargés de faire appliquer cette loi.

Le motif de cette précaution était l'indignation contre les gens qui pourraient s'aviser de gâcher de bonnes boissons, plutôt de préserver la santé. Aujourd'hui, un nombre croissant de lois fédérales, provinciales et municipales gouvernent la fabrication et la vente des aliments et drogues.

Une bonne partie de l'information sur laquelle la loi est basée provient des laboratoires du Service de protection de la Santé, formé en 1972 par la fusion de la Direction des aliments et drogues, la Direction de la santé et de l'environnement, et le Centre des maladies contagieuses.

C'est la conséquence possible d'erreurs de calcul qui rend la tâche du Dr Morrison aussi difficile.

Il n'a pas encore oublié ce qui s'est passé au Québec en 1966, alors que certains gros buveurs de bière sont morts de crises cardiaques, parce qu'un brasseur avait ajouté de minuscules quantités de sels de cobalt à la bière, pour faire durer plus longtemps la mousse sur les verres.

Le cobalt, dont l'addition avait été approuvée par la Direction des aliments et drogues, fut rapidement retiré.

La Direction n'avait pas prévu que certains hommes boiraient jusqu'à trois caisses de bière par jour.

Ses préoccupations incluent maintenant les cosmétiques.

On a demandé à tous les fabricants de cosmétiques de divulguer au département le nom de tous les ingrédients qui entrent dans leurs produits.

Si on découvre qu'une substance présente des dangers, on retire très vite le produit du marché.

Cependant, comme le fait remarquer le Dr Morrison, le rôle le plus important qui échoit au Service de protection de la Santé n'est pas d'empêcher que quelques individus s'empoisonnent, mais bien de prolonger la vie de milliers de personnes.

Il s'agit pour le moment d'inciter les gens à prendre plus d'exercice et à mieux se nourrir.

TROP D'OBESES

Le premier volume du rapport Nutrition Canada, publié en novembre par le Service de protection de la Santé, déclare que la plupart des Canadiens ont un poids au-dessus de la moyenne, non pas nécessairement parce qu'ils mangent trop, mais parce qu'ils ne prennent pas suffisamment d'exercice.

Le Service a été critiqué en général dans le passé, parce qu'il refusait de rendre publics tous les dangers qu'il découvre.

Il a décidé de rendre cette information publique à partir de décembre 1973.

"Nous croyons que le public a le droit de savoir," dit le Dr Morrison.

Femme d'aujourd'hui

(CHINOISES)

Le mouvement de libération de la femme se heurte en Chine à certaines difficultés.

Un article de la revue "Drapeau Rouge" souligne que la croissance actuelle, du nombre de femmes cadres ne répond pas aux besoins de la révolution et de l'édification socialistes.

"La libération des femmes est une composante de la cause révolutionnaire prolétarienne', précise l'auteur de l'article. Il explique que la position économique et politique des femmes dans l'ancienne Chine a créé un désir violent de faire la révolution. "L'établissement du système socialiste dans notre pays à déraciné la répression et l'exploitation des femmes chinoises et a ouvert une large voie pour leur libération" souligne-t-on dans la revue. "Les femmes sont devenues maîtresses du pays, jouant un rôle important dans les grands mouvements révolutionnaires. Elles bénéficient du droit de s'instruire et de gérer les affaires d'Etat, au même titre que les hommes", indique le signataire de l'article.

(FOURRURE)

La disparition sur le marché des peaux de léopard, jaquard, guépard, a laissé un vide qui est en partie comblé par le Swakara, connu en Amérique sous le nom de Broadtail et en Europe, sous celui de Breitschwanz.

Le Swakara, indique le conseil de la fourrure, se drape et se travaille comme un tissu. Il est assez souple pour servir à la confection de tailleurs, de robes cocktail ou même de robes du soir. Cette fourrure, offerte en différentes nuances, peut comporter une garniture de vison, de zibeline, de renard argenté, de chinchilla ou de castor.

(SONDAGES)

Selon un sondage gallup dont le résultat a été publié à Londres, le premier ministre Israélien Golda Meir suscite une plus grande admiration que la reine Elizabeth dans la population britannique. C'est la première fois en trois ans que la reine ne se classe pas en tête de liste.

Toutefois, elle suit de près en seconde place, d'après le résultat de l'enquête.

Un autre sondage d'opinions publiques, mené à Paris, indique que la plupart des françaises célibataires s'opposent à l'avortement, même si elles ne désirent pas avoir d'enfants.

(CONSEIL)

Le gouvernement de la Saskatchewan veut établir un conseil consultatif sur le statut de la femme.

Monsieur Ed Tchorzewski, ministre chargé des affaires du consommateur, a indiqué que le conseil étudierait les recommandations du rapport de la commission royale d'enquête sur la condition de la femme.

Sur ce rapport, présenté à la Chambre des Communes en 1970, figuraient certaines recommandations impliquant une juridiction provinciale.

Une récente enquête menée en Saskatchewan a démontré que plusieurs suggestions du rapport de la commission sont déjà concrétisées dans cette province.

"Toutefois, il convient de multiplier les efforts pour établir le principe d'égalité pour les femmes sous tous les aspects dans l'existence", a précisé Monsieur Tchorzewski.

(SCRUTIN)

Le nom de Madame Richard Nixon figure en première place sur la liste des dix femmes suscitant le plus d'admiration dans le monde, d'après le scrutin annuel du magazine américain Good Housekeeping auprès de 1,500 lectrices.

Julie Nixon Eisenhower se classe en dixième place. Les autres favorites ayant recueilli le plus de votes sont, par ordre de choix, Mamie Eisenhower, Rose Kennedy, le premier ministre Israélien Golda Meir, Lady Bird Johnson, Shirley Temple Black, Patricia Neal, la princesse Grace de Monaco et le docteur Joyce Brothers.

CHAPELET AVALE

En priant la bouche ouverte, une des trois centenaires de Dieppe, en Seine maritime, a avalé son chapelet.

Mme Marie Houlevigne, pensionnaire du château Michel, à Dieppe, avait fêté, vendredi, ses 101 ans. Le lendemain elle alertait les surveillantes de l'établissement: elle venait d'avaler son chapelet.

Une radiographie fut aussitôt pratiquée: le chapelet se trouve bien coincé dans l'oésophage. Les médecins prévoient que dans 48 heures, il sera évacué.

Un après-midi avec des fantômes de Noël

TORONTO (PC) — Chaque année, des enfants sont invités dans une vieille petite maison, pour passer l'après-midi avec de joyeux fantômes des Noëls anciens, et pour jouer à des jeux d'autrefois.

La Commission historique de Toronto organise une réunion amicale dans Colborne Lodge, autrefois la résidence de John Howard. Les décorations, la nourriture et les jeux recréent l'atmosphère d'il y a 120 ans, lorsque les jeunes nièces des Howard, Ellen et Eliza, venaient visiter leurs oncle et tante.

Nan Wronski, qui organise la fête, déclare que plusieurs des jeux d'autrefois sont encore bien connus des enfants. Pour l'occasion, elle en choisit quelques-uns qui ont eu du succès aux fêtes des années précédentes, mais qui peuvent être joués sans inconvénient dans une pièce pas très grande remplie de meubles antiques.

Un de ces jeux s'appelle "sonnez la cloche". Il s'agit de suspendre une petite couronne de gui au cadre d'une porte, et d'attacher une cloche à l'intérieur de la couronne. Les joueurs, chacun leur tour, essayent de frapper la cloche avec des canneberges ou des petites boules de coton, et celui qui frappe le plus souvent gagne.

PROTEGER LES TAPIS

Si les enfants utilisent des canneberges, dit Mme Wronski, il faut mettre du papier ou quelque chose d'autre pour empêcher qu'ils s'écrasent sur les tapis ou les murs.

Un autre jeu s'appelle "trouver la cloche". Les joueurs s'assoient en cercle sur le plancher, autour d'un meneur de jeu. Ce dernier, les yeux fermés, doit compter à haute voix jusqu'à 20 pendant que ceux qui l'entourent font circuler une cloche, derrière leur dos, tout en la faisant sonner. Quand le compte est terminé, celui qui est en possession de la cloche la conserve, sans faire de bruit. Le meneur de jeu doit alors deviner qui en est le possesseur. S'il devine juste, celui qui a la cloche le remplace au milieu du cercle.

Un autre jeu s'appelle "Je vois du bleu". L'enfant choisit un objet pouvant être vu par tous les joueurs, et dit à voix basse au meneur de jeu quel est cet objet. Ensuite, il dit "Je vois du bleu", ou du jaune, ou quelqu'autre couleur, selon la couleur de l'objet choisi, et les autres doivent deviner à quel objet il pense.

INDUSTRIE

La dernière exposition des collections des manufacturiers de vêtements canadiens, qui s'est tenue à New York en novembre, a obtenu des résultats qui se chiffrent à un million et demi de dollars, et l'on prévoit d'autres commandes qui atteindront cinq millions de dollars.

Ces renseignements sont contenus dans le rapport du ministère canadien de l'industrie et du commerce.

Une centaine de manufacturiers canadiens sont déjà bien connus des acheteurs américains, et 25 d'entre eux ont ouvert des bureaux à New York ou sont représentés sur place.

Les 750 acheteurs qui assistaient à la présentation ont noté la haute qualité des vêtements, particulièrement les modèles sport et ceux qui sont confectionnés en cuir.

Les collections de vêtements canadiens sont présentées à New York depuis 1968. Leur succès est motivé par les qualités de création originale, de finition soignée, de même que l'échelle raisonnable de prix.

MARILYN

Le chroniqueur mondain Earl Wilson affirme dans un livre qui doit paraître à New York en janvier, que Marilyn Monroe avait eu une liaison clandestine avec le président John Kennedy.

"Marilyn Monroe lui apporta d'heureux moments sous cet angle apolitique de sa vie", écrit Earl Wilson dans un chapitre du livre "Show Business laid bare" ("Le monde du spectacle mis à nu").

L'auteur dit qu'il connaissait bien Marilyn et qu'il a eu des révélations à propos des relations de l'actrice et du président par son confrère de Hollywood, Sidney Skolsky et par le couturier newyorkais Henry Rosenfeld.

Marilyn Monroe a succombé à une dose massive de barbituriques le cinq août 1962, à l'âge de 36 ans.

Earl Wilson cite également Peter Lawford, acteur et ex-mari de Patricia Kennedy, soeur du président.

Peter Lawford aurait parlé à Marilyn pour la dernière fois, au téléphone, quelques minutes avant sa mort. "Dis adieu à Pat, dis adieu au président, et adieu à toi. Tu es un chic type", telles furent les dernières paroles de Marilyn adressées à Peter Lawford, selon Earl Wilson.

TISSUS

On peut facilement établir la différence entre un velours ou une suédine authentique et un tissu d'aggloméré.

Il suffit d'en examiner l'envers qui, en règle générale, est fait d'un tissage de coton. Avant d'acheter un vêtement, on conseille de s'assurer s'il est garanti pour le nettoyage à sec sans perte de cohésion ou de fini.

Joyeux Noël

"BUTTER BALL" OU "FLAMINGO IMPRÉGNÉS"
Jeunes dindons congelés, Canada Cat. "A" à léger supplément.
Également disponibles: dindes fraîches, dindons, "BUTTER-BALL", chapons, oies, canards, poulets, cornouailles, à prix populaires chez votre voisin MÉTRO.

OLIVES McLAREN'S
Nature Queen
bocal 32 oz.
95¢

TOURTIÈRES MÉRITE
16 oz 1.03

CANNEBERGES FRAÎCHES
E.U., Categorie Canada #1
39¢ pte 1 lb

JEUNES DINDONS CONGELÉS
Canada, Cat. "A"
68¢ LB
20 lb et plus

GÂTEAUX AUX FRUITS METRO
1 lb 69¢
2 1/2 lb 1.69
4 lb 2.49

METRO

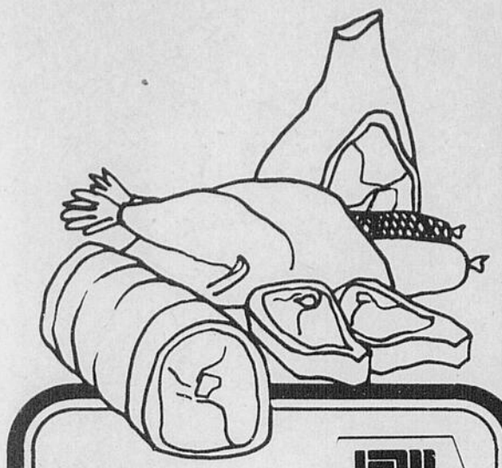

METRO

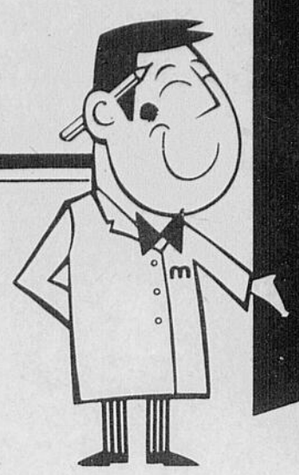

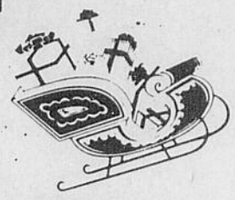

A l'approche des Fêtes épargnez avec les produits Métro

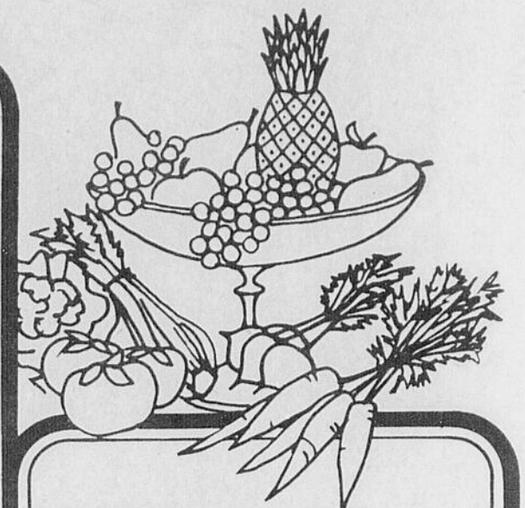

Viande de Qualité

BOEUF MÉRITE

CATÉGORIE CANADA No 1. RUBAN ROUGE

FESSE DE JAMBON PRÊT-À-SERVIR

"MERITE", découennée dégraissée sans jarret, entier, un bout ou l'autre — lb 99¢

PORC HACHÉ pour vos tourtières		1.19 lb
BACON "MERITE"	1 lb	1.13
SAUCISSES FUMÉES "MAPLE LEAF"	1 lb	.89
VIANDES À SAUCISSES "MAPLE LEAF" pour farcir dinde	1 lb	.75
SAUCISSES PORC ET BOEUF "MAPLE LEAF"	lb	.79
SAUCISSON DE BOLOGNE "MAPLE LEAF" 2 lb et plus	lb	.69
SAUCISSE PORC "MAPLE LEAF" genre cocktail	1 lb	1.35
SAUCISSES FUMÉES "MAPLE LEAF" genre cocktail	8 oz	.79
SMOKED MEAT "COORSH" — "MERITE"	2 oz	4/1.15
DESSERT PARFAIT ASSORTI "COORSH"	13 oz	.37
PÂTÉ AU POULET "LA BELLE FERMIÈRE"	8 oz	.69
SALADE DE CHOUX "TAILLEFER"	32 oz	.69
CRETON "TAILLEFER"	10 oz	.89
BIFTECK DE RONDE Tranche entière	lb	1.69
RÔTI DE CROUPE SILVER	2 a 3 lb lb	1.69
RÔTI DE PALETTE Coupe régulière	lb	.99
RÔTI DE CÔTES CROISÉES	lb	1.19
LONGES DE PORC Bout des côtes	environ 3 lb. lb	.89
LONGES DE PORC Bout de filet	environ 3 lb lb	.99
FOIE DE BOEUF DE CHOIX TRANCHÉ	lb	.99

Fruits et Légumes

ORANGES "CASABLANCA"
Navel sans pépin, importées sucrées, juteuses, grosseur 100
83¢ douz.

BANANES
Excellente qualité
11¢ lb

CLÉMENTINES
Variété mandarine Casablanca, importées
38¢ lb

TOMATES
Fraiches, Floride
Catégorie Canada = 1
2 lb / 69¢

ÉPINARDS
Frais, E.U.
sac poly 10 oz 33¢

POIRES BLOSSY
Sucrées, importées de France
Canada de Fantaisie
38¢ lb

CAROTTES
Fraiches, Québec, Canada #1
sac poly 5 lb / 43¢

RABAIS ÉCLAIRS

- LIQUEURS MÉTRO — Saveurs assorties — bouteilles retournables 30 oz — 15¢
- BETTERAVES LIBBY'S — Tranchees — boite 19 oz — 23¢
- NOURRITURE POUR CHIENS CHUM — boite 15 oz — 16¢
- HUILE CRISCO — Bouteille 38 oz — 1.09
- DAINTY BOL — Nettoyeur liquide pour cabinets — 12 oz — 85¢
- OLIVES McLAREN'S — Manzanilla farcies — bocal 15 oz — 89¢ / bocal 12 oz — 75¢
- TARTES MÉTRO — Pommes, raisins, noix, sucre ou citron — 21 oz — 55¢

bas prix métro

- POIS VERTS LESIEUR — Canada de Fantaisie Nos 1 et 2 — boite 19 oz — 44¢
- WELCH — Jus de raisin Concorde — bout. 24 oz — 69¢
- OCEAN SPRAY — Jus de canneberges — bout. 24 oz — 46¢
- ESSUIE-TOUT SCOTT — Blanc, couleurs assorties ou orne — paquet 2 rouleaux — 79¢
- PAPIERS-MOUCHOIRS — Scotties, blancs, couleurs assorties ou Arc-en-ciel — boite 200 double épaisseur — 41¢
- PAMPLEMOUSSES D.C. — En sections — boite 14 oz — 41¢
- SAUCES FRENCH: — Brune, dinde ou oignon — env — 24¢
- BISCOTTES GRIELLE — Importees de France — paquet 32 morceaux — 53¢
- SARA LEE — Gâteau congelé, Pain de Savoie ou Carrés au chocolat — 11 oz / 13 oz — 87¢
- PATATES FRITES YORK — Congelées, coupe régulière, Fantaisie — cello 2 lb — 49¢
- POIS VERTS YORK — Congelés, Fantaisie — boite 12 oz — 33¢

prix magiques

- FROMAGE TRANCHÉ — Métro — paquet 32 oz — 1.69
- PÊCHES MÉTRO — Demies ou tranchées, Canada de Fantaisie — boite 28 oz — 53¢
- TOMATES MÉTRO — Canada de Choix — boite 28 oz — 35¢
- CONFITURE MÉTRO — De fraises avec pectine — bocal 24 oz — 63¢
- SAUCE HOT CHICKEN MÉTRO — boite 14 oz — 20¢
- BETTERAVES MÉTRO — Marinées tranchées — bocal 24 oz — 40¢
- GELÉE MÉTRO — En poudre - saveurs assorties — boite 3 oz — 11¢
- CHOCOLAT MÉTRO — Instantané — boite 2 lb — 83¢
- CAFÉ MÉTRO — Instantané — bocal 10 oz — 1.39
- SACS À ORDURES MÉTRO — Extérieur — paquet 10 sacs — 56¢
- CORNICHONS MÉTRO — Sucrés — bocal 16 oz — 59¢

prix magiques

- BISCUITS SODA MÉTRO — Salés — boite 1 lb 43¢ / boite 2 lb 84¢ / boite 8 oz 27¢
- KETCHUP MÉTRO — bouteille 32 oz — 67¢
- APPRÊT À SALADE MÉTRO — bocal 16 oz — 45¢
- SACS À ORDURES MÉTRO — Intérieur — paquet 10 sacs — 29¢
- SAVON EN POUDRE MÉTRO — "mousse peu" — cello 10 lb — 2.49
- COCKTAIL DE FRUITS MÉTRO — Canada de Fantaisie — boite 28 oz — 56¢
- ASPERGES MÉTRO — Coupées, Canada de Choix — boite 12 oz — 37¢
- POINTES D'ASPERGES MÉTRO — Canada de Fantaisie — boite 12 oz — 61¢
- JUS D'ORANGE MÉTRO — Sucré ou non sucré — boite 48 oz — 50¢
- MAÏS EN CRÈME MÉTRO — Canada de Choix — boite 19 oz — 26¢
- BEURRE DE CARAMEL MÉTRO — cont. 14 oz — 29¢
- THÉ ORANGE PEKOE MÉTRO — boite 30 sachets — 39¢

RABAIS ÉCLAIRS

JUS DE TOMATES LIBBY'S Canada de Fantaisie — boite 19 oz — 21¢

RABAIS ÉCLAIRS

MONARCH MÉLANGE POUR CROUTE DE TARTE — boite 18 oz — 35¢

RABAIS ÉCLAIRS

DUNCAN HINES MÉLANGE À GÂTEAUX, Saveurs assorties — boite 19 oz — 49¢

RABAIS ÉCLAIRS

OLIVES McLARENS Nature Queen — bocal 12 oz — 49¢

RABAIS ÉCLAIRS

OCEAN SPRAY Canneberges entieres ou en gelee — boite 14 oz — 29¢

Prix en vigueur jusqu'à samedi 22 decembre 1973. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Mon marché, bon marché

Joyeux Noël

A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS

La Direction et le Personnel de...

provipop

PRODUITS "PROVIGO" !

Macédoine de Légumes "PROVIGO" BOITE DE 19 ONCES **.27**

CONFITURE DE FRAISES	AVEC PECTIN "PROVIGO" - 24 OZ	.65
BONBONS ASSORTIS PROVIGO	CELLO 1 LIVRE	.44
BONBONNIERE CHOCOLAT	"PROVIGO" ASST. - 2¼ LB	1.99
CRISTAUX ORANGE "PROVIGO"	ENV. 3¼ OZ	.15
THE ORANGE-PEKOE "PROVIGO"	BTE 60 SACS	.63

AUBAINES DE CHOIX !

Café Instantané "MAXWELL-HOUSE" JARRE DE 10 ONCES **$1.98**

COCOA-FRY	CHOCOLAT CHAUD BOITE 1 LIVRE	.81
BEURRE D'OPERA	Charbonneau 24 ONCES	.79
BONBONS	ASSORTIS "BEST-BRAND" PRIX MARQUE SUR CELLO	
LIQUEURS	"SEVEN-UP" 26 oz	5 Bout. .99
SNACKS Bits & Bite	Christie 9 OZ	.49

SPECIAUX au Département des Viandes

JAMBON DANS LA FESSE

"La Marquise de Sodor" - Cuite - Désossée - Prête-à-Manger

½ ou ENTIERE	¼ de FESSE	STEAK OU CENTRE DE RONDE
$1.29 LA LIVRE	$1.39 LA LIVRE	$1.49 LA LIVRE

PORC HACHE	FRAIS ET MAIGRE LA LIVRE	1.15
POULET	CONGELE "C.C.S." - 5 A 7 LB CANADA - CAT. "A" - LB	.69
DINDE CONGELEE	Congelée 5 à 20 lb Canada - Cat. "A"	

POUR LE PRIX VOIR VOTRE BOUCHER

INSCRIVEZ VOUS A NOTRE PLAN

CERTIFICATS DE NOËL 1974

TOTAL DE $10,000.00 EN Marchandises

1,000 PANIERS DE PROVISIONS A GAGNER AU COURS DE L'ANNEE !

UN PANIER DE $10.00 PAR MOIS DANS CHAQUE MAGASIN PROVIPOP

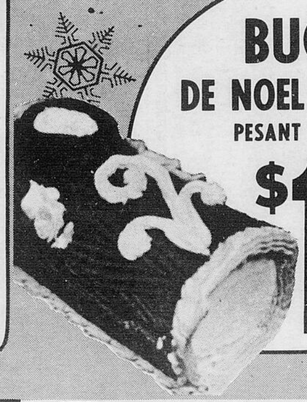

BUCHE DE NOEL "Stuart" PESANT 23 ONCES **$1.59**

MARINADES Sucrées "Habitant" JARRE 24 ONCES **.55**

POIS VERTS Choix "Idéal" No-4 BOITE 19 ONCES **.30**

Gelées Asst. "Royal" BOITE DE 3 ONCES **.10**

MINI-POUDING "LAURA-SECORD" PAQUET 4 x 5 ONCES **.69**

Commencez dès maintenant votre collection des 20 séries de cartes-recettes Provigo ...elles sont providentielles!

Des recettes pratiques et attrayantes avec indications précises, sur cartes plastifiées imperméables et lavables. Mieux qu'un livre - pas de pages à tourner et à tenir en place. Un jeu d'intercalaires pour le classement dans le joli coffret-plastique que vous recevrez GRATUITEMENT à l'achat de la série Numéro 1.

provigo

En vente seulement 69¢ la série de 16 cartes-recettes, chez votre épicier.

Au Temps des Fêtes, on Peut Compter sur "Provipop" !

ARACHIDES	BLANCHES OU B.B.Q. "Krispie Kernels - 8 oz	.43	NOIX MELANGES	EN ECALES "WASCO" - 16 OZ	.69
CHEEZ-WHIZ PLAIN	"KRAFT" 16 OZ	.89	RAISINS SECS "WASCO"	32 OZ	1.49
PECHES TRANCHEES	"GOLD-REEF" Choix - 19 oz	.39	AMPOULES	"WESTINGHOUSE" 40-60-100 Watts- 2 POUR	.49
PAIN DE VIANDE	PREM OBLONG 12 OZ	.85	ESSUIE-TOUT	BORDE "WHITE-SWAN" PQT. 2 ROULEAUX	.63
BEURRE DE CARAMEL	"VACHON" 50 OZ	.95	PAPIER ALUMINIUM	"ALCAN" 12" x 25'	.43
OIGNONS BLANCS	"Coronation" 12 ONCES	.63	LAMES DE RASOIR	"WILKINSON" Acier Inoxy. 5's	.63
CERISES ROUGES	"CORONATION" JARRE 12 OZ	.79			

Pâte à Tarte Feuilletée "ROBIN-HOOD" CONT. 21 ONCES **.49**

Sel de Fruits Eno FORMAT LARGE 7 ONCES **$1.12**

FRUITS ET LEGUMES !

ORANGES SUNKIST SANS PEPIN, CALIFORNIE No-1 GROSSEUR 138, LA DOUZAINE **.59**

RAISINS ROUGES	EMPEREUR CALIFORNIE No-1,	LB.	.39
ECHALOTES	CALIFORNIE No-1 LE PAQUET		.14
TANGERINES FRAICHES	FLORIDE No-1, GROSSEUR 210, LA DZ.		.45

PRIX EN VIGUEUR DU 17 DEC. 1973 AU 5 JANVIER 1974.
CES PRIX SONT SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHE.

provipop

affilié à Provigo Inc.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

2e Section | Mercredi, le 19 décembre 1973 | page 21

Dire qu'Esposito craignait de ne pouvoir percer

(Selon PC) — Phil Esposito a fait beaucoup de chemin depuis le temps où il s'inquiétait de son séjour dans la LJA de l'Ontario.

Le centre des Bruins de Boston a été choisi l'athlète canadien de l'année 1973 et ce, pour la deuxième année successive lors du scrutin annuel conduit par La Presse Canadienne.

Tout comme l'an dernier, alors qu'Esposito avait mérité l'honneur à la suite d'exploits dans la série Canada-URSS et la coupe Stanley, en plus d'un championnat des compteurs, le scrutin a été très concluant.

Sandy Hawley, jockey qui a établi un record mondial, a récolté un grand nombre de votes tardifs, mais n'a pu supplanter Esposito.

Esposito l'a surtout emporté grâce à son talent de compteur naturel.

C'est bien loin du temps où, il y a plus de 10 ans, il craignait de ne pouvoir demeurer avec le St. Catharines en raison de son poids.

GROUPE EXCLUSIF

C'est seulement la sixième fois, depuis le début de ce scrutin en 1932, que le même athlète mérite l'honneur deux années successives. Seuls, Maurice Richard et Ferguson Jenkins ont mérité cet honneur à trois reprises.

"En plus de ses exploits sur la glace, Esposito est vraiment notre leader, a déclaré le directeur-gérant des Bruins, Harry Sinden, en apprenant la nouvelle.

"Il faut le gars auquel se confient les joueurs en tant que représentant de l'Association des joueurs. En retour, il me confie leurs problèmes".

Hawley, premier Jockey à remporter 500 victoires la même année, a fait sa percée vers la fin de la saison de courses.

Il a quitté la piste Greenwood, de Toronto, en décembre, avec un total de 478 victoires, afin de se lancer à la poursuite du record de Willie Shoemaker, qu'il a devancé, sur la piste Laurel du Maryland, avec un 486e triomphe le 6 décembre, puis il a porté le total à 500 le 15.

TURCOTTE

Le jockey Ron Turcotte, du Nouveau-Brunswick, a pris la troisième place, suivi du patineur artistique Toller Cranston, champion canadien.

Le boxeur Clyde Gray, de Toronto; le conducteur Hervé Filion, d'Angers, deuxième l'an dernier; le nageur Bruce Robertson, de Vancouver,; le lanceur John Hiller, du Détroit, ont tous été des candidats choyés.

Turcotte a conduit, cette année, Secrétariat à la première Triple Couronne en 25 ans.

Cranston est considéré comme le meilleur patineur libre au monde tandis que Gray, champion canadien des poids-moyens, est fortement classé à travers le monde en dépit d'un récent revers aux mains du champion mondial Jose Napoles.

Filion est connu partout en Amérique du Nord tant pour son habileté que pour sa gentillesse.

Le champion conducteur compte 411 victoires cette année, en comparaison de 605 l'an dernier, mais ses bourses de $2,019, 144 dépassent déjà son total de 1972.

Robertson a prouvé qu'il était le meilleur nageur au monde dans les 100 mètres-papillon, après s'être classé derrière Mark Spitz aux J.O. 1972.

Hiller, qui a effectué un des plus grands retours dans l'histoire sportive après une crise cardiaque en 1971, a établi un record des ligues majeures avec 38 victoires préservées dans la LA avec Détroit.

AUCUNE COMPETITION

Mais tous ces exploits n'ont pas compté pour les électeurs d'Esposito qui en était à son troisième titre des compteurs, en plus de marquer 34 buts au cours de ses 28 premiers matches cette année.

Il rappelle toutefois les jours où il craignait pour son avenir.

"J'avais réellement peur de ne pas réussir. J'avais 19 ans et les clubs juniors A enrôlaient rarement des gars aussi vieux, déclarait-il à sa première saison dans le Junior B à Sarnia.

"Je pesais alors 212 livres...Je pesais 187 à ma première saison chez les pros en 1962, ce qui vous donne une idée de mon surplus de poids".

Il a éventuellement fait ses débuts avec les Hawks de Chicago avant de passer au Boston en 1967. Il est depuis un des meilleurs compteurs de la LNH, remportant quatre titres en cinq ans, dont trois d'affilée.

Sinden, qui ne tarit pas d'éloges à l'endroit d'Espo en qualité de leader "même auprès des recrues", Sinden a assuré que, "tant que je serai directeur-gérant du Boston, nous ne vendrons ni n'échangeront jamais Esposito pour n'importe lequel prix."

AUCUNE CHANCE — Frank Mahovlich, ailier gauche des Canadiens de Montréal, ne donne aucune chance à Bob Champoux, gardien de buts des Golden Seals de la Californie, alors qu'il le déjoue, au cours du premier engagement de la joute d'hier soir, au Forum de Montréal. Les Canadiens ont triomphé, 4-1. (Téléphoto PC)

Michel Larocque était aux petits oiseaux

par Pierre BOURDON

Montréal — "Mes coéquipiers m'ont donné la fie facile ce soir, et ils sont les grands responsables de notre victoire", de faire savoir Michel "Bunny" Larocque, gardien de but du Canadien de Montréal, à la suite du triomphe des siens au compte de 4-1, au Forum de Montréal, face aux faibles Seals de la Californie.

"Evidemment, j'aurais été heureux d'obtenir un blanchissage, mais le filet de Stan Weir, à 9.55 minutes du dernier engagement ne m'a pas affecté outre mesure. Le principal est que nous l'ayons remporté', de continuer Larocque.

Larocque, d'ailleurs avait toutes les raisons d'être satisfait de lui, car il venait au cours du mathc de mériter sa première mention d'assistance dans la ligue nationale de hockey. L'exploit est survenu 38 secondes avant la fin de la période d'ouverture, alors que Frank Mahovlich enfilait son dixième but de la saison.

En dix rencontres, à date cette saison, Michel Larocque n'a accordé que 25 buts à l'adversaire, ce qui lui vaut une moyenne de 2.50 buts par partie. Sa fiche se lit actuellement comme suit: six victoires, trois défaites, et un verdict nul.

VOYAGE FATIGANT

Scotty Bowman, à l'issue du match n'a pas trépigné de joie, même si ses hommes avaient triomphé. Il est vrai que les 16,000 spectateurs (ou si vous aimez mieux, les 16,000 billets vendus, car il y avait à peine 12,000 amateurs de hockey au forum hier soir) ont eu de nombreux moments d'ennui durant le match.

C'est vrai, que comme le mentionnait Scotty Bowman: "Ces voyages dans l'Ouest nous épuisent. Je crois que nous ne nous y habituerons jamais. Nous n'avons pas mieux joué ce soir que nous l'avons fait au cours du dernier périple sur la côte du Pacifique.

Heureusement, les deux buts enregistrés par Savard et Robinson dans les trois dernières minutes de la période médiane nous ont permis d'être plus confiants.

LAROSE BRISE LA GLACE

Claude Larose était souriant dans son vestiaire et pour cause. Il venait d'enregistrer son premier but de la saison. On sait que Claude Larose n'en était qu'à sa troisième rencontre cette année, ayant été mis au rancart depuis le début de la saison par des blessures.

"Lorsque j'effectue des arrêts rapides, sur la glace, il est vrai que je ressens des maux à l'aine, mais ça va bien malgré tout. Quand on revient de voyage dans l'Ouest, on appréhende toujours les parties à Montréal. Ce soir, cela a bien été, et j'en suis heureux", aux dires de Larose qui aurait certes dû mériter une des trois premières étoiles du match. Outre son filet exécuté à 10:49 minutes de la période d'ouverture, Larose réussissait une mention d'assistance sur le but de Robinson, le quatrième des Canadiens.

Les trois étoiles de cette partie terne furent Henri Richard, Frank Mahovlich et Serge Savard. Les hommes de Scotty Bowman quitteront la métropole ce soir à 6h, afin de se rendre à Buffalo où ils croiseront le fer avec les Sabres, demain soir.

Les Kings ont presque remporté une victoire

(Selon PA) — Bob Nevin a compté deux buts hier soir en permettant aux Kings de Los Angeles d'annuler 4-4 avec les Red Wings de Detroit, dans la LNH.

Les Kings ont presque remporté leur premier gain en six ans à Détroit, car ils dominaient à un peu plus d'une minute de la fin du match.

Mike Murphy a alors obtenu une échappée, mais le gardien Bill McKenzie, rappelé récemment et à son premier match dans la LNH, a effectué un arrêt sensationnel en préservant la série de quatre matches sans revers.

Bill Lesuk et Murphy ont compté les deux autres buts des visiteurs tandis que Mickey Redmond, Doug Roberts, Bill Hoganson et Pierre Jarry répliquaient pour les locaux.

A UNIONDALE

Don Lever a compté son 8e but de la saison hier soir en permettant aux Canucks de Vancouver d'annuler 2-2 avec les Islanders de New York.

Jean Potvin et Bob Nystrom ont marqué les buts des locaux tandis que Jocelyn Guévremont complétait le total des visiteurs.

Gingras se dit prêt à prendre la relève de Munger

Andre Lestourneau

Sorel — Le nom d'Yvan Gingras figure en tête de liste, comme candidat éventuel à la succession de Germain Munger. Récemment congédié par la direction des Eperviers de Sorel, Gingras s'est montré intéressé à prendre la relève.

"Je ne refuserai pas de place où l'on me permettra de piloter une équipe professionnelle, que ce soit à Chicoutimi, Québec ou ailleurs," de déclarer Gingras, au cours d'un bref entretien téléphonique.

"Je suis ouvert à toute proposition, a-t-il poursuivi. Diriger une équipe de hockey représente mon métier et je n'ai pas peur de construire. Le poste m'intéresse d'autant plus à Chicoutimi, que je suis familier avec le milieu".

PERIODE DE REFLEXION

A la suite d'une période de réflexion de quinze jours, où il en a profité pour faire le point, et réévaluer ses méthodes de travail,Gingras a décidé de demeurer dans le coaching, même si le poste d'instructeur d'une équipe de hockey représente l'un des métiers les plus insécures.

"L'expérience acquise à Sorel me sera profitable, d'affirmer Gingras. L'insécurité représente un inconvénient du métier, qu'il faut accepter. Le jour n'est pas loin où une plus grande stabilité sera possible. Entre temps, un instructeur doit s'attendre à tout".

Quant à savoir s'il emploierait encore les mêmes méthodes pour piloter une équipe, Gingras a mentionné: "Compte tenu des hommes en place, je recommencerais de la même façon. J'ai prouvé que je pouvais faire de quoi et mon nom figure maintenant sur la carte."

Les Oilers plient l'échine à Québec

QUEBEC (PC) — Les Nordiques de Québec ont battu les Oilers d'Edmonton 4-2, hier soir, dans un match de l'Association mondiale de hockey qui a donné lieu à une bagarre générale en troisième période.

Guy Dufour, Alain Caron, François Lacombe et Ken Desjardins ont compté pour Québec tandis que Ken Baird et Blair McDonald ont riposté pour Edmonton.

Les bancs des deux équipes se sont vidés lorsque Doug Barrie, des Oilers, et Jean-Guy Gendron, des Nordiques, ont commencé à échanger des coups le long de la clôture. Barrie a tenté d'atteindre son adversaire avec son bâton et Serge Bernier, des Nordiques, s'est joint à la bagarre, aussitôt suivi par Jim Harrison, des Oilers, et ensuite par tous les joueurs des deux équipes.

Quelques'uns des 6,344 spectateurs ont pris part à la rixe et certains ont voulu s'en prendre à l'instructeur des visiteurs, Brina Shaw.

Une fois que l'arbitre Pierre Bélanger et ses deux juges de ligne eurent calmé les esprits des belligérants, Barrie a été expulsé pour avoir délibérément tenté de blesser un adversaire tandis que Gendron a écopé une pénalisation de mauvaise conduite de match pour avoir tanté de poursuivre le combat.

Bernier, de son côté, a écopé automatiquement une pénalisation de mauvaise conduite pour avoir été le troisième homme à prendre part à la bagarre alors que Harrison et Jeannot Gilbert ont été envoyés au cachot pour quatre minutes. Harison a également reçu une mauvaise conduite.

Dufour a enfilé son 14ième but de la saison avec l'aide de Jean-Claude Tremblay au premier engagement.

Caron a déjoué le gardien Chris Worthy, des Oilers, avec un tir d'une vingtaine de pieds, en période médiane, et Baird a riposté à 13:16 après avoir saisi le retour d'un lancer de Harrison.

Environ deux minutes plus tard, Lacombe a redonné aux Nordiques une avance de deux buts.

McDonald a réduit la marge à 3-2, au dernier vingt, et Desjardins a scellé l'issue de la rencontre en projetant le disque dans un filet désert.

A TORONTO

Les Toros de Toronto ont marqué deux buts à huit secondes d'intervalle en 1ère période, hier soir, en triomphant des Knights du New Jersey 4-1 dans l'AMH.

A CHICAGO

Les Cougars de Chicago ont compté trois buts en troisième période, hier soir, pour s'assurer un verdict nul de 3-3 contre les Jets de Winnipeg, devant 6,805 spectateurs.

Fran Huck, Normand Beaudin et Ron Snell ont compté pour Winnipeg tandis que Ralph Backstrom, Bob Sicinski et Bob Liddington ont riposté pour Chicago.

A Los Angeles — Les Blazers de Vancouver ont profité d'un avantage numérique pour briser une égalité de 2-2, en deuxième période, hier soir, et ont battu les Sharks de Los Angeles 5-2.

Le défenseur Ron Plumb, avec deux filets, Dennis Meloche, Michel Veneruzzo a marqué les deux buts des Sharks.

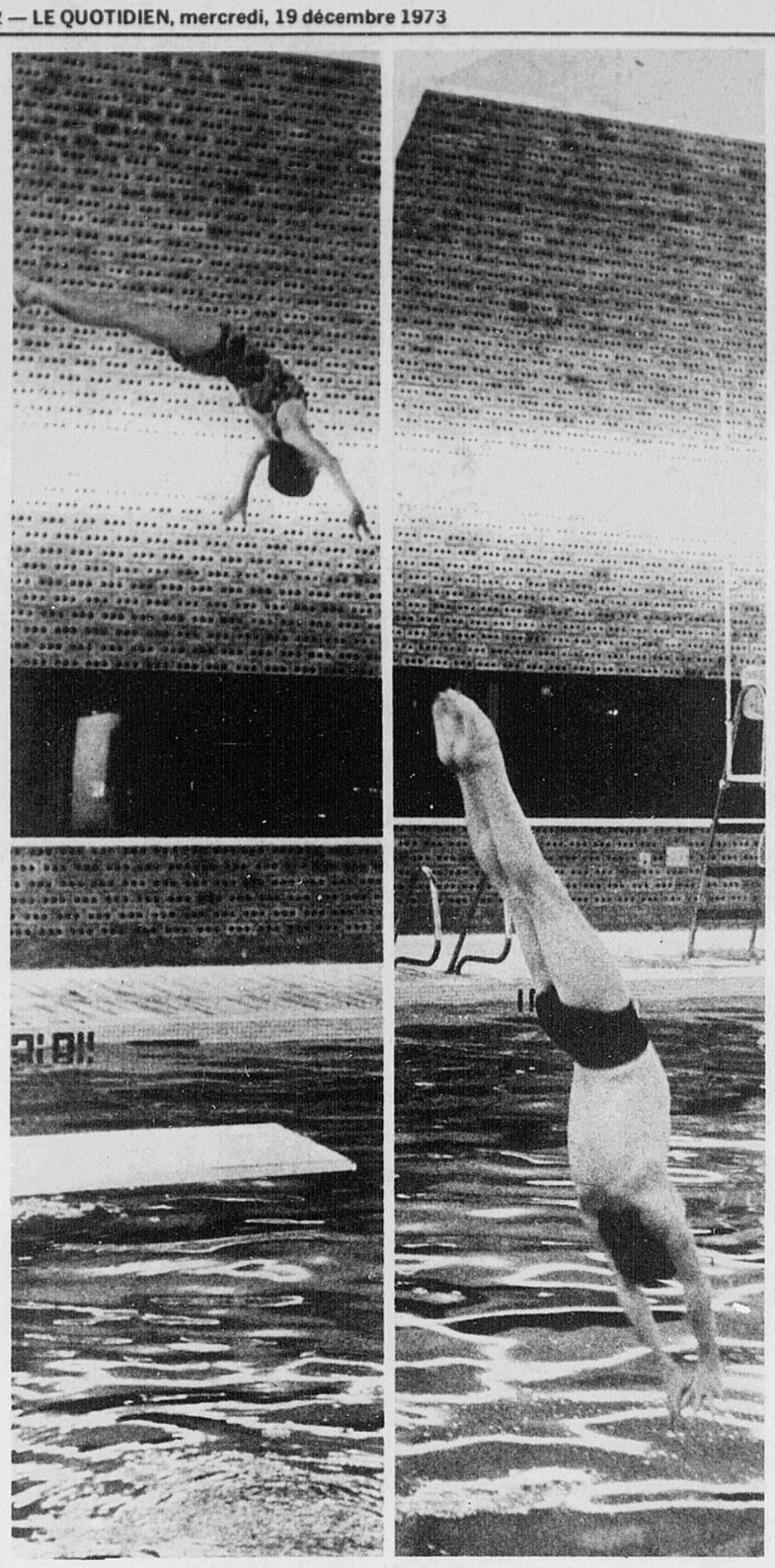

UNE FORME CLASSIQUE DE S'EXPRIMER. Pour Maryse Lavoie, à gauche et Gilles Bilodeau, à droite, l'exécution d'un plongeon arrière droit, devient un jeu de routine car ils le pratiquent régulièrement.

Cinq jeunes plongeurs qu'on prend au sérieux

Chicoutimi — Lorsque l'on voit les noms des membres du club de plongeon de Chicoutimi enregistrés sur la liste des compétiteurs, on commence à les prendre de plus en plus au sérieux.

Un groupe de cinq jeunes athlètes ont décidé d'adopter cette discipline sportive comme mode d'expression et leur participation aux diverses compétitions régionales et provinciales, ne passe pas inaperçue.

Lors des épreuves de championnat provincial pour les plongeurs de catégorie B et C qui avaient lieu, récemment à St-Lambert, près de Montréal, deux membres du groupe ont mérité chacun une médaille d'or alors que les trois autes se sont classés avantageusement.

Dans la classe "C", Gilles Bilodeau âgé de 13 ans, a pris une première place sur le trem plin d'un mètre et une deuxième sur celui de trois mètres. Pour sa part, Maryse Lavoie, 18 ans, a également décroché les honneurs d'une première place, dans la classe "B", sur tremplin de trois mètres et une septième place sur le tremplin d'un mètre.

Yves Lavoie, 14 ans, s'est assuré d'une quatrième place sur tremplin d'un mètre et d'une cinquième sur celui de trois mètres. Jean Corriveau, 15 ans, a pris respectivement une quatrième et une septième place, sur tremplin de trois mètres et d'un mètre. Quant à Dominique Lavoie, 15 ans, on la retrouve en quatrième sur tremplin d'un mètre et en cinquième place sur tremplin de trois mètres.

Ce groupe de plongeurs en est à sa quatrième année d'entraînement et à sa deuxième dans la compétition. Il est toutefois assez surprenant de constater les succès du groupe si l'on considère qu'ils s'entraînent à raison de quatre heures et demie par semaine comparativement à une vingtaine d'heures pour les plongeurs des autres secteurs. L'entraîneur Harold Roth d'Arvida a donc raison d'être satisfait du rendement de ses protégés.

Le samedi, le groupe des cinq collabore à l'enseignement des autres membres du club, au nombre d'une cinquantaine, qui pratiquent eux aussi cette discipline sportive.

Affilié au Centre des sports aquatiques de Chicoutimi (CSAC) qui regroupe, en plus du plongeon, le polo aquatique, la nage synchronisée et les autres formes d'entraînement à la natation, le club de plongeon a le privilège de pouvoir s'entraîner au moins deux soirs par semaine, à la piscine de l'Hôpital Roland-Saucier de Chicoutimi-Nord. Les autres séances d'entraînement se tiennent à la piscine du collège de Chicoutimi et à l'école Lafontaine.

La prochaine compétition provinciale aura lieu à l'Université Laval de Québec. Il s'agit d'un championnat junior.

Dans les centres de ski, on n'attend plus que les skieurs!

Julien Gagnon

Chicoutimi — On peut conclure que les centres de ski sont grandement favorisés par la nature car une abondante précipitation a permis un amoncellement de plus de 12 pouces de neige sur les pentes, en l'espace de trois jours, et tous les centres de ski de la région vont pouvoir profiter de la période des Fêtes pour mettre leur équipement aux services des nombreux skieurs.

AU MONT-MARS de Grande-Baie, tout sera en opération samedi matin, le 22 décembre.

La remontée mécanique fonctionnera toute la journée et il en sera ainsi du lendemain. Durant le congé des Fêtes, les pentes pourront être utilisées tous les jours, à l'exception de Noël et du Jour de l'An où on fera relâche.

Une école de ski permettra aux débutants de pouvoir prendre des cours préparatoires. Le directeur-président de la compagnie Téléski est M. Robert Marcotte.

A CLAIRVAL, le signal du départ sera donné le vendredi 21 décembre, à 10h. le matin. Le téléski sera en fonctionnement toute la journée, durant la période des Fêtes, ainsi que le samedi et le dimanche.

Huit pistes ont été aménagées, dont deux nouvelles. Ce sont "la Bégin", pour les skieurs de calibre intermédiaire fort et la "sous-bois".

La Bégin mesure environ 1,400 pieds de longueur et elle est située à l'endroit où se trouvait la remontée à câble, auparavant.

La sous-bois, fait le lien entre la "Réginald" et la "Boulevard".

Le coordonnateur Rodrigue Bégin avise tous les amateurs que, comme par le passé, le service aux skieurs sera dispensé au manoir Clairval. Ceci comprend cafétéria, cases à bottes, etc.

AU PARC ROSAIRE-GAUTHIER de Chicoutimi, on sera prêt à recevoir les skieurs, samedi matin.

Comme dans les autres endroits, tout fonctionnera toute la journée les jours de congé et les jours de fête ainsi que le dimanche. Pour le début, sur semaine, on opèrera en soirée seulement.

Une remontée mécanique sera en service pour la première fois cette saison, en remplacement de la remontée à câble.

Des cours seront dispensés, le samedi matin, aux enfants. Pour les étudiants, ce sera le vendredi soir alors que pour le public en général, les cours seront offerts tous les soirs.

On emploiera des moniteurs qualifiés qui ont accepté de collaborer avec le nouveau coordinateur du parc Rosaire-Gauthier, Ghislain Fortin de Kénogami, moniteur qualifié de l'Alliance canadienne des moniteurs de ski, au deuxième degré.

A noter que les services du restaurant, du chalet, etc., seront à l'usage du public.

Pour le ski de fond, des pistes seront tracées dans le parc environnant et le soir, les pistes seront illuminées.

AU MONT-JACOB de Jonquière, tout fonctionne depuis lundi soir.

On est ouvert en soirée seulement, à l'exception de la fin de semaine toute la journée, le samedi et le dimanche. Le président Paul-Henri Bergeron prévoit une saison très active.

Une annexe est présentement en construction au chalet actuel pour le service des casiers aux skieurs. Le tout devrait être complété d'ici une quinzaine de jours.

AU CENTRE MONT-FORTIN de Kénogami, tout fonctionne assez rondement depuis deux semaines déjà.

Les remontées mécaniques sont en opération durant le jour, depuis 13h 30 à 16h et le soir, depuis 19h 30 à 22h.

Le même horaire est observé en fin de semaine. Seul le télésiège est encore en arrêt en raison de défectuosités techniques mais tout devrait rentrer dans l'ordre en fin de semaine. Par contre, le téléski et le poma-lift sont en opération.

Le directeur général du centre, Théo Gagnon, est très satisfait de l'ampleur qu'a connu le début de la saison 1973-74.

AU CENTRE DU MONT LAC-VERT d'Hébertville, depuis une semaine déjà, tout fonctionne à plein rendement. Les skieurs sont invités à venir profiter des services qui sont à leur disposition, tous les jours, à l'exception du lundi où on fait relâche. En soirée, on est ouvert le mardi, le mercredi et le jeudi.

Ce centre de plein-air, dirigé par Rénald Cossette, prévoit connaître une saison très active et achalandée.

AU CENTRE TOBO-SKI de St-Félicien, le président Paul-Antoine Laflame et le directeur technique alpin, Guy Hamel, sont en pleine action depuis au moins deux semaines.

Les conditions de neige sont excellentes et les cinq pentes sont à la disposition des skieurs.

AU CENTRE DOMI-SKI de Dolbeau-Mistassini, les quatre pentes étaient prêtes à recevoir les skieurs, dès hier soir. Le président Jean-Marc Boudreault est satisfait de la situation.

En ce qui concerne le ski de fond la neige abondante qui recouvre le sol est propice à la pratique de cette discipline qui recrute un nombre de plus en plus impressionnant d'adeptes.

Tous les centres de ski de fond sont préparés à recevoir les visiteurs et les dirigeants de ces centres étaient déjà à l'oeuvre depuis plusieurs années afin d'être prêts pour l'ouverture de la saison.

Quelques nouveaux centres ont été fondés, cette année, et sont venus se joindre à ceux déjà existants.

En résumé, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes dans le ski et le calendrier des compétitions, autant alpin que nordique, sont en préparation et les concurrents passeront à l'action au commencement de janvier 1974.

UNE NOUVELLE SAISON S'ANNONCE — On se prépare pour les prochaines compétitions et on ne néglige pas l'entraînement.

Aréna à Saint-Félicien

Les dirigeants songent à la construction de style pré-fabriqué

Saint-Félicien — Même les autorités municipales voient le projet d'un bon oeil, tout indique qu'il faudra attendre jusqu'au sept janvier prochain avant d'être définitivement fixé sur le sort réservé à la réalisation possible d'un amphithéâtre sportif à Saint-Félicien.

Les dirigeants de la Chambre de Commerce ont déposé l'autre soir sur la table des édiles municipales un volumineux dossier sur ce projet d'aréna.

Dossier traitant de multiples sujets, notamment des plans et devis, du financement, de la programmation et de la publicité.

Jusqu'à ce jour, on songe définitivement à une construction de style préfabriqué. Un peu semblable à ce qui existe déjà à Roberval et à Normandin.

L'édifice couvrirait une superficie de quelque 32,000 pieds carrés et on estime à $500,000 le coût d'une telle construction. Pour un système de glace artificielle, il faudra y ajouter un $100,000.

Toujours selon l'étude déposée par la Chambre de Commerce, la répartition des frais encourus par une telle construction pourrait être faite de la façon suivante: $140,000 du Haut-Commissariat $170,000 de la ville de Saint-Félicien, $85,000 de la paroisse de Saint-Félicien; $15,000 des clubs sociaux, $50,000 des compagnies, $100,000 en dons sociaux et $40,000 en promotions. A cela, semble-t-il, il faudra trouver un $25,000 additionnel pour des travaux de terrassement.

Radio Shack®

PLUS DE 160 MAGASINS AU CANADA

CADEAUX divertissants

ELECTROPHONE PORTATIF MONO

Modèle pratique à bas prix!
Réglage automatique de vitesse!

L'anneau magique exclusive change la vitesse automatiquement de 33-1/3 t/m pour disques 12" à 45 t/m pour les 7". Tige de plateau à la fois interrupteur et réglage de volume. Aiguille à saphir à deux faces durant deux fois plus longtemps.

13-8000

Rég. 32.95

MAINTENANT 27.88

Une façon amusante d'apprendre l'électronique!

NECESSAIRE ELECTRONIQUE "JUNIOR" 10-en-1

28-225

10.95

Réalisez ces 10 projets passionnants! Radio transistorisé/diode au germanium, injecteur de signaux, station émettrice personnelle, radio à transistors, amplificateur de signal-tracing, oscillateur de code Morse, radio à diode au germanium, oscillateur de fréquence audio, amplificateur de transistors, avertisseur de vol. Manuel de 24 pages à dessins schémas pour chaque projet.

NECESSAIRE ELECTRONIQUE 65-en-1

28-250 24.95

Nécessaire pour apprendre et démontrer les théories de l'électronique de "l'ère spatiale". Montez système d'alarme, interphones, circuits pour essais/d'ordinateur, émetteur AM, etc. Faites des expériences avec l'alimentation solaire. Connexions point par point simplifiant le câblage; fonctionnement à piles.

Prix en vigueur Du 19 au 24 décembre.

33-195

CASQUE STEREO à coussinage à air

Léger et vraiment confortable! 17.50

Enclos d'écouteurs en aluminium; bande à ressort. Ecouteurs à coussinage à air pour plus de confort, plus léger. Vous pouvez le porter des heures sans fatigue. Réponse de fréquence 40-15,000 Hz, cordon 10'. 4-16 ohms.

NOVA-PRO

33-1014

RABAIS $10.00

Rég. 39.95

29.95

Coussinage doux — à vous en faire tourner la tête

Type professionnel. Haut-parleurs à cône vinyle améliorant la stéréophonie. Réglage de volume sur chaque écouteurs. Cordon spiralé 10'. Grande réponse 20-20,000 Hz. Bande de tête réglable. 8 ohms.

Radio Shack A DIVISION OF TANDY LEATHER CO. OF CANADA LIMITED UNE DIVISION DE TANDY LEATHER CO. DU CANADA LIMITEE

PLACE DU ROYAUME

CHICOUTIMI — 549-4474

SPORT ECLAIR

Un nouveau polaris

Don Mills — Rick Clark, gagnant de la Coupe Kawartha, vient de s'unir à l'équipe de course de motoneige Manley/Polaris. Il participera aux compétitions de la Fédération Ontarienne, au circuit "A", et sera classé dans la catégorie des 400, 650 et 800 cc, Polaris modifiée. Clark est dans le domaine des courses depuis 1960 et a remporté la coupe Kawartha en 1970. En 1971 et 72, il s'est classé premier au "Bosch International" à Mosport; en 1973, il a éliminé Mike Trapp et Jim Adema. La saison dernière, il a remporté la victoire dans la classe des 800 cc.

Badminton régional

Chicoutimi — Une nouvelle saison de badminton interscolaire a été lancée récemment avec la participation de six écoles. Ce sont les suivantes: Henri-Fortier de Kénogami, Maria-Chapdeleine, de Jonquière, Saguenay Valley high school et St-Patrick d'Arvida, polyvalente de Jonquière et d'Arvida. Pas moins de 80 joueurs participent à l'activité de la ligue qui présente des tournois tous les 15 jours. Le classement actuel est le suivant Henri-Fortier 44 points; Polyvalente d'Arvida 40; Polyvalente de Jonquière 33; St-Patrick 28; Saguenay Valley 21 et Maria Chapdeleine 11.

Collaboration importante

Jonquière — Les policiers de la municipalité de Jonquière sont à l'origine de l'initiative du Tournoi provincial de hockey pee wee. ILs ne sont toutefois pas seuls et ils recoivent une aide très précieuse de la part des bénévoles, des clubs sociaux des clubs de services, de commanditaires, etc.

Les dirigeants des Marquis de Jonquière, un groupe d'infirmières et infirmiers, ainsi que le Dr. Roger Gagnon, les ambulanciers St-Jean, le corps de cadets de l'Escadrille 634 et le commandant Roger Perron, sont autant de groupements sur lesquels ont peut compter.

Tournoi de hockey amateur

Dolbeau — Les 15-16-17 février prochains, aura lieu à l'amphitéâtre sportif de Dolbeau, le septième tournoi de hockey amateur, dont les principaux organisateurs seront MM. René Provencher et Claude Denoncourt. Les bourses seront vraisemblablement augmentées et un total de 24 équipes seront acceptées.

Pour de plus amples informations, communiquer avec M. Provencher (276-0902 ou 276-4269), ou Michel Tremblay, secrétaire-publicitaire de l'organisation.

Jeux d'hiver régionaux

Chicoutimi — Quatre disciplines ont été recommandées pour acceptation par le service des loisirs de Chicoutimi, à l'occasion des Jeux d'hiver régionaux. Ce sont: le patinage de vitesse, la nage synchronisée, le karaté et le ski de fond.

L'animateur sportif de la commission, Marc Fortier, estime que de nombreuses autres activités auront lieu à Chicoutimi durant cette période et c'est l'une des raisons principales de l'acceptation d'un nombre restreint de disciplines.

On peut citer: le tournoi bantam du 6 au 10 février et le Carnaval-souvenir du 14 au 25 février.

Tournoi pee wee

Jonquière — La municipalité de Jonquière a voté une aide directe au montant de $2,000 aux dirigeants du tournoi provincial de hockey pee wee. De nombreux services seront également accordés sous diverses formes, représentant une subvention totale approximative de $10,000.

Les Eperviers en exhibition

Arvida — Les Eperviers d'Arvida, de la ligue juvénile régionale, devront se surpasser demain soir, alors qu'ils seront opposés à une formation toute étoile de catégorie midget locale du président Eddy Payne. Les Eperviers seront dirigés par Carol Tremblay tandis que l'équipe étoile midget aura pour instructeurs Serge Perron et Carol Tremblay.Cette rencontre sera disputée au Foyer des Loisirs d'Arvida à 19h30 l'admission est gratuite.

Ballon sur glace

Chicoutimi — Tous les amateurs de ballon sur glace qui désirent se joindre à une formation de l'ABGC, pourront s'inscrire le 22 décembre prochain de 10h00 à midi et de 1h00 à 3h30, dans leurs arénas respectifs. Cette année, le poste de président a été confié à M. André Tremblay, de Chicoutimi. Les secteurs où s'inscrire sont: Plateau des Saguenéens, Jardin Talbot, Notre-Dame de Grâce, Cathédrale, Sacré-Coeur, Saint-Antoine, Saint-Pierre, Christ-Roi, Parc municipal Saint-Paul, Saint-Paul, Saint-Ignace, Saint-Jachim, Hamel et Fradette.

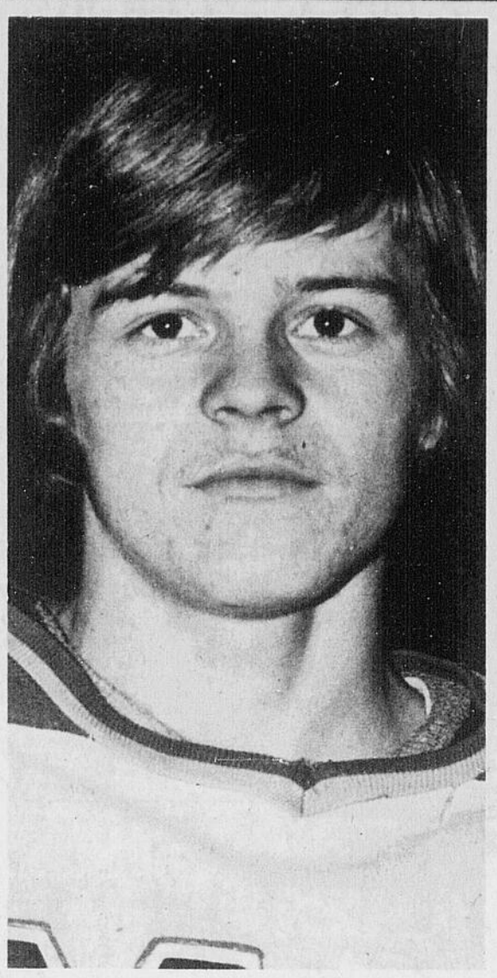

AMOUREUX — Parce qu'il aime le hockey par dessus tout, Alain Fla mand a tout laissé, parents, amis, travail et il ne regrette rien.

Alain Flamand est heureux avec les Ouananiches

Pierre Raymond

ROBERVAL — L'acquisition du vétéran joueur de 19 ans, Alain Flamand, dans la barque des Ouananiches de Roberval, n'est certes pas étrangère aux améliorations que connaît cette formation du circuit junior régional de semaine en semaine.

Prêté par les Marquis de Jonquière à la fin du mois d'octobre dernier, Flamand s'est déjà attiré les faveurs du public robervalois avec une fiche de huit buts et 18 mentions d'assistances.

Alain Flamand ne s'est guère fait prier quand on lui a fait part de son transfert à Roberval. Ainsi, il a laissé parent et amis, en plus de son travail à l'Université du Québec, pour rejoindre la formation de Maurice Brassard. "Je me sens bien dans ce coin de la région. Je crois que je suis maintenant un Robervalois à part entière", se plaît-il à dire.

Le fait d'évoluer pour une équipe de dernière position ne lui cause pas de problème. "Tout ce que je désire, avoue Flamand, c'est de jouer au hockey. Evidemment, le fait que nous perdions plus souvent qu'à notre tour n'est pas un stimulant moral."

Comment a-t-il accepté l'échange dont il était, à l'époque, le principal intéressé? "J'aurais bien aimé jouer pour les Marquis mais je crois que je n'étais pas dans la manche à Donat Deschênes, dit-il."

De son côté, Maurice Brassard se dit satisfait du rendement de son vétéran malgré un délaissement occasionnel. "Alain est un jeune qui a connu certains problèmes, a affirmé Brassard, mais je suis convaincu qu'il peut aider notre cause. Il lui arrive à l'occasion de connaître des mauvaises parties, ce qui est normal à son âge."

Celui qui forme un trio avec Mario Bolduc et Laval Kurtness déclare à qui veut l'entendre que son meilleur ami sur l'équipe est le policier des Ouananiches, Gilles Bilodeau. "Nous sommes un peu dans la même situation tous les deux. Nous nous retrouvons en chômage pour l'amour du plus beau sport, le hockey."

Cinq Autrichiens parmi les dix premiers, à Zell Am

Reuter — L'Autrichien Karl Cordin a remporté, hier, la descente de Zell Am See comptant pour la Coupe du Monde de ski alpin devant le Suisse Roland Collombin.

Les autrichiens ont placé cinq de leurs hommes parmi les dix premiers. Le premier Français, Patrice Pellat-Finet, est vingt-et-unième, à plus de quatre secondes du vainqueur.

Cordin, un hôtelier de 25 ans, a dévalé les 2,670 mètres, avec uns dénivellation de 768 mètres, en 1 minute, 47 secondes .43, soit un temps inférieur de trente-quatre centièmes à celui de Collombin.

Entraîneur des descendeurs autrichiens, Karl Khar a parié cinq bouteilles de whisky sur la victoire de Cordin cette saison et, à en juger par la performance de son protégé, il est bien capable de les gagner.

Par suite des chutes de neige, l'épreuve avait été retardé d'une demi-heure et les skieurs partis les premiers étaient désavantagés. Parti huitième, bien avant Collombin, Cordin a réussi à faire mieux que le Suisse, vainqueur, l'an dernier, de la Coupe du Monde en descente.

Les Italiens, qui avaient placé cinq hommes parmi les cinq premiers au slalom de Vitipeno la veille, n'ont pas renouvelé leur performance. Leur premier homme, Ernst Stricker, est dixième.

Ce sont les spécialistes de la position de recherche que l'on retrouve à l'arrivée de cette descente commencée par un très long faux plat pour se terminer après une série de virages assez serrés.

Les favoris, comme le champion olympique Bernhard Russi et l'Italien Marcello Varallo, terminent dans les profondeurs du classement.

Ce n'est que vers la fin de l'épreuve que Cordin commença à croire en sa victoire. "Je n'avais pas du tout l'impression de bien skier, explique-t-il. Pour moi, Werner Grissman était le grand favorie j'ai été tout étonné de le battre.

"Je pense que l'on va faire entrer cette descente dans la catégorie des pistes faciles, surtout si l'on considère que j'ai remporté mes deux précédentes victoires sur un tracé similaire, à Jackson Hole 1970 et Val d'Isère 1971.

"En fait, ajoutait Cordin, si le long faux plat initial me plaisait effectivement beaucoup, je n'ai pas été maladroit dans la partie technique finale où j'ai réussi à devancer bon nombre de mes camarades ... Cette victoire va maintenant me donner une grande confiance dans mon ambition de redevenir le meilleur descendeur autrichien".

Collombin n'avait que 22 centièmes de retard sur Cordin à la mi-parcours. "je n'avais aucune ambition précise en m'élançant dans cette descente, a révélé le Valaisan.

"Quand nous avons vu les mauvais temps de Russi, Roux et Sprecher, nous avons enlevé le fart de mes skis, espérant que cela me permettrait de terminer au moins dans les dix premiers.

"En cours de route, j'ai bien senti que je glissais nettement plus vite que lors de l'entraînement de ce matin, mais j'ai commis tellement de fautes que je ne m'attendais pas de finir si près du premier.

"Je dois ajouter que je me suis blessé à une cheville voici quelques jours en jouant au football dans la salle de gymnastique de Zell Am See. Je pense donc sincèrement que je dois être capable de progresser bientôt..."

CANADIENS

Jim Hunter s'est classé troisième en 1:49.45, suivi de Reto Barrington, 18e en 1:51.42; Dale Irwin, 26e en 1:52.39, et Dave Cooper, 48e en 1:55.32.

CLASSEMENTS

Classement de la Coupe du Monde:

	PTS
1. Gross Piero Ita	48
2. Hinterseer Hansi Aut	46
3. Tritscher Reinhart Aut	34
4. Cordin Karl Aut	33
5. Klammer Franz Aut	26
6. Grissmann Werner Aut	26
7. Plank Herbert Ita	25
8. Berchtold Hubert Aut	25
9. Schmalzl Helmuth Ita	24
10. Hauser Thomas Aut	20
10. Knewasser Johann Aut	20
10. Collombin Roland Sui	20

coupe des nations

	PTS
1. Autriche	348
2. Italie	119
3. Allemagne de l'Ouest	72
4. Suisse	47
5. Canada	31
6. Liechtenstein	20
7. Etats-Unis	19
8. Australie	15
9. France	8
10 Norvège	5
11 Suède	2

Gordie Howe fera partie des étoiles de l'Ouest

ST-PAUL (PC) — Gordie Howe, qui a pris part à 22 matches d'étoiles dans la LNH, a été choisi au sein de l'équipe de l'Ouest de l'AMH en vue du match d'etoiles du circuit ici le 3 janvier.

L'ailier droit de 45 ans, qui a mis fin à une retraite de 21 mois pour rejoindre les rangs des Aeros de Houston en compagnie de ses fils Mark et Marty, a mérité une place au sein de la troisième équipe de sa division.

Frank Hughes, du Houston, a récolté 35 points au scrutin des clubs de l'AMH en méritant la place d'ailier droit au sein du premier club tandis que Danny Lawson, du Vancouver, héritait du poste au sein de la deuxième équipe avec 33 points, en comparaison de 11 par Howe.

Tous les joueurs ont participé au scrutin, mais n'avaient pas le droit de voter pour leurs coéquipiers.

MENEUR

Jim Harrison, du Edmonton, a récolté le plus grand nombre de votes pour 50 points, son nom étant inscrit sur dix des 11 bulletins.

Bobby Hull, joueur-pilote du Winnipeg, a été le deuxième candidat le plus heureux avec 44 points, y compris huit votes de première place.

Les défenseurs Al Hamilton, du Edmonton, complètent le premier club avec Hull, Harrison et Hughes.

Voici la composition du club de l'Ouest:

Gardiens-Norris; John Garrett, Minnesota; Ernie Wakely, Winnipeg.

Défenseurs-Hamilton; Smith; Paul Popiel, Houston; Bart Crashley, Los Angeles; Gerry Odrowski, Los Angeles; Larry Hornung, Winnipeg.

Centres-Harrison; Mike Walton, Minnesota; Larry Lund, Houston.

Ailiers gauches-Hull; Ron Climie, Edmonton; Marc Tardif, Los Angeles.

Ailiers droits-Hughes, Lawson, Howe.

De Port-Alfred... à Dolbeau

Excellente poussée du jeune joueur des Marquis de Jonquière, Luc Vigneault, au cours de la dernière fin de semaine. En plus d'être l'auteur de six buts contre le National de Port-Alfred, vendredi, Vigneault a enregistré un truc du chapeau contre les Castors de Dolbeau, dimanche. Donc, un week-end de neuf buts et quatre passes pour Luc.

-0-0-0-

La lutte devrait s'engager entre le défenseur Louis Lavoie, des Marquis, ainsi que Daniel Dufresne et Denis Bouchard des Saguenéens, au titre de la meilleure recrue de la ligue junior régionale.

-0-0-0-

Les Marquis de Jonquière sont à la recherche d'un publicitaire. Suite au départ de Gilles Tremblay, la formation jonquièroise a de la difficulté à mettre la main sur la perle rare.

-0-0-0-

Christian Boudreault, du National de Port-Alfred, domine toujours le classement de la ligue au domaine des compteurs avec une excellente fiche de 33 buts et 30 mentions d'assistances. Lambert Tremblay, des Saguenéens, vient en deuxième avec 50 points, soit 13 de moins.

-0-0-0-

Le travail du publicitaire des Aiglons d'Alma, Claude Paradis, mérite une mention. Claude se fait un point d'honneur d'accomplir sa tâche avec brio. Il est toujours là quand c'est nécessaire... excepté quand il voyage...

-0-0-0-

Le National de Port-Alfred demeure l'équipe qui a attiré la plus forte assistance depuis le début de la campagne avec une moyenne de 1,300 spectateurs. Les Castors de Dolbeau enregistrent la plus faible avec une moyenne de 600 partisans à leurs rencontres à domicile.

-0-0-0-

Daniel Dufresne, des Saguenéens, et Raymald Desbiens, du National, ne sont pas amateurs du jeu rude. Incidemment, ces deux joueurs n'ont pas encore été pénalisés cette année.

-0-0-0-

Selon les plus récentes statistiques du secrétaire de la ligue junior, Jean-Paul Tremblay, il faut chercher longtemps dans la colonne des pointeurs avant de trouver le nom d'un troupier des Castors. Yoland Gauthier premier compteur de son équipe vient au 37e rang dans ce département.

-0-0-0-

Avec trois parties de moins de jouées que les Marquis de Jonquière, les Saguenéens affichent la meilleure marque quant aux buts alloués à l'adversaire soit 55, 27 de moins que la formation qui vient au deuxième rang, les Marquis.

-0-0-0-

Plus d'un dirigeants du hockey junior sont unanimes pour dire que les Ouananiches de Roberval se sont améliorés de beaucoup depuis le début de la saison. Et même, on affirme que les Ouananiches sont supérieurs à la formation de Dolbeau.

-0-0-0-

TOUS LES PAYS DE NEIGE CONNAISSENT

JACOBSEN

. . . même la Russie !

Vendu dans plus de 50 pays

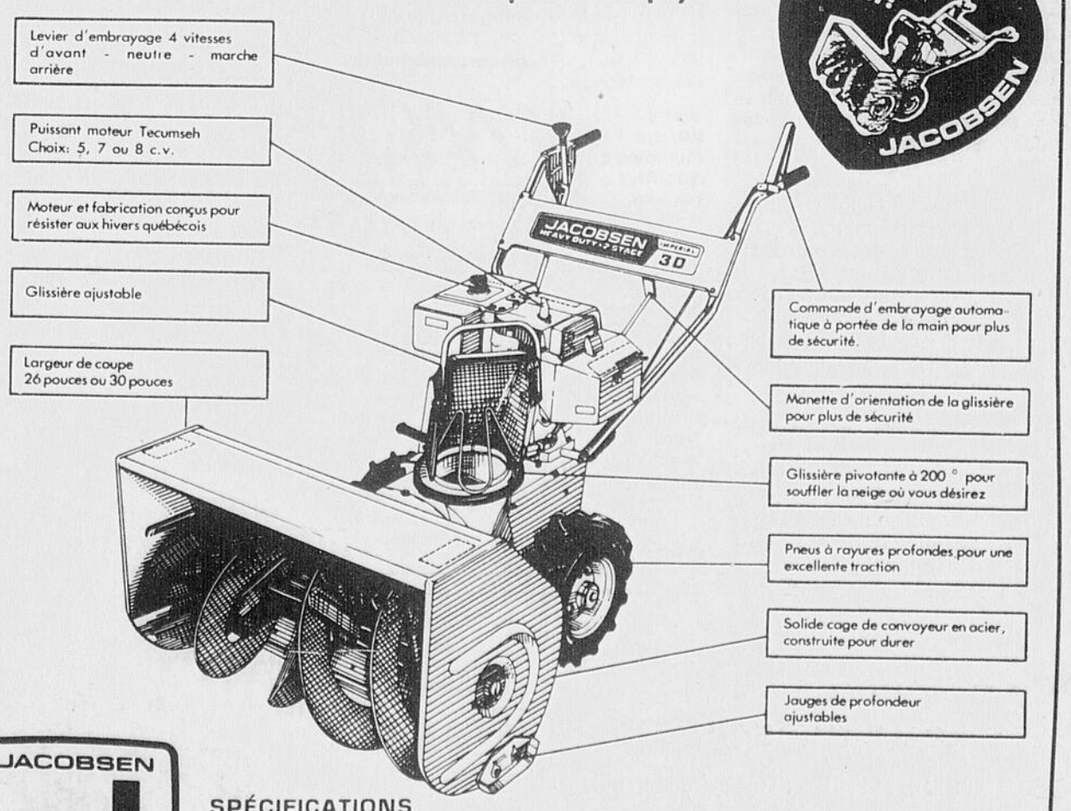

JACOBSEN J Equipement à neige

SPÉCIFICATIONS

Modele	Largeur de coupe	Moteur 4 temps	C.V.	Demarreur	Embrayage
Imperial	26	Tecumseh	5	Elec/Opt	Courroie
Imperial	26	Tecumseh	7	Elec/Opt	Courroie
Imperial	30	Tecumseh	8	Elec/Opt	Courroie

L'Imperial de Jacobsen ne craint ni la neige ni la glace. Le Prix?... Ne craignez pas de soustraire beaucoup au prix que vous avez imaginé ! Jacobsen, une assurance-santé, une assurance-vie au meilleur coût qui soit.

Distributeur exclusif pour la province de Québec et les Maritimes:

Distribution G.H.G. Enr., 2125 ouest, boul. Charest, Ste-Foy, Québec 10, (418) 687-2320

F. Niquet Inc.	Martial Gauthier Loisirs Enr.	Alma Otomoto Inc.	Gaudreault & Frères Enr.	Port-Alfred Sports Enr.
833, rue Alma Chicoutimi (Qué.) 549-1634	1015, Boul. Ste-Geneviève Chicoutimi-Nord, Qué. 543-6537	2500 sud, Ave Dupont Alma, Lac St-Jean Qué. 662-3483	905, Boul Ste-Thérèse Dolbeau, Cté Roberval, Qué. 276-2393	482, 2e rue Port-Alfred, Qué. 544-5121 ou 1503

SPORT EN CHIFFRES

Ligue junior régionale

	G	P	N	BP	BC	Pts
Jonquière	17	4	1	155	82	35
Chicoutimi	16	3	0	149	59	32
Port-Alfred	12	6	0	122	87	24
Alma	10	9	1	113	89	21
Dolbeau	4	17	0	48	144	8
Roberval	1	21	0	67	200	2

Hier
Aucune joute

Ce soir
Aucune joute

LES COMPTEURS

		B	A	Pts
Boudreault C.	Port-Al.	33	30	63
Tremblay L.	Chic.	26	24	50
Brassard R.	Alma	18	28	46
Gendron S.	Jonq.	19	26	45
Garneau M.	Alma	17	27	44
Vigneault L.	Jonq.	29	13	42
Blais A.	Chic.	21	21	42
Labelle J.	Chic.	18	23	41
Gagné P.	Port-Al.	22	16	38

Ligue junior majeure

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Québec	33	27	5	1	244	113	55
Sorel	33	25	7	1	259	145	50
Shawi.	30	14	14	2	154	145	30
Trois-Riv.	33	9	24	0	145	246	18
Chicou.	31	8	23	0	173	208	16

Division Ouest

Cornwall	32	23	8	1	191	133	47
Sherbr.	32	18	14	0	143	144	34
Montréal	30	18	10	2	210	141	38
Laval	31	13	16	2	161	182	28
Drumm.	34	11	21	1	151	206	23
Hull	33	5	28	0	103	186	10

Hier
Montréal 8 Hull 2
Sorel 14 Trois-Rivières 1

Ce soir
Aucune joute

Ligue nationale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Boston	28	21	4	3	134	73	45
Montréal	29	18	7	4	100	75	40
NY Rang.	31	13	9	9	115	96	35
Toronto	31	14	11	6	104	85	34
Buffalo	29	14	13	2	99	95	30
Détroit	31	12	16	3	99	132	27
NY Isl.	30	5	16	9	70	97	19
Vancouver	28	6	16	6	68	899	18

Division Ouest

Phila.	28	17	7	4	81	46	38
Chicago	28	14	5	9	95	52	37
Atlanta	30	13	11	6	74	80	32
St-Louis	28	12	10	6	79	72	30
Los Ange.	30	9	16	5	82	101	23
Minne.	29	8	14	7	83	99	23
Pitts.	29	9	16	4	75	106	22
Cali.	31	7	21	3	71	121	17

Hier
Californie 1 Montréal 4

Vancouver 2 N.Y. Islanders 2
Los Angeles 4 Détroit 4

Ce soir
Californie vs Toronto
Buffalo vs Chicago
Atlanta vs Minnesota
Los Angeles vs Saint-Louis

Association mondiale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
N.-Angle.	30	18	11	1	114	96	37
Québec	34	16	15	3	125	110	34
Cleveland	30	14	12	4	96	97	32
Toronto	35	15	17	3	123	115	32
Chicago	28	13	12	2	94	95	28
New Jer.	32	11	19	2	77	116	24

Division Ouest

Edm.	30	18	12	0	104	92	36
Houston	29	15	10	4	107	89	34
Minneso.	30	16	13	1	112	101	33
Winnipeg	33	14	15	4	113	109	32
Los Ange.	33	14	19	0	102	125	26
Vancouver	30	12	18	0	100	119	24

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Carleton, Tor.	18	30	48
Harrison, Edm.	16	28	44
M. Walton, Min.	16	24	40
Hughes, Hou.	23	15	38
Lawson, Van.	20	17	37
Bernier, Qué.	14	22	36

Joutes d'hier non comprises

Hier
Vancouver 5 Los Angeles 2
New Jersey 1 Toronto 4
Edmonton 2 Québec 4
Winnipeg 3 Chicago 3

Ce soir
Minnesota vs Vancouver
Winnipeg vs Houston
Edmonton vs N.-Angleterre

Pierre Larouche enfile cinq buts

Pierre Larouche a compté cinq buts tandis que Pierre Mondou en a enfilé trois, hier soir, pour conduire les Eperviers de Sorel à une éclatante victoire de 14-1 contre les Draveurs de Trois-Rivières dans une des deux rencontres au programme de la Ligue junior majeure du Québec.

Serge Gamelin, Michel Déziel et Jacques Cossette ont complété le pointage des vainqueurs avec deux filets chacun tandis que Yves Richer a évité le blanchissage aux Draveurs.

A Hull, devant 3,091 spectateurs, Jean-Luc Phaneuf a marqué deux buts et le Bleu Blanc Rouge de Montréal a défait les Festivals de Hull 8-2.

Alan Pike, Normand Dupont, Blair MacJasey, Robert Sauvé, Robert Sirois et Richard Moore ont réussi les autres filets du Bleu Blanc Rouge.

Les buts des Festivals ont été l'oeuvre de Ric Garcia et Richard Moore.

La formule d'arbitrage sera de plus en plus en vogue au baseball

BALTIMORE (PA) — Le directeur-gérant des Orioles de Baltimore, Frank Cashen, demeure optimiste au sujet du nouveau règlement d'arbitrage en vigueur cette année dans le baseball.

"Il se peut que les deux parties deviennent plus réalistes au sujet des négociations, a déclaré Cashen hier en se préparant à poster ses offres de contrat 1974.

"Je demeure optimiste, mais j'imagine que tous les clubs appréhendent l'avenir.

"Toutefois, je ne crois pas que lss Orioles connaissent de nombreux cas d'arbitrage, car notre liste de paie, qui a atteint le million l'an dernier, est généreuse et nous n'avons pas compté beaucoup de grévistes au cours des ans."

RESULTATS

Le vétéran Brooks Robinson, représentant des Orioles, a déclaré qu'on ne pouvait prédire les résultats de l'arbitrage, mais a ajouté: "Je crois que le club et les joueurs vont s'entendre dans la plupart des cas."

Selon le nouveau règlement, un joueur, ayant au moins deux ans d'expérience dans les majeures, peut recourir à l'arbitrage entre le 1er et le 10 février.

Un club doit répondre à la demande d'un joueur à l'arbitrage, mais le joueur n'y est pas obligé.

Un cas d'arbitrage doit être entendu avant le 20 février et la décision rendue en moins de trois jours.

L'arbitre doit alors choisir entre l'offre du club et la demande du joueur.

Le nouveau règlement pourrait bien aboutir à certain chantage, mais Cashen croit qu'il pourrait obliger les deux parties à être plus réalistes en raison des dispositions des deux parties.

BOSTON (PA) — Le président de la LA, Joe Cronin, a remis à plus tard sa decision au sujet de l'engagement du gérant Ralph Houk par Detroit, à la suite d'une rencontre à huis clos avec les dirigeants du Detroit et des Yankees hier.

Cronin songe même à aujourd'hui, soit après une entrevue avec Charles Finley, propriétaire du Oakland, et les Yankees au sujet de l'engagement du gérant Dick Williams par New York.

Sans élaborer davantage, Cronin a admis qu'il avait été question de compensation dans le cas de Houk.

Toutefois, les Yankees n'ont réclamé une compensation seulement après que Finley eut fait la même chose dans le cas de Williams.

Le président Gabe Paul, des Yankees, et le directeur-gérant du Detroit Jim Campbell, accompagnés de leurs avocats, ainsi que Houk ont assisté à l'entrevue avec Cronin, qui était accompagné de Lee MacPhail, qui lui succèdera le premier janvier.

Cronin a affirmé qu'il s'agissait d'une audience officielle, où sa décision sera finale.

FINLEY

A San Francisco, Finley a inscrit hier une poursuite afin d'empêcher Williams de travailler pour tout autre club au cours des deux prochaines saisons.

Williams a déjà signé un contrat pour piloter les Yankees de 1974 à 1976 inclusivement.

Finley a demandé à la cour de déclarer son contrat actuel avec William valide pour les saisons 1974 et 1975.

Finley a soutenu que l'entente de Williams avec les Yankees constituait un bris de contrat à son endroit pour les années 1974 et 1975.

SAINT DOMINGUE (PA) — Cesar Cedeno, des Astros de Houston, va passer le Noel en prison, selon le D.A. qui l'a accusé d'homicide volontaire à la suite de la mort d'Altagracia De La Cruz.

Celle-ci est morte d'un coup de feu à la tête dans une chambre d'hôtel le 11 décembre.

Le jeune voltigeur, qui a affiché une moyenne de .320 au cours des deux dernières saisons dans la LN, est gardé "en détention préventive" dans une prison moderne de Saint Domingue, où il occupe, seul, une chambre, "car il n'est pas un prisonnier ordinaire".

Cedeno a refusé de parler à la presse même si l'on a fait des arrangements spéciaux dans ce but.

BOSTON (PA) — Un nombre record de lanceurs ont remporté au moins 20 victoires et le plus grand nombre depuis 1962 de matches sans coup sûr a été enregistré au cours de la saison 1973 dans la Ligue américaine de baseball.

C'est ce qui se dégage des statistiques officielles au monticule rendues publiques aujourd'hui par le président Joe Cronin.

Douze lanceurs ont atteint le plateau des 20 victoires, éclipsant ainsi la marque de 10 établie en 1971 par un circuit de 12 équipes. Le record pour un circuit de huit équipes, qui est également de dix,a été établie en 1907 et réédité en 1920.

Nolan Ryan, des Angels de la Californie, a retiré 383 frappeurs sur trois prises, battant par un retrait le record des majeures détenu depuis 1965 par Sandy Koufax, anciennement des Dodgers de Los Angeles.

Ryan a également lancé deux des quatre matches sans coup sûr réussis la saison dernière dans la Ligue américaine. Les auteurs des deux autres sont les recrues Steve Busby, des Royals de Kansas City, et Jim Bibby, des Rangers du Texas.

L'artilleur droitier Jim Palmer, des Orioles de Baltimore, a compilé une fiche de 22-9 et a dominé la ligue dans la conne des points mérités avec une moyenne de 2.40. Palmer a décroché 20 victoires ou plus à chacune des quatre dernières saisons.

Wilbur Wood, des White Sox de Chicago, et Jim Hunter, des Athletics d'Oakland, ont atteint, de leur côté, le palier des 20 victoires pour une troisième année d'affilée. Ils ont respectivement signé 24 et 21 victoires.

Les autres membres de ce groupe d'élite sont Joe Coleman, des Tigers de Détroit, avec 23 victoires, Ken Holtzman, des Athletics, et Ryan, avec 21 chacun, Luis Tiant des Red Sox de Boston, Vida Blue, des Athletics, Bill Singer, des Angels, Paul Splittorff, des Royals, Jim Colborn, des Brewers de Milwaukee, et Bert Blyleven, des Twins du Minnesota, avec 20 chacun.

Atteint de troubles cardiaques l'année précédente, le lanceur de relève John Hiller, des Tigers, a effectué un magnifique retour au jeu. Originaire de Toronto, Hiller a préservé 38 victoires, un record, et a dominé le circuit au chapître des présences au monticule avec 65.

Gaylord Perry, des Indians de Cleveland, a complété le plus grand nombre de matches, 29, tandis que Wood entrepris le plus grand nombre de rencontres, 48. Ce dernier a aussi dominé dans les domaines des manches lancées, 359 1-3, points alloués, 166, et coups sûrs accordés, 381. Enfin, Blyleven a réussi le plus grand nombre de blanchissages, neuf.

Par ailleurs, 614 matches ont été complétés par les lanceurs, comparativement à 502 en 1972, année précédant l'adoption du règlement du frappeur auxiliaire désigné.

Les services commerciaux, autre source de revenus pour les Jeux

MONTREAL (PC) — Après les timbres, la monnaie et la loterie olympiques, la comité d'organisation des Jeux de 1976 a fait part, hier, de sa quatrième source de revenus: les services commerciaux.

M. Gerry Snyder, vice-président de la division des revenus du COJO, a prédit que la mise en marché de différents produits allait rapporter plus que les $2.5 millions prévus.

Il a expliqué que le montant anticipé ne s'appuyait que sur une participation nationale, alors qu'on avait maintenant décidé d'atteindre le marché international.

Le service commercial s'adresse aux fournisseurs, commanditaires et concessionnaires des Jeux Olympiques de Montréal.

Un exemple de commanditaire est fourni par l'entente que vient de conclure le COJO avec la société Swiss Timing. Cette compagnie va pouvoir se proclamer un "commanditaire" en fournissant, en retour, tout l'équipement de chronométrage des Jeux.

SOMMAIRES

Ligue nationale

Californie 1 Montréal 4

PREMIERE PERIODE
1. Mont., Larose 1 (Laperrière).....10:49
2. Mont., F. Mahovlich 10 (Richard, Larocque).19:22
Pénalités — Mott Cal. 4:19; Wilson M. 11:10; Larose M. 16:23.

DEUXIEME PERIODE
3. Mont., Savard 3 (Lemaire, Lapointe).....17:23
4. Mont., Robinson 2 (Larose, P. Mahovlich). 19:09
Aucune pénalité.

TROISIEME PERIODE
5. Cal., Weir 5 (Mott, M. Johnston)..... 9:55
Pénalités — Cournoyer M. 11:05; Montréal, banc, 13:58.
Lancers:
Californie 10 7 14-31
Montréal 8 10 11-29
Gardiens — Champoux, Californie; Larocque, Montréal.
A.- 16,008.

Los Angeles 4 Détroit 4

PREMIERE PERIODE
1. Los Ang., Nevin 10 (Williams, Coring).....5:40
2. Dét., Redmond 17 (Berenson, Stackhouse) .18:04
Pénalités — Stackhouse D. 0:20, Brown LA 17:57.

DEUXIEME PERIODE
3. Los Ang., Murphy 2 (Williams, Coring).... 8:29
4. Dét., Roberts 3 (Dionne, Johnston).....13:16
5. Dét., Hogaboam 2 (Collins, Libett).....15:05
Pénalités — Kannegiesser LA 5:23; Harris D. 17:42.

TROISIEME PERIODE
6. Los Ang., Lesuk 1 (Hoene).....3:48
7. Dét., Jarry 5 (Berenson).....4:34
8. Los Ang., Nevin 11 (Goring, Long)..... 5:42
Pénalités — Hughes D. 11:46; Johnston D. 15:44.
Lancers:
Los Angeles 7 7 15-29
Détroit 11 13 14-38
Gardiens — Vachon, Los Angeles; McKenzie, Détroit.
A.- 10,533.

Vancouver 2 NY Islanders 2

PREMIERE PERIODE
1. NY Isl., J. Potvin 2 (Harris, Westfall) 4:14
2. Van., Guévremont 5 (Dunn, Boudrias).... 7:57
3. NY Isl., Nystrom 7 (Howatt, St-Laurent)....10:29
4. Van., Lever 8 (Ververgaert, Korab).....13:32
Pénalités — Spencer I 0:42; 6:50; Lever V. 2:59; Nystrom I 10:48; G. Smith V, St-Laurent I 16:16; Dailey V. 17:16.

DEUXIEME PERIODE
Aucun but.
Pénalités — D. Potvin I 3:22; 7:38.

TROISIEME PERIODE
Aucun but.
Pénalités — Guévremont V. 2:06; Marshall I 10:40.
Lancers:
Vancouver 7 8 4-29
Islanders 14 8 12-34
Gardiens — G. Smith, Vancouver; B. Smith, Islanders.
A.- 10,402.

Association mondiale

Edmonton 2 Québec 4

PREMIERE PERIODE
1. Qué., Dufour 14 (J.C. Tremblay, Gaudette)..18:19
Pénalités — Gilmore E. 1:00; Patenaude E, Desjardine Q. 7:13; Gaudette Q.7:45. Al Hamilton E. 12:03; Baird E. 17:11; Desjardine Q. 19:17; Gilmore E. 19:34.

DEUXIEME PERIODE
2. Qué., Caron 16 (J.C. Tremblay, Parizeau)..5:32
3. Edm., Baird 3 (Harrison).....13:16
4. Qué., Lacombe 6 (J.C. Tremblay, Bernier)..15:40
Pénalités — Beaulé Q. 3:11; Harrison E. 10:54.

TROISIEME PERIODE
5. Edm., McDonald 9 (Hamilton, Barrie).....12:36
6. Qué., Desjardine 2 (Beaulé, Tremblay)....19:39
Pénalités — Barrie E. mineure, double majeure, match, Harrison E. mineure double, Gendron Q. mineure, majeure, match, Bernier Q. mauvaise conduite, Gilbert mineure double 15:41; Hamilton E. 16:25; Desjardine Q. 17:24.
Lancers:
Edmonton 11 19 13-43
Québec 13 7 15-35
Gardiens — Worthy, Edmonton; Deguise, Québec.
A.- 6,344.

New Jersey 1 Toronto 4

PREMIERE PERIODE
1. Tor., Hickey 7 (Kirk, Simpson).....3:09
2. Tor., Simpson 19 (Kirk, Hickey)..... 3:17
Pénalités — Morenz NJ 4:15; B. Gibbons T. 7:27; Speer NJ 15:50; Simpson T. 19:16.

DEUXIEME PERIODE
Aucun but.
Pénalités — Leduc T. 13:22; Lacroix NJ 15:39.

TROISIEME PERIODE
3. Tor., Leduc 5 (Trottier, Cunningham).... 5:46
4. New Jer., Scharf 2 (Morrison)..... 8:17
5. Tor., Selby 3 (King, Cuddie)..... 17:33
Pénalités — Trottier T. 11:09; Reichmuth J. 15:35; Morrison NJ. Leduc T. 19:44.
Lancers:
New Jersey 5 10 10-25
Toronto 14 12 10-36
Gardiens — Kurt, New Jersey; Binkley, Toronto.
A.- 3,672.

Winnipeg 3 Chicago 3

PREMIERE PERIODE
1. Win., Huck 10 (Snell).....8:34
Pénalité — Asmundson W. 3:23.

DEUXIEME PERIODE
2. Win., Beaudin 13 (Bordeleau)..... 19:48
Pénalité — Zanussi W. 17:21.

TROISIEME PERIODE
3. Win., Snell 11 (Hull, Woytowich).....1:39
4. Chi., Backstrom 13 (Stapleton, Benzelock) .11:19
5. Chi., Sicinski 4 (Whitlock, Paiement).....12:46
6. Chi., Liddington 6 (Maggs, Backstrom)....19:10
Pénalité — Benzelock Chi 1:08.

PROLONGATION
Aucun but.
Aucune pénalité.
Lancers:
Winnipeg 4 13 13 4-34
Chicago 9 10 13 2-34
Gardiens — Winnipeg, Wakely; Chicago, Coutu.
A.- 6,805.

Vancouver 5 Los Angeles 2

PREMIERE PERIODE
1. Los Ang., Veneruzzo 15 (McDonald, Leblanc) 2:54
2. Van., Meloche 4 (Hatoum)..... 10:48
4. Los Ang., Veneruzzo 15 (McDonald, Leblanc) 16:48
Pénalités — Myers V, Heiskala LA 5:09; Sutherland LA 8:01.

DEUXIEME PERIODE
5. Van., Plumb 1 B. Campbell, St-Sauveur 3:57
6. Van., Migneault 6 Lawson, Myers 13:47
Pénalités: C. Campbell V 1:29, 14:13, 18:58, Cardiff V mineure double, Tardif LA 3:22, Odrowski LA 3:51, B. Campbell V 4:54, Serviss LA 13:06.

TROISIEME PERIODE
7. Van., Plumb 2 Meloche 3:49
Pénalités: Watson LA 13:53.
Lancers:
Vancouver 10 9 8-27
Los Angeles 9 16 8-34
Gardiens: Vancouver, Donnelly. Angeles, Wilkie.
A.: 4,309.

MOT MYSTERE

Problème no 65 — 7 lettres cachées — THEME UN LEGUME

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A
artichaut
asperge
aubergine
aulx

C
carde
cardon
céleri

cèpe
chou
ciboule

E
échalote
endive
épie
épinard
escarole

F
fenouil
fève
féverole

L
laitue
légume
lentille

M
mâche

maraîcher
morille
mûr

N
navet

O
oronge

P
panais

patate
persil
poireau
pois
potager
potiron

R
radis
rave
romaine

S
salade
salsifis

T
tomate
turneps

V
vert

La réponse du problème précédent: joueur

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	O	T	I	R	O	N	C	E	L	E	R	I	P	R
2	E	P	I	N	A	R	D	F	E	V	E	D	C	A	A
3	R	A	D	I	S	A	L	S	I	F	I	S	R	T	V
4	E	S	A	E	L	O	R	E	V	E	F	D	A	A	E
5	S	A	U	R	A	S	P	E	R	G	E	E	N	T	C
6	C	L	L	E	O	A	R	M	O	T	N	U	A	E	A
7	A	A	X	G	N	M	M	T	O	P	O	T	V	L	R
8	R	D	C	A	N	A	A	A	O	R	U	I	E	E	T
9	O	E	I	T	O	C	T	I	R	R	I	A	T	G	I
10	L	S	B	O	D	H	R	O	N	A	L	L	O	U	C
11	E	V	O	P	R	E	E	E	M	E	I	R	L	M	H
12	M	E	U	E	A	E	P	E	C	A	O	C	A	E	A
13	U	R	L	U	C	S	I	O	P	N	T	C	H	O	U
14	R	T	E	A	U	B	E	R	G	I	N	E	C	E	T
15	L	E	N	T	I	L	L	E	L	I	S	R	E	P	R

LES ENTRECROISES

5 LETTRES CACHÉES — PROBLÈME NO 65 — LA LUNE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2
os
3
âme
clé
fin
mer
pas
sec
sol
4
crée

idée
îles
ôter
tour
5
carte
élevé
ennui
frais
fusée
lueur
senti

trace
6
briser
casser
croûte
moteur
nectar
record
sphère
7
lunaire
manquer

progrès
stupeur
suinter
volcans
8
Aristote
embarras
théories
9
précision
processus
sédiments

stellaire
10
astronomie
historique
météorites
recherches
sismomètre
11
topographie
12
aéronautique
13
philosophique

La réponse du problème précédent: volumes

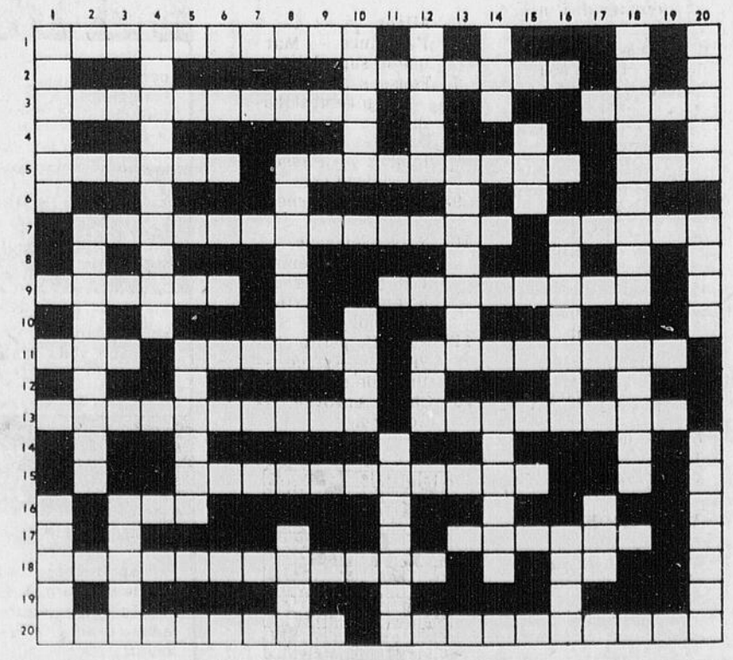

Employés de la fonction publique

Trudeau annonce des normes devant régir leur comportement en exercice

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a annoncé, dans une déclaration aux Communes, une série de normes devant régir le comportement des employés de la fonction publique en exercice.

Cet ensemble de lignes directrices, qui sont incorporées dans une décret que le premier ministre déposera incessamment, fait suite à l'établissement de normes analoques rendues publiques concernant les ministres du cabinet, rendues publiques, en juillet dernier.

Le premier ministre a précisé que les catégories de fonctionnaires touchées par ces directives seront ceux dont la nomination de fait par décret, c'est-à-dire les membres de commissions, des organismes et tribunaux judiciaires et quasi-judiciaires, les titulaires des postes qui font rapport au Parlement, les cadres supérieurs de sociétés de la Couronne et d'organismes autonomes, les titulaires des principaux postes de décision du gouvernement ainsi que de divers postes n'entrant pas dans les dernières catégories.

REGLES

Ainsi, il est demandé aux fonctionnaires de veiller dans la gestion de leurs affaires personnelles, à ne pas se servir, ni sembler se servir à leur avantage, de renseignements obtenus dans l'exercice de leurs fonctions officielles, qui de façon générale ne sont pas accessibles au public.

Ils devront, de plus, ne pas se mettre dans un situation où ils pourraient retirer des profits ou des intérêts quelconques d'un contrat gouvernemental sur l'adjudication duquel ils auraient pu exercer une certaine influence.

Ils devront refuser les emplois à l'extérieur de la fonction publique dont les exigences seraient inconciliables avec leurs fonctions officielles et qui pourraient mettre en cause leur aptitude à exercer leurs fonctions de façon objective.

Dans l'exercice de leurs charges officielles, les fonctionnaires doivent s'assurer que leurs parents, leurs amis ou des organismes dans lesquels eux-mêmes, leurs parents ou amis ont des intérêts, ne bénéficient d'aucun traitement de faveur.

Par ailleurs, en vue d'aider les fonctionnaires à déterminer les secteurs de conflits d'intérêts possibles, il leur sera demandé de divulguer, à titre confidentiel, tous leurs intérêts financiers, commerciaux et d'affaires susceptibles de venir en conflit réel ou éventuel avec leurs fonctions officielles.

Cependant, c'est le fonctionnaire lui-même qui aura la responsabilité de déterminer les intérêts pouvant donner lieu à de tels conflits.

AFFAIRES PERSONNELLES

La conduite des affaires personnelles des hauts fonctionnaires aux postes de décisions ainsi que des cadres supérieurs des sociétés de la Couronne devrait être soumise aux mêmes règles que pour les ministres. Par ailleurs, les ministres responsables devront établir leurs propres normes dans le cas des différents postes relevant de leur compétence.

Lors de sa déclaration de juillet, ayant trait à la conduite des affaires personnelles des ministres, M. Trudeau avait annoncé que tous leurs biens, autres que résidences, automobiles ou biens strictement personnels, devaient soit être abandonnés complètement, soit être confiés à une difucie gelée ou être placés en fiducie sans droit de regard.

En vertu d'une nouvelle disposition, les ministres et les hauts fonctionnaires concernés pourront, de plus, avoir le choix d'enregistrer une déclaration de leurs avoirs auprès d'un régistraire. Cette nouvelle possibilité permettra aux personnes intéressées de veiller à la gestion de leurs avoirs de même qu'au public d'avoir accès aux dites déclarations.

Les biens pouvant faire l'objet de cette nouvelle possibilité seront ceux dont la valeur ne risque pas d'être influencée par les politiques gouvernementales et ceux qui ne seraient que faiblement sujets à un conflit d'intérêts.

M. Trudeau a annoncé en outre que les comptes en banque, les obligations d'épargne du Canada et les valeurs émises par le gouvernement fédéral pourront échapper à ce contrôle sur la conduite des affaires personnelles.

REACTIONS

Pour le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, ces directives, tout en étant acceptables dans l'ensemble, gagneraient à être étudiées plus en profondeur par la chambre. Il s'en est pris plus particulièrement à la disposition voulant que les fonctionnaires soient les seuls juges des intérêts qui peuvent prêter flanc à un conflit éventuel ou réel.

Il a de plus déploré que la déclaration du premier ministre n'apporte aucune précision quant aux biens inscrits au nom de l'épouse ou des enfants mineurs ainsi qu'aux directives devant régir le comportement du personnel des échelons inférieurs des ministères.

Le porte-parole du Nouveau Parti démocratique, M. Stanley Knowles, a tenu à exprimer son accord avec le chef de l'Opposition, ajoutant que cette déclaration manque de précisions au niveau des mécanismes de contrôle et se contente d'exprimer de bonnes intentions.

Il a soutenu, par ailleurs, que ces normes devraient être restreintes aux fonctionnaires ayant une responsabilité de prises de décision afin d'éviter que plusieurs employés ne soient importunés dans leurs affaires privées.

M. Réal Caouette, de son côté, indiquant que "les fonctionnaires demeurent alors que les hommes politiques passent", a noté que ces directives devaient être comprises dans le sens que les employés de la fonction publique doivent être mis à l'abri de tout soupçon.

Il a par ailleurs réclamé que le gouvernement insiste davantage, dans le cadre de ces normes, sur la surveillance de l'administration publique.

MOTS CROISES

problème: no 66

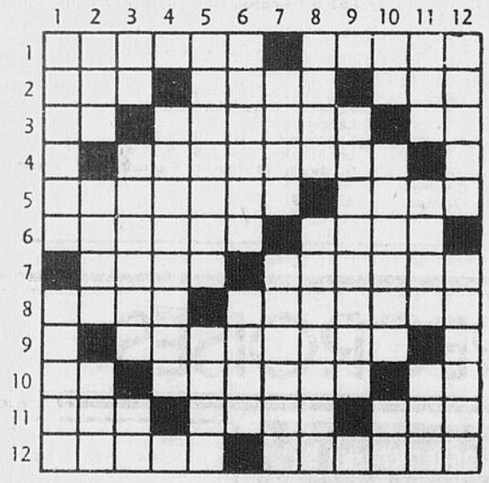

HORIZONTALEMENT

1- Lumière. -- Inclinaison d'un terrain.
2- Roue à gorge. -- Anneau de cordage. -- Unité monétaire.
3- Conjonction. -- Genre de dicotylédones gamopétales. -- En ville.
4- Honorent.
5- Inactives. -- Robe des femmes de l'Inde.
6- Regardes avec dédain. -- Lu de nouveau.
7- Liés. -- Maussade, renfrogné.
8- Entreprends. -- Mouvoir en rond.
9- Qui ne produisent rien.
10- Chlore. -- Couper la tête. -- Argent.
11- Article. -- Fils de Jacob. -- Epoque.
12- Action de sortir du repos. -- Couvrir de sable.

VERTICALEMENT

1- Délai pour le paiement. -- Frère du père. -- Pronom personnel. -- Unité monétaire bulgare.
3- Fleuve de France. -- Vaisseaux ramenant le sang au coeur. -- Pronom personnel.
4- Demeure ferme.
5- Couleurs. -- Boutique de boucher.
6- Allées çà et là, à l'aventure. -- Marque le superlatif.
7- Pousses au-dehors. -- Légèrement humides.
8- Dont les poils sont tombés. -- Passera un rouleau sur.
9- Serrer étroitement.
10- Notre-Seigneur. -- Parties postérieures des pieds des hommes. -- Article espagnol.
11- Au golf, petite cheville. -- Astuce. -- Unité de mesure.
12- Chose envoyée. -- Construire.

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 déc. au 20 jan.)

Téléphone invitant, en soirée, mais qui devrait vous mettre sur vos gardes. Epidémie de mauvaise humeur dans votre entourage.

Courants contraires du point de vue des émotions et de la sensibilité. Cette situation se règlera peu à peu d'elle-même.

LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)

LES POISSONS : du 10 février au 20 mars)

Montrez - vous gai et accueillant vis-a-vis d'étrangers. Une agréable entente sentimentale débute avec une personne inconnue.

Vous pourrez réussir dans les projets que vous préparez, à condition de les compléter. Vous faites du progrès sur le plan sentimental.

LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)

LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)

Ne prenez pas trop d'initiatives au travail, sans vous assurer que vous pourrez terminer les opérations commencées.

Prenez des décisions importantes, mais ne mêlez pas les parents à vos questions d'affaires.

LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)

CANCER (du 22 juin au 22 juillet)

Gardez vos secrets financiers tant que vos projets n'ont pas été complètements réalisés.

Vous verrez qu'une personne qui tente de manigancer contre vous, finit par se découvrir. Attention aux aliments.

LE LION (du 23 juillet au 23 août)

LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)

Gardez toute votre énergie pour prendre les décisions; ne perdez de temps ni d'énergie avec des gens qui ne vous rapportent rien.

Vous obtiendrez le succès dans une démarche que vous tentez de compléter depuis longtemps.

LA BALANCE (du 23 septembre au 22 oct.)

LE SCORPION (du 23 oct. au 22 nov.)

Avant de vous engager, assurez-vous que les décisions que vous prendrez seront définitives.

Appliquez - vous à mettre de l'ordre dans vos affaires. Attention aux erreurs de jugement.

LE SAGITTAIRE (du 23 nov. au 21 déc.)

MANDRAKE, LE MAGICIEN

ARCHIE

GROS LIMONEUX

LE GENIE

FLASH GORDON

RIP, LE DETECTIVE

LE FANTOME

L'ARCHE DE NOE

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

Consolidation des usines laitières

QUEBEC — Le programme de consolidation des usines laitières, instauré en 1967 par le ministère de l'Agriculture du Québec, se poursuit dans le cadre du plan agro-forestier dans le Saguenay-Lac-St-Jean.

Pour atteindre les objectifs prévus par le plan à ce sujet, deux usines ont été désignées. La première sera située à Chambord et s'occupera de la transformation du lait en beurre et en poudre. On estime qu'elle devrait entrer en activité au printemps 1974.

La deuxième usine se trouve à Normandin. Il s'agit de la fromagerie autrefois opérée par la Société coopérative agricole de Normandin et maintenant fusionnée à l'A.C.L.

Cette usine, à laquelle on a apporté les modifications nécessaires à sa modernisation, n'a pas cessé de fonctionner durant cette phase de transformation.

LE PROGRAMME

Le programme de consolidation des industries laitières a été amorcé en 1968, avec la formation de "l'Association coopérative laitière du Saguenay-Lac-St-Jean", connue sous le nom d'A.C.L.

Cette association devait regrouper toutes les coopératives intéressées au secteur secondaire, situées dans les paroisses suivantes: Normandin, St-Félicien, St-Prime, Chambord, St-Jérôme, Ste-Croix, Hébertville, St-Bruno, St-Coeur-de-Marie, Mistassini, Albanel.

Elle avait pour but d'assurer ainsi un meilleur revenu aux producteurs laitiers en enrayant la sous-utilisation des équipements de transformation due, notamment, à la dispersion des usines laitières dans la région.

Il était donc nécessaire de réduire le nombre d'entreprises à une ou deux usines regroupant la plupart des industries laitières de la région.

RENDEMENT LAITIER REGIONAL

Le volume total de lait industriel du Saguenay-Lac-St-Jean est d'environ 250 à 260 millions de livres de lait par an.

Présentement, l'A.C.L. en transforme annuellement plus de 200 millions de livres, soit 80% du volume total de la production.

M. Raymond Couillard, responsable provincial de la consolidation des industries laitières, estime que ce programme est passablement avancé dans toutes les régions de la province, y compris celle du Saguenay-Lac-St-Jean.

MONTREAL — Richard Gareau, à gauche, directeur des concessions pour le comité olympique a donné une conférence de presse hier pour révéler les plans de marketing international pour la loterie olympique. Assis, à droite, on reconnaît, M. Gerry Snyder, vice-président du comité des finances des l'organisation. (PC téléphoto).

Loterie olympique 7,000 points de vente le 15 janvier

MONTREAL (PC) — La Loterie olympique du Canada semble en très bonne posture, et son directeur général, M. Julien Côté, ne cache pas son contentement et son enthousiasme.

Au plus tard le 15 janvier, sinon avant, les quelque 7,000 points de vente de la Loterie au Canada n'auront plus un seul billet à vendre, affirme M. Côté, qui ajoute qu'il ne serait pas étonné si les billets en circulation, présentement, au Québec, étaient vendus avant la fin de cette année.

La réception du public à la Loterie est telle, poursuit M. Côté, qu'on pourrait se trouver dans l'obligation de revoir tout le programme. Il y aurait alors deux solutions possibles. On pourrait imprimer une deuxième série de 2.5 millions de billets et proclamer deux gagnants de $1 million au lieu d'un, le 15 avril prochain.

Ou bien, on pourrait avancer le premier tirage, de façon à en lancer un deuxième plus tôt que prévu, et même faire trois tirages par année au lieu de deux.

Quelle que soit la solution adoptée, c'est le Comité organisateur des jeux COJO qui sortirait gagnant de l'entreprise, puisque tout tirage supplémentaire se traduirait par des revenus absolument imprévus. COJO avait calculé qu'il retirerait $32.5 millions de la loterie.

Le succès de la loterie est tel dans tout le Canada que les organisateurs croient que les trois provinces récalcitrantes, Manitoba, Saskatchewan et Colombie-Britannique, qui n'ont pas accepté d'avoir des points de vente sur leur territoire, pourraient fort bien se raviser et participer directement à l'entreprise.

Fléchissement à Montréal

MONTREAL PC — Tous les secteurs, à l'exception de celui des papeteries, ont fléchi mardi à la Bourse de Montréal et l'activité a été faible sur ce marché.

Le virement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne se situe à 897,000 actions, au regard de 637,700 lundi.

Les industrielles reculent de .74 et tombent à 255.02, l'indice composé baisse de .58 et tombe à 210.05, les banques reculent de .54 et tombent à 257.09, les services publics, de .07 et tombent à 132.58, alors que les papeteries montent de .48 et atteignent 121.85.

Comportement des valeurs

Gains	74	81
Pertes	156	127
Inchangées	68	71
Total	298	279

Consolidated Bathurs Pr, dont 15,050 actions ont été transigées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a baissé de 1-4 et fermé à $17 1-2. Gold Hawk Mines, dont 89,000 actions ont été négociées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de un cent et atteint 31 cents.

Alcan, en hausse de 3-8 et au niveau de $38 7-8, annonce que son bureau canadien de commercialisation a augmenté le prix des lingots d'aluminium au Canada pour qu'ils correspondent aux prix internationaux.

Massey-Ferguson Ltd., en baisse de 3-8 et au niveau de $16 1-4, rapporte qu'elle négocie avec Robert E. Lowe, receveur en faillite pour Hall Lamp Co. of Canada, pour continuer la production sur une base temporaire à l'usine de Hall, à London.

CAE Industries Ltd., en hausse de 5-8 et au niveau de $8 1-8, rapporte que CAE Electronics Ltd. a reçu une commande de North Central Airlines, de Minneapolis, pour un simulateur de vol DC-9-30 d'une valeur de $1.5 million.

Canadian Pacific, en hausse de 3-8 et au niveau de $14 7-8, rapporte que CP Rail a placé une commande $3.7 millions pour 140 wagons marchandises à portes doubles auprès de National Steel Car Corp. Ltd., filiale de Dominion Foundries and Steel.

International Nickel à $31 1-4 monte de un, Hudson Bay Mining and Smelting à $26 1-8, de 7-8, Domtar à $22, de 3-4, Distillers Corp.-Seagrams à $40 3-4, de 3-8 et Algoma Steel, à $19 1-4, de 1-4.

Union Carbide à $15 1-2 perd 1 1-2, Gulf Canada à $30 1-4, un, Imperial à $38, 7-8, Anglo-Canadian Pulp and Paper à $14 1-2, 5-8, Bell Canada à $38 3-4, 1-2 et la Banque de Commerce à $27, 3-8.

M. Loeb Ltd., en baisse de 20 cents et au niveau de $3.50, a eu un virement de 14,600 actions.

A la Bourse Canadienne, Stanford Mines monte de deux cents et atteint $1.42 dans un virement de 35,900 actions.

Nouvelle usine à Joliette

JOLIETTE PC — M. Reece Holloway, président de la société Simcoe Leaf Tobacco, a annoncé, lundi, la construction d'une usine et de deux entrepôts d'une valeur de $3 1-2 millions, à Joliette.

M. Holloway a ajouté que Simcoe, qui est une filiale de Universal Leaf Tobacco, de Richmond en Virginie, que les deux entrepôts allaient pouvoir contenir chacun pour $6 1-2 millions de tabac.

Les travaux de construction, qui débuteront d'ici un mois, seront terminés en octobre 1974.

Au cours de la première année, Simcoe emploiera 25 ouvriers à temps plein et 200 ouvriers à temps partiel.

DIVIDENDES

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Avco Corp., l'action priv. à $3.20, 80 cents US, le 20 fév. aux actionnaires inscrits le 25 janv.

Bow Valley Industries Ltd., l'action priv. à 5 1-2 p.c. de la série A, 27 1-2 cents le 15 janv. aux actionnaires inscrits le 31 déc.

Canadian Pacific Investments Ltd., 28 cents, initial, le 28 janv. aux actionnaires inscrits le 27 déc.

Dawson Developments Ltd., cinq cents, une hausse de deux cents, le 25 janv. aux actionnaires inscrits le 10 janv.

Inland Natural Gas Co. Ltd., l'action priv. à cinq p.c., 25 cents, le 15 janv. aux actionnaires inscrits le 31 déc.

Koffler Stores Ltd., 2 1-2 cents; second priv., 2 1-2 cents; payables les deux le 31 janv. aux actionnaires inscrits le 8 janv.; 1er priv. à sept p.c. de la série A, 17 1-2 cents, le 15 mars aux actionnaires inscrits le 28 fév.

Logistec Corp., 2 1-2 cents, le 7 janv. aux actionnaires inscrits le 27 déc.

Maple Leaf Mills Ltd., 25 cents; l'action priv. à 5 1-2 p.c., $1.37 1-2; payables les deux le 2 janv. aux actionnaires inscrits le 21 déc.

Pato Consolidated Gold Dredging Ltd., 10 cents, intérimaire, le 20 déc. aux actionnaires inscrits le 14 déc.

Reader's Digest Association of Canada Ltd., 24 cents, le 31 déc. aux actionnaires inscrits le 19 déc.

Banque Toronto-Dominion, 28 cents, une hausse de deux cents, le 1er fév. aux actionnaires inscrits le 31 déc.

Trans Canada Glass Ltd., 7 1-2 cents, le 15 janv. aux actionnaires inscrits le 31 déc.

Exportations aux U S A

Montréal (PC) — Des représentants des douanes américaines ont assuré l'Association canadienne des exportateurs qu'ils allaient modifier certains règlements projetés, afin de ne pas annuler les règles présentement en vigueur qui permettent l'entrée sans douane aux Etats-Unis de produits étrangers composés d'éléments fabriqués en sol américain.

M.J.M. McAvity, président de l'ACE, a révélé, lundi, qu'une déléguation canadienne avait rencontré des représentants des douanes américaines la semaine dernière.

Il a trouvé que ces représentants "cherchent une solution réaliste" au problème de l'entrée sans douane aux Etats-Unis des produits étrangers qui sont composés d'éléments fabriqués en sol américain.

Les règlements projetés, a-t-il ajouté, exigeraient un travail de comptabilité d'un coût prohibitif.

"Dans le cas d'exportations à des compagnies affiliées, signale le mémoire présenté au gouvernement américain par l'ACE, le coût de l'obtention des informations serait si élevé qu'il ne vaudrait pas la peine de l'imposer".

Les règlements projetés auraient forcé l'exportateur étranger à faire une déclaration pour chaque article, mentionnant l'endroit aux Etats-Unis où les éléments du produit ont été fabriqués et donnant une description détaillée du processus d'assemblage à l'étranger.

Quant à l'importateur américain, il aurait été obligé de remplir une formule semblable, certifiant que les déclarations de l'exportateur étaient exactes et qu'il avait eu une connaissance suffisante de tous les faits.

M. McAvity a souligné que le Canada exporte pour environ $300 millions de marchandises qui ont un contenu américain d'à peu près 25 pour cent et qui peuvent entrer aux Etats-Unis sans imposition de douane.

Quatre-vingt-dix pour cent de ces marchandises sont de l'équipement de bureaux, de la machinerie, de l'équipement pour le transport et des instruments électroniques et scientifiques.

L'or domine à Toronto

TORONTO (PC) — L'indice de l'or a atteint un nouveau sommet mardi à la Bourse de Toronto et les industrielles y ont enregistré leur premier gain en six semaines. L'activité a été modérée.

L'indice de l'or monte de 4.71 et atteint 382.40, un niveau sans précédent, et l'indice des industrielles monte de .25 et atteint 202.14. D'autres parts, les métaux de base reculent de .16 et tombent à 88.77 et les pétroles de l'Ouest, de 2.62 et tombent à 231.37.

Comportement des valeurs:

	Mar.	Lun.
Gains	203	191
Pertes	330	297
Inchangées	271	244
Total	804	732

Le virement s'établit à 2.30 millions d'actions, au regard de 2.13 millions d'actions la veille et la valeur totale des actions transigées est de $19.82 millions, au regard de $22.43 millions la veille.

Les produits chimiques, les pâtes et papiers, l'immeuble et les mines industrielles sont au nombre des plus forts gagnants et les banques, les raffineries de pétrole, les pipelines, le prêt et la fiducie ainsi que les services publics perdent du terrain.

BENEFICES

Cablecasting Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 août dernier, $70,000, bénéfices sept cents l'action, au regard de $743,000, perte $1.12.

Elks Stores Ltd., pour les 39 semaines qui se sont terminées le 27 oct. dernier, $481,680-65.1 cents l'action au regard de $299,076-54.9 cents.

New Providence Development Co. Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $315,700, perte, fonds bahamiens, au regard de $154,400.

Ocelot Industries Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 31 oct. dernier, $48,273, perte, un cent l'action, pas de comparaison.

Pace Industries Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $57,828-4.7 cents l'action, au regard de $36,189-trois cents.

Westmills Carpets Ltd., pour les 12 semaines qui se sont terminées le 23 nov. dernier, $271,000-22.6 cents l'action, au regard de $147,000-pas de chiffre par action.

Woodward Stores Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 31 oct. dernier, $4,631,000-71 cents l'action, au regard de $4,916,000-75.5 cents.

Bons prospects pour les valeurs nucléaires

TORONTO (PC) — L'évolution des modes de consommation des combustibles en Amérique du Nord pourrait s'avérer avantageuse pour l'industrie nucléaire et les entreprises de chemins de fer, estime le Canadian Business Service.

Les coûts d'implantation des centrales nucléaires sont pourtant élevés en comparaison des exploitations fondées sur le charbon, le pétrole ou le gaz naturel, mais la pénurie d'hydrocarbones commence à rendre l'énergie nucléaire plus intéressante.

"Les délais d'implantation sont très longs pour les centrales nucléaires, les bénéfices tirés de programmes d'accroissement de la production devraient donc être stables à long terme pour les fabricants d'appareils nucléaires", selon le Canadian Business Service.

Pour ce qui est des fabricants canadiens, les choses dépendront en grande partie du succès que l'Energie atomique du Canada, Limitée, rencontrera dans ses efforts visant à la vente de réacteurs canadiens à l'étranger.

La Canadian General Electric, la Canadien Westinghouse, la Canadian Vickers et la Standard Modern Machines produisent des appareils destinés à équiper des réacteurs nucléaires. La Canadian General Electric produit également de l'eau lourde nécessaire à leur fonctionnement.

Les mines d'uranium et les entreprises de traitement du minerai d'uranium sont également appelées à bénéficier d'une relance des programmes d'équipement nucléaire, ajoute le Canadian Business Bureau.

L'entreprise souligne à ce propos que Denison Mines vient de négocier avec le Japon un contrat aux termes duquel la société minière vendra 40 millions de livres d'oxyde d'uranium au prix de $20 la livre. Les conditions sont très favorables à un accroissement des efforts de prospection et de mise en valeur.

Aux Etats-Unis les services publics ont demandé des soumissions portant sur l'achat de 270 millions de livres d'uranium au cours des dix premiers mois de 1973, comparativement à seulement 40 millions en 1972.

De plus, les profits des producteurs s'accroîtront graduellement dans les prochaines années, étant donné que les besoins en uranium, au Japon et aux Etats-Unis, se feront de plus en plus pressants d'ici 1980.

La Canadian Business Service recommande d'acquérir les actions des gros producteurs tels que Rio Algom, Denison, Preston Mines et Roman Corp.

Enfin, les changements dans les modes de consommation d'énergie favoriseront tout particulièrement le transport par rail, au détriment de l'industrie du camionnage. Cette préférence pour le transport par chemins de fer sur de longues distances tient à l'économie qui peut être réalisée sur la consommation de carburant.

NOMINATIONS CHEZ PRICE

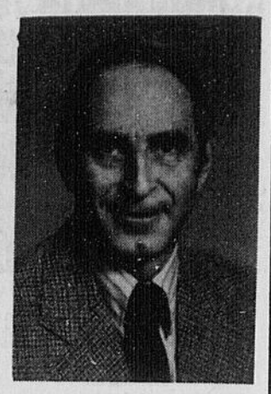

La Compagnie Price Limitée est heureuse d'annoncer les nominations suivantes: M. P.-H. Lachance, auparavant directeur de l'Exploitation Forestière, division du Saguenay Lac St-Jean au poste de vice-président adjoint, division des produits forestiers et M. B.H. Hunt anciennement surintendant général de l'Exploitation Forestière de la Division Saguenay Lac St-Jean au poste de directeur de l'Exploitation Forestière de la même division. Messieurs Lachance et Hunt continueront d'avoir leurs bureaux à Chicoutimi.

Hausse de taux bancaires

TORONTO (PC) — La Banque Toronto-Dominion et la Banque de Nouvelle-Ecosse ont annoncé lundi qu'elles haussaient de un demi de un pour cent, à compter du lendemain, leur taux préférentiel et que l'une et l'autre le portaient ainsi à 9 1-2 p.c.

La hausse touche des emprunteurs dont la marge de crédit dépasse les $200,000.

La Banque de Montréal et la Mercantile Bank avaient annoncé des augmentations semblables la semaine dernière.

La Banque Toronto-Dominion dit que son taux pour les petits emprunteurs commerciaux, par exemple les cultivateurs et les pêcheurs, est augmenté de un quart de un pour cent et porté ainsi à 8 1-4 p.c. Le taux pour ces emprunteurs à la Banque de Nouvelle-Ecosse est de 8 1-4 p.c. depuis déjà quelque temps et il reste inchangé.

Les deux banques déclarent de plus que leurs taux pour les prêts aux consommateurs et pour les prêts hypothécaires restent inchangés, soit le 12.5 p.c. dans le premier cas et de 10 p.c. dans le second.

Elles disent enfin qu'à compter du 1er janvier elles porteront de 6 3-4 p.c. à 7 1-2 p.c. l'intérêt qu'elles paient pour les comptes d'épargne sans privilège de chèques.

Reprise à New York

NEW YORK (AFP - PA) — Une vive hausse des cours est intervenue mardi à Wall Street, où le marché, léthargique et en très léger progrès tout au long de la matinée et en début d'après-midi, s'est soudainement réveillé au cours des deux dernières heures, si bien que l'indice des industrielles a clôturé en hausse de plus de 18 points.

Ce brusque redressement n'a pour origine aucun développement favorable de la crise pétrolière. Il semble qu'il soit dû à des facteurs techniques et à l'achat à bon marché par certains spéculateurs d'actions dont les cours se sont effondrés depuis un mois et demi.

De fortes hausses ont notamment été enregistrées parmi les aérospatiales, où Boeing gagne 1 3/4 et United Aircraft, 2 7/8, parmi les sidérurgiques, où US Steel avance de 2 3/8, tandis que les autres gagnent souvent plus d'un point et parmi les ordinateurs, où IBM progresse de 9 1/2 et Burroughs de 7 1/4. Bonnes hausses également aux chimiques, où Monsanto gagne 3 1/8, pharmaceutiques, où Syntex avance de 5 5/8 et Abbott de 3 1/2, et électroniques, où Sperry Rand gagne notamment 2 1/4. Xerox clôture de son côté en hausse de 7 1/2 aux matériels de bureau, par ailleurs soutenus, de même que les pétroles, pneumatiques, cuprifères, aluminiums, mécaniques et papiers, ces derniers progressant souvent de plus d'un dollar. Tabacs, compagnies aériennes et matériaux de construction ont également terminé en progrès modéré. Par contre, les cinémas, télévisions et grands magasins ont eu un comportement irrégulier , de même que les automobiles et les chemins de fer, où Missouri-Pacific recule de 3 1/2. De leur côté, les mines d'or et alimentaires se sont généralement effrités.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles monte de 18.37 et atteint 829.49.

Le virement s'établit à 19.49 millions d'actions.

L'indice composé de la Bourse de New York monte de .98 et atteint 50.29.

Comportement des valeurs:

	Mar.	Lun.
Gains	972	572
Pertes	526	872
Inchangées	329	376
Total	1,827	1,820

FONDS MUTUELS

	Offr.	Dem.
Acrofund	1.12	1.23
A.G.F. Japan	10.94	12.02
A.G.F. Special	2.50	—
All Canadian Com	6.34	6.89
All Canadian Div	6.66	7.24
All Canadian Ven	3.25	3.53
All Canadian 4000	4.22	4.59
All Canadian Energy	3.98	4.33
American Growth	4.99	5.48
Andreae Equity	5.08	5.56
Associate Investors	5.40	5.46
Canada Growth	5.26	5.78
Canagex	10.11	10.93
Cdn Gas Energy	13.88	15.25
Cdn Investment	4.72	5.18
Cdn Security Growth	4.78	5.25
Cdn South African Gold	10.27	11.22
Cdn Trusteed	4.86	5.34
Capital Growth	11.06	11.34
xChase Fund	7.26	7.93
Commonwealth Intl	12.89	14.17
Commonwealth Intl Lev	3.09	3.40
Commonwealth Venture	5.53	6.07
xCompetitive Capital	4.38	4.80
Coroporate Investors	5.90	6.48
Corporate Investors Stock	4.61	5.07
Dominion Compound	6.17	6.70
xDreyfus Inc.	10.03	10.99
xDreyfus Intl	10.39	11.39
Eaton Viking	5.61	6.10
Educator's Equity	6.79	7.15
Entarea Investment	5.72	6.29
Executive Fund Cda	5.50	5.54
Executive Intl Inv	1.46	—
xFidelity Trend	20.60	22.51
Fonds Collectif A	6.98	7.63
Fonds Collectif B	5.30	5.47
Fonds Collectif C	6.50	7.10
Fonds P.E.P.	2.68	2.92
GIS Compound	8.51	9.36
GIS Income	2.83	3.12
Growth Equity	6.61	7.26
Guardian Enterprise	.86	.95
Guardian Growth	7.46	—
Harvard Growth	5.21	5.21
Industrial Equity	3.91	4.30
Industrial Growth	11.56	12.70
Keystone Cda	6.39	7.01
xKeystone Cust K-2	5.37	5.89
xKeystone Cust S-1	19.75	21.64
xKeystone Cust S-4	3.61	3.96
xKeystone Polaris	3.23	3.52
xLexington Research	12.45	13.61
Marlborough	ov.736	4.77
Mutual Accumulating	5.67	6.24
Mutual Bond	10.45	11.49
Mutual Growth	3.03	3.33
Mutual Income	5.80	—
Natrusco	14.88	15.46
N. W. Equity	5.07	5.57
N. W. Canadian	4.97	5.46
N. W. Growth	4.42	4.86
xOne William Street	15.65	15.65
xOppenheik08nm)	6.36	6.45
Pacific Dividend	4.84	—
Pacific U.S.	3.30	—
Pension Mutual	7.20	7.20
Phillips, Hager, North	11.46	11.69
Planned Resources	3.99	4.38
Prudential Growth	5.81	6.35
xPutnam Growth	9.68	10.58
Regent Growth	8.31	9.13
Regent Venture	3.38	3.72
Royfund	6.38	6.64
Sav Inv Pr)t et Rev	6.42	7.05
Sav Inv am Pret	8.55	9.39
Speculators	4.91	5.37
Taurus Fund	3.24	3.56
xTech	5.92	6.49
Templeton Growth	7.02	7.69
Timed Investment	7.70	—
Universal Savings Equity	7.46	8.20

COTATION DE MARDI

Adanac	1.04	— —
Beaubran	4.54	4.93
Fonds Desjardins A	4.30	— —
Fonds Desjardins B	4.28	— —
Growth Oil and Gas	32.01	— —
Investors Growth	11.19	12.23
Investors Intl Mutual	5.51	6.02
Investors Japanese	6.37	6.96
Investors Mutual	5.40	5.90
Investors Retirement	5.19	5.68
Prevest Mutual	7.94	8.67
Provident Mutual	6.97	7.61
Provident Stock	5.33	5.83
Radisson	2.37	— —

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes	Haut	Bas	Fer.	Ch.	Net
A et B						
Abitibi	10594	$11½	10⅞	11⅜	+	⅜
Abitbi 7½p	50	$51	51	51		
Acklands	2170	$11	10¾	11	+	⅛
Acklnd 2p	300	$13¼	13¼	13¼		
Acme Gas	2000	11	11	11		
Acres Ltd	762	$9½	9½	9½	−	⅛
Acres A pr	112	$42⅜	42	42⅛	−	⅜
Acres wt	1192	130	125	125	+	5
Adanac M	2000	31	31	31	+	1
A.G.F.M	300	310	310	310		+10
Agnico E	7075	635	610	615	−	5
Agra Ind	100	$9¾	9¾	9¾	−	¼
Ahed M	700	100	90	100	+	5
Akaitcho	500	120	120	120	−	3
Albany	6500	69	66	66	−	2
Alt East G	8050	540	525	540		
Alta Gas A	5014	$9¾	9⅜	9⅜	−	⅛
Alta G C p	z15	$69½	69½	69½		
Alcan	28506	$39	38	38¾	+	¾
Alcan pr	z25	$23¾	23¾	23¾		
Algo Cent	1130	$12½	12⅛	12¼	−	¼
Algoma St	7973	$19¼	19⅛	19¼	+	¼
Algon	500	450	450	450		+20
Allarco Dv	150	$6⅞	6⅞	6⅞	+	⅛
Alliance B	825	$7⅜	7¼	7⅜	+	⅛
Alminex	4900	665	625	635		−35
Alpa Ind	900	$7¾	7½	7¾	+	¼
Alum 4½ p	295	$34½	34½	34½		
Am Larder	1040	60	58	60	+	8
Am Eagle	2000	70	70	70		
Am Leduc	1166	5	5	5	−	½
Andres W	550	$21	21	21		
Anglo-cn	1970	$14½	14⅛	14½		
Ang CT 4½	75	$27¾	27¾	27¾	−	¼
Ang CT 290	100	$36	36	36		
Ang CT 315	75	$40	40	40	−	1
Ang U Dev	500	63	63	63	+	3
Aquitaine	365	$23½	23¼	23¼	−	¾
Argosy	2000	14	14	14	−	1
Argus	100	$20	20	20	−	½
Args 250 p	50	$33	33	33		
Argus C pr	862	$11⅝	11½	11⅝	+	⅛
Asamera	5400	$12½	11⅞	12½	+	⅝
Asbestos	900	$16⅜	16⅛	16⅛	−	⅜
Ashland C	400	$10	10	10	−	½
Ashland pr	100	$22	22	22		
Asoc Porc	1306	89	86	89	+	3
Atco A	1642	$14⅝	14⅜	14⅝	+	⅛
Auto El	200	$5	5	5		
Avoca M	2250	58	58	58	−	4
Bad Boy	750	$6¼	6	6¼	+	¼
Ballndery	1000	80	75	75	−	5
Banister C	100	$19	19	19	−	1
Bankeno	5150	470	450	470	−	5
Bank Mtl	7037	$18	17½	18		
Bank N S	4535	$36⅛	35⅝	35⅝	−	⅝
B Cdn Nat	z10	$18½	18½	18½		
Barbr-Ell	25	$32	32	32	−	1
Barex	700	8½	8½	8½	−	1
Bartaco	1000	120	110	110		
Bary Expl	700	40	40	40	−	3
Baton B	6582	$7	6½	6½	−	¾
Bay Mils p	250	$9⅛	9⅛	9⅛		
Beavr Eng	500	450	440	440		
Becker B p	100	335	335	335	−	5
Belding L	200	$8¼	8¼	8¼		
Bell Can	11369	$39⅜	38⅝	38⅞	−	⅜
Bell A pr	1359	$43⅛	42¼	42½	−	¾
Bell B pr	1187	$44	43¾	43¾	−	½
Bell C pr	1230	$30⅛	30	30⅛	+	⅛
Betlm	1300	$13½	13	13½	+	¼
Big Nama	500	13	13	13		
Biltmore I	190	350	350	350		−40
Biltmo A p	360	350	350	350		−50
Bl Hawk	500	53	53	53		
Black P A	100	450	450	450		+15
Blkwod A	2500	380	350	350		−30
Block B	32500	350	330	350		+15
Bomac	z10	$7	7	7		
Bombrder	2000	200	185	185	−	5
Bonanza I	1650	270	255	270	+	5
Bonza r	12300	5	2½	4½		
Bounty Ex	5923	68	64	64	+	1
Bovis Cor	3950	180	175	175		−10
Bow-m pr	100	$35	35	35		
Bow Valy	3450	$25⅜	24½	24⅞	−	⅛
BP Can	2500	$11¾	11¼	11¼		
Bralor Res	6850	130	125	130		
Brama	10360	$6⅞	6½	6⅝		
Brmda	18992	37	30	37	+	2
BrascanA	8923	$15⅜	15⅜	15⅝	+	⅛
Brenda M	7050	660	640	655		+15
Bright A	130	$15	15	15	−	¼
Brinco	6948	$5	5	5	−	⅛
BC Sugar A	350	$19¾	19⅜	19⅜	−	⅛
BC Sugar p	205	$14¼	14	14	−	½
BC Phone	475	$51½	50	50	−	1½
BCPh 4¾ p	45	$56	56	56	−	1
BCPh 1956	85	$56½	56½	56½	−	½
BCPh 5¾ p	55	$67½	67½	67½	−	1
BCPh 6 pr	30	$75	75	75	+	1
BCPh 6.80	500	$21	21	21		
Broul R	1250	41½	41½	41½		+3½
Brunsk	10067	500	475	500		+25
Budd Auto	200	$9¼	9¼	9¼		
Burns Fds	3700	$14	14	14		
C						
Cad Dev	7500	$1¢	1¢	1¢		
Cad Dev b p	z40	$21½	21½	21½		
CAE Ind	225	$8⅛	8	8	−	⅛
Cal Pow	2050	$21½	21	21	−	⅞
Calvrt Dle	z50	165	165	165		
Calvert	2500	15	14	15	+	1
Cam Mine	4000	16½	16	16	−	½
Cambridg	700	$13¾	13⅝	13¾		
Camfl	45745	$13	11¾	12¼	−	⅛
Cam Chib	1700	570	560	570		+10
Camp RL	440	$73	72	72½	+	½
Campau A	650	$7⅞	7¾	7⅞	+	⅛
Can Cem L	810	$12	11¾	11¾	−	¼
C Cem L p	z25	$19	19	19		
C Geother	6325	160	145	160		
Can Malt A	370	$26½	26½	26½		
C Nor West	800	650	630	650		
C Pakrs C	300	$23	23	23		
Can Perm	1150	$18	18	18	−	⅛
CS Pete	10000	400	380	390		−10
CSPet w	15150	4	3	4	+	1
C Tung	2300	255	255	255	−	5
C Bonanza	8600	140	137	139	−	1
C Cablesy	5390	$14¼	14	14¼		
C Cable w	z60	230	230	230		
Cdn Cel	6950	$5⅜	5	5⅜	+	¼
CC Man A	200	$19	19	19	−	1
C Curt	12000	51	45	50	−	1
Cdn Equty	500	$14½	14½	14½	−	¼
C Ex Gas	8600	310	295	300	−	5
CGE	25	$25	25	25	−	1
CGE pr	125	$26	25⅞	25⅞	−	⅜
CG Invest	300	$69¼	69¼	69¼	−	¼
C Homestd	4255	590	580	580		−25
C Hydr	2875	$6¾	6½	6¾	+	⅛
C Hydr pr	200	$14	14	14	+	⅛
C Imp Bank	6673	$27⅜	27	27	−	½
C Ind Gas	2800	$7¾	7½	7¾	+	¼
CIL	300	$17¾	17½	17¾	+	⅝
C Int Pow	z28	$11¾	11¾	11¾		
C Lencour	2000	12	12	12		
C Manoir	1200	320	315	320		
C Marconi	2300	310	300	305		
C Memoial	300	310	310	310		
C Merrill	z10	450	450	450		
C Ocdental	1000	$9¾	9½	9¾	−	¼
CP Inve	1710	$15	15	15		
CP Inve pr	2920	$30	29⅝	29¾	+	¼
CPIn w	21110	275	270	270		
CP Ltd	10715	$14⅞	14½	14⅞	+	¼
CPL A p	100	$11	11	11		
C Reserve	1600	410	400	400		
Cdn SupO	4257	$55½	55	55¼	−	¾
Cdn Tire	70	$47½	47½	47½	+	½
Cdn Tire A	2030	$46½	46	46½		
C Uilties	100	$9¼	9¼	9¼	−	¼
C Util 4¼ p	z5	$53¼	53¼	53¼		
C Util w	100	250	250	250	−	5
C Vickers	z5	$13¼	13¼	13¼		
CandelOil	1000	$10⅞	10⅞	10⅞		
Capit Div	1650	27	25	25	−	2
Cara	465	$5⅞	5⅞	5⅞	−	⅛
Carl OK	6545	365	350	355	+	5
Carl OK A p	1030	$22¼	22⅛	22⅛	−	⅜
Carl OK B p	200	$28½	28½	28½	−	¼
Carma D	1000	$8¼	8¼	8¼	−	⅜
Cassiar	1975	980	975	980		
Cassidy L	150	$5	5	5		
CC Yachts	110	280	280	280	+	5
Celanes 1 p	z80	$11⅛	10¾	10¾		
Celan 175 p	z5	$19¾	19¾	19¾		
Cent Pat	2645	84	81	81	−	4
CFCN	900	$8½	7¾	8½	+	½
Charter Oil	z50	390	390	390		
Chmly	50100	218	201	210	+	1
Chestrvile	1000	13½	13½	13½		
Chib-K	14500	23½	22½	23		
Chib M	12500	34	31	31	−	3
Chieftan D	6000	850	800	830		−20
Chimo	2000	90	90	90		
Chrom	z20	120	120	120		
Chrysler	8954	$16⅛	15⅝	16		
CHUM	z43	$7½	6¾	7½		
CHUM B	100	$9¼	9¼	9¼	−	⅜
Clarcan	1855	220	200	200		−10
Coch Will	6010	74	68	72	+	6
Coin Lake	1000	13	13	13	+	1
Coldstm	500	240	240	240		
Coles Book	200	$6⅛	6⅛	6⅛	−	⅛
Comb Met	5000	11	11	11	−	1
Cominco	2550	$32	31½	31½	−	½
Com Cap	2450	240	230	240		
C Holiday I	1655	$7½	7	7	−	¾
Computel	1250	$6⅜	6¼	6⅜	−	⅛
Comtech	300	310	310	310	−	5
Conduits	z10	$8½	8½	8½		
Coniagas	1058	60	60	60		
Conn Chm	2300	460	400	425		−25
Conn Bath	2275	$25¼	25	25¼	+	½
Con Bath p	220	$17	17	17	−	1
Con Bath w	6300	220	200	215		+20
C Bath 68 w	600	$13	12⅜	13	+	⅜
Con Bldg	3400	250	245	245		
Con Fardy	5608	80	78	80		
C Durham	1500	47½	47½	47½	−	1½
C Marben	660	68	68	68		
C Morisn	2600	155	150	150		
C Rambler	3100	250	245	245	+	3
Con Textle	100	310	310	310		
Con Distrb	8425	$12¾	11¾	12⅜		
Cons Gas	6549	$15¼	14⅞	15		
Con Gas B	z10	$72¾	72¾	72¾		
Con Glass	350	$7½	7½	7½	−	⅛
Conwest	100	375	375	375		
Cooper C	625	$8	8	8		
Cop Fields	1100	108	106	108	+	3
Cornat Ind	2520	430	420	430		+10
Cornat pr	100	$21	21	21		
Corp Food	700	425	400	425	−	5
Coseka R	1850	185	181	181	−	4
Costain R	2300	$5½	5½	5½	−	¼
Costin R w	100	225	225	225		−25
Craigmt	1000	625	620	620	−	5
Crain R L	1200	$7⅜	7½	7½	−	⅛
Crestbrk	1800	$7⅜	7½	7½	−	⅛
Cstland	2000	10½	10½	10½		
Crwn Life	100	$66	65¾	65¾		+2¾
Crush Intl	1000	$9¼	9	9	−	¼
Cuvier M	8000	248	235	248	+	7
D à G						
Dale-R pr	100	$7½	7½	7½		
Dalmy A	400	$5	5	5		
Dawson D	2050	$6⅞	6⅜	6⅞	+	¼
Decca R	790	505	450	465		−55
D Eldona	1800	33	32	33		
Delta Ben	100	200	200	200		−50
Deltan Ltd	200	480	480	480		
Denison	1111	$45½	45⅛	45½	+	⅛
Dicken	19695	390	340	375		+35
Digtech	100	130	130	130		−5
Discovry	z100	81	81	81		
Distl Seag	1520	$40¾	40¾	40¾	+	¼
Doman I	200	$8¼	8⅛	8¼		
Dome	860	$140¼	138	139	+	2
Dome Pete	3720	$35⅛	34	34¾	+	¼
D Bridge	700	$36	36	36		
D Citrus	100	$6¾	6¾	6¾		
D Explor	2000	39	38	39	−	1
Dofasco	1025	$28	27⅜	28	+	⅝
D Glass pr	460	$11½	11½	11½	−	¼
Dom Store	3065	$12	12	12		
D Textie	3080	$8½	8¼	8½	+	⅛
Domtar	3370	$22	21⅝	21⅞	+	½
Donlee M	300	345	345	345		−20
Douglas L	100	250	250	250		−10
Dover Ind	z20	$10	10	10		
DRG Ltd A	z10	$7½	7½	7½		
Dr Mc C A	900	$13	12⅞	13	−	¼
Du Pont	200	$24¼	23¾	24¼	+	½
Dylex Ltd	200	$6⅜	6⅜	6⅜		
Dylex L A	2100	$6½	6	6	−	⅛
Dynsty	15950	890	850	860		−15
Estn Can S	200	$13⅞	13⅞	13⅞	−	⅛
East Mal	1745	435	435	435		−15
East Sull	1300	222	216	216	−	6
Eddy Mtch	325	$16	15	15		−1½
E-L Fin	250	$7⅛	7	7⅛	+	⅛
E-L Fin w	500	225	225	225		+25
Electro ltd	2220	$7¾	7⅜	7½		
Elks Stors	400	$12	11¾	12	+	¼
Emco	1300	$5	5	5	+	5
Emp Life	1200	$9	9	9		
Exquisite	400	200	200	200		
Fairview	500	$20½	20¼	20½	+	½
Falcon C	1790	$10¾	10½	10⅝		
Falcon	1499	$59	58¼	58⅜	−	⅜
Fed Ind Ltd	4100	$5⅞	5½	5⅞	+	⅛
Fed Pion	2600	$20	19½	20	+	½
Fields S	200	$14	14	14		
Finning T	250	$9½	9½	9½		
F Mar	2500	55	52	52		
F Orenada	2000	10	10	10	−	½
Foodex S	1930	$5	485	490	−	5
Ford Cnda	50	$67	67	67		
F Seasons	200	$5½	5½	5½	+	⅜
F Season w	400	290	290	290		
Francana	1142	975	975	975	+	5
Fruehauf	200	$8⅛	8⅛	8⅛	−	⅜
GH Steel	200	$5⅝	5⅝	5⅝		
Gaz Metr	484	$5¼	5⅛	5¼	+	⅛
Gen Distrb	300	$9⅝	9⅝	9⅝		
GMC	1658	$48⅜	47½	48⅜	+	⅝
Gerin 1st p	300	$8¾	8¾	8¾	−	¼
$5¼ 14	1800	450	410	450		−10
Gesco Dis	100	475	475	475		
Gt Mas	15300	170	155	168	−	7
Giant Yk	2100	$10⅜	10	10		
Gibraltar	3500	$10¼	980	10		+20
Glendale	200	$6	5¾	5¾	−	½
Goldund M	620	80	80	80		
Goldray	z400	40	40	40		
Goldrim	2000	5	5	5		
Goodyer	200	$13⅜	13¼	13¼	−	⅛
Gozlan	100	$8½	8½	8½	−	¼
Graft Frs p	z1397					
Graft G	280	$23	22½	22½	−	1⅛
Granduc	200	320	320	320		
Gt COilsds	150	905	905	905		+30
GL Nickl	1000	210	200	210		+16
GL Paper	350	$22⅛	22⅛	22⅛	−	⅛
GL Pap w	1400	650	615	630		+30
GL Power	100	$29¼	29¼	29¼	−	1¾
GN Capital	4600	$6	6	6		
GNGas A p	400	$18¼	18⅛	18⅛	−	2¼
Gr Plains	1500	$25½	25⅜	25⅜	−	⅝
Gt W Life	z2	$56½	56½	56½		
Gt West S	3500	275	270	275		+20
Greb I B	z50	$10⅛	10⅛	10⅛		
Green Pnt	2000	5	5	5	−	½
Grey G	210	430	430	430		−20
Greyhnd C	1800	65	50	50		−15
Greyhnd	1200	$17½	17¼	17¼	−	¼
GSW Cl B	400	485	485	485		
Guar Trst	767	$12½	12½	12½		
Guard Cap	1460	450	425	450		
Gulf Can	2414	$30⅜	30¼	30¼	−	¼
Gulf Corp	500	$20½	20½	20½	−	⅞
H à L						
Hambro C	310	390	390	390		−10
H Group	1500	$6	5¾	5¾	−	¼
Ham Tr	200	$10	10	10	+	⅛
Hardee	2500	95	95	95		
Hard Crp A	700	$5⅜	5⅜	5⅜	+	⅛
Hard Crp C	700	$5¼	5¼	5¼	+	⅛
Harlequin	300	$15	15	15	−	⅛
Hrvey F	11250	115	105	115	+	5
HWood A	300	180	175	180		
Hawker S	762	460	445	460		
Hayes D A	620	$6¾	6¼	6¼	+	¼
Hollinger	200	$42	42	42		
Homco Ind	1200	410	400	400		
Home A	7260	$46¼	43	46	−	1
Home B	z71	$44¼	44¼	44¼		
Horne Pit	z50	420	420	420		
H Bramor	600	490	485	485		−15
Huston	11800	270	260	260		
Huds Bay	2815	$26⅜	24¾	26⅛	+	1⅜
H Bay Co	3925	$17	15⅞	17	+	¾
HB Oil Gas	3028	$45	44	44⅜	−	⅝
HB Oil G pr	300	$50	50	50		−3¼
Huron Eri	2695	$30⅜	30¼	30¼	−	¼
Husky Oil	8110	$19¾	19⅛	19⅜	−	⅛
Husky D w	3600	630	605	625		
Husky E w	4600	825	800	825		
Hydra Ex	z40	21	21	21		
Hy's Ltd	1000	285	285	285	−	5
IAC	3100	$16¾	16¼	16⅜	−	⅜
IAC wt	5000	470	450	450		−20
Imasco	1918	$28½	27¾	28¼	+	⅜
Imp Gen w	1000	25	25	25		
Imp Life	10	$100	100	100		
Imp O	21113	$38⅝	37⅞	38	−	¾
Indal Can	3000	$10	9⅞	10		
Indusmin	z12	$8⅜	8⅜	8⅜		
Inglis	500	$13⅜	12¾	12¾	−	1
Inland Gas	8817	$8⅞	8⅜	8⅜	−	¼
Inland G p	350	$13	13	13	+	¼
Inter-City	1100	400	400	400		
Intrmetco	200	385	385	385	−	5
IBM	170	$241	235	240	+	5
Int Mogul	3700	855	840	845		
I Mogul A	400	$14⅛	14	14		
Inco	22435	$31⅜	30¼	31⅜	+	1
I Obask	24500	31	29½	30	−	1
Interpool	3450	$10¼	9¾	10¼	+	⅛
Intpr Pipe	4215	$20⅜	20	20	−	¼
Int Pipe w	1800	580	575	580	−	5
Ipsco	1065	$13½	13¼	13½	+	½
Inter Tech	1000	21½	21½	21½	−	½
Inv Grp A	1950	$8	7¾	8	+	⅜
Inv Grp 5 p	1500	$17⅛	16⅜	16¾	−	¾
Irish Cop	1000	4	4	4	−	1
Iron Bay T	200	370	365	365	−	5
Irwin T A	6930	290	265	290	+	5
Island Tel	123	$9½	9½	9½	−	½
Iso	3700	156	154	154	−	2
ITL Ind	1000	225	210	210		−20
IU Intl	9375	$17½	17	17½	+	⅝
Ivaco Ind	1100	$9½	9½	9½		
IWC Com	1400	200	195	195	−	5
Jannock	1075	$5¾	5¾	5¾		
Janock 6 p	90	$66	65½	65½	−	1½
Jannock A	300	$13	12¾	12¾		
Jelex	2000	18	17½	17½	−	1½
Jonsmith	500	7	7	7	−	½
Jorex Ltd	2500	64	61	64	+	5
Joutel	1000	38½	38½	38½	−	1½
Kaiser	28650	375	355	365		−10
Kam Kotia	z300	46	44	46		
Kaps Tran	6490	440	430	435		+10
Keeprite B	275	$6⅜	6⅜	6⅜		
Kelly D A	125	$5¼	5¼	5¼	+	⅛
Kenting	100	$5	5	5		
Kerr Add	2390	$11¼	11	11¼	+	¼
K Anacon	1444	26	26	26	−	1
Koffler	800	$5½	5½	5½		
Koffler w	2740	155	150	150		
Labatt A	600	$22⅞	22¾	22⅞	+	⅛
Labatt A p	300	$23	22½	23		
Lab Min	200	$39½	39½	39½	−	½
Lacanex	1500	38	38	38	+	3
Laidlaw T	300	$8¾	8¾	8¾	−	⅛
Lakehead	4000	10	10	10		
LOnt Cem	1529	375	370	375		+10
L Shore	619	270	270	270		
Lambda M	1100	120	105	120		−10
Lamb M A	2000	105	105	105		
Langis	13000	7	5½	7		+1½
Lasitr Km	625	71	71	71	−	4
Laura Sec	600	360	360	360		
Laura r	15855	1	½	1		
Lau Fin	163	$8½	8½	8½		
Lau F 1.25	270	$15¾	15¾	15¾		
Lau Fn 140	1100	$18⅝	18½	18½	−	⅛
Lau F 2.00	170	$24⅜	24⅜	24⅜		
Leigh Inst	3500	390	375	385		−10
Leons Frn	460	$9½	9½	9½		
Levy A pr	300	$5⅛	5	5⅛		
Life Inv	1550	55	55	55		
Life Inv A	1550	6	5	6	+	1
Lincoln Tr	100	$15½	15½	15½	+	¾
LL Lac	1011	210	210	210	+	4
Livingsto	400	$7½	7⅜	7⅜	−	⅛
Lob Co A	472	$5½	5⅜	5½	+	¼
Lob Co B	1300	$5¼	5⅛	5¼		
Lob Co pr	175	$26	25	25	−	1½
Lob Ltd A	150	$15	15	15	+	¼
Lob Ltd B	z100	$15¼	14⅞	15¼		
Lob Ltd 2 p	25	$64	64	64		
Lochiel	2000	225	225	225	−	4
Loeb M	425	360	360	360		
Lost River	1950	295	281	295		+15
Lytton M	1800	101	100	100	−	3
M à O						
Maclarn A	500	$28	28	28	+	½
Maclarn B	520	$26½	26½	26½	−	3½
Mclan H A	675	$9¼	9	9¼	+	⅛
MH Cable	158	$11½	11½	11½	+	⅛
MB Ltd	2075	$30	29½	29½	−	½
Madeline	4700	400	400	400	+	5
Madsn	12860	155	148	152		+11
Magnason	600	470	455	465		−20
Magnetcs	1200	52	51	52	−	1
Maislin I	400	$6½	6	6½	+	¼
Major H D	460	320	320	320		+10
Malartic	1000	86	86	86		
Man Bar	2000	57	57	57	+	2
M L Mills	100	$20¼	20¼	20¼	+	½
M L Mills p	z9	$92	92	92		
Maritime	500	$18	18	18		
Markboro	2000	$15¼	15	15		
Martin	3000	20	20	20	+	½
Mas F	26470	$16½	16	16⅜	−	⅛
Matchan	625	7	7	7	−	1
Mattgmi	1400	$28⅛	27¾	27¾	−	⅜
Mc Adam	2500	26	25	25	−	1
McGraw H	1000	400	400	400		
Mc Intyre	1200	$44¾	44½	44¾		
McLaghln	1500	$16	15⅝	16	−	¼
MDS Helth	z10	325	325	325		
Melchers	100	$6¼	6¼	6¼		
Melton R E	100	335	335	335	+	5
Mentor	400	118	118	118		
MEPC	175	$9⅜	9⅜	9⅜	+	⅜
MEPC p	100	$18¼	18¼	18¼	−	⅛
MEPC w	3700	360	330	330		−20
Mercantil	600	$18¾	18¾	18¾		
Mercant r	961	240	230	230	−	5
Meta Uran	4000	13½	13½	13½	+	½
Met Stores	100	$11⅜	11⅜	11⅜	−	½
Met Trust	100	$24	24	24	−	1
MICC	1150	$15	14¾	15	+	¼
Microsyst	6238	$5⅛	490	5	−	⅛
Micrsys w	200	290	290	290		−10
Midcon	6000	65	63	63	−	5
Milt Group	100	280	280	280		−20
Mindamr	100	335	335

Woolco™ Cadeaux de Noël

LE RAYON DES PRODUITS SANTÉ-BEAUTÉ (M.D.)

L'endroit idéal pour économiser!

Cosmetic Boutique

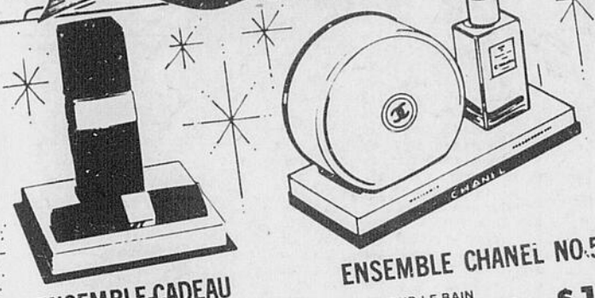

ENSEMBLE-CADEAU
CHANEL NO. 5
.25 oz. de parfum en aérosol et 1 1/2 oz. d'eau de Cologne en aérosol.
14.50

ENSEMBLE CHANEL NO.5
POUR LE BAIN
4 oz. de poudre de bain et 2 oz. d'eau de Cologne.
$10

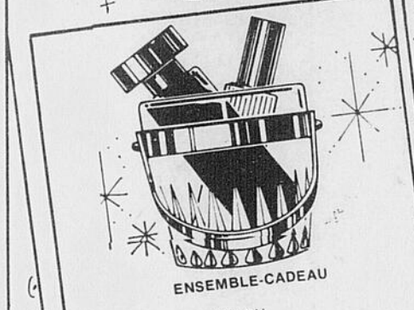

ENSEMBLE-CADEAU
DE REVLON
Eau de Cologne, 1 oz. et lotion à vaporiser 1/2 oz. dans un seau à glace.
$8

HUILE DE MUSC
JOVAN
1/3 oz.
7.50

ENSEMBLE-CADEAU
CHANTILLY
.75 oz. de sachet en crème et 1 oz. de lotion à vaporiser.
6.50

EAU DE COLOGNE CHANTILLY
en aérosol. 2.5 oz.
$5

QUATUOR CHANTILLY
DANS UN ÉTUI EN PLASTIQUE
2 oz. de crème à mains, 2 oz. de bain-mousse, 2 oz. d'eau de Cologne et 2 oz. de crème Chantilly.
5.75

LUXUEUX COFFRET DE SAVON
YARDLEY
Contient 8 barres de 3 oz. chacune.
6.95

FLACON DE SEL DE BAIN
YARDLEY
13.5 oz.
5.95

ENSEMBLE-CADEAU "BEST BET" DE ENGLISH LEATHER
2 oz. d'eau de Cologne et 2 oz. de lotion après rasage.
$4

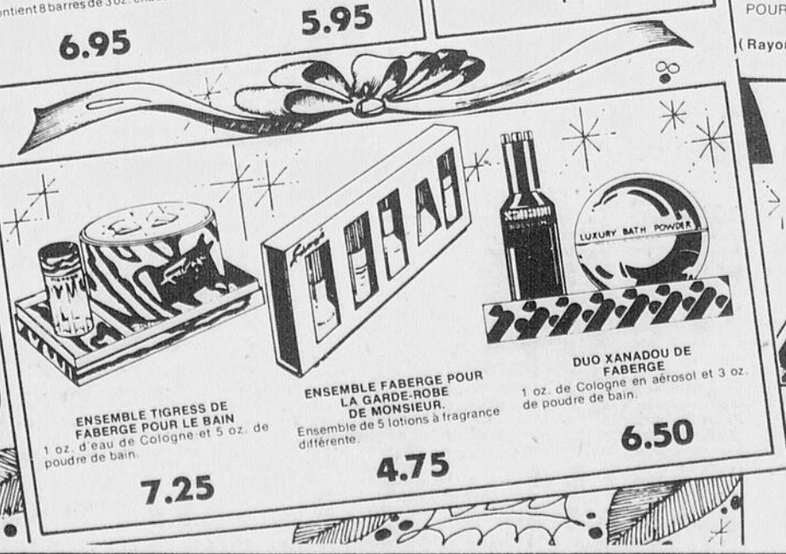

ENSEMBLE TIGRESS DE FABERGE POUR LE BAIN
1 oz. d'eau de Cologne et 5 oz. de poudre de bain.
7.25

ENSEMBLE FABERGE POUR LA GARDE-ROBE DE MONSIEUR.
Ensemble de 5 lotions à fragrance différente.
4.75

DUO XANADOU DE FABERGE
1 oz. de Cologne en aérosol et 3 oz. de poudre de bain.
6.50

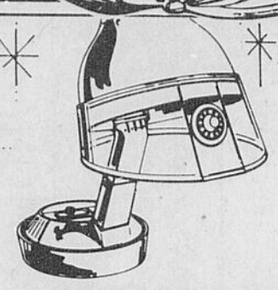

SECHE-CHEVEUX SUNBEAM
AVEC VAPEUR ET SAUNA. MODÈLE DE PROFESSIONNELS. NO. HD27
41.95
(Au Rayon des Produits cosmétiques seulement).

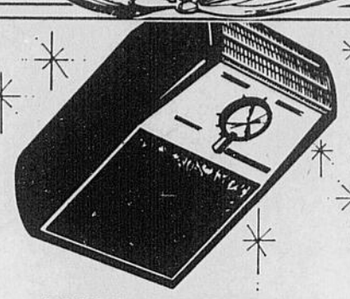

RASOIR ELECTRIQUE
REMINGTON MARK IV
34.49
(Au Rayon des Produits cosmétiques seulement).

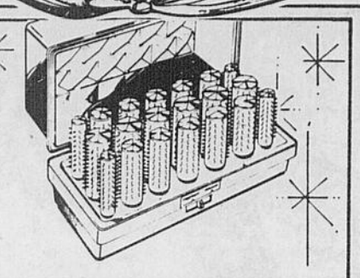

ROULEAUX A FRISER
CLAIROL K 320
15.95
(En vente au Rayon des Produits cosmétiques seulement).

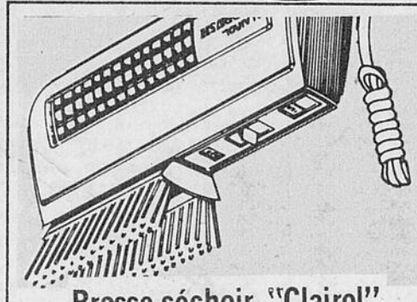

Brosse-séchoir "Clairol"
2 vitesses, 2 contrôles de chaleur, poids léger, no. AB1 ou no. AB2.
18.47
(Au Rayon des Produits cosmétiques seulement)

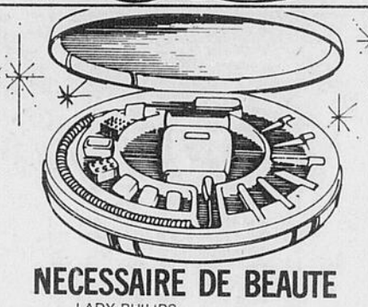

NECESSAIRE DE BEAUTE
LADY PHILIPS
Rasoir électrique et 13 accessoires s'y rattachant.
No. 2121
28.89
(Au Rayon des Produits cosmétiques seulement)

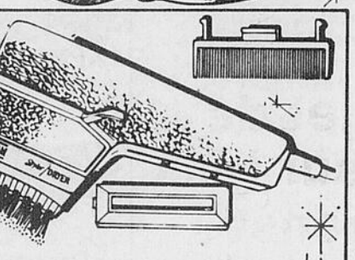

SECHOIR-COIFFEUSE SUNBEAM
A VAPEUR
NO. HD23 (HD43)
17.95
(Au Rayon des Produits cosmétiques seulement)

RASOIR ELECTRIQUE
LADY SCHICK
NO. 108
9.99
(Au Rayon des Produits cosmétiques seulement)

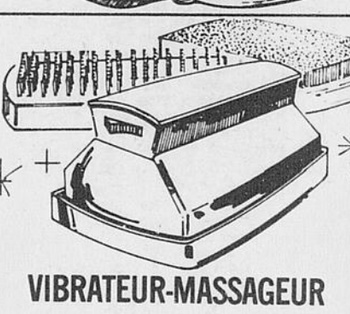

VIBRATEUR-MASSAGEUR
CHARLESCRAFT
NO. 7601
14.95
(Au Rayon des Produits cosmétiques seulement)

SECHE-CHEVEUX
SCHICK A GROS CAPUCHON, GENRE PROFESSIONNEL
NO. 315
32.95
(Au Rayon des Produits cosmétiques seulement)

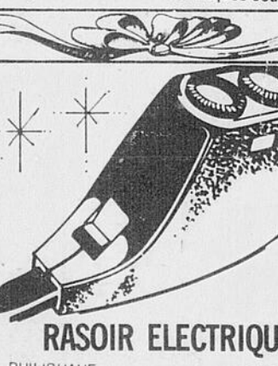

RASOIR ELECTRIQUE
PHILISHAVE
NO. 1124G
18.88
(Au Rayon des Produits cosmétiques seulement)

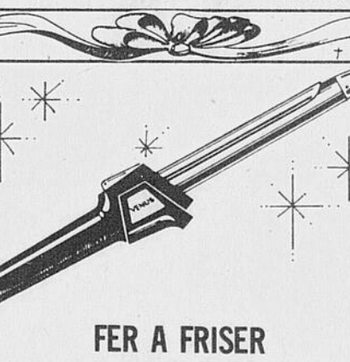

FER A FRISER
VENUS SUPER A VAPEUR
NO. K673S
14.95
(Au Rayon des Produits cosmétiques seulement)

RASOIR ELECTRIQUE
LADY SUNBEAM
NO. LS5B
10.95
(Au Rayon des Produits cosmétiques seulement)

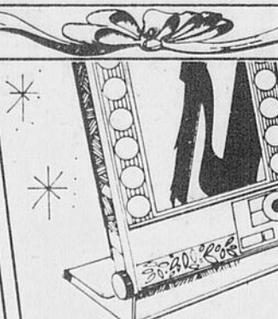

MIROIR ELECTRIQUE
LADY CLAIROL POUR LE MAQUILLAGE
NO. LM2
24.95
(Rayon des Produits cosmétiques seulement)

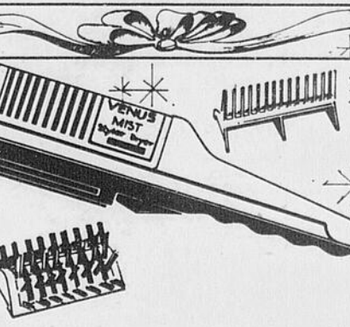

SECHOIR-COIFFEUSE
VENUS SUPER A VAPEUR
NO. SD964SF
26.95
(Au Rayon des Produits cosmétiques seulement).

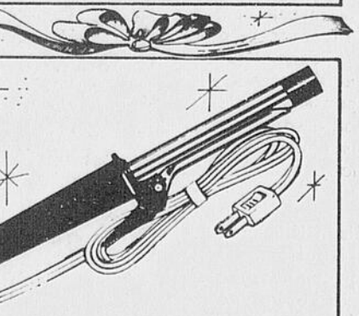

FER A FRISER
CHARLESCRAFT
NO. 9451
5.99
(Au Rayon des Produits cosmétiques seulement)

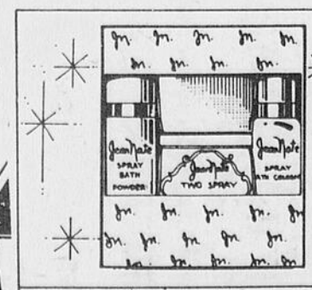

ENSEMBLE "TWO SPRAY"
DE JEAN NATE
3 oz. de Cologne en aérosol et 4.5 oz. de poudre de bain à vaporiser dans un étui en vinyle.
7.50

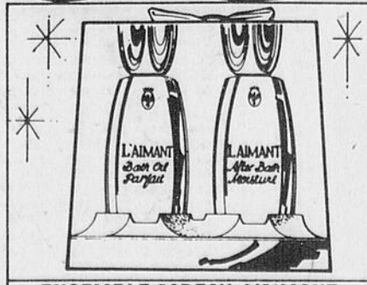

ENSEMBLE-CADEAU L'AIMANT
DE COTTY
2.5 oz. d'huile de bain et 2.5 oz. de lotion hydratante pour la sortie de bain.
6.50

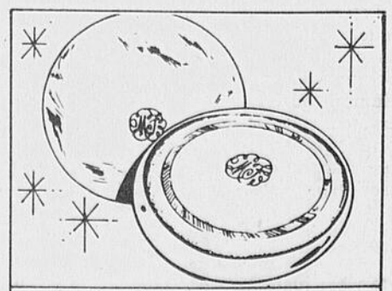

Poudre de bain extravagance de Max Factor
6 oz.
5.50

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI JUSQU'À 9 HEURES DU SOIR.

CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot

Woolco
UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTÉE

LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFÈRENT PAR LEURS BAS PRIX

COLLISION CAMION-TRAIN — Un train du Canadien Pacifique, qui circulait entre Québec et Montréal, est venu en collision avec un camion-remoque à la hauteur de l'Epiphanie, à 20 milles à l'est de Montréal, tuant un homme âgé de 64 ans.

(Téléphoto PC)

Projet de loi sur les dépenses électorales

OTTAWA (PC) — Les Communes ont rejeté, mardi, deux et différé le vote sur quatre autres des 42 amendements proposés au projet de loi C-238 sur les dépenses électorales.

Le projet de loi qui concerne le financement par le trésor public de certaines dépenses électorales et prévoit la divulgation des sources de financement des partis en est au stade du rapport en Chambre en vue de l'adoption en troisième lecture.

Les deux amendements rejetés mardi portaient plus sur une question de définition que de principe et visaient à expliciter le cas de la participation d'organismes de l'état à la campagne d'un parti.

Les quatre amendements dont le vote a été différé portent par contre sur une question de philosophie politique.

Avancés par les néo-démocrates Knight, Rodriguez et Peters, ils visent à créer au niveau même des circonscriptions, plutôt qu'un seul niveau de l'organisation centrale d'un parti, des "agents de circonscriptions" officiellement responsables de l'administration des fonds reçus et dépensés dans la circonscription.

M. William Knight devait en particulier faire remarquer combien il était absurde de vouloir qu'un agent national comptabilise toutes les donations recueillies en "passant le chapeau" dans les assemblées de cuisine et autres au cours de la campagne.

A cette question essentiellement pratique, les néo-démocrates Peters et Leggatt devaient, de leur côté, ajouter l'importance du principe de la démocratie à la base, thème également défendu par le conservateur J. Patrick Nowlan pour qui toute politique "prend source dans la circonscription électorale".

M. Nowlan est jusqu'à maintenant le seul conservateur à avoir déclaré son appui à ces amendements néo-démocrates.

Enfin, les députés ont entamé la discussion de trois autres amendements néo-démocrates sur les sources étrangères de fonds électoraux "en provenance des sièges sociaux des compagnies multinationales ou des syndicats internationaux". Les débats reprennent aujourd'hui sur ce sujet.

Woolco MUSIQUE '73

CHARGEX — DITES PORTEZ À MON COMPTE

MICROSILLONS

3.97 CHACUN

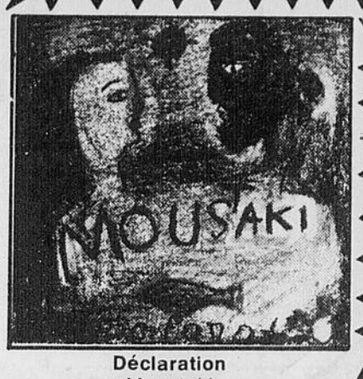

Déclaration
Moustaki

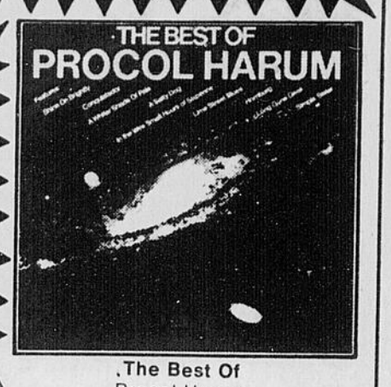

.The Best Of
Procol Harum

Vieilles chansons de France
Nana Mouskouri

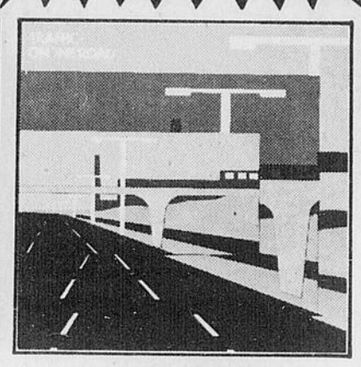

On The Road
Traffic

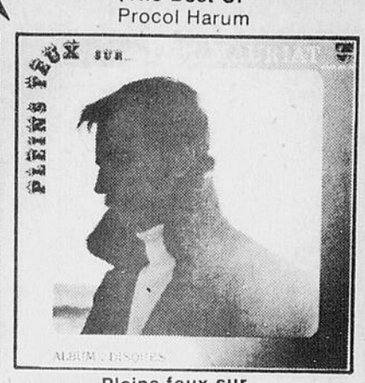

Pleins feux sur
Paul Mauriat
(Album 2 disques)

Deliver the Word
War

Enfin Sol
Sol

House of the Holy
Led Zeppelin

Quand je rêve...
Tex Lecor

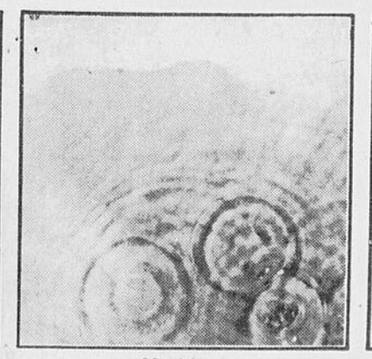

Meddle
Pink Floyd

Pleins feux sur
Félix Leclerc
(Album 2 disques)

Tea for the Tillerman
Cat Stevens

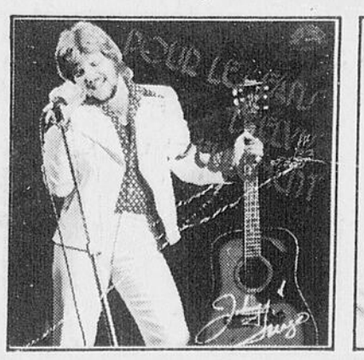

Pour les fans d'Elvis seulement
Johnny Farago

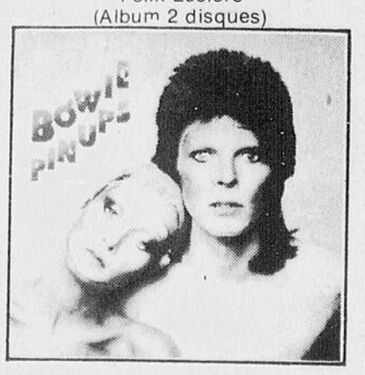

Bowie Pinups
David Bowie

MICROSSILLONS BUDGET

2.99 chacun

Ennio Morricone,
Jacqueline Dulac,
Les Chansons d'or du Québec
et plusieurs autres

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI JUSQU'À 9 HEURES DU SOIR.

CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot

Woolco
LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFERENT PAR LEURS BAS PRIX

Woolco au COIN du FUMEUR

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI JUSQU'À 9 HEURES DU SOIR

AUCUN PAIEMENT COMPTANT
AUCUN VERSEMENT AVANT JANVIER '74
Frais d'administration mensuels réguliers

Ses cigares préférés...
une bonne idée pour son bas de Noël!

CIGARES OLD PORT
a. Cigares à saveur de rhum, trempés dans le vin, un choix toujours apprécié! Baril décoratif, contenant 50 cigares.
chacun 8.20

CIGARES NAPOLEON
b. Un doux mélange de tabac, sûr de plaire aux connaisseurs. Belvédère ou Coronas; 5 paquets de 5.
chacun .82

CIGARES GARCIAY VEGA
c. Cigares importés de la Havane. Boite de 10 cigares enveloppés individuellement.
chacune 1.07

CIGARILLOS OLD PORT
d. Tout fumeur aimera la douceur de ces cigarillos Old Port très légers. Avec ou sans fume-cigare. 10 boites de 5.
chacune 3.40

CIGARES EL PRODUCTO
e. Offrez-lui 25 cigares El Producto, dans une jolie jarre d'apothicaire.
chacune 4.10

CIGARES HAVANA NO. 44
f. Cigares importés de Cuba. Intérieur et enveloppe en tabac de la Havane. Cigares imparfaits. Boite de 50.
chacune 5.40

CIGARES HOUSE OF LORD PANETELAS
g. Cigares minces et étroits, très doux au goût. Boite de 25. Une petite gâterie qu'il appréciera sûrement.
chacune 5.40

CIGARES REAS
h. Délicieux cigares Reas importés de la Havane. Boite de 25.
chacune 6.80

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot

Woolco
LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFERENT PAR LEURS BAS PRIX

Rappel de 1,500 voitures

OSHAWA, Ont. (PC) — La General Motors va rapeller quelque 1,500 des voitures qu'elle a vendues au Canada parce qu'elles souffrent possiblement d'un défaut dans le système de suspension.

Les modèles rappelés sont les Nova de Chevrolet, les Ventura de Pontiac, les Omega d'Oldsmobile et les Apollo de Buick. Les Ventura et les Nova ont été fabriquées au Canada, les deux autres modèles aux Etats-Unis.

General Motors a déjà rappelé quelque 11,200 voitures '74 vendues aux Etats-Unis.

Selon le porte-parole de la General Motors, les 1,500 voitures rappelées au Canada ont été assemblées dans une période de dix jours, au cours de laquelle des pièces défectueuses ont été fournies à la compagnie.

Dans les avis que l'on va envoyer aux propriétaires des 1,500 véhicules rappelés, on leur dira de rapporter leur voiture aux dépositaires afin de faire remplacer, s'il y a lieu, les écrous en forme de "U" qui aident à accrocher les ressorts du châssis à l'essieu arrière.

Don de la moitié de la fortune de M. Frost

PETERBOROUGH, Ont. PC — L'université Trent a annoncé qu'elle allait recevoir à peu près la moitié de la fortune de $1 million laissée par l'ancien premier ministre ontarien Leslie Frost, décédé le 4 mai dernier.

La somme de $500,000 sera allouée à la Leslie and Gertrude Frost Canadian Studies Foundation, instituée par M. Frost en 1969, pour mousser les études sur l'histoire du Canada.

L'université Trent a également fait savoir mardi qu'elle recevrait une bonne partie des documents privés de M. Frost, dont ses dossiers d'ordre historique.

En outre, l'université recevra un carnet de notes qui avait été percé d'une balle dont avait été blessé M. Frost au cours de la Première guerre mondiale.

Enfin, elle hérite d'une maison d'été, sur les bords de Sturgeon Lake, près de Lindsay.

24 bâtons de dynamite à Vancouver

VANCOUVER PC — Des artificiers de la base militaire canadienne de Chilliwack ont mis plus d'une heure, lundi, à désamorcer six bombes composées de 24 bâtons de dynamite, qui avaient été découvertes dans le sous-sol d'une maison privée, à Vancouver.

Les engins avaient été découverts par le propriétaire de la maison dans un appartement situé au sous-sol et qu'il avait loué à un dénommé Arpad Eross. Ce dernier avait déjà juré de tuer sa femme, un juge et un avocat après avoir été condamné à une peine d'emprisonnement pour tentative d'assassinat sur la personne de sa femme.

Eross avait d'ailleurs été tué, le 23 novembre dernier, alors qu'il transportait sur lui de la dynamite, apparemment dans le but de se venger, lorsque celle-ci explosa en pleine rue.

Woolco DES CADEAUX POUR

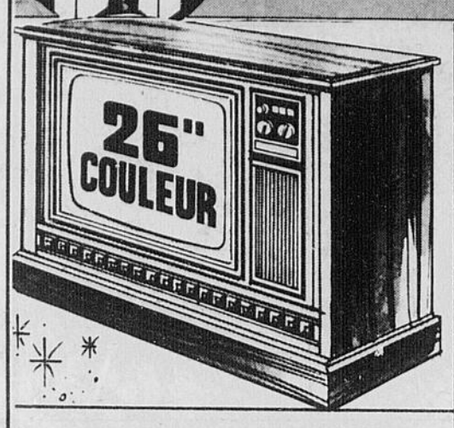

TELECOULEUR
"SUPER 90" RCA

Télécouleur 90% transistorisé, sauf pour les lampes. Accord précis automatique. Ecran à matrice noire pour de meilleurs contrastes. Syntonisation UHF/VHF transistorisée, boutons rotatifs. Elégant meuble style moderne, fini noyer. Pièces, main-d'oeuvre et service garantis pour un an.

588.88 chacun

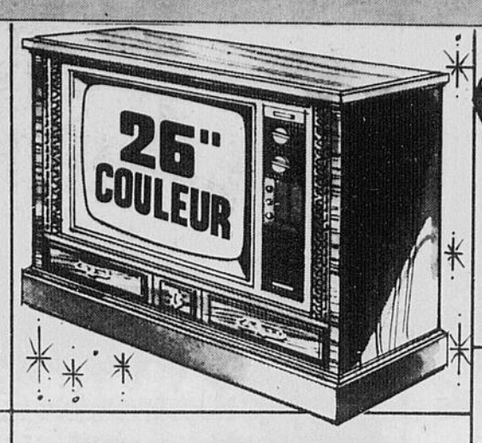

TELECOULEUR

Accord précis automatique, purificateur de couleur et contrôle Chroma. Châssis transistorisé à 90% pour performance fiable. Syntonisateurs indépendants pour les 82 canaux VHF/UHF. Meuble de style superbe, fini pacanier. Roulettes dissimulées. Pièces, main-d'oeuvre et service garantis pour un an.

649.95 chacun

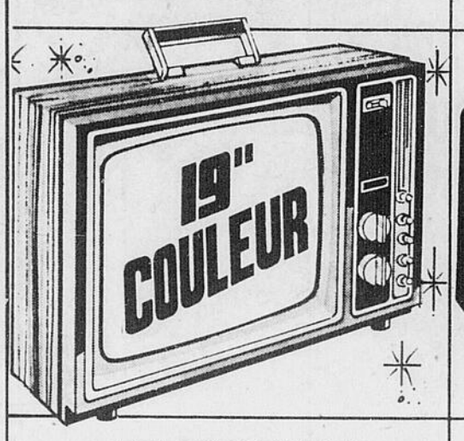

TELECOULEUR
portatif Fleetwood

Modèle aux avantages multiples dont: "Color Lok" bloquant la couleur, accord précis automatique, châssis transistorisé à 85%, CAG (Contrôle automatique de gausses) et accord précis préréglé pour canaux VHF. Coffret en métal recouvert de vinyle ton noyer. Pièces et service garantis pour un an.

419.95 chacun

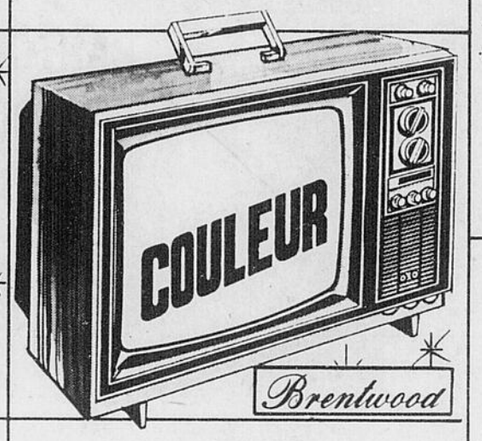

TELECOULEUR
PORTATIF BRENTWOOD

Une exclusivité Woolco! Accord précis automatique, contrôle de gain chromatique et démagnétisation, accord précis préréglé pour canaux VHF, accord précis constant pour canaux UHF. Antennes incorporées pour UHF/VHF. Entrée pour casque d'écoute. Pièces et main-d'oeuvre garanties pour un an.

418.88 chacun

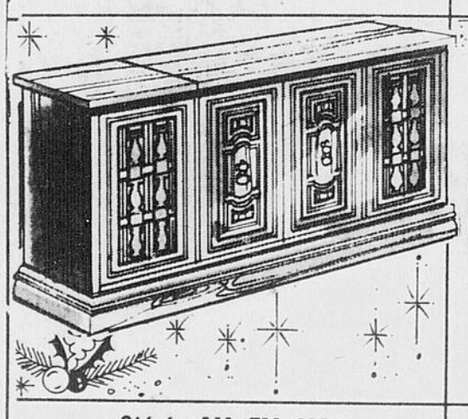

Stéréo AM/FM/MPX
Brentwood, 48"

Lecteur 8 pistes incorporé. Syntonisateur AM/FM. Changeur BSR automatique. Boutons de contrôle individuels. Prises pour haut-parleurs auxiliaires et magnétophone. Espace de rangement pour disques. Système puissant à 4 haut-parleurs. Meuble en bois franc fini en placages de noyer choisis.

288.88 chacun

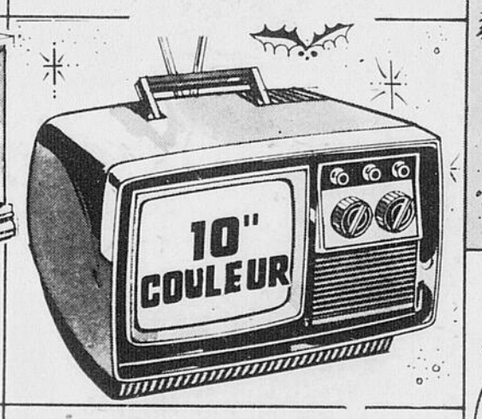

Télécouleur portatif Sanyo

Un modèle portatif de première classe, rempli d'avantages! Châssis transistorisé à 100% pour performance fiable, accord précis automatique pour une image toujours excellente. Syntonisateurs UHF/VHF pour tous les canaux. Pièces et main-d'oeuvre garanties pour un an. C'est une offre formidable, à ne pas manquer!

339.95 chacun

CHAINE STEREO
Brentwood, 4 pièces

Une offre sûre de plaire aux mélomanes! Châssis transistorisé pour plus de fiabilité, 2 haut-parleurs 6" de grande portée, changeur Garrard stéréo automatique à 4 vitesses. Contrôles de tonalité et d'équilibre et 2 contrôles de volume. Couvercle en Plexiglass gris fumée, protégeant de la poussière. Fini veiné noyer et vinyle.

89.95 l'ens.

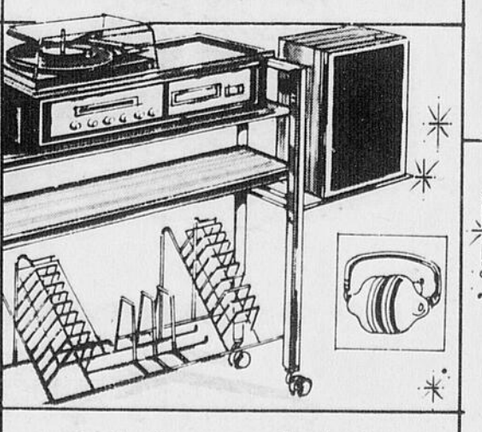

Stéréo modulaire
de luxe, AM/FM/MPX

Circuits fiables, à 40 transistors. Voies d'entrée pour casque d'écoute, haut-parleurs auxiliaires; entrée et sortie pour magnétophone. Changeur Garrard automatique à 4 vitesses. Couvercle en Plexiglass protégeant contre la poussière. Avec un microsillon longjeu, un ruban 8 pistes pré-enregistré, casque d'écoute et support monté sur roulettes Sheppard.

le tout **299.95**

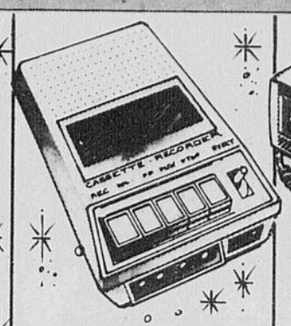

MAGNETOPHONE A CASSETTES

Enregistrez et écoutez vos enregistrements avec cet appareil d'usage facile! S'opère par boutons-poussoirs. Contrôle automatique du niveau d'enregistrement. Piles et microphone compris.
Adapteurs compris.

36.87 chacun

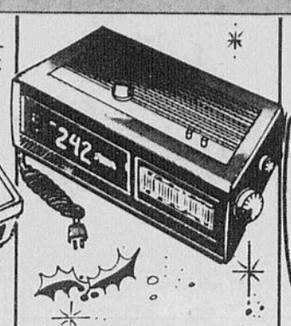

RADIO-REVEIL
AM/FM à lecture directe

Affichage à gros chiffres faciles à lire. Sonnerie réglable pour 24 heures. Syntonisateur sensible pour les deux bandes. Modèle bas, très compact.

33.87 chacun

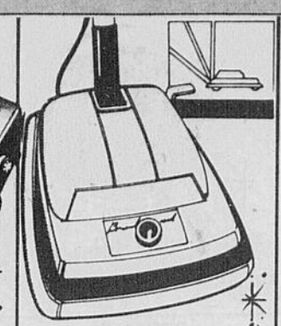

ASPIRATEUR
"DIAL-A-NAP"

Aspirateur vertical réglable à 4 positions pour différents genres de tapis. Moteur lubrifié en permanence, manche à 3 positions. Modèle tout métal.

74.44 chacun

SET DE CUISINE POUR ENFANTS

bois et métal.

DE **18.88** A **42.95**

Jolies lampes de table

Superbes modèles pour agencer à tout décor. Pièces métalliques finies laiton antique. Abat-jour de teinte coordonnée. 31" et 32" de hauteur.

21.88 chacune

RADIO AM DE POCHE

Petite radio "passe-partout" entièrement transistorisée, avec syntonisateur sensible. Modèle compact et très élégant. Pile, écouteur et courroie compris.

7.47 chacune

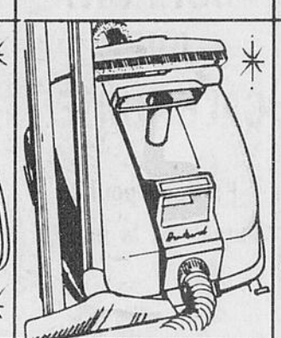

ASPIRATEUR
bidon Brentwood

Modèle compact, se plaçant debout pour ranger facilement. Cordon escamotable, interrupteur au pied pour arrêt et mise en marche. Avec accessoires.

69.95 chacun

BOUILLOIRE ELECTRIQUE
2 pintes

Elément de 1500 watts pour chauffer rapidement. Thermostat automatique. Modèle en acier inoxydable. Garantie de remplace. d'échange d'un an. Couleurs variées.

9.88 chacune

DONNEZ UN CADEAU QU'ELLE POURRA CHOISIR

UN CERTIFICAT CADEAU WOOLCO

MELANGEUR WARING

Transistorisé pour plus de fiabilité. Modèle à 7 vitesses réglables par poussoirs. Minuterie de 60 minutes, moteur puissant, couvercle en 2 pièces. Avec livre de recettes. Couleurs variées.

29.95 chacun

GAUFRIER-GRIL

Plaques enduites de Teflon ne collant pas. Poignées calorifiques, indicateurs de chaleur. Plaques reversibles avec cordon.

29.95

Bouilloire électrique Sunbeam

Modèle à arrêt automatique et gros bec pour remplir facilement. Acier inoxydable. Capacité de 2 pintes. Cordon amovible.

15.98 chacune

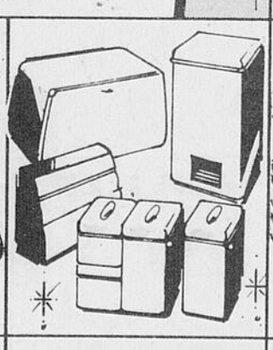

Ensemble de cuisine

Au choix: teintes décoratives de avocat, noyer/chrome, cuivre et flamme.
Boîte à pain 9.77
Boîtes diverses 8.67
Poubelle à pédale 8.67
Distributeur de papier 6.37
Quantités limitées.

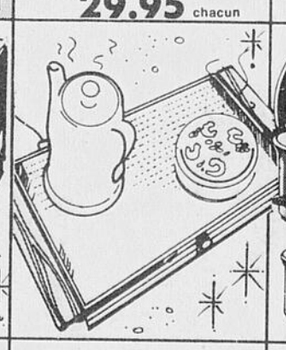

Plateau chauffant électrique

Surface en verre radiant, avec espaces plus chauds pour le café, le thé, etc. Contrôle pour régler la chaleur. Gris argent ou avocat avec liséré ton noyer.

15.88 chacun

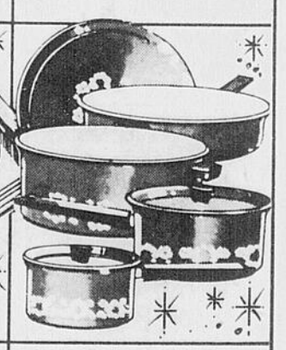

Batterie de cuisine
7 pièces

Batterie en aluminium à motif floral. L'ensemble comprend les casseroles de 1 et 2 pintes avec couvercles, le faitout de 5 pintes et son couvercle et le poêlon de 10". Le couvercle du faitout s'adapte aussi au poêlon. Vert.

26.77 l'ens.

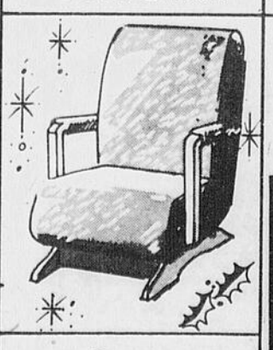

Berceuse plate-forme

Petite berceuse recouverte de vinyle lavable. Mandarine, vert, ton or ou turquoise. 24" de hauteur.

$32. chacune

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI JUSQU'A 9 HEURES DU SOIR

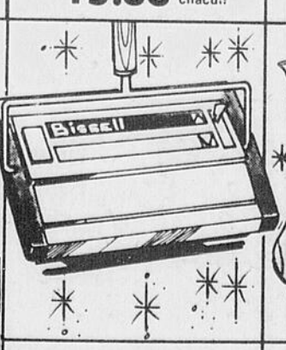

Balayeuse Gemini de Bissell

Ramasse la poussière sur tout genre de plancher. 2 grands porte-poussière, se vident par poussoir. Levier pour régler les brosses à deux niveaux. Nettoie près des plinthes et des meubles.
Quantités limitées.

16.66 chacune

Service à thé anglais
3 pièces

Service à thé Sadler comprenant théière de 6 tasses, pot à crème et sucrier. Motifs variés. Sous boîte-cadeau.

5.77 l'ens.

Woolco
UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTEE

CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot

LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFERENT PAR LEURS BAS PRIX

TOUTE LA FAMILLE

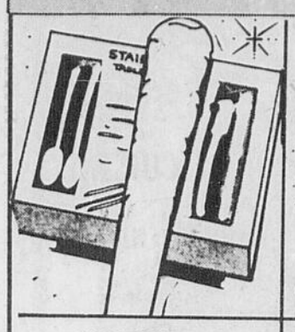

COUTELLERIE
24 pièces

Ustensiles en acier inoxydable, à motif "Rosemount". L'ensemble comprend 6 cuillers à thé, 6 cuillers à dessert, 6 fourchettes et 6 couteaux. Sous boîte-cadeau.

6.99 l'ens.

ENSEMBLE
Poêle à frire 9" et 12"

Fini émaillé; poignée en teck. Rebord en acier inoxydable, intérieur en Teflon. Sous boîte-cadeau.

7.47 Ensemble

Poterie d'excellente qualité

Encouragez les talents de chez-nous en achetant de la poterie faite au Canada! Au choix:
Dauphin vert, 12" **7.95 chac.**
Cheval vert, 14" **8.95 chac.**
Chien vert, 13-3/4" **8.95 chac.**
Vase vert, 10-1/4" **7.50 chac.**

Fourre-tout pour elle et lui

Sacs en vinyle étiré, à courroies réglables. Poches extérieures à glissière; 2 boutons-pression, goussets aux côtés et glissière dessus.

18.98 chacun

BLOUSE-MAILLOT EXTENSIBLE

Modèle en tissu à point cloqué, extensible pour bien ajuster. Col roulé, glissière au dos, boutons-pression à l'entrejambe. Manches longues. Blanc, marine, ton chair ou rouge. P.M.G.

9.97 chacune

BLOUSE-MAILLOT EN CREPE

Modèle ajusté, à col chemisier et pattes à 6 boutons. Manches longues. Boutons-pression à l'entrejambe. blanc, bleu ou noir. P.M.G.

6.47 chacune

COLLE-AU-CORPS
A MANCHES LONGUES

Modèle chemisier bien ajusté, idéal avec jeans ou pantalons! Tricot côtelé très fin. Pattes à boutons devant. Boutons-pression à l'entrejambe. Rouge, marine ou blanc. P.M.G.

2 pour $5

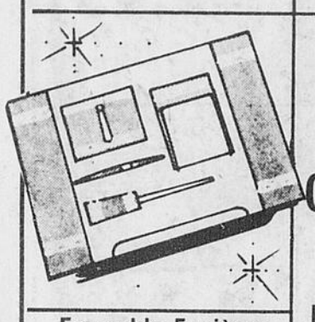

Ensemble 5 pièces
POUR LE BUREAU

L'ensemble comprend le buvard de 15" X 22", le coupe-papier, le bloc-notes, le stylo et le support. (Plateau en sus). Brun, avocat, orange ou cuivre.

5.95 l'ens.

SUPPORT AVEC CALENDRIER

Pratique pour le bureau ou la maison

2.98

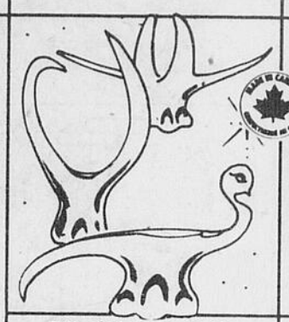

Bibelots en verre pour la table

Pièces en verre, faites à la main. Paon, panier ou bol au choix. Flamme, ambre ou bleu.

6.66 chacun

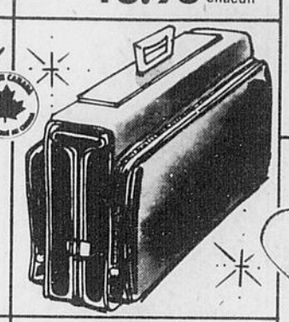

Sac d'avion pour hommes

Idéal pour l'homme qui voyage! Sac en vinyle résistant, avec gousset pour chaussures. Pièces de renfort aux points d'usure. Poignée en corde. Tabac, avocat.

18.86 chacun

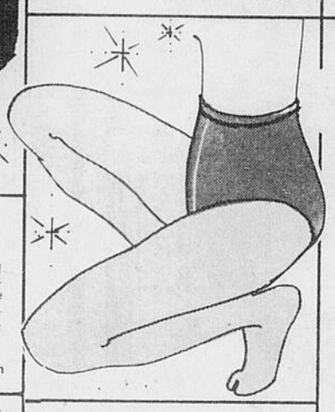

Bas-culotte Illusion

Modèle régulier, avec culotte en tricot uni à 40 deniers et gousset inséré. Jambes en tricot à maille double, à 20 deniers. Bout renforcé. Talon nu. Beige, épice, miel doré ou blanc. P.M.G.TG.

1.29 chacun

PANTOUFLES POUR BEBES

Modèle genre mocassin très chaud et confortable, couleur: tan, pointure: 2 à 6.

2.27

SALOPETTE
POUR FILLETTES

En polyester facile d'entretien. Modèle à bavette ornée de dentelle, boutonnage devant, bretelles et jambes 20" de largeur au bas. Vert menthe, bleu pâle. Tailles 7, 8, 10, 12, 14.

10.87 chacune

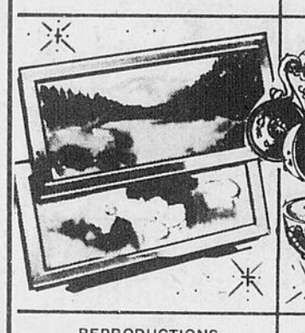

REPRODUCTIONS ENCADREES

Rehaussez le décor de toute pièce avec une de ces reproductions mesurant 24" X 48". Au choix: Paysage d'octobre, Les Rocheuses.

24.88 chacune

SERVICE A PUNCH DE 18 PIECES

Le service comprend le bol à capacité de 7 pintes, les 8 tasses, les 8 crochets et la louche. Sous boîte-cadeau.

3.88 l'ens.

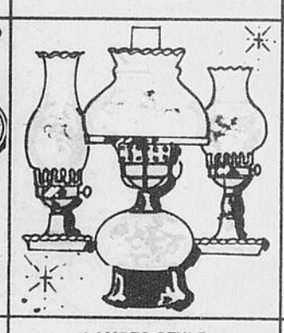

LAMPES STYLE COLONIAL

Modèles à interrupteur rotatif. Réservoir, abat-jour et ferrures plaquées cuivre, 14" à 17" de hauteur. Choix de 3 modèles.

8.88 chac. **13.38** chac. **22.88** chac.

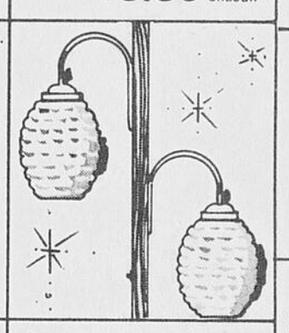

Lampes sur colonnes

Ces lampes de style moderne donneront une note d'élégance à toute pièce de la maison. Centre fini laiton; extrémités ton laiton ou brunes.

AU CHOIX **32.88** chac.

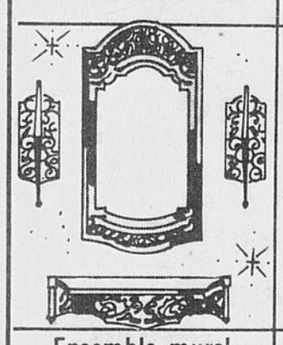

Ensemble mural
4 pièces

Style colonial, méditerranéen ou régence. L'ensemble comprend un miroir en verre à vitre, table console et 2 bougeoirs. Cadre moulé, fini ton or antique ou noir.

18.88 l'ens.

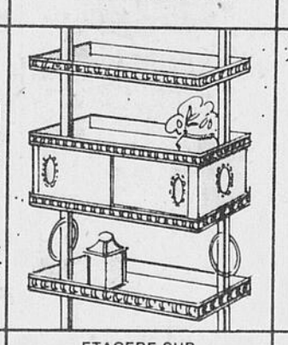

ETAGERE SUR COLONNES

Idéal pour ceux qui manquent d'espace de rangement! Modèle à 2 tablettes et armoire en métal. Portes en miroir. Colonnes chromées, 1" de diamètre, se règlent pour plafonds de 7'6" à 8'4". Couleurs variées.

22.88 chacune

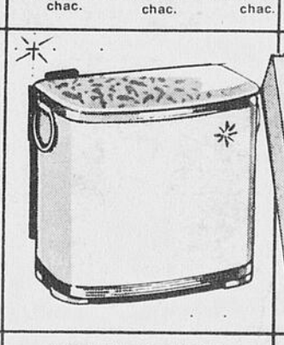

MANNE A LINGE

Corps en acier cannelé, antirouille et fini émail recuit. Couvercle sur charnières, recouvert de vinyle. Orifices d'aération au dos. Poignées et liséré ton or. Couleurs variées. 24 x 18 x 12

14.88 chacune

Pèse-personne "Health Queen"

Plate-forme en sturène (plastique) moulé très résistant. Cadre en acier. Gros chiffres. Couleurs variées.

9.99

ROBE D'INTERIEUR POUR DAMES

Modèle des plus féminins, en jersey triacétate Arnel. Elastique à encolure et aux manches 3/4. Motifs imprimés en noir, bleu, vert, brun et bourgogne. Une seule taille

8.87 chacune

ENSEMBLE TUQUE ET FOULARD

Tuque en tricot double 100% acrylique à motif jacquard. Foulard en tricot d'acrylique; modèle frangé, 5 pieds de longueur. Au choix: marine, rouge, bleu royal, ton chair, vert ou brun.

4.84 l'ens.

Chandail à manches longues

Modèle en tricot 100% acrylique, col et manches en Lurex (fil métallique). Encolure en 'V', 23" de longueur. Noir seulement. P.M.G.

$8 chacun

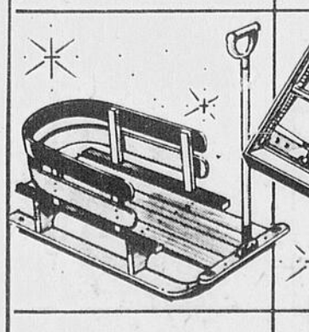

TRAINEAU POUR BEBES

Dossier arrondi, en érable canadien de premier choix. Fini verni très lustré. Manche solide à l'avant.

9.77 chacun

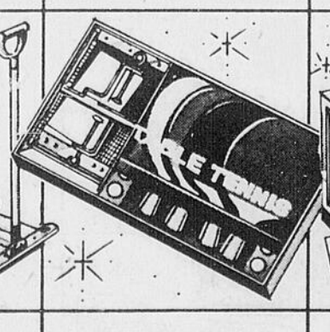

ENSEMBLE POUR LE PING-PONG

L'ensemble pour 4 joueurs comprend les 4 raquettes à face en caoutchouc, les balles, le filet de 66" X 6" et les potelets réglables.

12.97 l'ens.

AQUARIUM ET ACCESSOIRES

Aquarium de 10 gallons américains, accompagné d'un réflecteur, d'une pompe, d'un filtre, d'un thermomètre, d'un livre sur les soins à donner aux poissons et de plusieurs autres accessoires.

19.99 l'ens.

AUCUN PAIEMENT COMPTANT
AUCUN VERSEMENT AVANT JANVIER '74
Frais d'administration mensuels réguliers

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

JUPES ET CHANDAILS POUR TAILLES JUNIOR

Ensemble en tricot d'acrylique noir, bleu pâle ou rose à rayures en Lurex (fil métallique). Chandail à encolure en 'V', longue jupe ligne 'A' à glissière latérale. P.M.G.

$20 l'ens.

CHAPEAUX EN QUEUES DE VISON

Choix de 8 modèles tous aussi superbes les uns que les autres. Vaste sélection de couleurs comprenant les 2 tons, les tons pastel et plusieurs autres.

14.88 chacun

CHAPEAUX EN FLANCS DE LYNX

Une des fourrures les plus populaires cette année! Notre sélection se compose d'une foule de modèles qui sauront plaire à la femme moderne. Venez les voir sans tarder!

28.88 chacun

CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot

Woolco
UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTEE

LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFERENT PAR LEURS BAS PRIX

Approbation de 475 projets PIL

OTTAWA PC — Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a approuvé 475 nouveaux projets soumis dans le cadre du programme des Initiatives locales, mardi, créant 3,788 emplois.

Jusqu'à maintenant 1,849 projets PIL ont reçu l'approbation du gouvernement, signifiant la création de 14,488 emplois et une contribution du fédéral de $36,984,146, pour 1973-1974.

Le budget total prévu pour la réalisation des projets PIL acceptés pour 1973-74 s'établit à $82 millions.

Le CTC proteste

OTTAWA PC — Le congrès du Travail du Canada proteste "énergiquement" contre le fait que la plupart des documents étudiés à la conférence économique nationale, la semaine dernière à Montréal, aient été rédigés par les représentants de l'industrie, sans la participation des porte-paroles syndicaux.

Dans un communiqué émis à Ottawa, mardi, le président de la plus grande centrale syndicale du pays, M. Donald MacDonald, précise que l'idée d'une telle conférence, tenue sous le patronage du Conseil économique du Canada, avait reçu l'entière approbation des membres syndicaux du Conseil.

"Certains des documents étaient objectifs et répandaient une information utile sur les tendances industrielles présentes et futures.

"D'autres, par contre, contenaient des opinions tendancieuses issues des industriels, opinions qui ne contribuaient pas à la réalisation des objectifs de la conférence", dit encore M. MacDonald.

Premier voyage du turbo-train

TORONTO PC — Le turbo-train du CN devant relier Toronto à Montréal, dont tous les essais jusqu'ici avaient été marqués par des échecs dus a diverses défectuosités techniques, a recommencé, lundi, à transporter des passagers, après avoir été soumis pendant plusieurs mois à toute une série de tests.

Un porte-parole du CN a déclaré que des problèmes mineurs au niveau des freins avaient entraîné un retard de 17 minutes par rapport à l'horaire prévu, d'une durée de quatre heures dix minutes.

Les premiers essais remontent à 1968, alors que le turbo-train avait dû être rappelé plusieurs fois à cause de défectuosités mécaniques. Mais même si les nouveaux essais s'avéraient un nouvel échec, le CN n'a pas l'intention d'abandonner la partie.

Selon M. Maurice Simms, agent de relations publiques du CN, les derniers tests ont été très positifs.

Le turbo-train, qui doit accomplir deux voyages aller-retour quotidiennement, remplira un horaire régulier et servira à réduire le traffic à l'occasion des fêtes. Il pourrait éventuellement remplacer les deux trains Rapido qui font présentement la liaison Montréal-Toronto.

En 1965

M. Lester - B. Pearson et le président Johnson auraient failli en venir aux coups

TORONTO (PC) — Selon l'ancien ambassadeur du Canada aux Etats-Unis, M. Charles Ritchie, le premier ministre Lester Pearson et le président Johnson en seraient presque venus aux coups à la suite d'un banquet où l'ancien premier ministre canadien avait prononcé un discours surprise qui n'aurait pas du tout plu à son hôte.

M. Ritchie relate cet événement, survenu le 2 avril 1965, dans un article paru dans le numéro de janvier de la revue Maclean. Dans son discours prononcé à Philadelphie, en présence du président américain, M. Pearson avait, sans en avoir au préalable averti ses hôtes, prononcé un réquisitoire en faveur d'un arrêt des bombardements américains sur le Nord-Vietnam.

Selon M. Ritchie, M. Johnson aurait sursauté dès les premières allusions du premier ministre canadien à la situation au Vietnam.

Le lendemain, M. Johnson invitait M. Pearson à déjeuner à sa retraite du Camp David, en compagnie de M. Ritchie et de MM. Jack Valenti et McGeorge Bundy, à l'époque conseillers de M. Johnson.

COLERE DE M. JOHNSON

Après le repas, qui s'était déroulé sans incident, M. Pearson demanda à son hôte ce qu'il pensait du discours qu'il avait prononcé la veille. M. Ritchie écrit que M. Johnson entra alors dans une "affreuse colère" au cours de laquelle, il reprocha vertement au premier ministre canadien les propos qu'il avait tenus la veille.

Les deux hommes se rendirent sur la terrasse attenant à la villa, et M. Johnson, gesticulant et criant, ne laissa pas M. Pearson placer un seul mot.

M. Bundy tenta alors d'expliquer à M. Ritchie que le président n'appréciait pas du tout qu'un étranger conteste sa politique en public sans l'avoir au moins préalablement averti.

Puis les deux hommes se rapprochèrent de la fenêtre donnant sur la terrasse, et crurent un moment que MM. Johnson et Pearson en viendraient aux coups. M. Johnson avait agrippé M. Pearson par le revers de son veston, tout en balançant sont poing dans les airs.

Mais l'incident n'alla pas plus loin. Plus tard, M. Johnson accompagna son hôte canadien à l'aéroport et ils se séparèrent dans la bonne humeur.

Le gouvernement canadien accorde un prêt de $25 millions au Pakistan

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien a accordé un prêt de $25 millions au Pakistan pour la construction d'une ligne de transport d'énergie à haute tension reliant le barrage de Tarbela, situé dans le nord du pays, au réseau électrique national.

C'est le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, qui a annoncé la nouvelle, mardi, dans un communiqué, précisant que la société EVH Consultants, de Winnipeg et Montréal, assurerait les services techniques et la surveillance des travaux.

Le prêt permettra au Pakistan de construire une sous-station ainsi qu'une ligne de transport de 210 milles de long entre Lyallpur et Tarbela.

On estime à $40 millions le coût total du projet; des $25 millions consentis par le Canada, $21 millions serviront à l'achat d'équipement et de matériaux, à l'expédition et aux assurances, tandis que le reste assurera le coût des travaux effectués par les Canadiens.

AUCUN PAIEMENT COMPTANT
AUCUN VERSEMENT AVANT JANVIER '74
Frais d'administration mensuels réguliers

Woolco

NOTRE VENTE ANNUELLE PLAYTEX

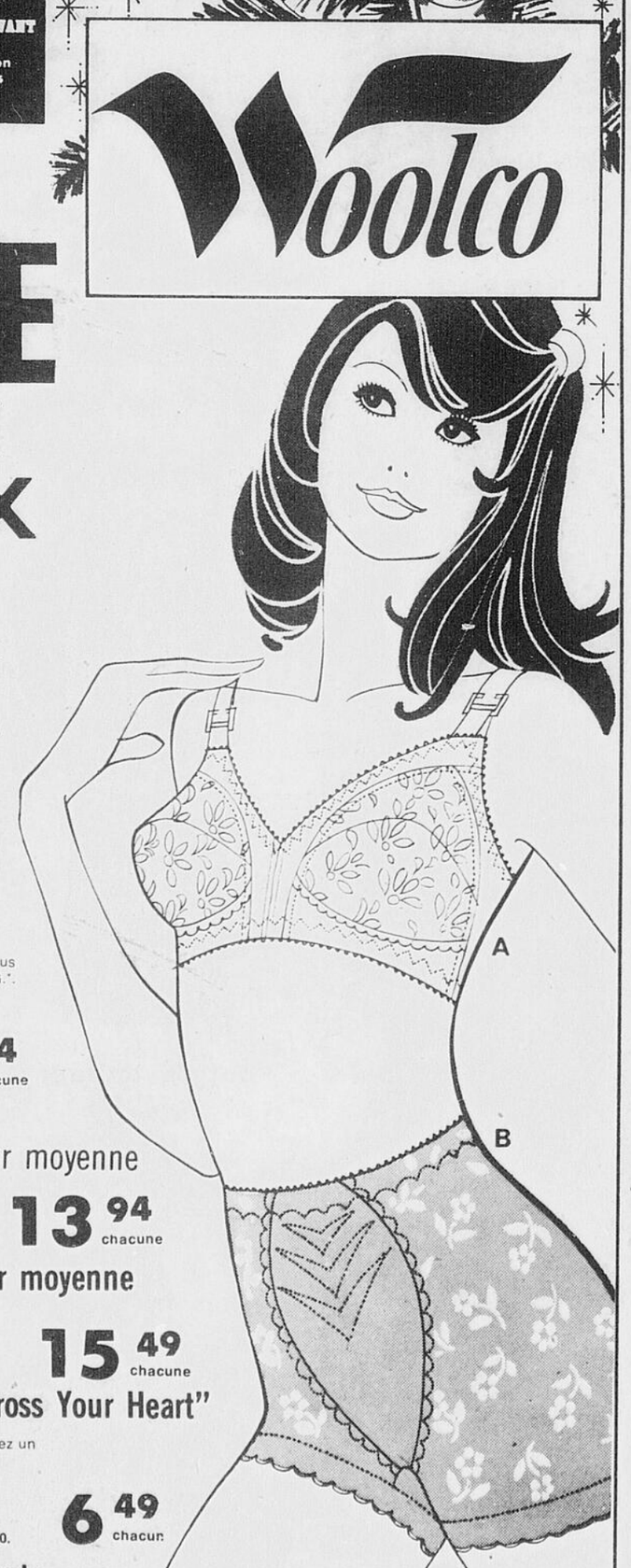

Soutien-gorge 18 heures pour un confort maximum

a) Soyez tout à fait à l'aise du matin jusqu'au soir. Bonnets en dentelle rayonne et nylon et bretelles extensibles. 34 à 36A; 34 à 40B; 34 à 42C; 34 à 42D*.

Prix courant 7.95 chacun — 6.94 chacun

Modèle long sans baleine (Style 220)

(Style 220). 34 à 40B; 34 à 42C; 34 à 42D*. Prix courant: chacun 10.95. — 9.94 chacun

Gaines-culottes 18 heures

b) Ce modèle à jambes longues est si confortable: vous oublierez que vous le portez! (Style 2693). M.G.TG.*TTG.*. (1.50 de surplus pour tailles TG. et TTG.).

Prix courant: 16.95 chacune — 14.94 chacune

Gaine-culotte jambes longueur moyenne

(Style 2695) P.M.G. Prix courant: chacune 15.95. — 13.94 chacune

Gaine-culotte jambes longueur moyenne

(Style 2696) TG.-TTG. Prix courant: chacune 17.50. — 15.49 chacune

Soutiens-gorge extensibles "Cross Your Heart"

Sentez-vous libre dans tous vos mouvements... choisissez un de ces soutiens-gorge très féminins et confortables.

Bonnets renforcés au bas

(Style 152. 34 à 36A; 34 à 40B; 34 à 42C. Prix courant: chacun 7.50. — 6.49 chacun

Bonnets en dentelle transparente

(Style 165). 34 à 36A; 34 à 40B; 34 à 42C. Prix courant: chacun 5.95. — 4.94 chacun

Bonnets en dentelle "Tender Peach"

(Style 2166). 34 à 36A; 34 à 40B; 34 à 42C. Prix courant: chacun 5.50. — 4.49 chacun

Corselettes 18 heures

Respirez librement pendant 18 heures

Corselette-culotte — 19.94 chacune

(Style 2608). Bonnets en nylon et dentelle; bretelles extensibles. 34 à 42B; 34 à 44C; 36 à 44D*. Prix courant: 21.95.

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI JUSQU'À 9 HEURES DU SOIR.

CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot

Woolco
UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTÉE
LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFÈRENT PAR LEURS BAS PRIX

Woolco

MADE IN CANADA — FABRIQUÉ AU CANADA

Pantoufles en tissu quadrillé

A PRIX-BUDGET

Escarpins Coquetel

Attrayants escarpins à talon bas pour dames; empeigne Mylar à motif floral. Talon en caoutchouc anti-dérapant. 5 à 10 avec demi-pointures. Argent, doré.

la paire 3.97

Dearfoams "Lullabies"®

Mules en haute laine d'Orlon acrylique. Modèle très populaire auprès des dames. L'intérieur en épaisse peluche d'Orlon (acrylique) ajoute à leur grand confort. Extérieur de l'empeigne également en laine d'Orlon (acrylique). Soufflets satinés. Semelle piquée anti-dérapante en caoutchouc-mousse. Talon plat. P.M.G. Rose, bleu, pourpre, bleu royal, doré.

la paire 2.97

PANTOUFLES DE VOYAGE

Avec étui Lyons

Ces pantoufles de voyage de modèle classique se plient et se rangent dans leur étui. Talon bas. 5 à 10, avec demi-pointures. Argent et doré.

la paire 4.97

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI JUSQU'À 9 HEURES DU SOIR

Lord Madison

Pantoufles-mocassins

Un favori de ces messieurs!

Elégant choix pour ceux qui recherchent le confort dans la détente. Empeigne souple en vinyle; grosses piqûres. Semelle en cuir inusable. 7 à 12 avec demi-pointures. Tabac seulement.

la paire 2.22

PANTOUFLES DE QUALITE

Pour hommes. Empeigne de velours côtelé quadrillé, élasticité pour plus de confort. Semelle caoutchouc-mousse. 6 à 12 avec demi-pointures. Rouge, bleu.

la paire 3.33

CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot

Woolco
UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTÉE
LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFÈRENT PAR LEURS BAS PRIX

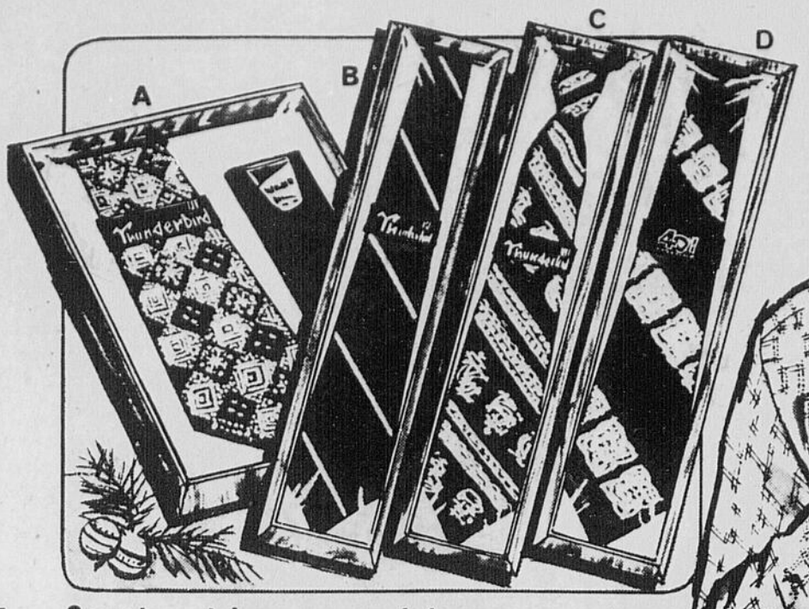

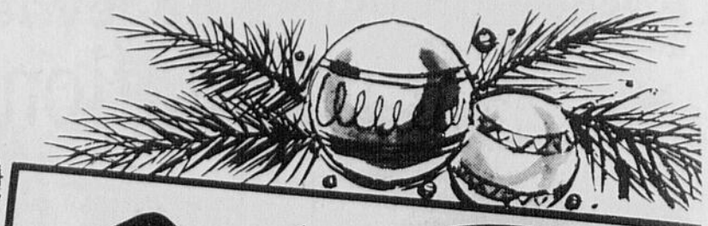

Woolco

VOUS OFFRE UN VASTE CHOIX DE CADEAUX À MOINS DE $5

A – Cravates et bas pour celui que vous aimez

a. Ensemble bas et cravate "Thunderbird", sous boite-cadeau. Bas en tricot 100% nylon et cravate à motif délicat. Pointures 10-12. Couleurs variées. L'ens. $3.

B – Assortiment de cravates sous boîte-cadeau

Motifs rayés, couleurs unies ou motifs imprimés délicats, en plusieurs teintes modernes. $2. chacune

C – Cravates "Thunderbird" à noeud permanent

Couleurs unies, rayures et motifs imprimés délicats. Gamme complète de teintes modernes. Sous boite-cadeau. $2. chacune

D – Cravates de la "Collection 401"

à rayures, motifs imprimés délicats ou de couleur unie. Sous boite-cadeau. Choix de plusieurs couleurs.chacune $3.

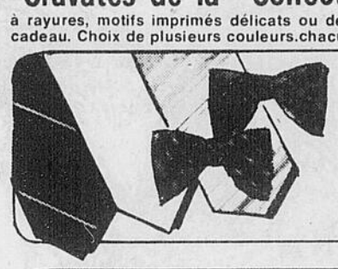

De superbes boucles et cravates "Paulo Conti".

Choix de différents modèles en divers tissus. Couleurs et motifs variés.

$4. chacune

Chemises sport ou habillées pour hommes

Chemises sport à manches longues chacune 4.88

e. En polyester et coton à motif de fantaisie tels que guingans et gros carreaux. Choix de plusieurs teintes et grandeurs assorties.

Chemises habillées chacune 4.48

f. Excellente sélection de chemises en polyester et coton à bas prix exceptionnel. Col à pointes mi-longues ou à pointes boutonnées. Choix de plusieurs teintes. Grandeurs assorties.

CHEMISES SPORT POUR GARCONS

Chemise en polyester et coton, avec col à pointes arrondies et poignets à un bouton. Couleurs foncées et teintes pastel. Tailles 8 à 18.

Chemises en tricot pour garçons

Un cadeau qui saura vraiment plaire! Col à pointes arrondies et boutonnage devant. Choix de couleurs unies et de motifs délicats. 8 à 16.

4.95 chacune

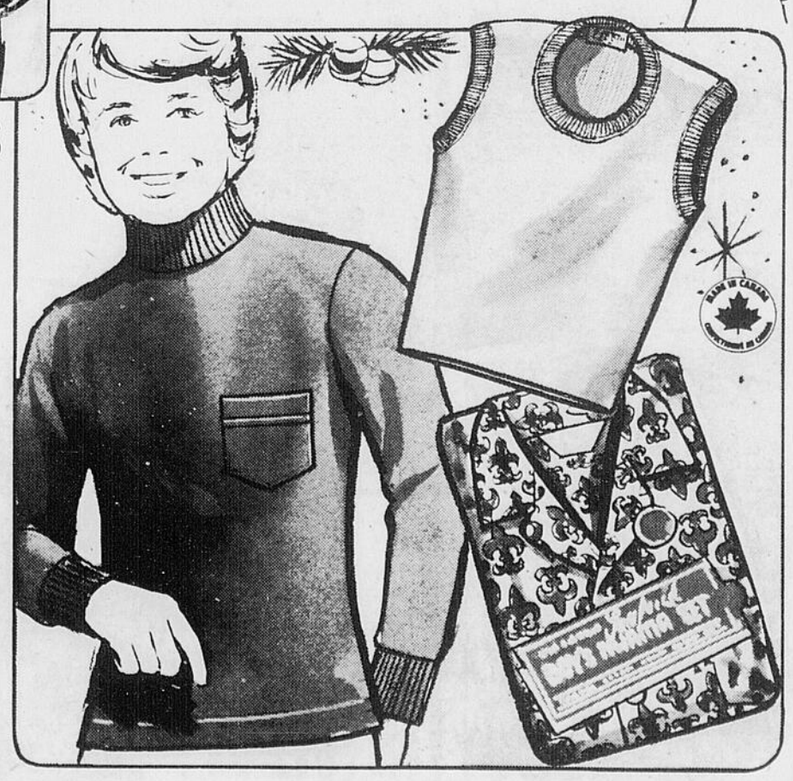

Pantalons en cheviotte "Six Gun" pour garçons

Cheviotte de coton durable, faite au Canada. Choix de gros carreaux et de motifs imprimés délicats. Modèle à poches latérales, passants de ceinture et jambes à revers. Bleu, brun ou havane. Tailles 8 à 18.

4.99 chacun

Foulard imitant la veste

Modèle en laine de mouton, de notre "Collection 401", renommée pour l'excellence de ses vêtements! Portez-le comme un foulard ou boutonnez-le pour imiter une veste. Doux fini Cachemire. Couleurs unies ou motifs quadrillés.

$4 chacun

Ensemble tuque et foulard

a. Tricot 100% acrylique. Inscriptions "Ecology", "Canada" ou drapeau sur la tuque. Ensemble présenté sous boite-cadeau.

4.88 l'ens.

Bas sport et bas de toilette

b. De notre "Collection 401", voici des bas sport d'excellente qualité, en tricot de laine et nylon. Couleurs variées. Sous boite-cadeau. 10-12.

c. Bas sport et habillés, en tricot de laine/nylon/spandex Lycra. Semelle coussinée. Choix de plusieurs couleurs. Sous boite-cadeau. 10-12.

$3 boite de 2 paires chacune

Chandail à col roulé pour garçons

Modèle en tricot de rayonne Polynosic et d'acrylique. Manches longues. Poignets et poche à motif côtelé. Modèle léger et lavable, en bleu, brun, beige, ton chair ou ton or. P. M. G.

1.97 chacun

Chandail sans manche pour garçons

Le complément rêvé pour toutes les chemises sport! Tricot 100% acrylique lavable. Encolure évasée. Motif côtelé fin. Marine, brun ou beige. P. M. G. TG.

4.59 chacun

Pyjama en flanellette

Un cadeau chaud et confortable en flanellette de rayonne Polynosic et coton. Choix de plusieurs motifs imprimés. Entièrement lavable. Tailles 8 à 16.

3.88 chacun

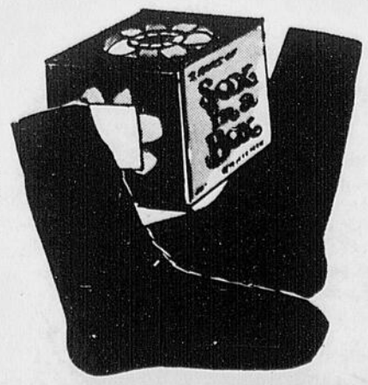

Bas de toilette, sous-boîte-cadeau

Un cadeau toujours apprécié! Bas en tricot 100% nylon dans un vaste choix de couleurs. 2 paires par boite-cadeau. Marine, bleu royal, brun, bronze, noir ou gris. 10-12.

$2 la boite

AUCUN PAIEMENT COMPTANT
AUCUN VERSEMENT AVANT JANVIER '74
Frais d'administration mensuels réguliers

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI JUSQU'A 9 HEURES DU SOIR

CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot

Woolco
UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTEE

LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFERENT PAR LEURS BAS PRIX

Le troisième lundi de février

La population canadienne serait invitée à célébrer une nouvelle fête nationale

OTTAWA (PC) — La population canadienne pourrait être invitée à célébrer une nouvelle fête nationale, le troisième lundi de février, en guise de commémoration de l'héritage culturel du Canada.

Le thème de ce nouveau congé national, qui porterait le nom d'Héritage Canada, serait proclamé d'année en année par un comité conjoint des deux chambres du Parlement.

Ainsi, selon les recommandations du sous-comité du comité permanent de la justice et des questions juridiques, la population pourrait rendre hommage la première année au drapeau canadien, la deuxième année au premier chef d'Etat canadien, Sir John A. MacDonald, et l'année suivante, elle pourrait honorer les populations autochtones.

Les membres du sous-comité proposent, d'autre part, que le gouvernement émette un timbre commémoratif spécial ainsi qu'une pièce de monnaie tous les ans afin de mieux marquer ce jour de fête.

Il semble peu probable toutefois, en raison de la lenteur des travaux parlementaires, que ce congé puisse être décrété à temps pour le troisième lundi de février 1974.

COMPROMIS

Les recommandations du sous-comité, qui ont été approuvées à l'unanimité par les membres des différents partis, constituent un ''ingénieux compromis'' à partir de trois projets de loi soumis pour étude au comité.

L'un de ces projets de loi prévoyait un congé national le 15 février, ou le premier lundi suivant cette date, en l'honneur du drapeau canadien et de l'unité nationale telle que défendue par l'ancien premier ministre Lester B. Pearson.

D'autre part, le premier lundi suivant le dixième jour de janvier aurait été consacré à la mémoire du premier chef du gouvernement du Dominion du Canada, Sir John A. MacDonald.

Enfin, un Jour des découvertes aurait pu être institué le dernier vendredi de février en vue de rendre hommage aux découvertes, inventions et innovations qui ont contribué à la création de la culture canadienne.

Répétition de l'expérience de 1971

Les députés fédéraux seront appelés à siéger entre Noël et le Jour de l'An

OTTAWA (PC) — Il semble de plus en plus probable que les députés fédéraux répéteront l'expérience de 1971 et seront appelés à siéger entre Noël et le Jour de l'An, la semaine prochaine.

Il reste encore deux projets de loi importants à adopter avant la fin de la première session du gouvernement Trudeau: le bill C-236 sur la situation du pétrole, et le bill C-203 concernant les dépenses électorales.

Lundi soir, les Communes ont adopté en deuxième lecture le projet de loi sur le pétrole et celui-ci a été déféré au comité plénier de la Chambre pour étude article par article.

C'est surtout le bill sur les dépenses électorales qui empêchera vraisemblablement les députés de passer tout le temps des Fêtes dans leurs foyers.

Le Nouveau parti démocratique a, en effet, inscrit 42 motions d'amendement au projet de loi et plusieurs craignent qu'elles feront l'objet d'un long débat.

D'après des porte-paroles des conservateurs et des néo-démocrates, tout indiquerait que la Chambre ajournerait ses travaux vendredi, le 21 décembre, pour les reprendre dès le lendemain de Noël.

VACANCES COMPROMISES

La tournure des événements compromet, notamment, les projets de vacances de plusieurs députés et en particulier du chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, qui devait s'envoler samedi matin à destination de St-Barthélémy, dans les Antilles françaises.

Un collaborateur du leader conservateur a confié qu'il n'est plus du tout certain que M. Stanfield aille se reposer au soleil, du moins pour le temps des Fêtes.

Quant au chef du NDP, M. David Lewis, il est déjà en vacances quelque part dans le sud des Etats-Unis.

Un porte-parole de son bureau a expliqué que le leader néo-démocrate ''avait absolument besoin de vacances'' et qu'il reviendra dans la capitale au début de janvier.

PRECEDENT EN 1971

Il y a deux ans, les députés avaient été obligés de siéger jusqu'à cinq heures, le matin du 31 décembre, pour adopter le bill sur la commercialisation des produits agricoles.

Il semble bien, cette année, que la présente session, inaugurée le 4 janvier 1973, prendra fin dans les premières semaines de 1974 pour ajourner jusqu'au milieu de février.

Le ministre des Finances, M. John Turner, présenterait alors son budget pour 1974-75 quelques semaines après le début de la deuxième session du gouvernement minoritaire de M. Trudeau.

NOUVELLES BREVES

BROYEURS-RAPPEL

TORONTO (PC) — La société Sunbeam Corp. Canada Ltd a indiqué hier qu'elle avait ordonné le rappel du modèle récent d'un broyeur à nourriture mis en marché avec certaines défectuosités dans le système électrique. Le porte-parole de l'entreprise précise qu'aucune blessure n'a encore été portée à son intention.

L'ustensile qui fait l'objet du rappel est un broyeur de type Osteriser Imperial Dual Cycle Pulse Mactic 15. Il peut être identifié par le numéro 864-01 inscrit au-dessus ou au-dessous du carton d'emballage.

ASSURANCE-CHOMAGE

OTTAWA (PC) — Les sommes totales versées en octobre 1973 par la Commission d'Assurance-chômage sont de l'ordre de $135 millions soit une augmentation de $13 millions sur septembre 1973 et une diminution de $3 millions en octobre 1972.

Statistiques-Canada, qui a publié ces chiffres hier, précise qu'au Québec les primes payées atteignent en octobre $44,882,000 soit une moyenne de $70.39 par semaine et par chômeur.

LUSSIER

BRUXELLES (PC) — M. Paul Lussier, conseiller économique près la délégation générale du Québec à Bruxelles deviendra sous peu directeur du Bureau du Québec à Milan.

Agé de 36 ans, il succédera à M. Marcel Bergeron, maintenant devenu sous-ministre associé de l'Industrie et du commerce du Québec.

M. Lussier a déclaré au cours d'une interview que l'Italie est une excellente source d'investissements pour le secteur secondaire de l'industrie québecoise.

DECES

JOSEPH DE LA BOISSIERE

A Roberval le 18 décembre 1973, à l'âge de 79 ans et 4 mois, est décédé **Monsieur Joseph De La Boissière** époux de feue Dame Rosa Tremblay. Il demeurait au 53 rue Auger, Roberval.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 décembre à 3 hres. Départ Harvey Ltée 816, Boulevard St-Joseph, Roberval à 2.30 hres pour l'Eglise Notre-Dame de Roberval et de là au cimetière paroissial.

LEONIE COTE

Au Centre Hospitalier de Jonquière le 16 décembre 1973, à l'âge de 72 ans et 3 mois, est décédée Dame Léonie Côté épouse en 1ère noce de Feu John Brideau et en 2ième noce de Honoré Castonguay. Elle demeurait au 517, St-Jean-Baptiste, Jonquière.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 décembre à 2 hres. Départ Nault & Girard Inc., 107 Ste-Famille Kénogami à 1.30 hre pour l'Eglise Ste-Famille et de là au cimetière paroissial.

AZILDA LAROUCHE

Au Centre Hospitalier de Jonquière le 17 décembre 1973, à l'âge de 75 ans et 2 mois, est décédée **Mme Azilda Larouche** épouse de Feu J.-T. Mercier. Elle demeurait au 107 Ste-Marthe, Jonquière.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 décembre à 2 hres. Départ Nault & Girard Inc., 251 St-Jean-Baptiste, Jonquière, à 1.30 hre pour l'Eglise St-Georges et de là au cimetière paroissial.

FORTINA MARCEAU

A Dolbeau le 17 décembre 1973, à l'âge de 79 ans, est décédé **Monsieur Fortina Marceau** époux de Dame Yvonne Paradis. Il demeurait à Normandin.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 décembre à 2 hres. Départ Marcel Dion, 211 de l'église Normandin à 1.30 hre pour l'église Normandin et de là au cimetière paroissial.

LEO MARTEL

A l'Hôtel-Dieu de Dolbeau le 17 décembre 1973, à l'âge de 73 ans et 9 mois, est décédé **Monsieur Léo Martel** époux de Dame Irène Côté. Il demeurait au Ste-Elisabeth-de-Proult.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 décembre à 2 hres. Départ C.A. Gauthier Ltée, Mistassini Dolbeau à 1.30 hre pour l'Eglise et de là au cimetière paroissial.

EDGAR VERMETTE

A l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi le 16 décembre 1973, à l'âge de 56 ans, est décédé **Monsieur Edgar Vermette** époux de Dame Marie-Paule Hudon. Il demeurait au 562 Pasteur, Jonquière.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 décembre à 2 hres. Départ Nault & Girard Inc., 217 St-Aimé, Jonquière, pour l'Eglise Notre-Dame-de-Fatima et de là au cimetière paroissial.

OEUFS

OTTAWA (PC) — L'association canadienne des consommateurs a demandé hier au cabinet fédéral de rejeter une requête faite par l'Agence canadienne de mise-en-marché des oeufs afin d'obtenir le pouvoir de contrôler la production et l'importation des oeufs.

L'association soutient que l'Agence ne représente que les producteurs et que lui confier un tel pouvoir lui permettrait d'exercer un monopole sur la production et la distribution des oeufs.

FOURNAISE

EDMONTON (PC) — La société Kenting Oilfield Services Ltd et le ministère fédéral des Transports ont conjointement mis au point une fournaise équipée pour la combustion de résidus pétroliers qui s'étendent sur les plages à la suite de déversement de pétrole.

La construction de cette fournaise a été imaginée par Kenting et le ministère après qu'eurent été surmontés les difficultés posées par le nettoyage des grèves de la baie Chedabucto en Nouvelle-Ecosse, souillées par un épanchement de pétrole.

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN VOTRE NOM

Woolco

GRANDE PROMOTION HOOVER

LAVEUSE/ESSOREUSE
0617
La machine qui a révolutionné le lavage.
$169.95

BALAYEUSE CONSTELLATIONS
MODELE 888
48.88

BALAYEUSE portative
modèle 2202
MERVEILLEUSEMENT COMPACT

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI JUSQU'À 9 HEURES DU SOIR

CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot

LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFERENT PAR LEURS BAS PRIX

Woolco
UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTEE

Pour les Fêtes comme toute l'année...

MAGASINEZ AVEC CONFIANCE chez Steinberg

(5e année de prix miracles!)

STEINBERG

prix miracles en alimentation

ON PEUT COMPTER DESSUS!

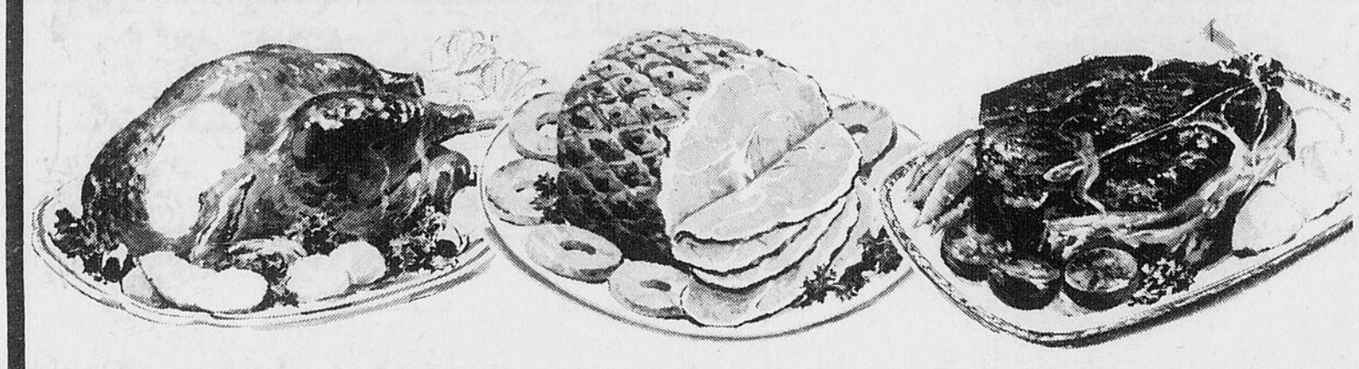

CANADA CATÉGORIE "A"
JEUNES DINDONS
CONGELÉS, 5 À 10 LB POUR RÔTISSERIE
LA LB **.73**

JEUNES DINDONS
CONGELÉS, 20 LB ET PLUS
LA LB **.68**

SWIFT PREMIUM
DINDES BUTTERBALL
CONGELÉES, 5 À 10 LB POUR RÔTISSERIE
LA LB **.89**

DINDES BUTTERBALL
CONGELÉES, BADIGEONNÉES 20 LB ET PLUS
LA LB **.85**

FESSE DE JAMBON
ENTIÈREMENT CUIT PRÊT À MANGER UN BOUT OU L'AUTRE
LA LB **.99**

JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT
RÔTI DE PALETTE
COUPE ORDINAIRE
LA LB **.99**

RÔTI DE CÔTES
CROISÉES
LA LB **1.19**

BOEUF HACHÉ FRAIS	LA LB 1.09	BIFTECK DE RONDE DÉSOSSÉ, TRANCHE ENTIÈRE, JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT	LA LB 1.69	SAUCISSES FUMÉES SANS PEAU STEINBERG	PQT 1 LB 1.03
ÉPAULE DE PORC FUMÉ, GENRE PICNIC	LA LB .85	RÔTI DE CROUPE COUPE SILVERSIDE, JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT	LA LB 1.69	BACON TRANCHÉ SANS COUENNE SWIFT PREMIUM	PQT 1 LB. 1.19
GIGOT D'AGNEAU ENTIER, CONGELÉ DE NOUVELLE-ZÉLANDE	LA LB 1.25	PORC HACHÉ	LA LB 1.19	TOURTIÈRE TAILLEFER OU LA BELLE FERMIÈRE	PQT 16 OZ 1.18
JEUNES OIES CONGELÉES, 8 À 14 LB, CANADA CATÉGORIE A	LA LB 1.09	FOIE DE PORC TRANCHÉ, CONGELÉ	LA LB .79	PARFAIT DESSERT COOR'SH	PQT 13 OZ .39
PATTES DE PORC CONGELÉES ET CHARNUES	LA LB .59	BACON TRANCHÉ SANS COUENNE STEINBERG	PQT 1 LB 1.09	FILET D'AIGLEFIN BOOTH	PQT 1 LB 1.35

BANANES CABANITA
PETITES, SAC EN POLY.
.13 LA LB.

POMMES DE TERRE
Du Québec Canada No 1
SAC 10 LB. **.69**

fruits et légumes

ORANGES SUNKIST DE CALIFORNIE, VARIETE NAVEL, NOUVELLE RECOLTE	GROSSEUR 113	.89 LA DOUZ.
CÉLERI PASCAL DE CALIFORNIE, CANADA NO. 1	GROSSEUR 24	.43 LE PIED
POMMES SPARTAN DE C.-B. EXTRA DE FANTAISIE.		.31 LA LB.
POIRES ANJOU DE C.-B. EXTRA DE FANTAISIE.		.35 LA LB.

Dans tous nos magasins, vous trouverez un vaste choix de fruits et légumes: tangelos, limettes, citrons Sunkist, grosses oranges Sunkist, melons d'Espagne, melons au miel, melons d'eau, poires Anjou et Passe Crassane, ananas, papayes, fraises, avocats, châtaignes, noix de coco, kumquots, haricots verts et jaunes, piments verts, choux de Bruxelles, choux-fleurs, aubergines, radis, chicorée et escarole, endive, persil, menthe, aneth, cresson, laitue chinoise, boston et romaine, céleri, échalotes, champignons, etc.

En plus, vous trouverez une grande variété de noix, dattes, figues et fruits séchés, ainsi qu'un assortiment complet de plantes vertes pour la maison et de fleurs en pot, cyclamens, chrysanthèmes, etc.

pâtisseries

BEIGNES AU SUCRE
STEINBERG
PQT DE 12 **29¢**

BÛCHES DE NOËL
7" CH. $1.25 | 11" CH. $1.89

GÂTEAU ÉTAGÉ
AU CHOCOLAT FUDGE
STEINBERG 16 OZ CH. **49¢**

TARTE À L'ANANAS STEINBERG 24 OZ - 8" CH. 49¢

PAINS À SALADE STEINBERG PQT DE 12 44¢

GÂTEAUX AUX FRUITS
DELUXE, STEINBERG

1 LB	99¢	CARRÉ TRANCHÉ 3 LB	$2.89
FONCÉ 20 OZ	$1.39	ROND 2 LB	$2.29
CARRÉ TRANCHÉ 2 LB	$1.99	ROND 3 LB	$3.19

GÂTEAUX FAMILIAUX

1 LB	89¢	2 LB	$1.79
1½ LB	$1.49	3 LB	$2.99

ACHATS BONIS — doubles économies

	COMPAREZ
BOISSON AUX FRUITS ALLENS, SAVEURS VARIÉES BTE 48 OZ	.31
JUS DE TOMATES LIBBY'S, CANADA DE FANTAISIE BTE 19 OZ	.22
COLLATIONS VARIÉES GENERAL MILLS PQTS 4 À 6 OZ	.49
SEVEN-UP BOUT. 28 OZ	.23
PEPSI-COLA 6 BOUT. 26 OZ	1.29
DÉTERSIF TIDE BTE ÉCON.	1.89
EAUX GAZEUSES ICE CASTLE BOUTEILLE 26 OZ	.21
MÉLANGE À POUDING ROBIN HOOD BTE 9 OZ	.28
SARAN WRAP ROUL. 12" x 100'	.66

BAS TOUS LES JOURS
COCKTAIL DE FRUITS
ORCHARD KING
BTE 28 OZ **.56**

bas tous les jours

	COMPAREZ
EAU MINÉRALE PERRIER BOUT. 25 OZ	.55
EAUX GAZEUSES STEINBERG BTE 10 OZ	.11
HARICOTS JAUNES DE CHOIX ORCHARD KING BTE 19 OZ	.25
MAÏS EN CRÈME DE CHOIX ORCHARD KING BTE 19 OZ	.27
COMPOTE DE POMMES DE FANTAISIE ORCHARD KING BTE 19 OZ	.34

BAS TOUS LES JOURS
PÊCHES
EN MOITIÉS OU EN TRANCHES DE FANTAISIE, GOLD REAF
BTE 28 OZ **.56**

BAS TOUS LES JOURS
JUS DE TOMATES
ORCHARD KING
CANADA DE FANTAISIE
BTE 48 OZ **.39**

produits populaires

	COMPAREZ
EAU MINÉRALE MONTCLAIR BOUT. 30 OZ	.33
COCA-COLA BOUT. 26 OZ	.26
PATATES CHIPS HUMPTY DUMPTY SAC 9 OZ	.63
COCKTAIL OCEAN SPRAY AUX CANNEBERGES (BOUT. 40 OZ. .79) BOUT. 24 OZ	.54
COCKTAIL POMMES-CANNEBERGES OCEAN SPRAY BOUT. 40 OZ	.69
BETTERAVES MARINÉES TRANCHÉES HABITANT (MARINADES 48 OZ. .69) POT 24 OZ	.41
PETITES CREVETTES CLOVER LEAF BTE 4.5 OZ	1.19
HUÎTRES FUMÉES CLOVER LEAF BTE 3½ OZ	.53
CAFÉ TORRÉFIÉ MAXWELL HOUSE SAC 1 LB	1.09

olives et cornichons

	COMPAREZ
CORNICHONS POLSKIE BICKS POT 32 OZ	.65
CORNICHONS MÉLANGÉS ET SUCRÉS ORCHARD KING POT 14 OZ	.45
GHERKINS SUCRÉS ORCHARD KING POT 16 OZ	.59
OLIVES FARCIES MANZANILLA McLARENS POT 15 OZ	.93
OLIVES COLOSSAL MÉLANGÉES GATTUSO POT 20 OZ	.95

BAS TOUS LES JOURS
JUS DE POMMES
ORCHARD KING
CANADA DE CHOIX
BTE 48 OZ **.57**

HEURES D'OUVERTURE

Lundi	8.30 A 9h.	Jeudi	8.30 A 9 h.
Mardi	8.30 A 9h.	Vendredi	8.30 A 9h.
Mercredi	8.30 A 9h.	Samedi	8.30 A 6h.

produits populaires

	COMPAREZ
FEUILLE D'ALUMINIUM ALCAN (ROUL. 18' x 25' .82) ROUL. 12" x 25'	.45
DÉTERSIF AU CITRON SWEETHEART 2 PQTS 24 OZ	.75
NETTOYEUR DUTCH BTE 14 OZ	.24

bas tous les jours

	COMPAREZ
FROMAGE GRUYÈRE A LA CARTE STEINBERG PQT 8 OZ	.59
MÉLANGE À COLLINS AFTER FIVE PQT 6 OZ	.95
CURE-DENTS BARIBO LA BTE	.42

ANNONCES CLASSÉES

Tél: 545-4895-96-97-98

AUTOS A VENDRE

25 CHEVROLET 1972, ex-taxis à vendre, prix $750., premiers arrivés premiers servis. MONTREAL, DEPT. l'auto usagée, HARROLD COMMING LTD 5255, Ouest Jean-Talon. Tél.: 1-739-1911.

F-438

DIVERS A VENDRE

ACHETONS monnaie Canadienne .50, .25 et les .10, 1966 en baissant, bon pourcentage. Tél.: 543-6247.

f-445

— — —

CALCULATEURS ELECTRONIQUES, portatifs et électriques, $79.95, CLASSEURS, 4 tiroirs, usagés, DACTYLOS usagées, vente et location, librairie saguenay, 375, Ave. Montcalm, tél.: 543-7744.

f-464

MAISONS A VENDRE

CHICOUTIMI NORD, quartier résidentiel, près du Parc de la Colline, terrain de 9,340 p.c., 3 chambres, salon, cuisine, cuisinette, salle de bain, 1 pièce finie au sous-sol, carport avec armoires, tapis mur à mur partout, laveuse à vaisselle, cause: transfert. 139, du Ruisseau.

f-463

MOTOS-NEIGE A VENDRE

SNO CRUISER 1970, à vendre avec trailer, en parfaite condition, remonté à neuf. Tél.: 547-0766.

f-471

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: 3 pièces, meublé, chauffé, rue Duchesne, près Centre d'Achats sous location libre janvier. Tels: 545-5331 et 549-5201.

F-472

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: neuf, 4 pièces, plus chambre de bain, entrée indépendante, belle vue, située Chicoutmi-Nord, entrées laveuse sécheuse, tapis, chauffé, stationnement pour auto, tél.: 549-7515 heures de bureau.

f-435

— — —

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, meublé ou non meublé, peinturé à neuf, s'adresser à 2030, Roussel, Chicoutimi-Nord. Libre immédiatement. Tél.: 543-3113.

f-468

FEMMES DEMANDÉES

Les fêtes sont à notre portée, vous auriez besoin d'un surplus d'argent, devenez représentantes pour la compagnie REGINE DE FRANCE. Tels: 549-6728 ou 542-2854 ou 662-5403 Alma.

f-295

HOMMES DEMANDÉS

AGENTS DE SECURITE demandés pour Hauterive, Port-Cartier, Sept-Iles et Fermont. Bonnes conditions de travail, exigence: posséder un permis d'agent de sécurité, agés de 20 à 55 ans, mesurer 5'7" et plus. Pour entrevue se présenter à 580, Grande Allée est, suite 170, Québec ou appeler à 522-4791.

f-439

REPRESENTANTS d'assurance de 22 à 50 ans, avec ou sans expérience, 9e année de scolarité et automobile. 549-3935.

f-324

— — —

NOUS SOMMES en mesure de fournir au représentant qualifié l'entrainement et le support nécessaire pour l'aider à se créer un poste intéressant au sein de notre compagnie. 545-4218.

f-437

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

NOUS requérons les services d'une personne d'apparence soignée, désireuse de se créer une carrière intéressante dans la vente. Pour appointement 545-4219.

f-436

POUR INSÉRER UNE

annonce classée

SIGNALEZ:

CHICOUTIMI

545-4895

ALMA

662-6629

NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

SURVIVANT — M. Stanley Hayes, de Washington, couvert de suie, traverse le centre de secours, lundi, à l'aéroport international Logan de Boston, après être sorti indemne d'un avion DC-10 qui s'est écrasé, alors qu'il transportait 167 personnes à son bord. (Téléphoto PA)

L'équipage de Soyouz reçoit des voeux d'un bon vol de Skylab

HOUSTON (AFP) — En apprenant, mardi, que deux cosmonautes avaient été lancés à bord d'un vaisseau Soyouz, les trois astronautes américains qui se trouvent à bord du Skylab depuis 33 jours leur ont souhaité la bienvenue dans l'espace.

"Nous leur souhaitons un bon vol", a dit Gérald Carr, commandant de la mission Skylab, au Centre spatial Johnson de Houston, au Texas.

Les experts du Centre spatial ont rappelé que, bien que les Etats-Unis aient à ce jour effectué 30 lancements habités et l'URSS 20, les deux pays n'avaient jamais eu d'équipages sur orbite terrestre en même temps. Ils ont ajouté qu'il était encore trop tôt pour déterminer si les orbites du Soyouz et du Skylab permettraient aux deux équipages de se voir en cours de vol.

EXPERIENCES

Par ailleurs, il a été annoncé au Centre spatial que les équipages de Skylab 1 et Skylab 2 avaient réussi à fabriquer dans l'espace des critaux semi-conducteurs de qualité très pure de près de trois centimètres, soit dix fois plus grands que ceux produits sur Terre. Les astronautes ont également fait des soudures de tuyaux bout à bout sans la moindre bavure. Ces expériences, ont déclaré les experts, sont très encourageantes en ce qui concerne l'assemblage d'une station spatiale en orbite dans l'avenir.

Procès à Francfort

FRANCFORT (Reuter) — Le procès de deux hommes accusés d'avoir participé au massacre de Gitans et de Juifs pendant la Seconde guerre mondiale au camp de concentration d'Auschwitz s'est ouvert mardi à Francfort.

Alois Frey, 62 ans, électricien et Willy Sawitzki, 54 ans, dessinateur, ont plaidé non coupables. On s'attend que le procès dure plusieurs mois.

Sawitzki est accusé d'avoir assisté en tant qu'ancien sous-officier dans les SS à l'exécution de 400 jeunes, embarqués à bord de camions à Auschwitz et conduits à des fours d'incinération, où ils ont été brûlés vifs. L'accusation stipule que des témoins ont vu des SS rejetter dans le brasier ceux des enfants qui parvenaient à sortir, transformés en torches humaines.

Sawitzki est également accusé d'avoir aidé à la déportation et à leur transfert dans les chambres à gaz de quelque 3,000 Gitans du camp spécial d'Auschwitz-Brikenau.

Selon l'acte d'accusation encore, Frey aurait fait exécuter plusieurs travailleurs du camp jugés inaptes à leur emploi et aurait abattu de sa propre main deux Juifs qui ne maniaient pas assez rapidement le marteau.

Accident au Brésil

RIO DE JANEIRO (AFP) — Quatre-vingts personnes ont été tuées et quarante autre blessées dans un accident de chemin de fer près de la localité de Salvador, capitale de l'Etat de Bahia, au Brésil, a annoncé cette nuit l'agence brésilienne JB.

Selon l'agence, un train de marchandises et un train de voyageurs sont entrés en collision dans les faubourgs de la ville.

Tragédie ferroviaire

RIO DE JANEIRO (AFP) — Au moins 18 personnes ont été tuées et 20 autres blessées dans la collision survenue, lundi soir, dans les faubourgs de la ville de Salvador Etat de Bahia, précise, mardi matin, l'agence de presse brésilienne JB.

L'accident, selon l'agence, serait dû à une erreur d'aiguillage.

Energie

Les premiers ministres provinciaux se préparent pour la conférence de janvier

Tant dans l'Est que dans l'Ouest du Canada, les premiers ministres provinciaux se préparent aux débats véhéments que ne manquera pas de soulever la conférence fédérale-provinciale sur l'énergie, les 22 et 23 janvier prochains.

Le premier ministre Gérald Regan, de la Nouvelle-Ecosse, a déclaré, lundi, que le gouvernement fédéral a "une responsabilité majeure, celle de remédier à la situation énergétique inacceptable qui est le lot des provinces maritimes".

M. Regan, ainsi que les premiers ministres du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Edouard, MM. Richard Hatfield et Alex Campbell, participant à une réunion du Conseil des premiers ministres des provinces maritimes, ont rejeté une suggestion du premier ministre Trudeau, qui leur demandait de réduire leurs taxes de vente sur l'essence afin de faire diminuer les prix.

M. Regan a déjà fait savoir qu'il comptait, à la conférence de janvier, demander un subside fédéral pour le carburant des provinces maritimes.

Les trois premiers ministres ont émis un communiqué disant qu'"Ottawa avait presque complètement oublié les régions du Canada situées à l'est de Montréal, dans les solutions qu'elle a proposées aux problèmes difficiles de l'approvisionnement et de la hausse des prix du pétrole".

Le Québec et les provinces maritimes, qui reçoivent la majeure partie de leur pétrole brut du Vénézuela, ont vu le prix des produits pétroliers considérablement monter.

L'OUEST

D'autre part, toutes les provinces de l'Ouest, et la partie de l'Ontario située à l'ouest de la vallée de l'Outaouais tirent leur pétrole surtout de l'Alberta, et le premier ministre de cette province, M. Peter Lougheed, a fait savoir qu'il s'attend à d'autres confrontations avec le gouvernement fédéral au sujet de la politique énergétique d'Ottawa.

L'Alberta, en particulier, s'oppose à ce que le gouvernement fédéral prolonge le gel des prix du pétrole brut jusqu'à la fin de l'hiver et à qu'il continue à imposer une taxe d'exportation sur le pétrole.

Avant la prorogation de la législature, la semaine dernière, l'Alberta a approuvé un projet de loi imposant un contrôle de la production du pétrole ainsi que des prix et des taxes.

De son côté, la Saskatchewan tente de faire adopter un projet de loi qui aurait pour effet de contrôler la production du pétrole et les bénéfices, de règlementer les prix de gros et de transférer à la province les titres de propriété des gisements de pétrole actuellement aux mains de l'entreprise privée.

TARIF D'ABONNEMENT

Le prix par porteur: 75 ¢ par semaine pour 6 éditions.
Le prix dans les dépôts: 15 ¢ la copie.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.
Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an: $40.00
6 mois: $23.00

Autres régions du Canada:
1 an: $50.00
6 mois: $30.00

Pays étrangers:
1 an: $60.00
6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

D'ici la fin de janvier la force d'urgence des NU aura 7,000 hommes

LE CAIRE (Reuter) — La force d'urgence des Nations Unies postées sur le front israélo-égyptien atteindra la plénitude de ses effectifs, 7,000 hommes, d'ici la fin de l'année ou la mi-janvier, a annoncé mardi, un porte-parole de l'ONU au Caire.

La force compte pour l'instant 4,600 hommes. Elle recevra encore des contingents d'Indonésie, du Népal, du Canada, du Kenya et du Sénégal.

De source informée, on déclare que la tâche de la force est rendue ardue par la proximité des lignes israéliennes et égyptiennes, et par la présence de champs de mines entre elles.

Le dernier rapport de l'ONU signale 53 incidents, dimanche, quatre impliquant des éléments de l'ONU qui ont essuyé des tirs, sans cependant subir de pertes. Ceci signifie que les incidents, qui ont connu un regain avec la visite de M. Kissinger au Caire, n'ont pas diminué.

Curtis soumet des mesures de représailles

AUGUSTA, Me. PA — Le gouverneur Kenneth Curtis, de l'Etat du Maine, croit que les autorités de ces Etat pourraient en toute légalité couper l'acheminement par pipeline de pétrole brut en direction du Canada, en représaille contre la diminution des approvisionnements de pétrole canadien destiné aux moulins à papier du Maine.

Le gouverneur démocrate a cependant ajouté qu'il espérait ne jamais avoir à recourir à cette mesure, bien que, d'après lui, celle-ci serait parfaitement légale.

M. Curtis répondait ainsi à une question qui lui était posée au cours d'une conférence de presse, lundi, au sujet de la possibilité que l'Etat du Maine puisse couper l'acheminement du pétrole vers Montréal par le pipeline qui relie la métropole canadienne au port de Portland.

M. Curtis a de plus révélé qu'il avait établi des contacts avec les autorités canadiennes à Ottawa afin d'obtenir que la société pétrolière Irving Oil, du Nouveau-Brunswick, puisse continuer d'approvisionner les moulins à papier du nord-est de cet Etats en pétrole industriel.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

REPRESENTANT DEMANDE

AVEC EXPERIENCE POUR COMPAGNIE DE PRODUITS CHIMIQUES,

Travail dans la région. Dois posséder auto. Faire parvenir curriculum vitae à:

C.P. 924,
Chicoutimi, P.Q.

SECRETAIRE DEMANDEE

Pour travail de bureau, possédant sténo, dactylo, minimum 2 ans d'expérience. Bon salaire & bonnes conditions de travail.

Pour rendez-vous, téléphoner à:

549-4884

et demander M. Asselin

DECOUPEZ ET APPORTEZ A P.D.S

VALIDE SEULEMENT

Si déposé dans le mail central de Place du Saguenay
Valide pour toute la série

COUPON PARTICIPATION

A L'EMISSION DE

PLACE du SAGUENAY

CO-ANIMEE PAR
YVES JOBIN ET JEAN DUCHARME

"Bonne Journée"

A L'ORGUE YVAN LACASSE

Les mardi, mercredi et jeudi de 8h. a.m. à 9h. a.m., sur les ondes de CKRS-TV.
Conditions: Les gagnants devront répondre à une question facile pour se mériter leur prix. Ce coupon est valide pour toute la série télévisée "Bonne Journée". Les prix seront acceptés tels quels. Les employés(es) des Boutiques et grands magasins de Place du Saguenay et leurs parents immédiats ne sont pas éligibles.

NOM.....
ADRESSE.....
TELEPHONE.....

PATRONS

LA NOUVELLE APPARENCE

La nouvelle apparence!
Patron imprimé: 9060
Grandeurs: 8-18
Par Marian Martin.

Cousez le nouveau cardigan à l'apparence festivale, sportive, nonchalante, le pullover avec collet en V et le pantalon.

Complétez les ensembles dans le rayé, couleurs solides, carreaux en diagonal, des tartans, des tricots confortables.

Patron imprimé: 9060
Grandeurs: 8-10-12-14-16-18
Les quantités de tissu sont indiquées dans le patron.
0.75.

Ces patrons sont imprimés en anglais. Un lexique français des principaux termes de couture les accompagne. Soixante-quinze (0.75) pour chaque patron, en argent, chèque ou mandat. Ajoutez 0.15 pour chaque patron pour la livraison de première classe. Envoyez votre commande à: "Le Quotidien" du Saguenay-Lac St-Jean, 60, Progress Avenue, Scarborough, Ontario M1T 4P7.

Nouveau!
150 nouveaux motifs dans notre catalogue 1974 de travail à l'aiguille. Trois motifs gratuits, envoyez (0.75).
Nouveau!
Livre de couture et tricot, avec patrons de tissus de base: $1.25.
Livre de crochet de fleurs, mode, cadeaux, courtepointes: $1.00.
Livre de crochet "Instant": $1.00.
Livre pour économiser "Instant": $1.00.
Livre d'art facile de travail à l'aiguille: $1.00.
Livre pour courtepointes no 14: $1.00.
Livre complet pour cadeaux: $1.00.
Livre "Instant" macramé: $1.00.
Livre pour patrons 16 couvertures piquées: $0.60.
Livre pour couvertures piquées de musée no 2: $0.60.
Livre de 15 couvertures piquées du jour no 3: $0.60.
Livre "Instant" de 16 tapis: $0.60.
Livre 12 patrons courtepointes no 12: $0.60.

LE QUOTIDIEN
a/s Marian Martin
60 Progress St.
Avenue Scarborough
Ontario MIT 4P7
Numéro _____
Taille _____
Nom _____
Adresse _____

"REQUETE A LA REGIE DES SERVICES PUBLICS"

MAURICE RHAINDS — 32, rue des Tulipes, boul. St-Jean-Baptiste, Chicoutimi.
Camionneur — 549-3096

DEMANDE DE PERMIS SPECIAL

"Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat".

"De tous les endroits des districts électoraux provinciaux de Chicoutimi, Lac St-Jean et Roberval aux encans d'animaux de Ste-Croix, Normandin (Lac St-Jean) et Chicoutimi, pour le transport d'animaux vivants."

PAGE & BEAULIEU, avocats
Procureurs du requérant.

AVIS DIVERS

CAMPUS ALMA
461, champagnat
CAMPUS CHICOUTIMI
534, jacques-cartier est
CAMPUS JONQUIÈRE
65, st-hubert
CAMPUS ST-FÉLICIEN
14, rue leclerc

collège régional du saguenay-lac st-jean
SIÈGE SOCIAL: 400, Rue Mellon, Arvida Tél.: (418) 548-7191

APPEL D'OFFRES

Améliorations et transformations, Ecole St-Jacques, Arvida, Qué.

PROPRIETAIRE:
Le Collège Régional du Saguenay-Lac St-Jean, 400, boul. Mellon, Arvida, Qué.

ARCHITECTE:
André Labbé,
339, rue Davis, Arvida, Qué.

INGENIEURS EN STRUCTURE:
Gravel, Cauchon, Simard & Associés, 23, rue Racine est, Chicoutimi, Qué.

INGENIEURS EN MECANIQUE-ELECTRICITE:
Lemieux, Morin, Bourdages, Doucet, Simard & Associés, 525, boul. du Centenaire, Jonquière, Qué.

Le Collège Régional du Saguenay-Lac St-Jean, propriétaire, demande des soumissions pour effectuer des améliorations et transformations à l'Ecole St-Jacques, 218, rue Gilbert, Arvida.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, contre un dépôt de (100.00) cent dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de vingt-cinq mille (25,000.00) dollars à l'ordre du propriétaire ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quatre-vingt-dix jours (90) de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au 400, rue Mellon, Arvida jusqu'à quinze (15.00) heures, heure en vigueur localement, le vingt-quatre (24) du mois de janvier 1974 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité. Ces sous-traitants devront se conformer aux règlements du B.S.D. et de leur propre association pour la remise de leurs soumissions, dans les délais et modalités prévus.

MONTANT DU CHEQUE VISE OU CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION EN DOLLARS

SPECIALITES	
Plomberie	($ 1,000.00)
Chauffage	($ 1,500.00)
Ventilation-Climatisation	($ 5,000.00)
Electricité	($ 3,000.00)

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour 120 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Fait à Arvida, ce 17 décembre 1973.

Guy Gaudreault,
Secrétaire général,
Collège régional du Saguenay-Lac St-Jean.

A la Maison du Canada

Affluence de demandes de Britanniques qui veulent venir s'établir au Canada

LONDRES (PC) — Depuis le début de la crise économique qui sévit actuellement en Grande-Bretagne, il y a, à la Maison du Canada, une affluence de demandes de renseignements de la part de Britanniques qui songent à quitter leur pays et à s'établir au Canada. On n'a cependant pas encore noté une augmentation réelle du nombre des immigrants.

Un porte-parole de la Maison du Canada a laissé entendre que les demandes de renseignements pourraient être encore plus nombreuses au début de la nouvelle année surtout si la situation économique devait se détériorer davantage. Selon le porte-parole, il est cependant trop tôt pour faire des prévisions.

"On ne prend pas, en une nuit, a observé le fonctionnaire canadien, la décision d'émigrer". "Cette décision, a-t-il poursuivi, est mûrie pendant des mois et des années".

L'émigration britannique a d'ailleurs connu une hausse avant même le début de la crise actuelle.

Pour les neuf premiers mois de 1973, il y eu 19,788 personnes qui émigrèrent au Canada comparativement à 13,084 pour la même période en 1972.

Les demandes d'immigration britannique au Canada augmentent généralement à la suite d'une récession mais pendant les années d'après guerre 1945-1972, le total des immigrants s'est élevé à presqu'un million de personnes.

Air-France

Les mécaniciens naviguants déclencheront une grève du 20 au 25 décembre

PARIS (AFP) — Le Syndicat des mécaniciens naviguants de la compagnie Air France a décidé, mardi, de déclencher une grève de cinq jours, du jeudi 20 décembre au mardi 25.

Cette grève a pour but de protester contre la décision de la compagnie de reduire l'équipage à bord des Boeing 747 sur les parcours supérieurs à 10 heures de vol.

Jusqu'à présent, Air France acceptait un commandant de bord, un co-pilote, un mécanicien naviguant et deux suppléants. Pour réduire ses frais d'exploitation, Air France a décidé de réduire à quatre ce personnel technique et les mécaniciens s'élèvent contre cette décision qui porte, selon eux, atteinte à leur profession.

Il y a deux ans, en vue d'appliquer cette décision, Air France avait modifié sa règlementation. Le Syndicat des mécaniciens naviguants avait attaqué ce texte, mais avait été dérouté, en avril dernier, par le conseil d'Etat.

D'autre part, Air France a annoncé que des mesures avaient été prises pour assurer normalement les vols, au moins pendant les deux premiers jours.

L'Iran expédie cinq millions de barils par jour

TEHERAN (Reuter) — Le pétrole continue à être expédié d'Iran au rythme de cinq millions de barils par jour. Le porte-parole de la Compagnie iranienne du pétrole a déclaré, mardi, que les mesures adoptées par les Arabes n'ont eu aucun effet sur les exportations iraniennes de pétrole.

Le chah a déclaré à plusieurs reprises que l'Iran n'emploierait pas le pétrole en tant qu'arme politique, et que la production nationale ne serait pas réduite.

Augmentation du prix du pétrole vénézuélien

CARACAS (AFP) — Le Venezuela augmentera le prix de son pétrole après la réunion des ministres du Pétrole des pays du Golfe, qui doit s'ouvrir samedi prochain, a déclaré, mardi, le ministre vénézuélien des Mines et hydrocarbures.

Le prix actuel est de $7.74 le baril. Le ministre a rappelé que le prix de référence sur lequel le Venezuela se basait est celui des pays producteurs du Golfe.

ESPOIR A L'HORIZON? — Le secrétaire général des Nations-Unis, M. Henry Kissinger jette un regard à l'horizon, alors qu'il regarde Lisbonne, des hauteurs du Castle Sao Jorge. Il est en compagnie du ministre des Affaires étrangères du Portugal, M. Rui Petriccio.
(Téléphoto-AP)

Sears

Pour des cadeaux bien pensés!

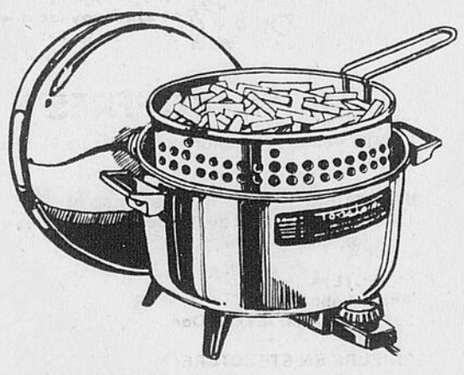

FRITEUSE 3 PINTES

Modèle à thermostat amovible. 14.99 ch.

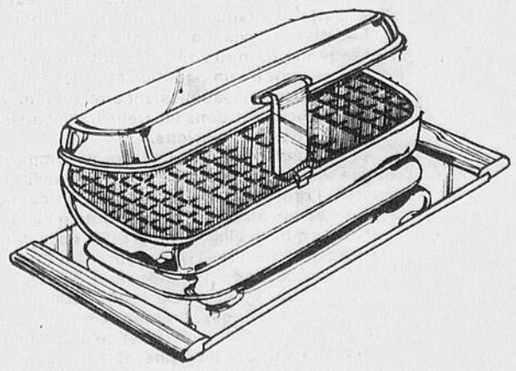

GAUFRIER DE BONNE QUALITE

Plaques réversibles. Cordon amovible. 14.99 ch.

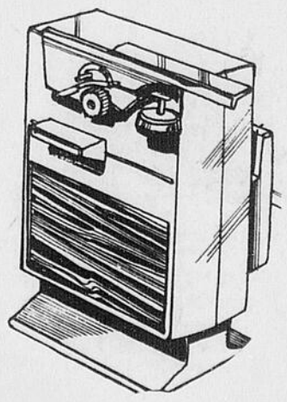

OUVRE-BOITES

Modèle avec décapsuleur et affûteur. Avocat. 14.99 ch.

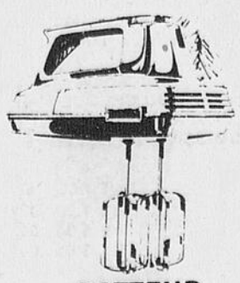

BATTEUR 5 VITESSES

Jaune moisson ou avocat. 17.99 ch.

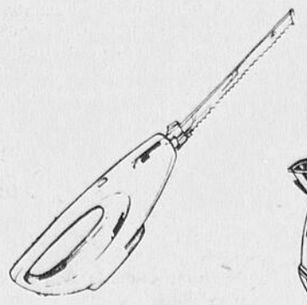

COUTEAU ELECTRIQUE

Lames jumelées, dentelées. En acier inoxydable. Fini blanc. 14.99 ch.

BOUILLOIRE

Modèle 2 pintes. Avocat ou jaune or. 19.99 ch.

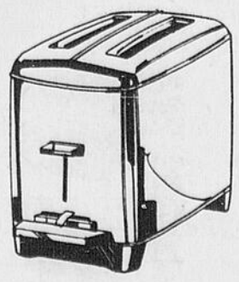

GRILLE-PAIN

Modèle 2 tranches, chromé. 9.99 ch.

Accessoires électriques — (Rayon 34)

Simpsons-Sears Ltée.

TELE-SHOPPING 549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE! Nous entretenons ce que nous vendons. Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURES POUR NOEL: LUNDI A SAMEDI: 9.15 A.M. à 9 P.M.

ARVIDA 548-8213
ALMA 668-8391
ROBERVAL 275-3722
DOLBEAU 276-094*

Sears

Pour des cadeaux bien pensés!

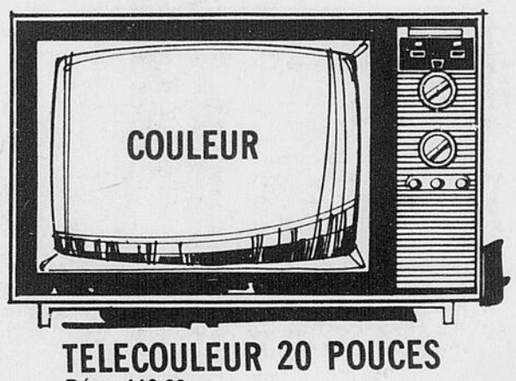

TELECOULEUR 20 POUCES

Rég.: 449.98

419.99 ch.

— Accord automatique précis.
— Marche instantanée.
— Indicateurs de canaux éclairés.
— Lampe-écran Super-Brite.
— Châssis transistorisé à 85%.
— Coffret fini noyer.

Gagantie de TV couleur

— Lampe-écran, syntonisateur et circuits imprimés garantis pendant 2 ans, main-d'oeuvre incluse la première année.
— Toute autre pièce garantie 1 an, main-d'oeuvre incluse.
— Plus 3 ans de protection supplémentaire décroissante, sur syntonisateur, lampe-écran et circuits.

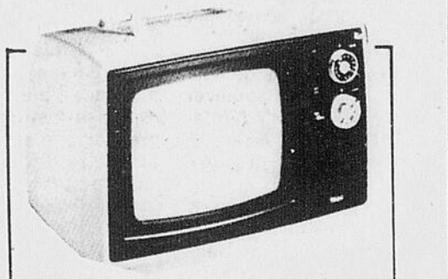

TV NOIR ET BLANC 10"

Rég.: 109.98 99.99 ch.

Lampe-écran de 10 pouces. — Châssis 9,000 volts. — Contrôles sur le devant. — Haut-parleur 3 pouces. — Coffret en plastique blanc.

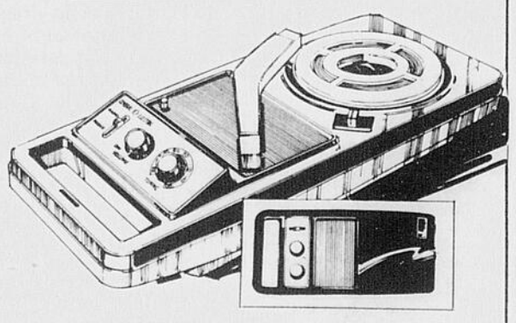

RADIO/PHONO AM

29.98 ch.

— Fonctionne sur CA ou piles "D"
— Table tournante automatique avec repose-bras.
— Radio AM incorporée.

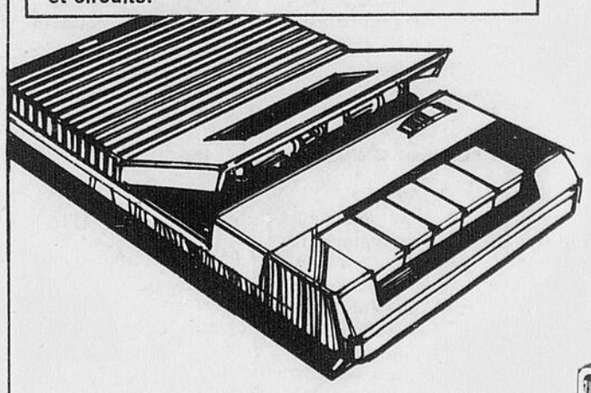

MAGNETOPHONE A CASSETTE

44.98 ch.

— Contrôle automatique du niveau d'enregistrement et arrêt.
— Fonctionne sur CA ou piles "C" incluses.
— Micriphone incorporé.

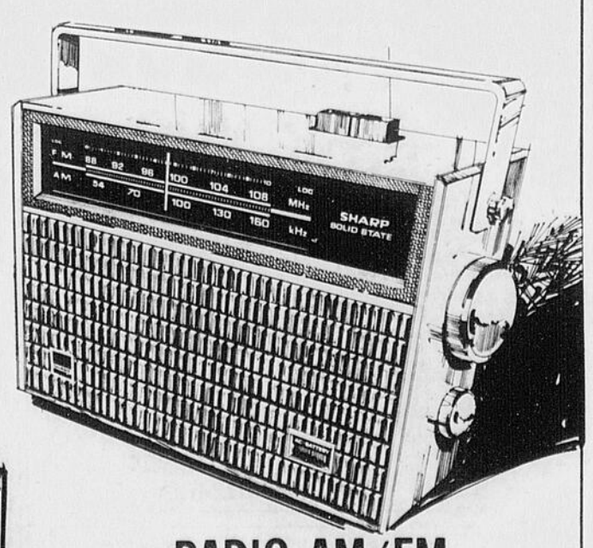

RADIO AM/FM

Rég.: 49.98

39.97 ch.

— Modèle transistorisé avec circuits intégrés
— Contrôle automatique de fréquences et de gain.
— Fonctionne sur 4 piles "D" incluses.

Radios — Télévisions — Rayon 57

RADIO-REVEIL

29.98 ch.

— Cadran illuminé facile à lire
— Interrupteur réglé jusqu'à 60 minutes.
— Ecouteur.

Simpsons-Sears Ltée.

A Londres

63 personnes blessées au cours de quatre attentats à la bombe

LONDRES (AFP) — Soixante-trois personnes au total ont été blessées au cours des quatre attentats perpétrés mardi à Londres, annonce-t-on de source officielle. Parmi elles, une demi-douzaine ont été sérieusement blessées.

Un homme en particulier, blessé par l'explosion de la voiture piégée, près de la prison de Pentonville, se trouve, selon les médecins, dans un état critique.

D'autre part, la police a indiqué que tous les véhicules suspects, et notamment ceux à proximité du palais de Buckingham, ont été déclarés sans danger.

Les attentats pourraient être le début d'une nouvelle campagne d'action. Telle est l'impression qui se renforce, après un communiqué des "Provisoires" de l'Armée républicaine irlandaise, publié mardi soir à Dublin. Il déclare: "La pression sur l'ennemi sera maintenue sur un certain nombre de fronts pendant la période de Noël."

Deux véhicules piégés ont explosé dans des rues londoniennes mardi. Le premier a fait cinquante-deux blessés dans la matinée, dans le quartier de Westminster.

Le second, derrière la prison de Pentonville, dans le nord de la capitale, n'a pas fait de victimes, l'alerte ayant pu être donnée à temps, dès réception d'un message.

Un colis piégé a également explosé, peu auparavant, dans un bureau de tri postal provisoire, établi au Royal Horticultural Garden. Six postiers ont été blessés, dont deux grièvement.

Un colis identique avait été ouvert lundi par le général O'Cock, aide de camp de la reine Elizabeth, à qui il était adressé. Ce dernier a eu le pouce arraché. Un troisième colis a également été intercepté.

Enfin, un colis piégé a explosé peu avant minuit, dans un centre commercial du quartier résidentiel de Hampstead, au nord de Londres.

Cette explosion n'a fait aucune victime, mais aurait provoqué des dégâts considérables.

Ce centre commercial avait déjà fait l'objet, en août dernier, d'un attentat à la bombe qui avait endommagé plusieurs boutiques et restaurants.

EXPLOSION — Ce sont les restes et les débris d'une automobile qui a explosé à 8 h. 52, hier matin, à Londres, à l'intersection des rues Page et Thorney, dans le secteur Westminster. Trente-quatre personnes ont été transportées à l'hôpital Westminster, souffrant de coupures provenant de vitres brisées ou d'un choc nerveux. (Téléphoto AP).

RÉPONDEZ À L'APPEL!
DEVENEZ ENGAGÉ VOLONTAIRE

BRIDGE

CONFUSION

Une enchère d'ouverture qui a tout l'aspect du naturel suffit parfois à semer la confusion dans le camp adverse et son influence pourra parfois s'exercer jusqu'au jeu des dernières cartes.

La main suivante fut jouée au cours du championnat de paires libres lors du dernier tournoi régional de Montréal. En N-S, MM. Alex Lesage et Denis Lesage et leurs adversaires en E-O étaient deux visiteurs américains qui étaient semés comme étant la paire No-1.

Les frères Lesage n'en sont pas à leurs premiers succès, loin de là et ils ont de nombreux atouts dans leur sac!

Donneur: Nord
Personne vulnérable
Pi- 8-7-6
Co- 9-6
Ca- A-R-4
Tr- A-10-7-5-2

N

Pi- A-4-3-2 Co- 10-7 Ca- D-V-6-5 Tr- D-V-6	**O**	**E** Pi- D-V-9 Co- R-D-V-8-5 Ca- 10-7-2 Tr- 9-3

S

Pi- R-10-5
Co- A-4-3-2
Ca- 9-8-3
Tr- R-8-4

Nord	Est	Sud	Ouest
passe (1)	passe	1- pique (2)	passe
2- trèfles	2- coeurs	passe	passe
2- piques (3)	passe	passe (4)	passe

(1) Nord refuse d'ouvrir les enchères alors que sa main pourrait représenter un sérieux problème de redéclaration.

(2) Ayant bien l'intention de ne revenir aucunement dans les enchères, Sud tente de ravir aux adversaires ce qui pourrait être leur meilleure suite. Il s'agit d'une enchère plutôt stratégique que psychique.

(3) Evidemment Nord prend l'enchère d'ouverture de son partenaire comme étant du bon pain!

(4) Alors qu'il n'est pas sous le coup d'un contre de pénalité, Sud accepte la responsabilité du geste qu'il a posé.

Entame: deux de pique

Si réellement Sud est en possession d'une véritable suite, il y a très peu de risques que cette attaque à l'atout heurte le partenaire. Par contre, certaines coupes par le Mort sont à appréhender et ainsi l'attaque à l'atout apparaît bien logique.

Après avoir capturé le valet de pique de son roi, le déclarant fait suivre le roi et l'as de trèfle. Comme le Mort revient avec un troisième trèfle, Est se défausse du huit de coeur et Ouest se trouve en main.

L'attention de l'adversaire est rivée sur les deux trèfles affranchis qui se trouvent au Mort et il se dit qu'il faut tenter tout d'abord de faire disparaître les rentrées que représentent les honneurs de carreau. Le changement à la dame de carreau est pris par le roi. Le déclarant encaisse son as de coeur et le retour du deux se rend à Est. Celui-ci ne voit rien de mieux que le changement au neuf de pique qui est couvert par le dix et l'as, ce qui donne le tableau suivant:-

Pi- 8
Co- -----
Ca- A-4
Tr- 10-7

Pi- 4-3 Co- ----- Ca- V-6-5 Tr- -----	**N** **O** **E** **S**	Pi- D Co- R-D Ca- 10-7 Tr- -----

Pi- 5
Co- 4-3
Ca- 9-8
Tr- -----

Evidemment après un retour à l'atout de la part d'Ouest le déclarant n'obtiendrait qu'une seule autre levée par l'as de carreau. Mais par contre ce retour à l'atout pourrait permettre au déclarant d'obtenir les levées restantes si comme l'envisage Ouest le déclarant était en possession de quatre atouts!

Le retour d'un carreau est pris par l'as et alors que le Mort revient à trèfle Est et le déclarant abandonnent un carreau. Ayant toujours une fausse idée de la main, Ouest revient à carreau et voici qu'il est maintenant impossible pour E-O d'empêcher le déclarant d'obtenir deux autres levées par le cinq et le huit de pique, peu importe qu'Est coupe ou non ce retour à carreau. Ainsi le déclarant réalise son contrat grâce à la confusion semée chez les adversaires et le gain de 110 points représente une suprématie alors que la possibilité des mains N-S se limitait à 2-trèfles pour un gain de 90 points. Si la tâche avait été amère le gain était cependant savoureux.

Noël Duchesne

Sears

Pour des cadeaux bien pensés!

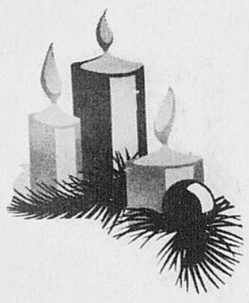

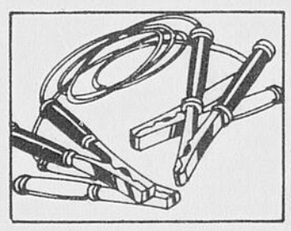

CABLES DE SURVOLTAGE

Rabais .50! Câbles de 8 pieds pour autos 6 ou 12 volts. En cuivre, pinces 200 ampères plaquées zinc. Rég. 4.49.

3.99

33e—Chargeur de batterie 4 A, avec voyant de polarité. Pour 12 V
13.79

33f—Lanterne à lumière blanche, clignotant d'urgence. Pile incl.
5.99

33a—Pistolet dégivreur efficace; se branche dans l'allume-cigare.
3.99

33k—2 phares au quartz-halogène, pour remplacer phares scellés 7". 12 V. 55/60 W. Approuvés ACNOR.
29.98

33h—Dégivreur de vitre arrière. Interrupteur 2 vitesses, se monte sur tableau de bord. Très pratique.
19.97

33n—Boussole d'auto. S'allume en poussant le bouton. Pile incl.
5.89

33p—Projecteur 1200', se branche dans allume-cigare. Cordon de 10'.
6.89

Ensemble stéréo d'auto: un cadeau parfait!

33r—Pour écouter de la musique pendant que vous roulez. L'ensemble comprend un lecteur stéréo compact 8 pistes, 2 haut-parleurs de qualité, baffles forme coin, et une cartouche de musique plaisante.

Lecteur, haut-parleurs, cartouche **69.98**

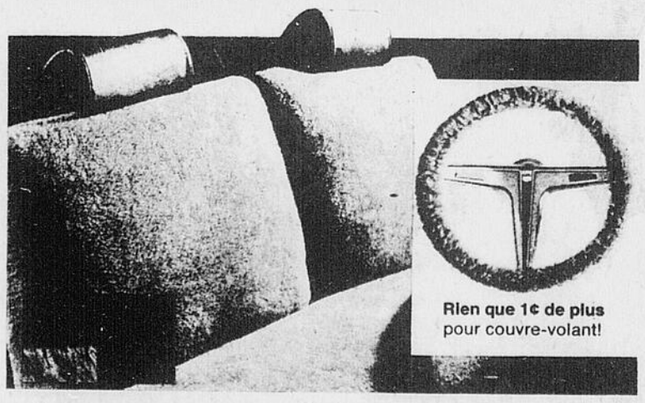

Rien que 1¢ de plus pour couvre-volant!

Housses en réclame!

33t—RABAIS 1.50. Housses de sièges d'auto, en peluche Orlon*, pour bel aspect et confort. Pas besoin d'outils pour les installer. Rouge, noir, chameau, avocat ou bleu moyen au choix. Pour la plupart des autos. Pour sièges baquet à dossier haut $1.00 de plus. Venez voir notre assortiment. Avant ou arrière au choix. Rég. 9.99 ..... **8.49**
*MARQUE DÉPOSÉE

33u—Jeu housses/couvre-volant **8.50**

33w—Notre meilleur aspirateur d'auto, garanti 5 ans! Le plus puissant qu'on ait vu. Interrupteur, éclairage. Cordon de 16'; se branche dans allume-cigare.
19.99

Premium Extra-Duty

Garantie 54 mois* (remplacement gratuit jusqu'à 1 1/2 an). Parois en polypropylène, plus minces (intérieur plus grand) et plus solides (5 fois plus résistantes à la torsion que celles caoutchouc). Voir comment commander et tableau commençant à la page opposée.

33y—Réchauffez votre auto pendant la nuit, vous n'aurez pas à gratter les vitres givrées. 110 V seulement.
13.99 à 14.98

33z—RABAIS 3.00. Ensemble lampe vérifiant allumage, vérificateur compression, jauge de dépression, démarreur télécommandé. Rég. 19.99
14.99

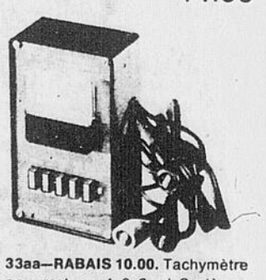

33aa—RABAIS 10.00. Tachymètre pour moteurs 4, 6, 8 cyl. Système 12 V + ou—masse. Bouton démarreur télécommandé. Bas 0-1200 tpm, haut 0-6000 tpm. Régulièrement 35.98
29.98

33bb—RABAIS 10.00. Lampe de luxe pour l'allumage, pourvue de circuits transistorisés. Tube stroboscopique au zénon. 12 V seulement. Rég. 39.98.
29.98

33j—Coussin d'auto. Il chauffe sans que vous ayez à le brancher.
3.98

33dd—Pour réchauffer thé, café, conserves alimentaires, biberons. Se branche dans allume-cigare.
14.98

Centre de l'auto.

Simpsons-Sears Ltée.

TELE-SHOPPING
549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous entretenons ce que nous vendons.
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURES POUR NOEL:
LUNDI A SAMEDI: 9.15 A.M. à 9 P.M.

Crise de la Communauté européenne

Aucun accord sur la dotation du fonds de développement régional

BRUXELLES (Reuter) — La Communauté européenne est entrée mardi dans la crise la plus grave qu'elle ait eu à traverser depuis qu'elle s'est élargie à neuf membres: les ministres des Affaires étrangères se sont séparés sans avoir pu se mettre d'accord sur la dotation du fonds de développement régional, et, par suite, sur le passage à la seconde phase de l'union économique et monétaire, ainsi que sur une politique énergétique commune.

Les ministres ont décidé, faute de pouvoir réellement respecter le calendrier fixé par les sommets de Paris et de Copenhague, d'"arrêter les pendules" et de reprendre les négociations sur le principal point d'accrochage, le montant du fonds de développement, avant le 7 janvier.

Ce procédé, déjà utilisé dans le passé pour des négociations entre les Six, permettra aux ministres des Affaires étrangères, lorsqu'ils se rencontreront à nouveau, de faire comme si la réunion de mardi continuait sans avoir connu de solution de continuité.

LA CRISE

La crise, qui a porté un coup sérieux aux espoirs de solidarité politique suscités par le récent sommet de Copenhague, a essentiellement porté sur le désaccord enregistré à propos du montant du fonds communautaire qui devait entrer en fonction à partir du 1er janvier, date à laquelle devait également se produire le passage à la deuxième phase de l'union économique et monétaire.

L'impossibilité de dégager un accord entre les positions très éloignées de la Grande-Bretagne, appuyée par l'Irlande et par l'Italie d'une part, et de l'Allemagne de l'Ouest d'autre part, à propos de la dotation du fonds monétaire, paraît en effet avoir déterminé les représentants des trois premiers pays, et notamment sir Alec Douglas-Home, secrétaire au Foreign Office, à ne pas accepter que les deux autres points de l'ordre du jour soient réglés sans que le premier ne le soit.

ATTITUDE ANGLAISE

Sir Alec a ainsi rappelé que le sommet de Copenhague avait décidé de faire progresser, en les traduisant dans les faits, les questions de fonds régional, de passage à la seconde phase de l'union économique et monétaire, et de politique énergétique commune. "Si nous arrêtons notre décision sur ces points, ce devrait être sur tous les trois," a déclaré le ministre britannique des Affaires étrangères.

Cette déclaration de sir Alec Douglas-Home a été interprétée à Bruxelles comme signifiant que la Grande-Bretagne bloquerait tout progrès dans les questions d'union économique et monétaire et de formation d'un comité spécial de l'énergie, à moins qu'elle n'obtienne satisfaction sur la dotation du fonds régional communautaire.

La Grande-Bretagne attache une importance politique considérable à la création d'un fonds régional largement doté, dont elle espère pouvoir retirer des avantages, compensant en partie les sacrifices qu'elle doit consentir pour contribuer à la politique agricole commune.

Elle demande, ainsi que l'Irlande et l'Italie, de porter à trois milliards d'unités de compte pour trois ans la dotation de ce fonds, soit à 750 millions d'U.C. de plus que ne l'a proposé la commission.

AUTRES PROPOSITIONS

L'Allemagne de l'Ouest, pour sa part, qui aurait à verser la plus forte contribution, insiste pour que le budget régional soit limité à 600 millions d'U.C. pour les trois prochaines années, et voudrait être sûre de la bonne volonté britannique, en matière de politique énergétique commune.

Sir Alec Douglas Home a également rejeté une proposition danoise de compromis qui aurait porté à 800 millions d'U.C. le budget régional pour les trois prochaines années, et aurait dégagé la moitié de cette somme pour 1974.

Les Britanniques, enfin, se sont déclarés hostiles au désir, exprimé par Bonn, de concentrer les opérations du fonds sur les régions les plus déshéritées de la Communauté, principalement en Italie, en Irlande et au Royaume-Uni; ils ne souhaitent nullement passer officiellement pour les "pauvres" du Marché commun.

Sears

Pour des cadeaux bien pensés!

CADEAUX POUR L'ETUDIANT OU L'HOMME D'AFFAIRES

RABAIS $30

NOTRE MEILLEURE MACHINE ELECTRIQUE 12"

Construite par un grand manufacturier, exclusivement pour Sears! Touches de répétition pour tirets, points et "x". 2 caractères interchangeables, interlignes 1 à 3, clavier 88 caractères, tabulateur, sélecteur de frappe pour un maximum de 10 copies nettes et propres. Margeur rapide, guide de page. Changement facile du ruban. Environ 18 x 16 x 8 pouces. Avec mallette de transport enduite de vinyle.

Rég.: 229.98

ch.

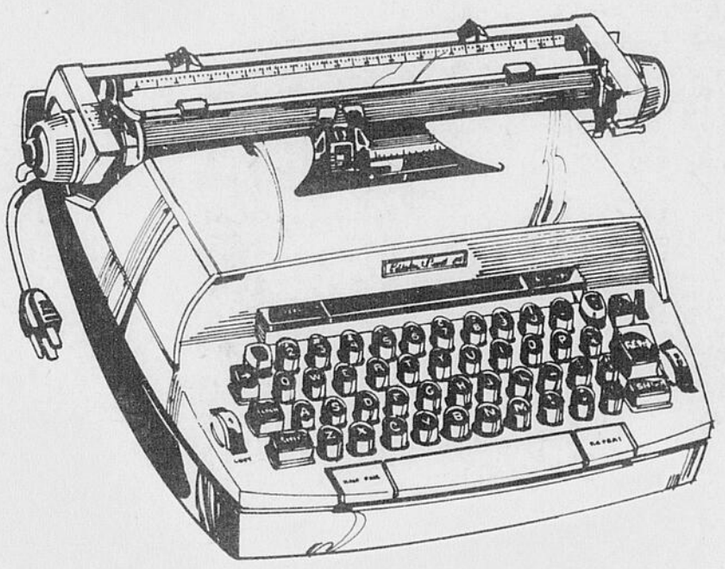

PORTATIVE "ZEPHYR II" DE SMITH CORONA

faite pour l'étudiant. Légère et robuste, elle est dotée d'un clavier de 84 caractères et d'un chariot de 9 1/2 pouces. Tabulateur 5 positions. Ruban 3 positions, sélecteur de frappe. Corps en plastique Cycolac résistant, bleu/blanc.

Rég.: 69.98

49.98 ch.

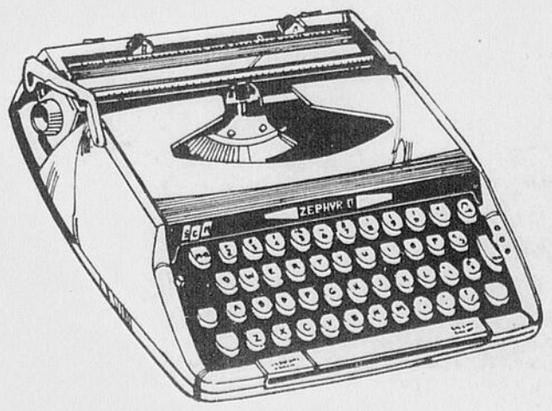

PORTATIVE "STERLING 12" DE SMITH CORONA

un cadeau de prix! Clavier 88 caractères, guide de page, interligne variable, tabulateur à touches, margeur rapide, sélecteur de frappe et touche de recul. Ruban 3 positions. Monture métallique; 2 tons de bleu. Pèse environ 14 livres.

139.98 ch.

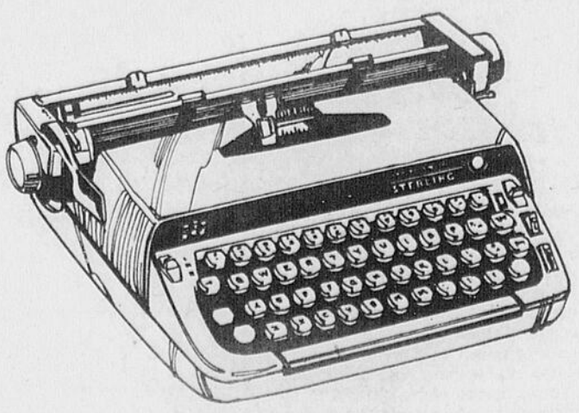

Papeterie (Rayon 3)

Simpsons-Sears Ltée.

MAGASINS OUVERTS TOUS LES SOIRS D'ICI NOEL

Sears

Pour des cadeaux bien pensés!

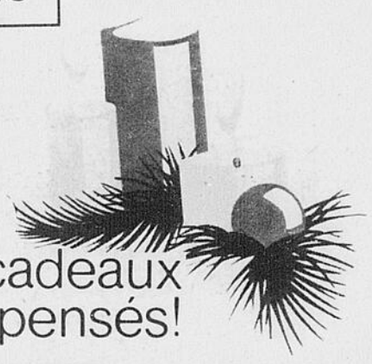

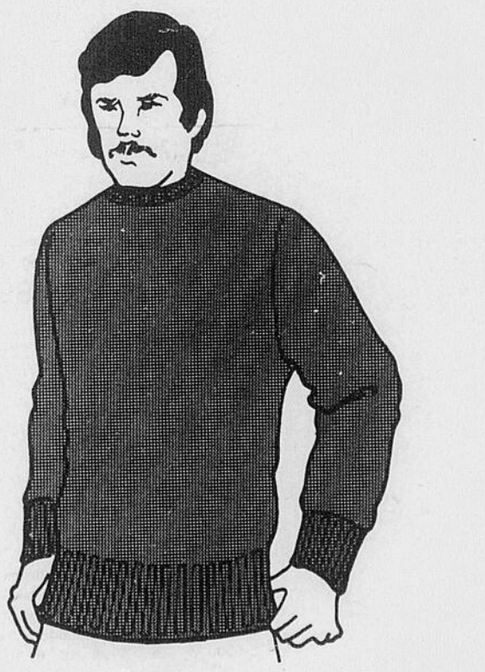

PULL-OVER POUR HOMMES

12.99 ch.

Confection 75% Orlon*/25% mohair. Tons de chameau, bleu poudre, gris ou vert. P.M.G.TG. Modèle ras du cou ou à col roulé.

PURE LAINE SHETLAND

Rég.: 16.98

13.99 ch.

Pull-overs faits au Canada; modèles avec col en V, col roulé ou encolure ronde. Epaules raglan, manches longues. Tons de bleu, avoine, gris, rouille, vert ou blanc dans le groupe. P.M.G.TG.

RABAIS 25%

POLYESTER ET COTON

Rég.: $14. à $15.

10.99 ch.

Pull-overs de marque réputée, manches longues, encolures variées, poche de poitrine. Couleurs variées. P.M.G.TG.

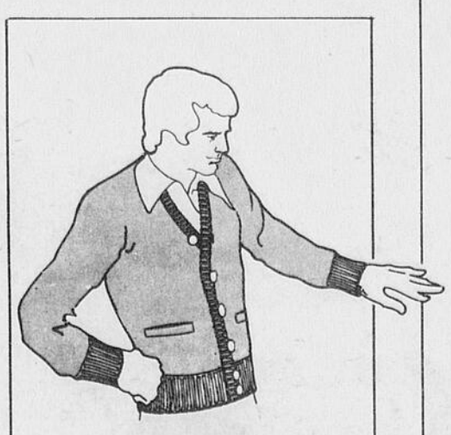

CARDIGAN ORLON/MOHAIR

14.99 ch.

Confection 75% Orlon*/25% mohair. Manches longues.

CARDIGAN TRICOT ET SUEDE

Rég.: $33.

27.99 ch.

Tricot double, devant de suède de mouton, manches longues, 2 poches achant. Tons de chocolat. Brun, beige ou jaune or. P.M.G.TG.

Simpsons-Sears Ltée.

TELE-SHOPPING

549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!

Nous entretenons ce que nous vendons.

Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

Accessoires pour Hommes (Rayon 33)

HEURES D'OUVERTURE:

LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.

JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m.

SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

Sears

Pour des cadeaux bien pensés!

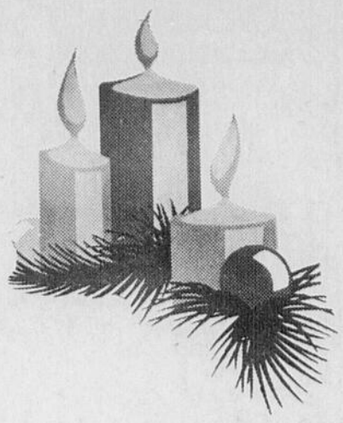

ENSEMBLE DE SKI DE FOND

Rég.: 54.95 **46.99 ens.**

Cet ensemble de qualité comprend les 5 articles mentionnés ci-dessous: skis de fond "Hortola", bottes de ski en vinyle, fixations simples, bâtons de ski en bambou du Tonkin.

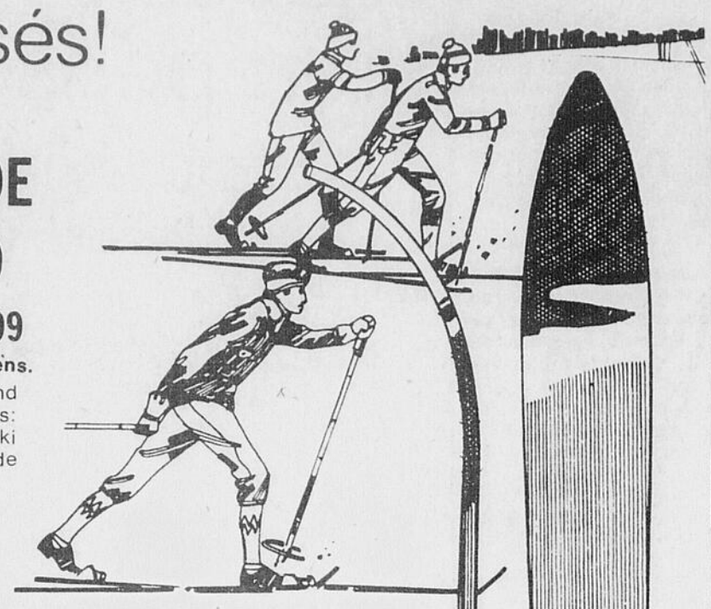

FAMEUX SKIS "HORTOLA"

27.98

En bois lamellé; dessous hickory traité à la résine. Carres hickory. Longueur 170 à 215 centimètres.

BOTTES DE SKI

14.99

En vinyle doublé molleton acrylique; semelles moulées. Pour hommes et dames, pointures 5 à 12.

FIXATIONS SIMPLES

4.99

Utilisation facile. Réglage à l'avant.

BATONS DE SKI

6.99 pai.

En bambou du Tonkin.

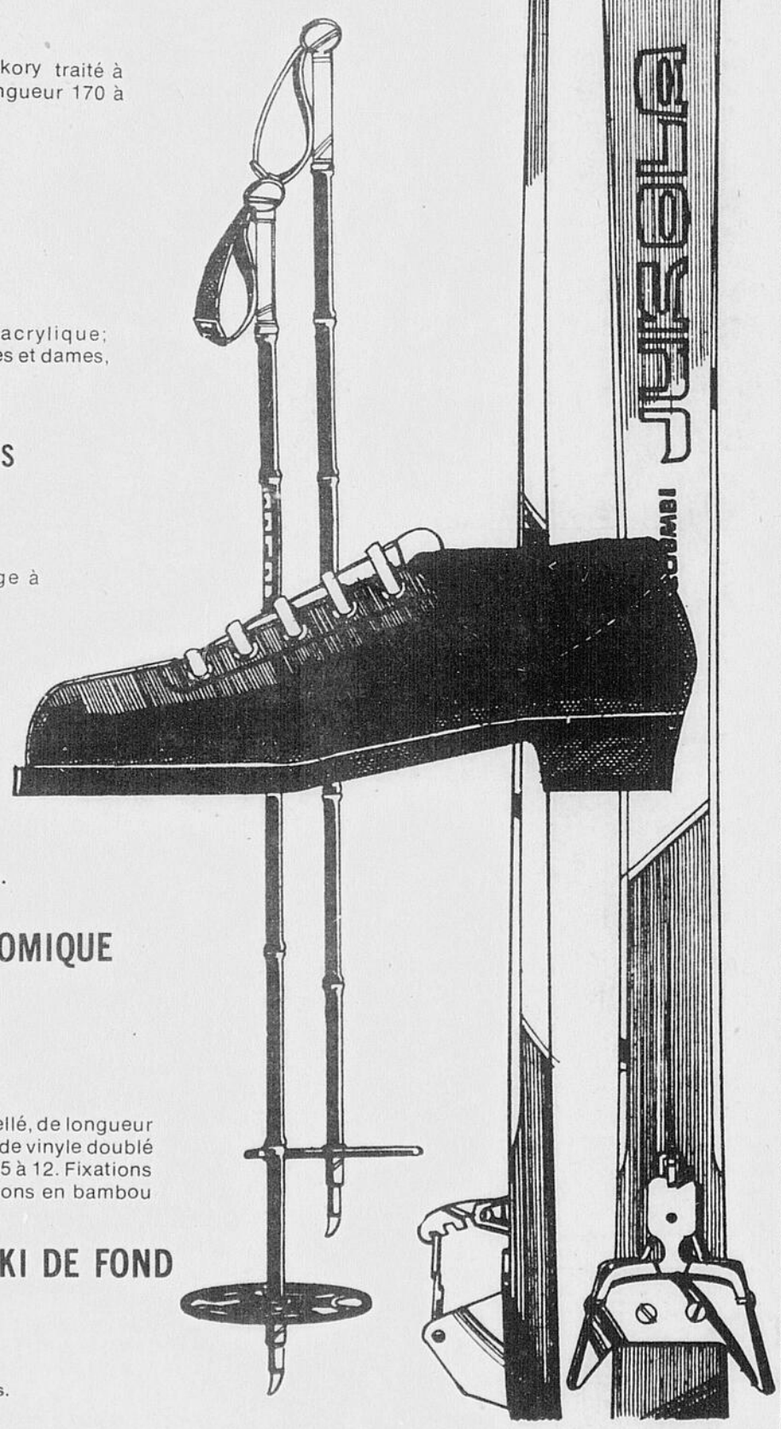

Articles de Sport (Rayon 6).

ENSEMBLE ECONOMIQUE

Rég.: $46.99

39.99 ens.

Ensemble de skis en bois lamellé, de longueur 170 à 215 centimètres. Bottes de vinyle doublé molleton acrylique, pointures 5 à 12. Fixations simples à réglage devant, bâtons en bambou du Tonkin.

VETEMENTS POUR SKI DE FOND

$45 ens.

Veste et pantalon pour hommes. Couleur marine. Tailles 30 à 42. Pour dames, tailles 8 à 16.

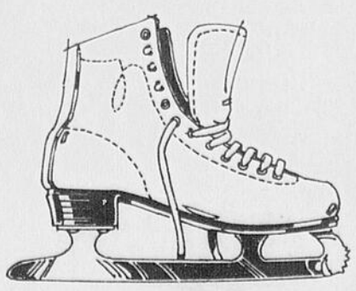

PATINS DE FANTAISIE

En cuir refendu, doublé de véritable cuir suédé. Semelles et languettes rembourrées.

Fillettes, 11 à 2.	**13.98 pai.**
Adolescentes, 3 à 5.	**14.98 pai.**
Dames, 6 à 10.	**15.98 pai.**

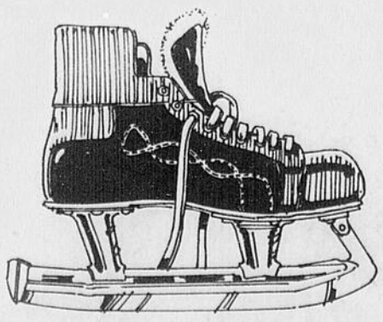

PATINS DE HOCKEY

En cuir renfendu et vinyle noir/brun. Doublure vinyle grainé, languette doublée feutre. Lames en acier nickelé.

Garçons, 10 à 13.	**13.98 pai.**
Adolescentes, 1 à 5.	**14.98 pai.**
Hommes, 6 à 12.	**15.98 pai.**

Articles de Sport - Rayon 6.

MAGASINS OUVERTS TOUS LES SOIRS D'ICI NOEL!

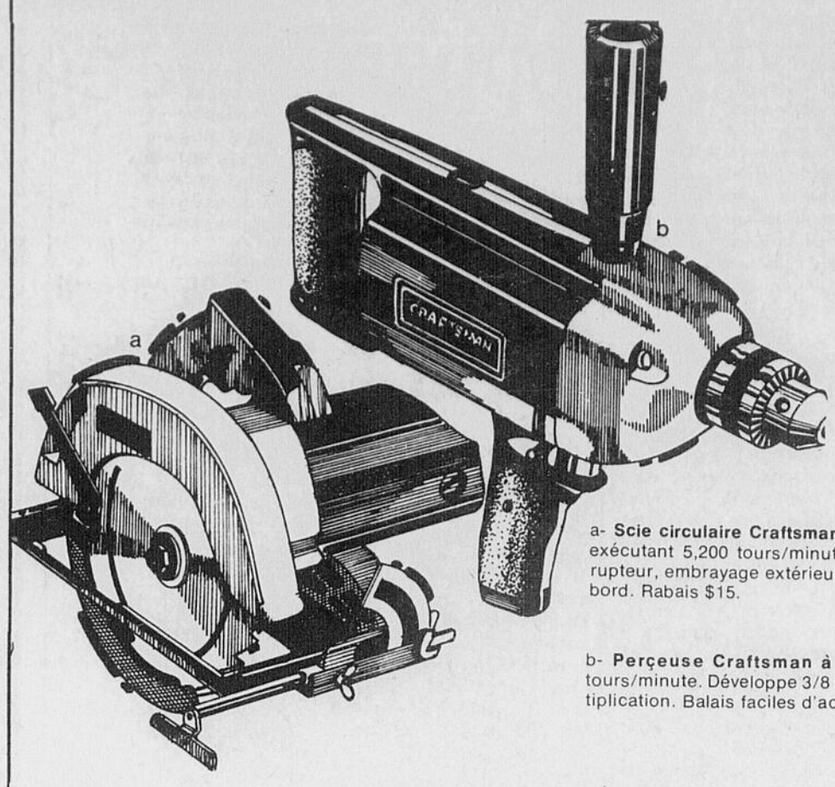

VOTRE CHOIX 39.98 ens.

Reg. $54.98

a- **Scie circulaire Craftsman** 7 pouces, à moteur 1 2/3 hp. exécutant 5,200 tours/minute. Engrenage hélicoïdal, interrupteur, embrayage extérieur, lame combinée, clé, guide de bord. Rabais $15.

b- **Perçeuse Craftsman à vitesse/réversible** 0 à 600 tours/minute. Développe 3/8 hp. Engrenage à double démultiplication. Balais faciles d'accès. Rabais $15!

Quincaillerie (Rayon 9).

JEU D'OUTILS 117 PIECES

AVEC BONI!

39.99 l'ens.

Prises 1/4", 3/8" et 1/2", rallonges, adapteurs et accessoires, douille 13/16" pour bougies, 6 clés combinées, 6 tournevis, 18 clés hexagonales, 4 ciseaux, clé réglable 8", pince 10" à blocage, 18 pièces pour allumage, scie à métaux et 20 lames, etc. Plus un boni: 13 mèches 1/16" à 1/4" en boîte métallique.

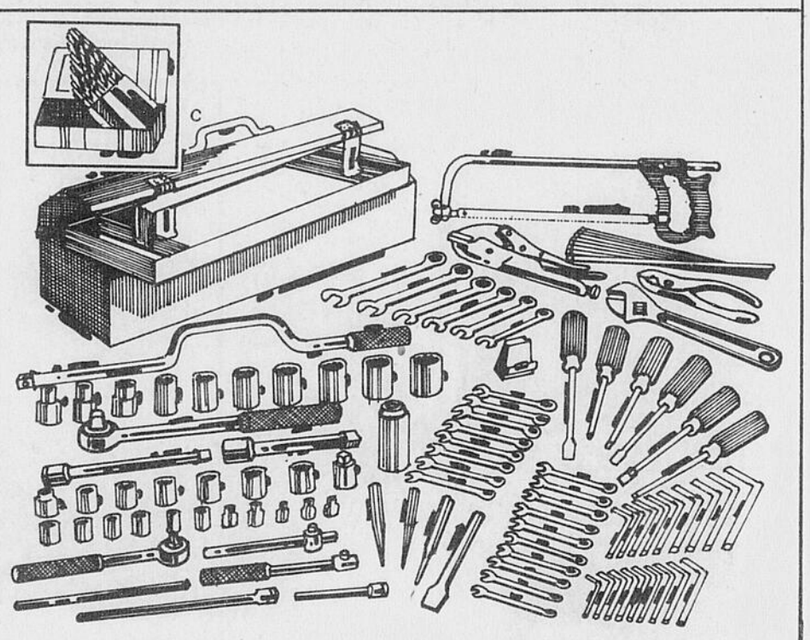

Quincaillerie (Rayon 9).

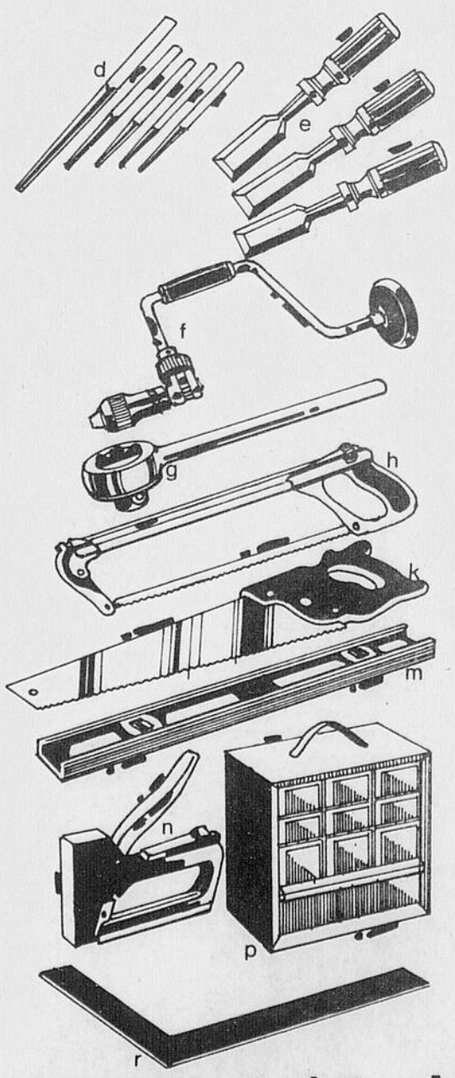

CADEAUX A $5. ch.

RABAIS .98 à 1.99 Rég.: 5.98 à 6.29

d—Ensemble 5 poinçons
e—Ensemble 3 ciseaux.
f—Vilebrequin.
g—Rochet à prise 1/4".
h—Scie à métaux 12".
k—Egoïne 26 x 8 pouces.
m—Niveau aluminium 24".
n—Brocheuse standard.
p—Petite armoire 10 tiroirs.
r—Equerre d'acier 24 x 16 pouces.

Quincaillerie (Rayon 9)

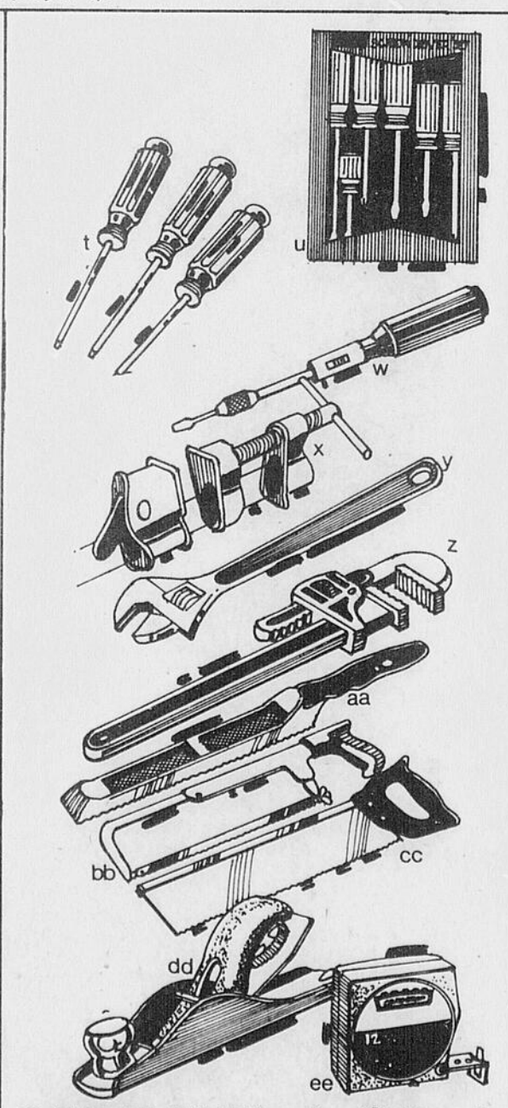

CADEAUX A $3 ch.

RABAIS .69 à 1.49 Rég.: 3.98 à 3.99

t—Ensemble 3 tournevis
u—Jeu de 6 tournevis.
w—Tournevis automatique.
x—Serre-joints.
y—Clé à molette.
z—Clé à tuyau 10".
aa—Râpe à bois.
bb—Scie à métaux Craftsman.
cc—Egoïne 14 pouces.
dd—Rabot 7 pouces.
ee—Ruban à mesurer 12'

Simpsons-Sears Ltée.

TELE-SHOPPING
549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous entretenons ce que nous vendons.
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURES POUR NOEL:
LUNDI A SAMEDI: 9.15 A.M. à 9 P.M.

ARVIDA	548-8213
ALMA	668-8391
ROBERVAL	275-3722
DOLBEAU	276-0947